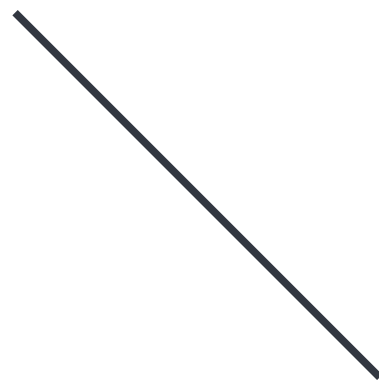
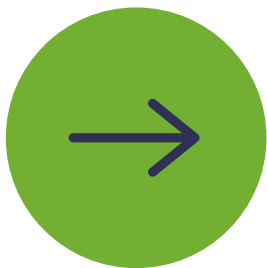




# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

20  
22



## 01 PRÉSENTATION DE LYDEC ET STRATÉGIE

Profil	08
Une stratégie intégrée	12
Répondre à un environnement exigeant	36

## 02 LA VIE DU CONTRAT DE GESTION DÉLÉGUÉE

Le contrat et sa gouvernance	54
Au service d'une ville durable	60
Les investissements réalisés par la gestion déléguée	64

## 03 CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne	70
Le dispositif d'audit interne et d'inspection générale	72
Le dispositif de gestion des risques	74

## 04 RAPPORT ESG

La gouvernance d'entreprise	84
La démarche RSE	100
Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun	118
Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat	148
Contribuer à un développement territorial inclusif et durable	174

## 05 RAPPORT FINANCIER

Comptes de Lydec	194
Assemblée Générale Ordinaire	212

## 06 ANNEXES

214

# Sommaire

# LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Sébastien Daziano**  
Président du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires de Lydec,

L'année 2022 a été riche en événements autour de l'actionariat de l'entreprise, et en enjeux tant opérationnels que sectoriels, dont j'évoquerai les principaux dans cette lettre. Mais tout d'abord, je tiens à saluer le travail et l'engagement de mon prédécesseur à la présidence, M. Guillaume Pepy, qui a démissionné au cours de l'année 2022 pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions au sein d'une grande entreprise en France. Je suis très honoré d'avoir pris sa succession en juillet 2022.

L'année 2022 a été marquée sur le plan actionnarial par l'offre publique d'achat puis l'offre publique de retrait de Veolia sur Lydec. Devenu principal actionnaire de Lydec, Veolia Environnement veille à ce que la gestion de Lydec respecte pleinement le principe de « hold separate » vis-à-vis du reste du groupe Veolia.



Il est inutile de vous rappeler que la feuille de route de Lydec est avant tout dictée par ses enjeux locaux, ses impératifs de service public en lien avec le contrat de gestion déléguée, et ses engagements vis-à-vis de ses clients. Assurant des missions essentielles à la vie des habitants et aux activités économiques du Grand Casablanca, Lydec peut être fière de ses accomplissements en 2022.

En effet, l'année 2022 a été marquée notamment par un épisode de sécheresse prolongée tel que le Royaume n'en avait pas connu depuis trente ans. Face à cette situation, et dans le cadre de la mobilisation nationale, Lydec a élaboré un plan d'actions de lutte contre le stress hydrique qui vise à gérer au mieux les ressources en eau dans le périmètre de la gestion déléguée pour prévenir une éventuelle pénurie. Ce plan inclut également un dispositif de communication et de sensibilisation pour inciter les clients toutes catégories confondues à rationaliser leurs consommations en eau. Ce plan a d'ores et déjà montré son efficacité en contribuant à la baisse des consommations et donc à la préservation de la ressource.

La revue stratégique de Lydec, effectuée comme chaque année par l'équipe de Direction en septembre, a pris en compte cette nouvelle donne opérationnelle, ainsi que l'évolution du contexte global en lien avec l'évolution du secteur de la distribution et celui des énergies renouvelables, qui connaît une forte montée en puissance. Sur le plan du contrat de gestion déléguée, Lydec a poursuivi les échanges avec l'Autorité Délégante sur la révision quinquennale, en espérant sa conclusion en 2023 accompagnée d'un retour à l'équilibre économique du contrat.

Vous confirmant l'engagement continu de l'ensemble des forces vives de Lydec au service du Grand Casablanca pour les défis à venir, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les actionnaires, l'assurance de ma considération distinguée.

# 01

## PRÉSENTATION DE LYDEC ET STRATÉGIE

### 1.1

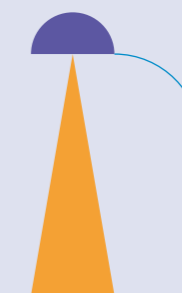
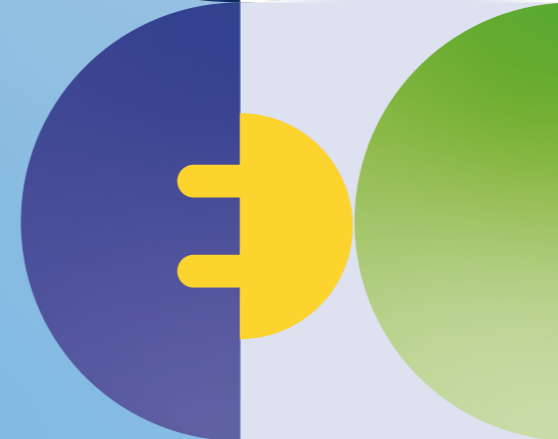
Profil

### 1.2

Une stratégie intégrée

### 1.3

Répondre à un  
environnement  
exigeant



# 1.1



## PROFIL

### Mission

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour 5 millions d'habitants du Grand Casablanca dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée d'une durée de 30 ans signé en 1997 entre l'Autorité délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le ministère de l'Intérieur) et le Délégué (Lydec).

En 2021 les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide à l'ECI Al Baida. Le contrat arrive à échéance le 31 juillet 2027.

### Valeurs

Nos 3117 collaborateurs portent nos valeurs au quotidien



Innovation



Orientation client



Solidarité



Intégrité

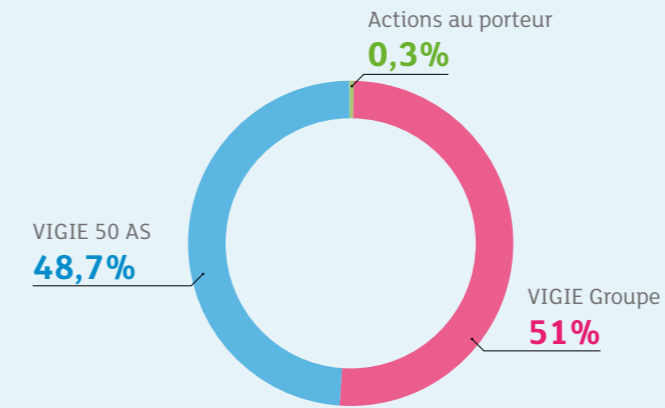
### Objet social

Lydec a pour objet social la réalisation du contrat de gestion déléguée, portant sur une délégation pendant trente ans des services de distribution d'eau potable, d'assainissement, de distribution d'électricité et d'éclairage public.

L'Autorité délégante confie en gestion déléguée ces services au Délégué, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée.



## Actionnariat au 31.12.2022



### Vigie Groupe

Filiale de Veolia Environnement.

### Vigie 50 AS

Filiale de Veolia Environnement.

### Veolia Environnement

Multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie à une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises.

À travers le règlement livraison de l'offre publique d'achat de Veolia Environnement sur Suez le 18 janvier 2022, Veolia Environnement a indirectement acquis Suez Groupe, actionnaire à %51 de Lydec.

A la suite de l'offre publique d'achat puis de l'offre publique de retrait obligatoires sur Lydec, achevées respectivement les 27 mai et 24 octobre 2022, Veolia Environnement est désormais propriétaire indirectement de %99,67 du capital de Lydec, dont %51 détenus par Suez Groupe renommée Vigie Groupe, et %48,7 détenus par Vigie 50, filiale à %100 de Veolia Environnement.

La bourse de Casablanca a procédé à la radiation des titres de capital de Lydec en date du 30 décembre 2022.

**800 MDhs**

Capital social

**7 381 MDhs**

Chiffre d'affaires

**11 MDhs**

Résultat net

**30,1 milliards**

d'investissements depuis 1997 dont **1,7 MMDhs** en 2022

## Métiers

### Distribution d'eau potable

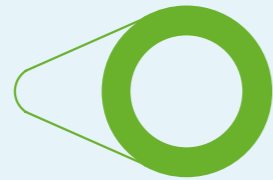
Lydec achemine une eau de qualité jusqu'au robinet du consommateur. Elle en sécurise l'approvisionnement et lutte contre son gaspillage.



**+de 1,49 Millions**  
d'habitants desservis  
en eau potable

### Assainissement

Avec 7000 km de collecteurs, Lydec gère la collecte des eaux usées et pluviales. Elle assure également le pré-traitement et le traitement des eaux usées.



**160 598 209 m<sup>3</sup>**  
volume d'eaux usées traitées  
ou pré-traitées

### Distribution d'électricité

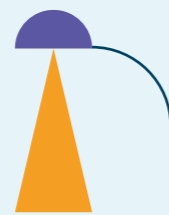
Lydec renforce et sécurise le réseau d'électricité. Elle veille à sa performance par la création ou rénovation d'ouvrage, pour un acheminement en continu.



**+de 1.13 Millions**  
d'habitants desservis  
en électricité

### Éclairage public

Lydec gère l'exploitation et la maintenance du réseau d'éclairage public, à travers une mise à niveau permanente et l'extension aux nouveaux lotissements.



**158 252**  
points lumineux gérés

## Certifications

Certifiée selon  
les référentiels



Double accréditation



Centre Technique  
de Métrologie et  
Laboratoire Labelma

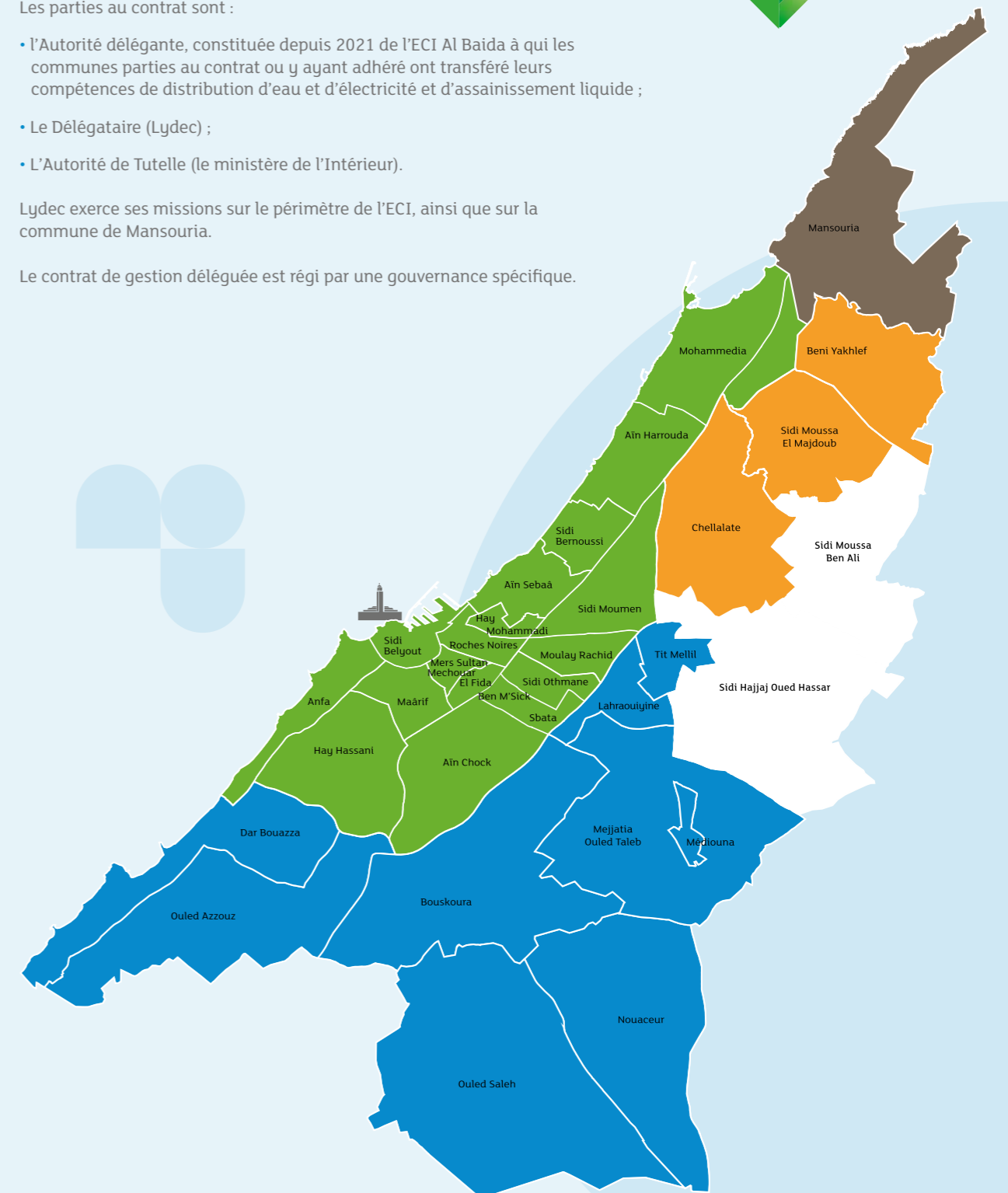
## Périmètre

Les parties au contrat sont :

- L'Autorité délégante, constituée depuis 2021 de l'ECI Al Baida à qui les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide ;
- Le Délégataire (Lydec) ;
- L'Autorité de Tutelle (le ministère de l'Intérieur).

Lydec exerce ses missions sur le périmètre de l'ECI, ainsi que sur la commune de Mansouria.

Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique.



- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité, et éclairage public
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité,
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement,
- Périmètre ONEE hors périmètre Lydec sauf projet Ryad Sidi Hajjaj
- Périmètre électricité Lydec

# 1.2

## UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE

### 1.2.1 Le modèle d'affaires

#### Quel contexte ?

Dans un contexte marqué par une succession de crises,

- Changements climatiques et perturbation des écosystèmes
- Multiplication des épidémies et pandémies

les modes de vie, de production et de consommation évoluent...

- Transformation digitale
- Exigences croissantes des parties prenantes
- Urbanisation

... et trouvent une résonance dans un interventionnisme plus marqué de l'Etat

- Nouveau Modèle de Développement et intervention renforcée de l'Etat
- Résilience de la production nationale dans un contexte de reconfiguration de la mondialisation
- Refonte des secteurs de l'eau et de l'énergie

#### Pourquoi ?

### Notre raison d'être

Apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage



#### Comment ?

Projet d'entreprise Synergies 2025

4 orientations stratégiques



Renforcer l'approche partenariale au service du Bien Commun



Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat



Contribuer à un développement territorial inclusif et durable



#### Avec quelles ressources et quels atouts ?

3 117 collaborateurs engagés

- Compétences managériales et techniques
- Esprit d'innovation
- Culture d'intégrité
- Valeurs de solidarité

Des ressources naturelles à préserver

- Gestion efficace de l'énergie
- Gestion durable de la ressource en eau
- Préservation des milieux récepteurs

Des partenariats et relations durables



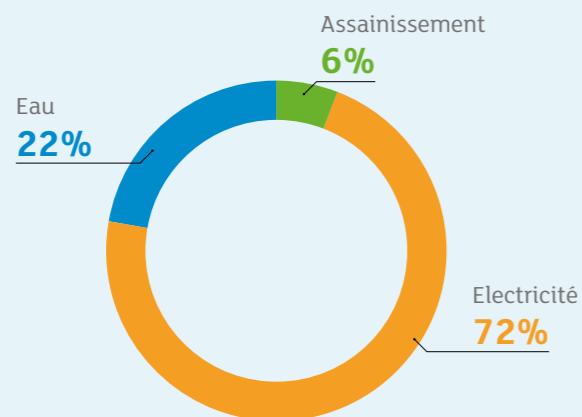
Des infrastructures en développement

**30,1 milliards de DH**

d'investissements depuis 1997, dont près de 42 % en financement direct par le délégataire afin d'accompagner le Grand Casablanca dans sa transformation

## Quels produits et services ?

### Répartition du CA fluide par activité



## Pour qui ?

Satisfaire nos clients en innovant dans l'expérience clients et les solutions offertes, et en respectant nos engagements, notamment basés sur l'écoute et la proximité.

Clients :  
**5 millions** d'habitants  
du Grand Casablanca

### Nombre de clients Grand Public

<b>Eau</b> 1.489.079 (+3,9% vs. 2021)	<b>Electricité</b> 1.135.640 (+2,4% vs. 2021)
---	---

### Nombre de clients Industriels

<b>Eau</b> 396 (-3,6% vs. 2021)	<b>Electricité</b> 1.083 (-0,6% vs. 2021)
---------------------------------------	---

### Nombre de clients Administrations, collectivités et offices

<b>Eau</b> 5.245 (+1,6% vs. 2021)	<b>Electricité</b> 8.057 (+2,0% vs. 2021)
---	---

## Quels impacts ?

### Collaborateurs

Offrir à nos collaborateurs un cadre de travail où prévalent l'inclusion, le bien-être, la sécurité et l'éthique, tout en développant leurs compétences et l'expertise métiers.

### Autorités

Accompagner en continu le développement de la ville et fournir un service de qualité répondant aux exigences et ambitions des autorités.

### Actionnaires & investisseurs

Assurer une gestion optimale des ressources dans une optique de rentabilité durable, et une communication fluide et fiable des informations économiques, techniques et financières pertinentes.

### Fournisseurs

Soutenir le tissu économique local, adopter une démarche d'achats responsables, et accompagner nos fournisseurs pour agir en faveur du respect des droits humains, de l'éthique et de l'environnement.

### Communautés

Contribuer à un développement territorial inclusif et durable : développer l'accès aux services essentiels, tout en soutenant et déployant des actions à fort impact social, sociétal et environnemental.

### Environnement

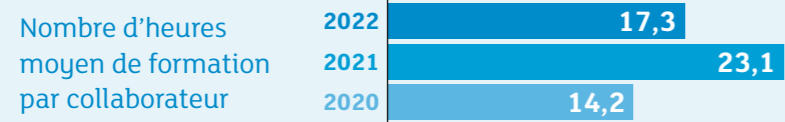
Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la préservation des milieux récepteurs et de la biodiversité, et du climat (atténuation et adaptation), et contribuer à la transition durable des territoires.



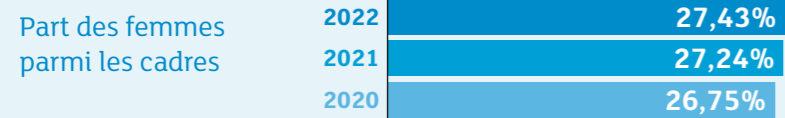
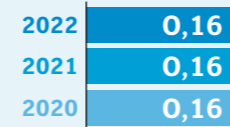


## Quelle création de valeur ?

### Collaborateurs



Taux de fréquence des Accidents de Travail



### Clients

Taux moyen de satisfaction des clients Grand public



Taux moyen de satisfaction des clients industriels



Taux moyen de respect des engagements Clients



### Autorités

Part du financement Lydec des investissements réalisés

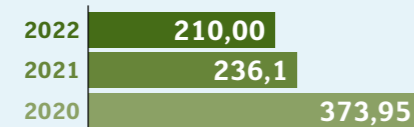


Taux de raccordement en Eau potable et en Electricité

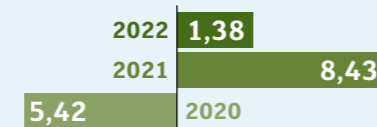


### Actionnaires & investisseurs

Cours de l'action Lydec au 30 décembre 2022

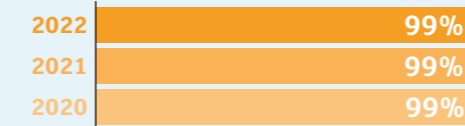


Bénéfice par action (Résultat Net/Nb actions Lydec)

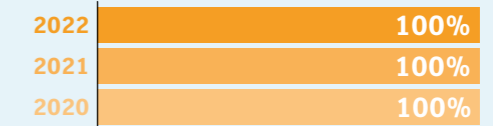


### Fournisseurs

Part des achats locaux (en valeur)

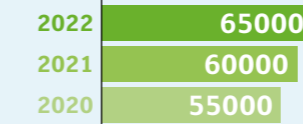


Part des fournisseurs analysés selon des critères RSE



### Communautés

Nb. de bénéficiaires du programme INMAE



Part du chiffre d'affaires redistribué localement

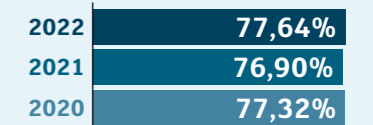


### Environnement

Rendement du réseau de distribution d'électricité



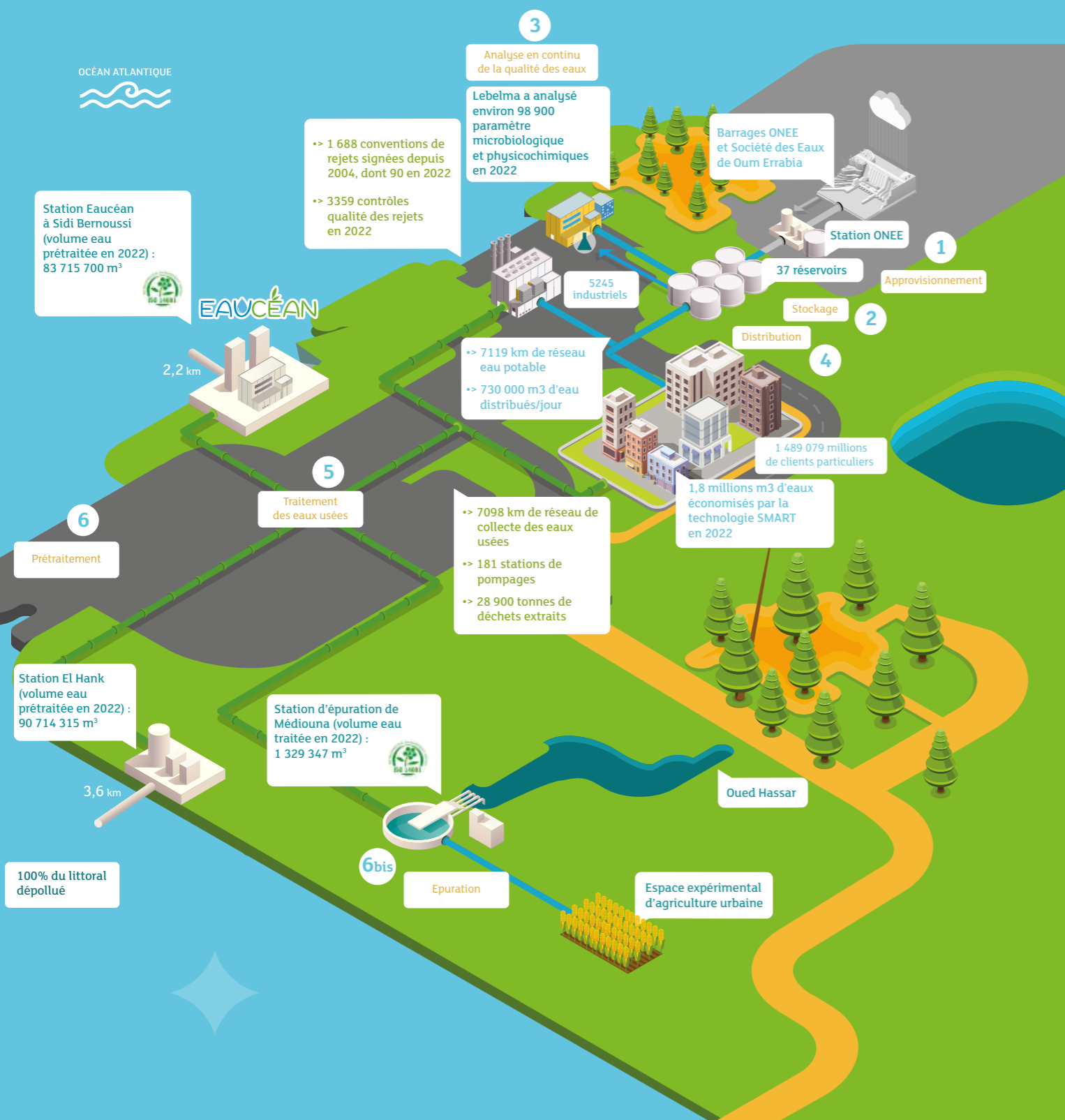
Rendement du réseau de distribution d'eau potable



Taux de dépollution du littoral casablancais



# Le cycle de l'eau



# Le cycle de l'électricité



## 1.2.2 Le projet d'entreprise

Le projet d'entreprise de Lydec s'articule autour des orientations stratégiques de Synergies 2025 et la feuille de route Développement Durable 2030, tous deux issus d'une démarche participative.

### Synergies 2025

Comme chaque année, le Comité de Direction Générale de Lydec (CDG) et le PMO ont mené en septembre 2022 la revue de la stratégie de Lydec portée par le projet d'entreprise Synergies 2025. Lors du séminaire dédié à cet exercice, l'analyse approfondie des évolutions des environnements externes et internes dans lesquels opère Lydec et de leurs impacts confirme la pertinence de la stratégie mise en place et incite à l'accélération de la mise en œuvre des livrables attendus.

Ainsi, les orientations et enjeux stratégiques de Lydec prennent en considération le contexte et les effets de la refonte du secteur de l'eau & de l'énergie, des crises multiples (sanitaire, énergétique inflationniste, approvisionnement), de la conclusion de l'OPA Veolia/Suez ou encore du retard des révisions économiques et de la révision quinquennale du contrat.

Ainsi, forte de ses valeurs ;

- **L'Orientation client** : Lydec est à l'écoute des clients pour anticiper leurs attentes et répondre à leurs besoins afin de construire avec eux une relation de confiance.
- **L'Innovation** : Lydec innove en permanence pour satisfaire les attentes de ses parties prenantes et accompagner le développement de son territoire d'ancrage.
- **L'Intégrité** : Lydec montre l'exemple dans sa mission de service public. La bienveillance, le respect des exigences Santé et Sécurité au Travail, l'honnêteté et la transparence sont respectées au quotidien.
- **La Solidarité** : Lydec développe des relations fondées sur la confiance et la cohésion et agit en tant qu'acteur du développement durable au service du bien commun.



Et afin d'apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage, Lydec maintient ses orientations stratégiques fondées sur un socle commun :



#### L'orientation client

Écouter et servir tous nos clients dans le cadre d'une relation dynamique, équilibrée et transparente



#### L'orientation ancrage territorial

Agir au quotidien en partenaire engagé et socialement responsable au plus près des attentes des parties prenantes.



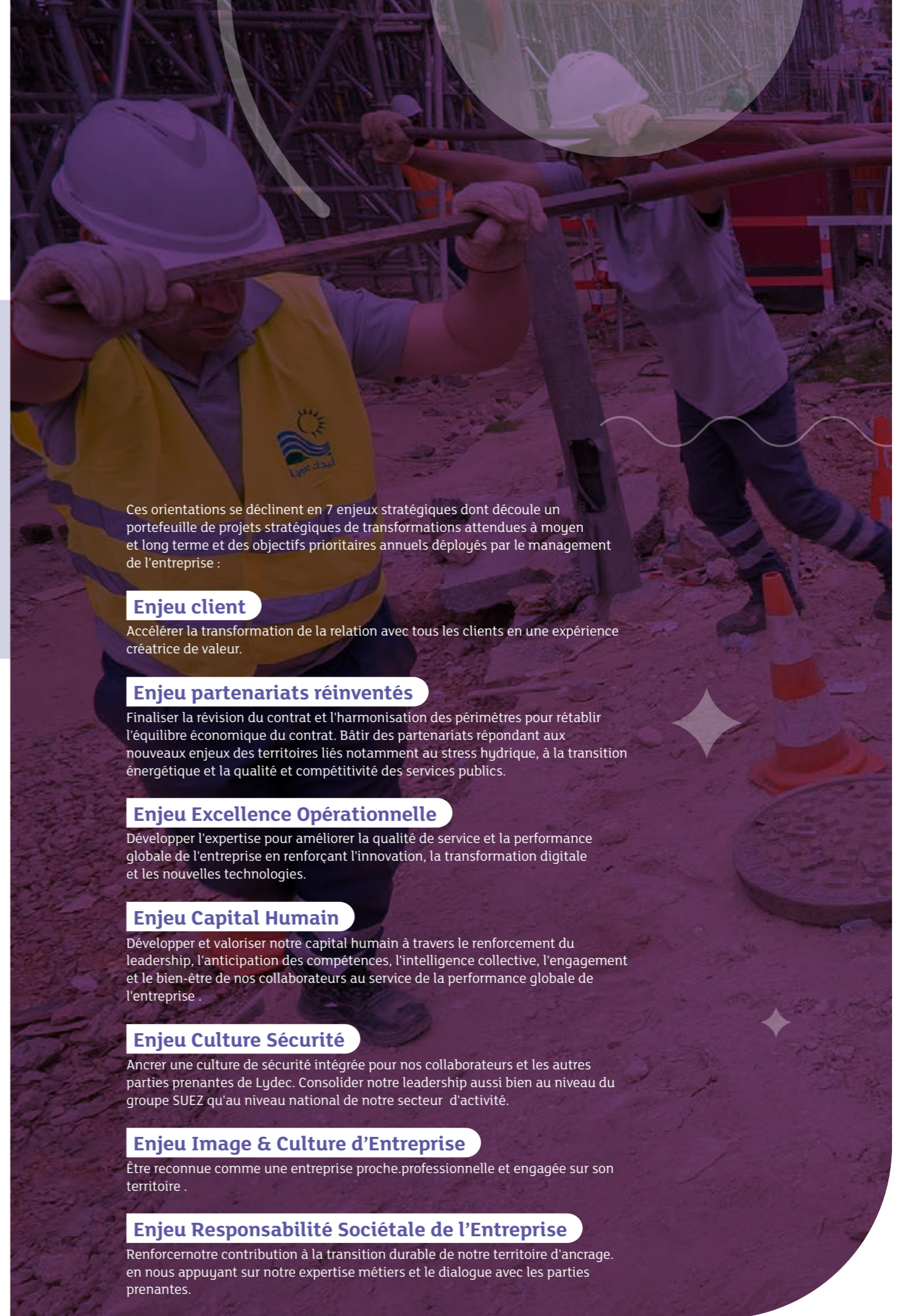
#### L'orientation excellence opérationnelle

Développer et apporter des solutions performantes, durables, innovantes et adaptées aux enjeux des territoires, en s'appuyant sur l'expertise métiers de l'entreprise.



#### L'orientation socle

En s'appuyant sur une équipe fière de ses métiers, engagée, agile, et respectueuse des valeurs de l'entreprise.



Ces orientations se déclinent en 7 enjeux stratégiques dont découle un portefeuille de projets stratégiques de transformations attendues à moyen et long terme et des objectifs prioritaires annuels déployés par le management de l'entreprise :

#### Enjeu client

Accélérer la transformation de la relation avec tous les clients en une expérience créatrice de valeur.

#### Enjeu partenariats réinventés

Finaliser la révision du contrat et l'harmonisation des périmètres pour rétablir l'équilibre économique du contrat. Bâtir des partenariats répondant aux nouveaux enjeux des territoires liés notamment au stress hydrique, à la transition énergétique et la qualité et compétitivité de services publics.

#### Enjeu Excellence Opérationnelle

Développer l'expertise pour améliorer la qualité de service et la performance globale de l'entreprise en renforçant l'innovation, la transformation digitale et les nouvelles technologies.

#### Enjeu Capital Humain

Développer et valoriser notre capital humain à travers le renforcement du leadership, l'anticipation des compétences, l'intelligence collective, l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs au service de la performance globale de l'entreprise.

#### Enjeu Culture Sécurité

Ancrer une culture de sécurité intégrée pour nos collaborateurs et les autres parties prenantes de Lydec. Consolider notre leadership aussi bien au niveau du groupe SUEZ qu'au niveau national de notre secteur d'activité.

#### Enjeu Image & Culture d'Entreprise

Être reconnue comme une entreprise proche, professionnelle et engagée sur son territoire.

#### Enjeu Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Renforcer notre contribution à la transition durable de notre territoire d'ancrage, en nous appuyant sur notre expertise métiers et le dialogue avec les parties prenantes.

## Pilotage et réalisations

Outre la revue annuelle, le CDG se retrouve mensuellement avec le PMO pour valider les livrables des projets stratégiques, apporter les arbitrages et revoir les attentes selon les évolutions du contexte et ainsi piloter l'atteinte des objectifs stratégiques annuels de Synergies 2025. C'est ainsi qu'en 2022, Lydec :

- Poursuit la digitalisation de ses services aux clients à travers la généralisation de l'agence en ligne pour les abonnements & résiliation en abandonnant l'ancien régime et l'accompagnement des clients pour l'adoption des e-factures ;
- Optimise ses agences commerciales à travers l'ouverture d'agences multiservices (NAPS) et la fermeture de 5 agences commerciales ;
- Livre la centrale d'adressage et accompagne les autorités locales pour l'appropriation de l'outil à travers des recommandations en termes d'organisation et process ;
- Lance les AO pour mettre en place la solution Omnicanal pour l'intégration des réseaux sociaux dans la gestion de la relation client ;
- Améliore son image de marque employeur en revoyant ses processus d'on boarding/off boarding des collaborateurs, en marge des actions continues pour ses collaborateurs ;
- Poursuit ses actions pour maîtriser les risques SST de manière générale et le risque routier en particulier à l'attention de ses collaborateurs et partenaires et réussit l'évaluation des dispositifs de maîtrise du risque en mobilité selon le Référentiel SUEZ. Dans le cadre du concours national « Mon initiative pour la vie 2022 », lancé par l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière, Lydec a participé avec le projet « Salamatouna dans le mouvement » et a remporté le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie de la « Sécurité routière au sein des entreprises et milieux professionnels »

- Revoit son dispositif de pilotage des chantiers Lydec en structurant la gestion des indicateurs et de la documentation des chantiers tout en généralisant l'usage de l'outil E-\$titmar qui consolide tout le cycle de vie des projets d'infrastructure ;
- Finalise l'ordonnancement des activités, automatise la production et met à disposition des opérationnels les indicateurs de pilotage des équipes ;
- Poursuit les actions entreprises pour accompagner & conseiller ses grands clients dans leur transition énergétique vers les énergies renouvelables (EnR) et se prépare à accompagner la transition EnR du grand public.
- Innove en permanence pour satisfaire les attentes des parties prenantes de notre entreprise et accompagner le développement de notre territoire d'ancrage. Lancement du programme d'incubation dans le but d'accompagner les porteurs d'idées dans le développement, le prototypage et le déploiement de leurs solutions innovantes en lien avec les métiers de Lydec.
- Met en place plusieurs partenariats, dans le cadre de la démarche Open Innovation, avec des acteurs de l'écosystème d'innovation marocain afin de définir et de mettre en œuvre avec les parties prenantes, des solutions novatrices et pérennes autour des enjeux de l'entreprise.

## Perspectives

En 2023, en marge des projets stratégiques lancés, il est prévu de focaliser les ressources et mobiliser les forces vives de Lydec autour de sujets définis prioritaires afin d'en accélérer le déploiement. Ces sujets prioritaires se déclinent, dans une approche « Bottom-up », avec le concours du management de l'entreprise, en un plan d'actions prioritaires de 2023 (PACT 2023) articulé autour des projets stratégiques lancés afin de :

**Augmenter les rendements des réseaux**

**Résoudre les problématiques de l'éclairage public**

**Améliorer la perception des chantiers Lydec**

**Atteindre les objectifs de recouvrement des créances auprès de nos clients**

**Accélérer les actions pour tenir les engagements du nouveau cahier des charges**

**Compenser l'équilibre économique du contrat**

## La feuille de route Développement Durable 2030

La feuille de route Développement Durable 2030 s'articule autour de trois engagements et douze objectifs, imbriqués dans notre cœur d'activité. Ils font échos aux orientations de Synergie 2025 :

### 3 Engagements

**1. Renforcer la démarche partenariale au service du Bien Commun**



**2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat**



**3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable**



### 12 Objectifs

Valoriser le capital humain

Développer une approche collaborative avec les parties prenantes

Pérenniser la confiance par l'ancrage de la culture d'intégrité et des pratiques d'éthique

S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes

Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau

Agir pour la préservation des milieux récepteurs

Contribuer à la gestion efficace de l'énergie

S'adapter aux changements climatiques

Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain

Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires

Développer l'accès durable aux services essentiels

Favoriser un développement local inclusif

### Lien avec Synergie 2025

Orientation socle

Orientation ancrage territorial  
Orientation client

Orientation client

Orientation ancrage territorial

Orientation excellence opérationnelle

Orientation excellence opérationnelle

Orientation ancrage territorial

## Le management de la performance

Lydec place l'excellence opérationnelle et la recherche de la performance globale au cœur de sa stratégie. Elle s'appuie pour cela sur une organisation transverse et sur ses capacités d'innovation et d'agilité, qui représentent les piliers structurants de son projet d'entreprise Synergies 2025.

La politique générale de Lydec vise notamment la promotion de l'amélioration continue de tous les processus de la société afin de faire progresser la qualité de service aux clients et satisfaire ses parties prenantes.

Le système de management de la performance est basé sur une approche intégrée, et sur la reconnaissance de la performance au regard de différentes normes qui répondent au mieux aux enjeux de Lydec notamment :

### Processus

Le développement de la performance et la satisfaction de ses clients

La prévention des risques santé sécurité au travail

La sécurisation du système d'information, l'amélioration des services aux clients et l'instauration d'une culture sécurité

La prévention et la limitation des impacts sur l'environnement notamment pour les postes source électrique de Dar Bouazza, Sidi Othmane Livraison, Abée De l'Epée (ADE), la STEP de Mediouna et les stations de prétraitements des eaux usées EL HANK et Eaucéan

La maîtrise du processus d'analyse, de mesure et d'étalonnage pour le CTM et Labelma

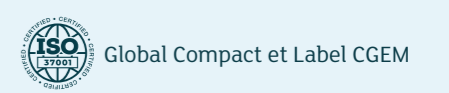
La fourniture d'un service d'apprentissage continu de qualité pour l'Académie Lydec

La prévention des risques de corruption et l'encouragement du signalement des comportements non éthiques, en confiance et sans crainte d'éventuelles représailles

L'amélioration de la performance énergétique notamment pour l'activité éclairage public

En 2022, Lydec a lancé une mission de diagnostic du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau selon les exigences et recommandations de la norme NM 00.5.057. Cette démarche vise à identifier les dangers et points critiques susceptibles d'affecter un système d'alimentation en eau potable (captage – traitement – stockage – distribution), évaluer les risques sanitaires réels ou potentiels et définir les mesures de contrôle nécessaires pour réduire et ou éliminer ces risques.

### Certification



### 1.2.3 Les activités



## Distribution d'eau potable

### Politique & initiatives

Sur le périmètre de la Gestion Déléguée, Lydec est chargée d'acheminer une eau de qualité jusqu'au robinet du consommateur, de surveiller en continu le réseau d'eau potable et d'assurer une veille sanitaire de la qualité de l'eau distribuée.



Dans le cadre de cette mission, Lydec vise plusieurs objectifs :

- Sécuriser l'alimentation en eau potable et assurer la continuité de service ;
- garantir la qualité de l'eau potable en s'appuyant sur son laboratoire accrédité Labelma ;
- Accompagner le développement de la ville et raccorder les nouvelles zones urbaines ;
- Préserver la ressource en luttant contre les fuites d'eau potable et ainsi améliorer la performance des réseaux ;
- Pérenniser le patrimoine en optimisant le ciblage du renouvellement du réseau eau potable et des équipements hydromécaniques des stations de pompage ;
- Répondre aux attentes des clients en qualité du service ;
- Veiller à la qualité des chantiers et limiter les nuisances pour les habitants ;

En 2022, Lydec poursuit son plan d'actions pour évoluer vers une gestion intelligente de la ressource en eau et renforcer ses infrastructures afin d'accompagner la croissance de la ville et garantir à ses clients un service de qualité.

## Chiffres clés 2022

**7205 km**  
de réseau de distribution  
(+194 km / 7011 en 2021)

**37 réservoirs** de stockage  
(+1) de capacité totale de 676  
130 m<sup>3</sup> (+667 130 m<sup>3</sup>)

**20 stations de pompage**  
(+1) et 24 surpresseurs

**211 Mdh**  
(-6% Vs 2021)  
d'investissements Eau

**251 178 branchements**  
**eau potable** (+3775) nouveaux  
branchements

**164 961 181 m<sup>3</sup>**  
distribués (+ 0,02 %)

**100% taux de conformité**  
**global** de l'eau potable (+ 98 900  
analyses de conformité menées)

### Résultats



#### Objectif

**Amélioration en continu de la performance du réseau**



Plus de  
**1 225 fuites sur conduite**  
et près de **18 972 fuites sur branchements et postes de comptage** ont été détectées et réparées

**Meilleure gestion du patrimoine**

en 2022  
**13,3 km** de canalisation d'eau potable et plus de **1469 de branchements particuliers** ont été renouvelés.

**Mobilisation pour la réduction des eaux non facturées**

**Surveillance des zones à risque de manque d'eau/ baisse pression**

#### Réalisations

Compte tenu de la situation inédite de stress hydrique que le Maroc a vécue en 2022, Lydec a renforcé son plan d'amélioration du rendement en déployant les moyens correspondants :

Pour la recherche de fuites sur le réseau de distribution, Lydec a "écouté" près de 19 650 km de réseaux lors des opérations d'inspections nocturnes. Plus de 1 225 fuites sur conduite et près de 18 972 fuites sur branchements et postes de comptage ont été détectées et réparées.

Pour la recherche de fuites sur les canalisations de transport, Lydec a multiplié par plus de 5 le linéaire prospecté par la technologie « balle intelligente », passant ainsi à 115 km en 2022. Plus de 40 fuites ont ainsi été détectées et réparées permettant une économie d'eau annuelle estimée à 1 Mm<sup>3</sup>.

Pour l'optimisation de la pression : dans le cadre du plan d'action sécheresse, Lydec a lancé un nouveau projet de modulation de pression sur 1000 km de réseau, en l'étendant à de nouveaux étages de distribution. Ceci permettra une économie annuelle estimée à 2,4 Mm<sup>3</sup>.

L'ensemble de ces actions a permis de maintenir le rendement de réseau à un bon niveau de performance de 77,64% (vs 76,90% en 2021) et d'économiser plus de 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau.

Lydec améliore chaque année son ciblage pour le renouvellement des canalisations et des branchements. Ainsi, en 2022, 13,3 km de canalisation d'eau potable (y compris leurs branchements) et plus de 1469 de branchements particuliers ont été renouvelés.

Lydec a poursuivi en 2022 les campagnes de détection des fraudes et de changement des compteurs bloqués : 1,8 Mm<sup>3</sup> ont pu ainsi être économisés sur l'année grâce à des méthodes innovantes de ciblage pour la détection des fraudes et le remplacement des compteurs bloqués. Les méthodes utilisées sont basées sur des calculs sectoriels de rendement et sur des modèles statistiques et de ciblage géographique.

Au niveau des zones souffrant de baisses de pression, Lydec contrôle en permanence la pression des points critiques et suit régulièrement les réclamations clients. Lydec a poursuivi le plan d'actions mis en place pour ces zones identifiées à risque.



## Assainissement

### Politique & initiatives

Lydec est chargée de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages d'assainissement situés sur le périmètre de la Gestion Déléguée. Elle vise à dépolluer, accompagner le développement urbain et pérenniser le patrimoine.

Lydec a ainsi accentué son engagement à travers l'activité assainissement pour :

- Préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants du Grand Casablanca en s'inscrivant dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable et du Plan directeur antipollution de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat ;
- Relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution ;
- Renforcer la lutte et la prévention contre les inondations ;
- Pérenniser le patrimoine en termes de renouvellement et réhabilitation des collecteurs et équipements ;
- Veiller à la qualité des chantiers et limiter les nuisances pour les habitants.

## Chiffres clés 2022

**7208 km** de linéaire de réseau (+ 280 kms)

**184 stations** de pompage des eaux usées et pluviales (+11)

**20 stations de pompage** (+1) et 24 surpresseurs

**2 stations** de pré-traitement des eaux usées (+0)

**171 bassins** d'eaux pluviales et bassins de stockage (+13)

**32 bassins** d'eaux pluviales et bassins de stockage gérés par les promoteurs (+6)

**375 Mdh** (-17% Vs 2021) d'investissements Assainissement



## Résultats

### Objectif

**Renforcer la lutte et la prévention contre les inondations**

Réalisation et mise en service de **7 nouveaux bassins d'orage** (1 bassin d'orage à ciel ouvert et 6 bassins d'orage enterrés).

**La maintenance des réseaux, au service des citoyens**



L'inspection de **403 km de collecteurs** dont **377 km** par caméra vidéo périscopique et **26 km** de réseaux visitables par inspection pedestre.

plus de **28 900 tonnes** de sédiments et déchets ont été extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement

**Réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage**

**Surveillance des rejets industriels**

En 2022, Lydec a signé **90 nouvelles conventions** de déversement et a réalisé **3 359** enquêtes sur les rejets industriels

**Surveillance des eaux de baignade**

En 2022, **24 plages** et **73 stations** de surveillance ont été contrôlées

### Réalisations

En plus de ses actions récurrentes d'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement, en 2022, Lydec a lancé une campagne de nettoyage et de curage des ouvrages de collecte des eaux pluviales sur l'autoroute urbaine. Ces travaux permettent de maintenir un état optimal des caniveaux et éviter tout bouchage ou débordement des eaux pendant les intempéries.

Par ailleurs Lydec a réalisé et mis en service 7 nouveaux bassins d'orage (1 bassin d'orage à ciel ouvert et 6 bassins d'orage enterrés).

Afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées et de limiter les risques de débordement des eaux pluviales, Lydec procède à l'entretien des réseaux d'assainissement tout au long de l'année. En 2022, les opérations de maintenance ont porté notamment sur :

- Le curage hydraulique préventif et curatif des collecteurs tertiaires, avec le curage préventif de 869 km et le curage curatif de 250 km ;
- Le curage manuel, mécanique ou hydraulique des collecteurs principaux (18 km de curage hydraulique et 8 km de curage manuel), de 135 176 ouvrages de réception des eaux pluviales (grilles et avaloirs et regards de visites), de 3751 paniers dégrilleurs, champs de grille et des compacteurs ;
- L'inspection et le nettoyage des grands ouvrages, avec la réalisation d'une centaine d'opérations de nettoyage et désherbage des bassins d'orage et d'autres interventions d'entretien des différents ouvrages du patrimoine de la gestion déléguée (stations de relèvement, dessableurs, exutoires en mer, etc.) ;
- L'inspection de 403 km de collecteurs dont 377 km par caméra vidéo périscopique et 26 km de réseaux visitables par inspection pedestre.

Au total, plus de 28 900 tonnes de sédiments et déchets ont été extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement.

L'exercice 2022 a été marqué par la réalisation de plusieurs opérations préventives d'envergure permettant de résoudre des dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement telles que :

- Curage manuel du dalot Ferrara sur un linéaire de 120ml et une quantité de déchets estimée à 640 m<sup>3</sup> ;
- Mise en place d'un fourreau pour flexibles de pompage du bassin d'orage Lahraouiine nord pour assurer le renforcement de sa vidange sensible lors des intempéries sans perturber la circulation de la voie en temps de pluie ;
- Lancement d'un vaste programme de contrôle, nettoyage et mise à niveau des bassins d'orage à ciel ouvert afin de préparer les ouvrages de stockage des eaux pluviales pour la saison des pluies 2022 ;
- Curage des dessableurs et pièges à charriage : 9 dessableurs et 5 pièges à charriage ont été curés avec un volume de sédiments dégagés de 1319 tonnes ;
- Nettoyage des ouvrages du réseau d'assainissement de l'autoroute urbaine A3 : pour permettre de maintenir un état optimal des caniveaux et éviter tout bouchage ou débordement des eaux pendant les intempéries.

Dans le contexte de stress hydrique et suite à la demande des autorités d'arroser l'espace vert de Casablanca avec l'eau traitée de la station d'épuration de MEDIOUNA, Lydec a mis en place un système de piquage d'eau traitée au niveau de la STEP de MEDIOUNA afin de permettre un remplissage rapide (environ 15 min pour un camion de 10 m<sup>3</sup>) sans impacter le fonctionnement de la STEP.

Pour préserver le patrimoine assainissement et le milieu récepteur contre les dégradations générées par les effluents liquides industriels, Lydec réalise chaque année des contrôles des rejets industriels. Le contrôle des industriels conventionnés se fait selon un planning annuel avec une fréquence de deux contrôles par an. Les industriels non conventionnés sont traités au cas par cas.

Lydec a mis en place une nouvelle démarche de gestion des industriels non conformes avec envoi des courriers de relance et mises en demeure. En 2022, Lydec a signé 90 nouvelles conventions de déversement et a réalisé 3 359 enquêtes sur les rejets industriels. Lydec a également réalisé 352 assistances techniques auprès des industriels.

Lydec réalise des campagnes de contrôle et de surveillance des eaux des principales plages sur son périmètre d'activité, de Tamaris III à Essanawbar. En 2022, 24 plages et 73 stations de surveillance ont été contrôlées. Lydec a effectué 3073 analyses des paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux de baignade.

La qualité des eaux de baignade a connu une nette amélioration au fil des années. La classification des stations de surveillance se fait selon la norme marocaine NM.03.7.199.





## Distribution d'électricité

### Politique & initiatives

Lydec a pour mission d'optimiser et consolider le réseau de distribution d'électricité dans un contexte de fort développement urbain. Cela se traduit par :

- L'exploitation et maintenance des ouvrages électriques
- La surveillance et conduite 24 h/24 et 7 j/7
- Les études d'infrastructures réseaux (MT) et postes source (Transformation HT/MT)
- L'apport d'expertise aux grands clients, notamment les industriels et les promoteurs

Les actions de Lydec dans le domaine de la distribution d'électricité visent 5 objectifs majeurs :

- Assurer la satisfaction des clients en améliorant la continuité et la qualité de service (réduction du nombre d'interruptions et du temps de rétablissement) ;
- Améliorer la performance du réseau électrique ;
- Investir dans la création ou la rénovation des ouvrages d'infrastructures électriques pour satisfaire la demande en électricité (Réseaux Basse Tension (BT) & Moyenne Tension (MT), postes de distribution publique et postes sources Haute Tension/Moyenne Tension) ;
- Pérenniser les installations électriques grâce à de nouveaux équipements plus performants afin d'augmenter la fiabilité, la sécurité et la disponibilité des sources d'alimentation ;
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens en formant les collaborateurs de Lydec et les sous-traitants, tout en protégeant les tiers des risques liés aux métiers et aux installations électriques.

En 2022, Lydec continue d'étendre le réseau pour accompagner les grands projets d'aménagement urbain. Elle multiplie les actions de sécurisation et d'amélioration de la qualité de l'énergie.

## Chiffres clés 2022

**10 314 km**

réseau (+ 233 kms)  
dont 71% en BT

**10 postes sources**

(+0) d'une puissance  
installée de 1650 MVA

**3831 postes**

de distribution publique (+47)

**1875 postes clients** (+27)

**148 Mdh**

d'investissements (+ 21,5 Mdh)

**1 067 162**

**compteurs électriques**

(+23 504)

(En 2022 : 1 065 338 compteurs  
électriques BT et 1 824 compteurs MT)

L'IR\* **75%** s'est établi

à **10,35 min** contre

**14,47 min** en 2021.

Cette amélioration est due essentiellement à l'optimisation des télécommandes et à l'amélioration de la communication des postes asservis.

L'IR **100%** s'est établi

à **34,05 min** contre

**36,73 min** en 2021.

\* Indicateurs de rétablissement (IR)  
des clients en cas de coupures sur le  
réseau MT (Casablanca-Zenata)

### Résultats

#### Objectif

**Accélération du développement du réseau d'électricité**

Près de **198 km** de réseaux MT et BT ont été posés au cours de l'année

**Sécurisation renforcée de l'alimentation des grands clients et zones industrielles**

**Consolidation et sécurisation des infrastructures réseaux**

**Modernisation des outils et des installations**



#### Réalisations

Maintien de la dynamique de développement et d'accompagnement de la croissance du Grand Casablanca :

- Près de 198 km de réseaux MT et BT ont été posés au cours de l'année.
- 18 km de câbles MT ont notamment été mis en service dans le cadre de plusieurs projets de renouvellement et de renforcement du réseau.
- Raccordement des sous-stations Tramway des futures lignes n°3 et 4.

- Installation des cellules étanches dans 17 postes de distribution publique et dans les nouveaux postes clients pour maîtriser le risque de coupure en cas de fortes pluies.
- Installation de plusieurs télécommandes dans des postes clients afin d'optimiser le temps de rétablissement des clients en cas de coupure électrique due à un incident sur le réseau.
- Revêtement des isolateurs HTB au niveau des postes source à 225 kV pour minimiser les risques d'incidents.
- Numérisation des systèmes de contrôle commande au niveau des postes source Camiran, Chavigné et Laâyoune pour améliorer la qualité et sécurité de service.

- Poursuite des travaux d'extension du poste source Aïn Harrouda avec l'ajout d'un 3<sup>ème</sup> transformateur de puissance 225 / 20 kV d'une puissance de 2x40 MVA.
- Travaux de renouvellement des équipements du poste source Ouled Haddou (mise à niveau des jeux de barres HTB, numérisation des tranches lignes HTB ...)

- Renouvellement des installations, des équipements intelligents et des supports de communication dans les ouvrages stratégiques pour garantir une meilleure gestion à distance des ouvrages d'électricité.
- Intégration via la plateforme du Centre de veille et de Conduite Centralisée de :
  - > 22 nouvelles télécommandes installées aux postes de distribution publique ;
  - > 30 télécommandes redéployées vers d'autres postes de distribution publique pour accompagner la vision Schéma Directeur.
- Installation progressive d'un support de redondance sous forme d'un modem GPRS au niveau de tous les postes stratégiques pour sécuriser la communication des postes télécommandés.





## éclairage public

### Politique & initiatives

Lydec gère l'exploitation et la maintenance du réseau d'éclairage public sur le périmètre des villes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda, et depuis 2013 sur les zones ayant rejoint le périmètre de la ville de Casablanca lors du redécoupage administratif de 2009. Depuis 2014, Lydec assure également la gestion du service éclairage public des parcs et jardins de la ville de Casablanca.

L'activité éclairage public répond à plusieurs enjeux :

- Contribuer à la sécurité et au développement social de la ville, en mettant à niveau le réseau d'éclairage public et en éliminant les points noirs ;
- Accompagner le développement urbain en apportant l'éclairage public aux nouveaux lotissements ;
- Préserver l'environnement en maîtrisant les consommations d'énergie.

Il est à noter que le réseau éclairage public de Lydec fait l'objet d'une surveillance et exploitation 24 h/24 et 7 j/7, et que l'ensemble de ses activités est certifié

Activité certifiée



En 2022, Lydec a accompagné les grands projets de la ville, a engagé en coordination avec toutes les parties prenantes le processus de validation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et a enclenché la démarche de suivi de la certification de l'activité éclairage public en ISO 50001 V2018.

## Chiffres clés 2022

**4892 km**  
réseau (+ 91 kms)

**160 535 points lumineux**  
(+551) dont 27 234 LED (+9200)

**30,77 Mdh**  
d'investissements (+4,97 Mdhs)

**95,32% taux de disponibilité**



### Résultats

#### Objectif

#### Réalisations

**Pérennisation de la certification ISO 50001, version 2018, de l'activité éclairage public**

Obtention avec succès du renouvellement de la certification ISO 50001, pour l'activité d'éclairage public sur le territoire de la gestion déléguée

**Accompagnement du plan de développement stratégique de la ville**

Accompagnement des différents acteurs du Grand Casablanca pour la mise en œuvre des projets restructurants de la ville

**Poursuite du déploiement de la technologie LED en 2022**

Généralisation progressive de la technologie LED pour l'éclairage public du Grand Casablanca

**Amélioration de la sécurité des équipements**

Lydec a poursuivi ses campagnes de vérification de la stabilité mécanique des candélabres par la méthode du contrôle non destructif.



#### Opération de Test Non Destructif des Candélabres :

Lancement d'une nouvelle campagne de vérification de la stabilité mécanique des candélabres par la méthode du contrôle non destructif. En 2022, cette méthode a permis de déposer avec remplacement 1224 candélabres testés et présentant un risque imminent de chute (dont 209 candélabres accidentés).

#### Campagne de diagnostic des portillons :

Lancement d'une nouvelle campagne de diagnostic de l'état des portillons des candélabres sur tout le territoire. Cette campagne a permis de poser 1 378 portillons pour sécuriser nos ouvrages et protéger les riverains contre tout risque électrique.



## Relation clientèle

### Politique & initiatives

Lydec a poursuivi en 2022 son engagement continu pour être à l'écoute et au service de l'ensemble des clients, afin de répondre au mieux à leurs attentes et de consolider la relation de confiance établie avec chacun d'entre eux, en renforçant la proximité et l'accessibilité des services à travers la digitalisation des échanges.

Pour renforcer la proximité auprès de ses clients, Lydec a poursuivi la réalisation de l'ensemble des projets initiés en 2021 :

- Dématérialisation des services de « Branchement, abonnement et résiliation » désormais accessibles en ligne pour le Grand Public ;
- Dématérialisation de la relation avec les grandes entreprises et les administrations ;
- Refonte de l'application Lydec 24/7 suite à des écoutes des utilisateurs, pour une meilleure ergonomie et réponse aux attentes des clients ;
- Développement d'une plate-forme des artisans pour les clients grand public ;
- Mise en place d'un centre d'expertise et de contrôle de la facturation afin d'en améliorer la qualité et diminuer les demandes et réclamations associées ;
- Mise en place des dispositions liées au nouveau cahier des charges ;
- Lancement du projet de la segmentation avancée des créances afin d'anticiper les impayés et d'optimiser les actions de recouvrement ;
- Poursuite du déploiement des espaces multiservices.

## Chiffres clés 2022

### Services

Accessibilité des services clientèle 24 h/24, 7 jours/7

Proximité via **9 agences clientèle**, une **agence multipro**, **deux espaces multiservices** à Tit Mellil et Lahraouyne

**2319 espaces services** répartis sur Casablanca et Mohammedia (+ 485 espaces services)

Des **moyens de paiement diversifiés** (agences, espace services, Internet, applications mobiles, prélèvement automatique bancaire, dépôt de provision, règlement à domicile, plateforme Fatourati).

**1 guichet unique** est dédié aux clients Multisites.

Près de **614 800 appels** traités en 2022 par le centre de relation clients (CRC)

**Taux de satisfaction** des clients grand public sur la qualité des Services au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : **81%**

### Performance

**Taux de satisfaction** des clients industriels au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : **98%**

**Taux de satisfaction** des clients administrations au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : **98%**

## Résultats

### Objectif

**Dématérialisation des demandes de branchement, d'abonnement et de résiliation à distance et suivi de l'état d'avancement en ligne du dossier**

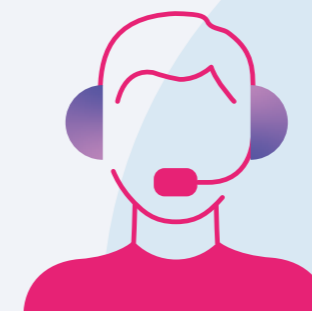


**Une performance opérationnelle accrue et modernisée**

### Réalisations

- Déploiement des e-services dans toutes les agences Lydec et au sein des agences multi services en partenariat avec NAPS.
- Mise à la disposition des clients Grandes Entreprises d'un portail interactif qui leur permettra d'accéder à une panoplie de fonctionnalités et d'interagir à distance avec les chargés d'affaires.
- Refonte de l'Agence en ligne compte tenu de l'évolution des besoins clients. La nouvelle interface a été développée en 2021 sous un nouveau format complètement rénové et embarquant de nouvelles fonctionnalités, pour un déploiement fin 2022.
- Refonte de l'application 7/24, à la suite d'une écoute client, pour la rendre plus intuitive. La nouvelle application 7/24 offre plus de fonctionnalités digitales pour une meilleure expérience client.
- Développement d'une plate-forme des artisans pour les clients grand public. Cette nouvelle plate-forme a pour principal objectif d'offrir des services de dépannage et mettre en relation les clients Lydec avec une liste de professionnels notamment des plombiers et des électriciens certifiés et formés pour intervenir à domicile et régler les problèmes liés aux métiers d'eau, d'électricité et d'assainissement.

Mise en place d'un centre de contrôle de la facturation qui constitue une suite logique au projet GCRF (Gestion Coordonnée de la Relève et de la Facturation) déployé au niveau de l'ensemble des directions préfectorales depuis 2020. L'objectif de ce centre est de créer un espace d'échange entre les experts de facturation, la mutualisation des ressources et l'harmonisation des pratiques, permettant ainsi un gain considérable en termes de performance opérationnelle et de délais de traitement des demandes de révision ou correction de factures.



# RÉPONDRE À UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT

## 1.3.1 Grandes mutations, risques et opportunités

Dans un contexte marqué par une succession de crises...

### Changements climatiques et perturbation des écosystèmes

Défi de notre siècle, il questionne nos modes de production et de consommation et revêt une problématique double autour des questions de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de l'adaptation aux effets des changements climatiques. Le Maroc a récemment redéfini des objectifs de réduction d'émissions de GES ambitieux (de - 45,5 % à horizon 2030 par rapport au scénario de référence). Le coût estimé des programmes d'adaptation du Maroc est de 40 milliards de dollars.

L'Accord de Paris sur le climat rappelle que la biodiversité, fortement impactée, constitue un levier d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, l'économie circulaire qui réinvente nos modes de production et de consommation constitue également l'une des réponses au changements climatiques.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stress hydrique / Disponibilité des ressources en eau</li> <li>Qualité de l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion durable de la ressource en eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse et plan d'actions/ sensibilisation au dispositif «Pénurie d'eau»</li> <li>Démarche environnementale</li> <li>Engagement climat d'économie d'eau</li> <li>Feuille de route climat et biodiversité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Événements climatiques extrêmes (inondations, canicules, ...) et gestion de leur impact</li> <li>Financement des investissements d'adaptation des infrastructures et de développement de nouvelles solutions techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie d'adaptation au changements climatiques</li> <li>Solutions innovantes/alternatives (économie circulaire, réutilisation des eaux usées...)</li> <li>Partenariats avec l'écosystème d'innovation</li> <li>Renforcement/diversification des compétences et expertise, notamment dans le domaine des énergies renouvelables</li> <li>Transition énergétique, approvisionnement en énergies renouvelables à plus bas coût</li> <li>Solutions bas carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de gestion de crise, exercices de simulation de plusieurs crises (inondations, SI, ...) et identification d'actions d'amélioration</li> <li>Solutions innovantes de réutilisation</li> <li>Engagement climat de réduction des émissions de GES de %25 à 2030 vs. la trajectoire tendancielle</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des émissions de GES en lien avec la croissance des activités et des besoins</li> <li>Baisse du chiffre d'affaires de la branche électricité faisant décroître la capacité d'investissement dans les infrastructures en faveur de l'eau et de l'assainissement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement climat atteint de %10 d'énergie consommée en interne issue d'EnR</li> <li>Réduction des pertes sur le réseau de distribution d'électricité</li> <li>Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public</li> <li>Diagnostic de vulnérabilité et stratégie d'adaptation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préservation de l'océan et du littoral</li> <li>Perte de biodiversité</li> <li>Multiplication des épidémies et pandémies</li> <li>Hausse des prix des ressources naturelles</li> <li>Contraintes accentuées (« taxe carbone », ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic des impacts sur la biodiversité</li> <li>Réhabilitation d'espaces naturels (ex : Etang Oulfa)</li> </ul>

## Multiplication des épidémies et pandémies

Les activités humaines, notamment nos modes de production et de consommation, perturbent les écosystèmes et font craindre une multiplication des épidémies et des pandémies (à l'instar d'Ebola et de la Covid19-). Recours aux élevages intensifs, hausse des trafics d'animaux, dégradation des écosystèmes et expansion des flux internationaux favorisent, parmi d'autres facteurs, l'émergence de nouveaux virus.

Les risques sanitaires qui en découlent impliquent aussi une précarité et des aléas d'ordre économique qu'il convient d'anticiper.

En 2020, la cinquième édition du rapport des Nations Unies sur les perspectives mondiales de la biodiversité met en avant la nécessité de protéger la biodiversité pour lutter contre les pandémies.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité de service / d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excellence opérationnelle renforcée</li> <li>Accélération de la digitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services en ligne</li> <li>Processus de gestion de crise et Plan de continuité des activités</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé et Sécurité au Travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux services pour la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation aux gestes barrières</li> <li>Démarche de prévention SST</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés de recouvrement des créances, en raison des aléas de parcours de vie des clients</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme INDH-INMAE : contribution abaissée des bénéficiaires et facilités de paiement</li> <li>Facilités de paiement pour tout segment de clients</li> <li>Renforcement du process de recouvrement</li> <li>Cf. ci-dessus</li> </ul>

## les modes de vie, de production et de consommation évoluent...

### Transformation digitale

L'intégration des nouvelles technologies dans les processus et les métiers constitue un bouleversement et nécessite une véritable conduite du changement. L'essor à venir des technologies de rupture (robotique, métavers...) promet de transformer encore davantage les modes de travail et les interactions avec les clients. L'accès aux données et les services en ligne devraient être facilités par l'essor de ces nouveaux outils.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite du changement au sein de l'entreprise (hétérogénéité des profils des collaborateurs Lydec)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accélération de la conduite du changement</li> <li>Efficience et productivité</li> <li>Amélioration des processus du système de management intégré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dématérialisation interne</li> <li>Accompagnement des collaborateurs dans la conduite du changement (sensibilisation, formation, ...)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation des clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Satisfaction client (nouveaux services en ligne, client acteur de sa relation avec Lydec)</li> <li>Excellence opérationnelle renforcée (ex. Smart grids)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services en ligne</li> <li>Actions de sensibilisation et d'animation dans les agences</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cybersécurité et protection des données personnelles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Simulation de crise sur un scénario de cyberattaque et identifications d'actions d'amélioration</li> <li>Conception de plusieurs scénarios de crise cybersécurité en fonction de la criticité des services avec les réponses adaptées</li> </ul>

## Exigences croissantes des parties prenantes

Les exigences des parties prenantes internes et externes (collaborateurs, clients, autorités, ...) sont croissantes.

Les attentes de la génération Z, faisant son entrée dans le monde du travail, vont au-delà de ce que peut apporter une entreprise « traditionnelle », notamment au niveau des nouveaux modes de travail et de management à adopter. Ces jeunes sont également de nouveaux consommateurs dont les exigences s'ajoutent à la hausse des revendications de la société, à l'ère des réseaux sociaux.

Les réglementations croissantes protègent davantage les consommateurs, notamment en lien avec la protection des données personnelles et la cybersécurité. Les réglementations sur les questions environnementales sont également croissantes.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Satisfaction clients</li> <li>Accroissement des exigences contractuelles et des cahiers des charges : objectifs de performance assortis de pénalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la qualité des services et l'expertise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refonte des enquêtes de satisfaction clients</li> <li>Amélioration de la continuité et de la qualité de service</li> <li>Amélioration de la gestion coordonnée des opérations</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réputation</li> <li>Rétention des talents</li> <li>Dialogue social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des droits humains (diversité, management « bienveillant », etc.)</li> <li>Nouveaux modes de travail et équilibre des temps de vie</li> <li>Expérience collaborateurs / Marque employeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme « Learning for expert » d'animation de communautés de pratiques (veille, formation, GPEC, R&amp;D...)</li> <li>Health &amp; Wellbeing Days</li> <li>Démarche RH (GPEC, Knowledge Management, ...)</li> <li>Ateliers Design Thinking pour les collaborateurs (écoute)</li> <li>Dispositif de présence de Lydec sur les Réseaux Sociaux et dans les médias (veille, valorisation, ...)</li> <li>Dispositif de communication de crise</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures internes non actualisées à temps / Conformité à la réglementation</li> <li>Ethique, intégrité et lutte contre la corruption</li> <li>Cybersécurité et protection des données personnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accélération de la conduite du changement</li> <li>Amélioration des processus du système de management intégré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche de cybersécurité certifiée ISO 27001</li> <li>%100 des activités de Lydec couvertes par le Système de Management Anti-Corruption, certifié ISO 37001</li> </ul>

## ...et trouvent une résonance dans un interventionnisme plus marqué de l'État

### Urbanisation

Les projections du Haut-Commissariat au Plan prévoient un taux d'urbanisation au Maroc de 67,8 % à horizon 2030 (versus 63,9 % en 2021). L'extension du Grand Casablanca est actuellement d'environ 2,5 hectares par jour de terrains viabilisés. Afin d'accompagner cette tendance, la Wilaya a entamé, en 2022, une étude de mise à jour du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Casablanca.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion anticipée de la demande</li> <li>Continuité de service</li> <li>Accès aux services essentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Villes/territoires durables</li> <li>Nouveaux services clients (fuites, diagnostic...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme INDH-INMAE</li> <li>Transmission de recommandations notamment sur la gestion de l'eau pluviale aux autorités dans le cadre du SDAU</li> <li>Projet adressage pour faciliter le développement urbain de Casablanca</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Urbanisation insuffisamment planifiée et coordonnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité des chantiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorisation des projets d'investissement pour répondre au plus près à l'extension de l'urbanisation</li> <li>Relation de proximité avec les autorités et les opérateurs publics et privés</li> <li>Amélioration continue de la performance des différentes entités en charge des travaux et accompagnement des entreprises sous-traitantes</li> <li>Mise en place d'un plan d'action spécifique concernant les réfections de chaussée en coordination avec les autorités</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'urbanisation en dehors du périmètre électricité de Lydec. Le retard dans la révision contractuelle empêche l'adaptation du contrat à ces nouvelles conditions</li> <li>Pression sur les ressources</li> <li>Gestion des inondations</li> <li>Insuffisance de la capacité de financement des investissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation des périmètres de la distribution de l'électricité avec le périmètre de la distribution de l'eau et du service de l'assainissement liquide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un programme prioritaire pluvial dans le cadre d'un financement national</li> <li>Mobilisation continue sur les projets structurants</li> <li>Renforcement de la coopération avec les autorités lors de la gestion des événements pluvieux</li> </ul>

## Nouveau Modèle de Développement et intervention renforcée de l'État

Le nouveau modèle de développement (NMD) défini par le Maroc et le déploiement du chantier social qui en découle visent, entre autres objectifs, à améliorer le niveau de vie et à soutenir l'élargissement des classes moyennes dont le pouvoir d'achat devrait croître en conséquence. Une telle politique auxquels s'ajoutent les plans de relance liés à la pandémie Covid19- pourraient accroître significativement l'endettement public et amener les autorités à externaliser certains services publics. En outre, le NMD prévoit un rééquilibrage entre les recettes et les investissements liés à la distribution de l'eau potable.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de la péréquation eau-électricité, avec déséquilibre économique des distributeurs</li> <li>• Régulation de l'énergie déconnectée de la régulation de l'eau versus un système intégré à l'échelle de la distribution</li> <li>• Nouveaux cahiers des charges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui de l'Etat pour le paiement des services essentiels par les populations fragilisées</li> <li>• Recours aux Partenariats Public-Privé pour le financement d'infrastructures (ex. dessalement, réutilisation des eaux usées)</li> <li>• Nouveaux cahiers des charges</li> <li>• Appel au secteur privé pour mettre en place des solutions digitales et de performance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'évolutions tarifaires et para-tarifaires aux autorités en lien avec les révisions économiques</li> <li>• Accompagnement des autorités pour le recasement des bidonvilles et propositions pour le paiement des consommations et impayés des bidonvilles</li> <li>• Poursuite de la digitalisation des services à la clientèle avec élargissement au Grand Public pour tous les types de demandes (branchement, abonnement, résiliation, réclamation)</li> </ul>

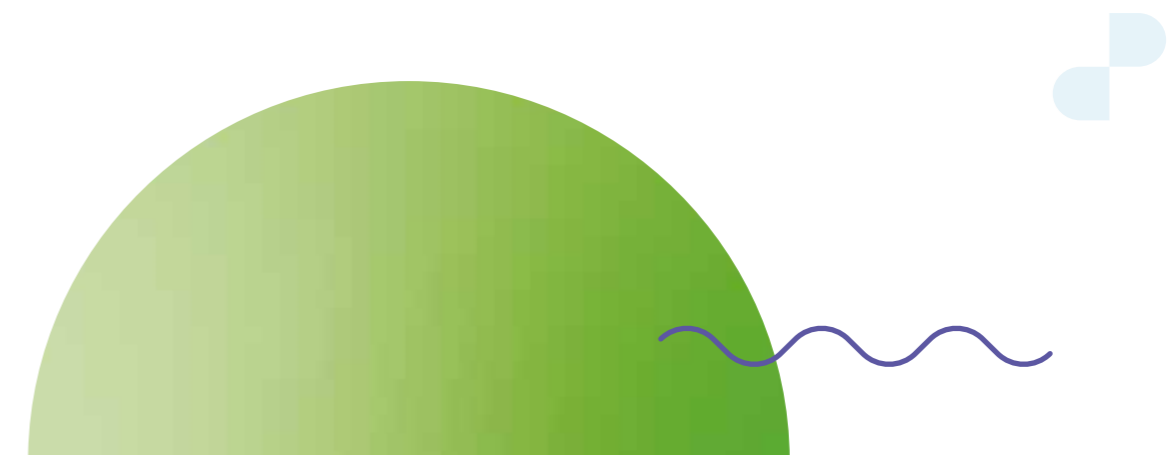


## Résilience de la production nationale dans un contexte de reconfiguration de la mondialisation

La crise sanitaire a été un véritable révélateur de la vulnérabilité des économies face aux risques liés aux approvisionnements en produits de première nécessité. C'est dans ce contexte de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement, que le Royaume s'est doté d'une nouvelle politique d'import substitution dans une volonté de réduction de la dépendance aux importations. L'enjeu est de pouvoir constituer une réserve stratégique afin de couvrir les besoins nationaux dans certains secteurs essentiels comme la santé, l'énergie et l'alimentation. La guerre en Ukraine est venue confirmer la nécessité d'anticiper les difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles en lien avec l'inflation et la volatilité des prix du fret. Dans le même temps, l'augmentation des prix du fret a permis de revaloriser la proximité géographique du Maroc à l'Europe, stimulant la production marocaine des filières à l'export.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fuite des compétences / talents</li> <li>• Respect des droits humains (dans la chaîne d'approvisionnement / fournisseurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats avec les industriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet stratégique d'amélioration de la marque employeur et de l'onboarding des nouveaux employés</li> <li>• Suivi des carrières et formation avec l'académie Lydec</li> <li>• Charte achats responsables</li> <li>• Accompagnement et audit des fournisseurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse des prix du matériel importé et rupture des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance des ventes en lien avec les investissements industriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticipation de commandes, de sécurisation des stocks, de passation de nouveaux marchés pour certains matériels critiques et recherche de sources d'approvisionnement alternatives</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier l'usage de certains matériaux moins durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une innovation locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique d'achats bas carbone</li> <li>• Préférence nationale dans les appels d'offres de la Gestion Délégée</li> <li>• Partenariats d'innovation avec des structures locales</li> </ul>



## Transformation des secteurs de l'eau et de l'énergie

Transition énergétique, gestion des conséquences des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, canicules, tempêtes...), pression sur les rendements et les prix, impactent le secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité. Dans le même temps, le Maroc connaît une évolution réglementaire favorable à l'auto-production d'électricité à partir d'EnR.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité de service</li> <li>Hausse des prix</li> <li>Baisse des rendements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transition énergétique / solutions bas carbone</li> <li>Solutions alternatives (d'eau et d'assainissement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisation des rendements et de la performance des réseaux</li> <li>Etude pilote d'identification par satellite des installations privées photovoltaïques</li> <li>Etude des opportunités dans le cadre de la loi 40.19 des ENR</li> </ul>

## Réforme locale du secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité

La mise en place des Sociétés Régionales Multiservices (SRM) engendre un manque de visibilité sur la place du secteur privé dans les réformes à venir du secteur de la distribution.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte progressive de l'expertise et des compétences du secteur privé</li> <li>Maintien de l'emploi</li> <li>Motivation des employés et rétention des talents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouveaux services à l'échelle de l'ensemble du Royaume</li> <li>Emulation du secteur de la distribution par recours à l'expertise du secteur privé pour apporter de la performance dans les futures SRM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi de la réflexion menée par les autorités dans ce domaine</li> <li>Invitation à maintenir le secteur privé au capital des SRM ou à travers des contrats de délégation de service avec la SRM</li> </ul>

## 1.3.2 Rétrospective 2022

### Stratégie

Depuis la clôture de l'offre publique d'achat le 18 janvier 2022 initiée en France par la société Veolia Environnement SA sur les titres de la société Suez SA, Veolia Environnement a lancé une offre publique d'achat OPA, puis une offre publique de retrait OPR obligatoires sur les actions de Lydec cotées à la bourse de Casablanca. A l'issue de ces opérations, Veolia Environnement détient indirectement %99,7 des actions de Lydec. Le titre Lydec a été radié de la bourse de Casablanca le 30 décembre 2022.

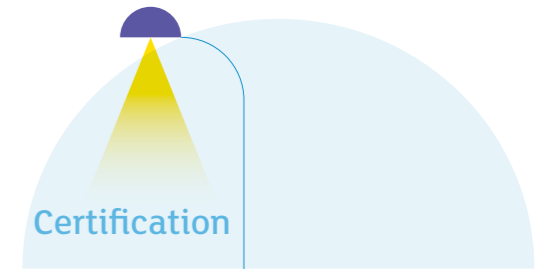
Le Conseil d'Administration a tenu ses réunions régulières et quelques réunions additionnelles en lien avec le contexte cité plus haut : Lors de sa réunion du 17 février, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 avec un résultat net de 67 millions dirhams. Les Comités d'Audit et d'Éthique et Développement Durable tenus la veille y ont restitué leurs travaux.

Le 12 avril le Conseil d'Administration s'est réuni et a coopté Mme Sabrina Soussan en tant qu'administratrice en succession à M. Bertrand Camus. Le Conseil a également désigné les cabinets BDO et Fidaroc Grant Thornton commissaires aux comptes de la société suite à l'expiration du mandat des cabinets Mazars et Ernst & Young. Ces décisions ont été approuvées lors de l'Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'administration s'est réuni à nouveau le 7 juillet afin de procéder à la nomination à la Présidence de M. Sébastien Daziano en succession à M. Guillaume Pepy dont les activités en France ne permettaient plus de poursuivre son mandat, puis le 31 août pour approuver la nouvelle composition des comités suite à la récente évolution de la composition du Conseil.

Lors de sa réunion du 15 septembre, le Conseil a arrêté les comptes du premier semestre de l'exercice 2022 et approuvé les rapports des Comités d'Audit, d'Éthique et Développement Durable et du Comité de Nomination et Rémunération tenus au préalable.

Enfin, le Conseil d'Administration s'est réuni une dernière fois en 2022 le 2 décembre, avec un ordre du jour consacré principalement à la présentation des prévisions du résultat de l'exercice 2022, la proposition du budget 2023, et la restitution des travaux du Comité de Nomination et Rémunération tenu la veille.



Réalisation de l'audit de renouvellement de certification du système de management Qualité, Sécurité et Environnement, selon les référentiels NM ISO 9001, NM ISO 14001 et NM ISO 45001



En février, a été approuvé le renouvellement de la certification ISO 37001 du Système de management anti-corruption.



Lydec a organisé, le 8 septembre, la Revue de direction du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) 2022 selon le référentiel NM ISO 37001. A l'issue de cette réunion, les Directeurs ont formulé des recommandations pour préparer la feuille de route SMAC 2023-2022.



## Actions de proximité

Une visite découverte au profit du Président et des membres du Conseil d'arrondissement Maarif a été organisée le 13 janvier à Diouri dans le but de rapprocher cette délégation des métiers et des principaux ouvrages de Lydec.

En 2022, la nouvelle station d'épuration SAPINO achevée sous maîtrise d'ouvrage déléguée de Lydec a accueilli :

- Une délégation composée du Wali de la région de Casablanca-Settat, du Président du Conseil de la région de Casablanca-Settat, du Gouverneur de la province de Nouaceur, ainsi que plusieurs représentants de l'Agence urbaine de Casablanca ;
- Une délégation africaine composée des représentants de la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Madagascar, le Malawi, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et le Gabon ;
- M. Guillaume Pepy, Président du Conseil d'administration de Lydec.

Les invités ont pu explorer les filières et les installations de la nouvelle station et s'enquérir de leur état d'avancement. Cette station de traitement et de réutilisation des eaux usées a nécessité une enveloppe d'environ 87 millions de dirhams financée par le ministère de l'Industrie, la Région de Casablanca-Settat, l'agence de bassin et la Gestion Déléguée.

Le Président et les membres du Conseil d'arrondissement de Hay Hassani ont visité, le 31 mars, les chantiers des projets structurants à Hay Hassani ainsi que l'agence clientèle Ghandi.

Une délégation de cadres de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) de la Côte d'Ivoire s'est rendue le 27 juin à Lydec afin de découvrir les différentes technologies et techniques employées par l'entreprise en matière de gestion de distribution de l'eau et de l'assainissement.

Une délégation d'élus, composée du Maire de Casablanca et des présidents des arrondissements Sidi Bernoussi et Sidi Moumen, a inauguré le 14 septembre le transfert des eaux usées et eaux pluviales de Tit Mellil, dont le coût d'investissement s'élève à 355,5 Mdhs. Ce transfert va contribuer à solutionner les problèmes d'inondation sur le point noir de l'Autoroute Urbaine.

Lydec a organisé, le 30 novembre, une rencontre avec les autorités et les élus de Nouaceur qui a permis de présenter les ouvrages majeurs réalisés et ceux planifiés qui permettent d'assurer une meilleure collecte des eaux pluviales et des eaux usées de toute la Province.



## Innovation



A l'occasion de la célébration de la journée nationale de la sécurité routière, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) a lancé un concours national « Mon initiative pour la vie 2022 » dont le but est de primer les meilleurs projets inhérents à la sécurité routière. Lydec a participé avec le projet « Salamatouna dans le mouvement » et a obtenu le 2ème prix dans la catégorie de la « Sécurité routière au sein des entreprises et milieux professionnels ».

Dans le cadre de sa démarche Open Innovation, Lydec a signé un partenariat avec la SNRT pour soutenir l'émission « BGHIT NEMCHI B3ID », un événement phare qui a comme finalité d'accompagner les jeunes entrepreneurs marocains dans leur aventure entrepreneuriale. Ce programme a été diffusé sur AL AOULA au début de l'année 2022 et représente une réelle opportunité pour donner plus de visibilité aux jeunes entrepreneurs marocains. Au total, 6 startups ont participé à ce programme de formation parmi 15 startups présélectionnées. A travers cette participation, Lydec confirme son engagement pour soutenir l'écosystème d'Innovation et d'entrepreneuriat au Maroc.



Lancement de la 6ème édition des Trophées Innovation Lydec, le 3 mars, dans son nouveau format plus innovant et plus dynamique pour mieux répondre aux attentes des parties prenantes. Cette édition propose des nouveautés issues de l'écoute 360 telles que l'ajout d'un critère d'évaluation sur l'impact environnemental du projet ou contribution aux objectifs de développement durable, la mise en place d'un programme d'incubation au profit des idées Almoubtakiroune et la participation d'acteurs de l'écosystème dans le jury de sélection des projets innovants.

Lors de la cérémonie de remise des prix de la 6ème édition des Trophées Innovation, qui s'est déroulée le 30 juin, Lydec a récompensé 16 projets et 8 idées Almoubtakiroune et a distingué 3 coachs innovation.



Pour célébrer la journée mondiale de la créativité et de l'innovation, Lydec a organisé, le 21 avril en collaboration avec l'Association TIBU Africa, un programme ludique de créativité et des ateliers sportifs au profit de 25 enfants des collaborateurs afin de les sensibiliser aux enjeux de développement durable et au sport.

Dans le cadre de la démarche d'Open Innovation et en marge de la semaine de l'emploi par le sport, Lydec a signé, le 9 mai, une nouvelle convention de partenariat avec Tibu Africa. Ce partenariat a permis de promouvoir l'employabilité de 60 jeunes casablancais issus des quartiers défavorisés.

Salon international des technologies de l'eau et de l'assainissement (SITeau) : la 7ème édition du SITeau s'est tenue les 8, 7 et 9 juin à Casablanca. Lydec y a présenté ses solutions innovantes, basées sur les technologies les plus avancées, visant notamment à préserver les ressources en eau.

La Fondation MAScIR a présenté le 13 octobre l'état d'avancement du projet Energies Renouvelables basé sur l'intelligence artificielle, réalisé en partenariat avec Lydec.

Dans le cadre de son plan d'actions visant à simplifier le travail des releveurs et des analystes facturation, Lydec a créé un nouveau centre dédié au contrôle de la facturation. Le nouveau centre a pour objectif d'automatiser le traitement des écarts de relevés de compteurs et de résoudre en temps réel les litiges liés aux factures contestées.



## RSE

Tenue, le 28 février, du comité de sélection des candidats du programme Imtiaz pour la période 2022-2024. Cette édition a connu la participation de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Casablanca-Settat et Jadara Foundation (ex. Fondation Marocaine de l'Etudiant (FME)). A l'issue de cette édition, vingt-cinq candidats ont été retenus parmi les quarante-deux dossiers soumis à examen. Pour rappel, ce programme donne l'opportunité aux élèves brillants, issus des foyers modestes, de bénéficier d'un soutien financier et d'un programme de mentorat assuré par les collaborateurs volontaires de Lydec, en vue de leur garantir des conditions de scolarité confortables jusqu'à l'obtention de leur baccalauréat.

Une délégation de l'Agence Française d'Alula (AFALULA) et de responsables Saoudiens de la cellule de projet se sont rendus au Maroc les 9 et 11 mars. Présents à Lydec les 9 et 10, ils ont pu découvrir le fonctionnement de la gouvernance du contrat de gestion déléguée, et les réalisations de Lydec en termes d'investissements et de performance d'exploitation.

Lydec a célébré la journée mondiale de la sécurité et de la santé à travers un programme riche et varié :

- Rencontre autour de la thématique santé (addictions), animée par le médecin du travail
- Réunion de déploiement du dispositif du Groupe autour des risques mécaniques liés aux machines
- Participation au Webinaire tenu sous le thème "Levers et bonnes pratiques pour le déploiement d'une culture sécurité dans les entreprises"

Les 16 et 17 mai, Lydec a organisé à l'Académie Lydec une session de formation destinée aux nouvelles recrues cadres. Cette formation permet de faciliter l'intégration des nouveaux cadres à travers un synopsis de formation personnalisé, une approche pédagogique mesurée et des visites d'ouvrages (stations, réservoirs) de la gestion déléguée.

Salon Immogallery : du 21 au 30 juin, Lydec a participé à la 2<sup>ème</sup> édition du Salon Immogallery, organisé par la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI). Le coup d'envoi de l'événement a été donné par la maire de Casablanca qui a visité le stand de Lydec. A travers cette participation, Lydec confirme encore une fois sa relation de proximité avec ses parties prenantes.



Dans le contexte de sécheresse exceptionnelle et de pénurie d'eau au Maroc, Lydec a lancé une initiative innovante, ludique et pédagogique et a ainsi élaboré, en partenariat avec la maison d'édition Langages du Sud, un jeu visant à mieux comprendre le cycle de l'eau sur le Grand Casablanca et à connaître les écogestes à adopter au quotidien pour réduire la consommation d'eau potable (Jeu de cartes de 7 familles accompagné de son plateau de jeu, avec réalité augmentée, ciblant les plus jeunes).

Lydec a lancé, le 1<sup>er</sup> septembre, une cellule d'écoute et d'accompagnement psychologique dédiée aux collaborateurs de Lydec afin de contribuer à leur bien-être au sein de l'entreprise. La cellule d'écoute et d'accompagnement offre aux collaborateurs un accès gratuit à des séances d'écoute personnalisées. Ces séances, d'une durée de 45 minutes, sont assurées par des psychologues experts ayant de nombreuses années d'expérience en milieu professionnel.

Participation de Lydec et sa Fondation à la 8<sup>e</sup> édition du Salon du Livre de l'enfant et de la jeunesse, organisé du 23 au 27 novembre sous le thème « Dans l'eau, il y a la vie... », à travers l'animation d'un espace dédié à la sensibilisation des visiteurs du salon, notamment les enfants et le jeune public à la préservation de l'eau, et la distribution des jeux de cartes sur le cycle de l'eau, en partenariat avec l'AESVT.

## Stress Hydrique

Lydec a mis en place un comité de veille et alerte sécheresse (CoVAS), piloté par le Directeur Exploitation eau et Assainissement de Lydec, et intégrant un représentant de l'ONEE et un représentant de SEOER. Ce comité a pour but de partager à fréquence hebdomadaire la situation de la sécurité d'alimentation en eau potable du Grand Casablanca, de coordonner le plan d'actions sécheresse de Lydec et de faire des propositions d'action au Comité de Direction Générale.

Lydec a lancé une campagne de sensibilisation auprès de ses clients et collaborateurs afin de les sensibiliser sur l'importance de la préservation de la ressource en eau et les inciter à adopter les bonnes pratiques et écogestes permettant une maîtrise de leur consommation d'eau au quotidien, et ce à travers plusieurs canaux comme : campagne SMS, affichage, spots radio, ... Suite à l'appel du ministère de l'Intérieur aux distributeurs nationaux d'eau potable pour la mise en place d'actions visant une gestion rationnelle des ressources en eau disponibles, Lydec a élaboré et partagé avec les Autorités un plan d'actions détaillé visant à gérer la pénurie d'eau sur le périmètre de la gestion déléguée. Ce plan d'actions définit les mesures exceptionnelles de prévention, d'atténuation des impacts potentiels sur la sécurité d'alimentation en eau potable du périmètre de la gestion déléguée et d'adaptation du service aux situations critiques.

Dans le cadre de la journée internationale de l'eau, Lydec a participé :

- Au 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'Eau, organisé conjointement par le Conseil Mondial de l'Eau et le gouvernement sénégalais, tenu à Dakar du 21 au 26 mars. Les représentants de Lydec, accompagné du représentant de l'Etablissement de Coopération Intercommunale (ECI), ont participé à plusieurs conférences, entre autres : « Comment opérationnaliser la gestion des risques des ressources en eau au niveau des territoires et les partenariats publics privés ? », « Le changements climatiques un défi réel à soulever. Quelles adaptations et impacts sur l'eau, l'Agriculture et l'économie nationale ? » « Réponses innovantes aux défis de la gestion de l'eau dans un contexte de rareté des ressources : Expériences du Royaume du Maroc » ...
- À une conférence de sensibilisation, le 23 mars, sous le thème "L'eau, une bénédiction qui nécessite remerciement et utilisation rationnelle". Lors de cet événement, Lydec a présenté le circuit de l'eau depuis sa collecte dans les barrages jusqu'à sa livraison aux citoyens et a informé sur les efforts déployés pour la préservation de l'eau, notamment dans le cadre de l'amélioration du rendement.

Suite à une nouvelle baisse de débit de Daourat qui a eu lieu le 2 septembre, Lydec a procédé à l'extension des opérations d'optimisation de pression de jour comme de nuit sur certaines zones modulées, et a diffusé un communiqué de presse le 7 septembre afin d'informer sur ces mesures, et d'inciter les clients à maîtriser leur consommation.

Le Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse s'est réuni le 2 septembre, afin d'évaluer et de partager autour de la situation actuelle des fournisseurs eau et le suivi du plan d'action

sécheresse Lydec.

Lydec a participé, le 5 octobre, au Symposium de l'eau sous le thème « Efficacité et sécurité hydriques au Maroc : tous responsables ! ». Cet événement a connu la participation du Ministre de l'Equipement et de l'Eau, du ministre de l'Industrie et du Commerce et du Président de la Région de Casablanca-Settat. Lydec a intervenu à la 3<sup>ème</sup> table ronde sous le thème : « Les partenariats public-privé dans la gestion des ressources hydriques » et a confirmé l'importance du partenariat privé-public en termes de financement des projets d'infrastructures et de technologies innovantes.

Dans une circulaire envoyée en octobre aux Walis des régions, gouverneurs des préfectures, des provinces et des préfectures d'arrondissements, le ministre de l'Intérieur leur demande de prendre les mesures nécessaires pour faire face au stress hydrique telles que :

- Élaborer et mettre à jour les schémas directeurs d'aménagement intégré de l'eau ;
- Élaborer des programmes régionaux de réutilisation des eaux usées traitées ;
- Activer les comités régionaux pour suivre les directives du programme national d'alimentation en eau potable et d'irrigation 2020-2027 ;
- Lutter contre le phénomène de l'utilisation illégale de l'eau et du creusement aléatoire des puits ;
- Mettre en place des programmes pluriannuels des travaux prioritaires.

Suite à cette circulaire, le Wali a organisé une réunion le 11 novembre à laquelle Lydec a participé, et les dispositions prises par le délégataire ont été présentées. M. le Wali a alerté sur le fait qu'il fallait se préparer à des décisions difficiles de réduction d'alimentation. Un scénario de réduction de 30% est présenté dans les risques sur le budget.

### 1.3.3 Perspectives 2023

#### Stratégie

Lydec poursuivra le déploiement de son projet d'entreprise Synergies 2025 tout en tenant compte de l'évolution du contexte global en lien avec l'évolution du secteur de la distribution et celui des énergies renouvelables. A travers, la créativité, l'agilité et le travail collaboratif, Lydec poursuivra les transformations de ses processus afin de consolider son rôle en tant qu'acteur de référence dans ses métiers.

#### Gestion du contrat

Face à la persistance d'un contexte à l'origine d'une évolution défavorable de l'équilibre économique du contrat, Lydec restera mobilisée pour la poursuite et finalisation de la révision quinquennale et l'obtention de ses droits à révision économique, son adaptation aux réformes du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables et l'anticipation des évolutions annoncées du secteur de la distribution.

#### Projet d'entreprise Synergies 2025

Pour 2023, en marge des projets stratégiques lancés, il est prévu de focaliser les ressources et mobiliser les forces vives de Lydec sur des sujets définis prioritaires afin d'en accélérer les actions stratégiques lancées sur des sujets définis prioritaires. Ces sujets prioritaires se développent, dans une approche bottom up avec le concours du management de l'entreprise, en un plan d'actions à court terme de 2023 (PACT 2023) articulé autour des projets stratégiques lancés afin de :

- Augmenter les rendements des réseaux
- Améliorer la perception des chantiers Lydec
- Résoudre les problématiques de l'éclairage public
- Atteindre les objectifs de recouvrement des créances auprès de nos clients
- Accélérer les actions pour tenir les engagements clientèle du nouveau cahier des charges
- Compenser l'équilibre économique du contrat

#### Clientèle

En 2023, Lydec mettra en place les actions nécessaires pour se préparer à la mise en œuvre des dispositions des nouveaux cahiers des charges clientèle du secteur de la distribution au Maroc.

Lydec continuera à faire évoluer la relation client à travers la digitalisation des services clientèle de Lydec, notamment la généralisation de la e-facture, e-abonnement, e-branchement.



### Développement durable

En 2023, Lydec poursuivra son engagement pour l'ancrage de la culture RSE en interne aux niveaux stratégique et opérationnel et la mobilisation des parties prenantes pour relever les enjeux de développement durable :

- Élargissement du dispositif de formation à la RSE à plus de managers ;
- Finalisation de l'intégration de Feuille de route Développement Durable 2030 actualisée dans les processus du système de management intégré, et poursuivre la déclinaison opérationnelle par les entités ;
- Suivi du déploiement des plans d'actions définis dans le cadre des politiques relatives à l'atténuation des émissions de GES, et à la préservation de la biodiversité ;
- Formalisation de la politique et du plan de vigilance droits humains, avec déploiement des plans d'actions associés ;
- Consolidation de la dynamique d'amélioration continue et d'évolution du rapport annuel ESG vers un « rapport intégré ».
- Poursuite de l'engagement sociétal de l'entreprise à travers la Fondation Lydec sur ses trois axes d'intervention (Education à l'environnement, Solidarité de proximité, Engagement sociétal des collaborateurs), en partenariat avec des acteurs de référence de la société civile.

### Achats et approvisionnement

Tenant compte du contexte actuel et des incertitudes des mois à venir, Lydec poursuivra le plan d'actions de sécurisation des approvisionnements et l'anticipation des appels à concurrence en veillant à une maîtrise stricte des coûts (Agilité et adaptation au contexte mondial, Anticipation & optimisation du programme des consultations, coordination renforcée avec les parties prenantes, sécurisation des stocks, recherche d'innovations et solutions alternatives en intégrant la préservation de la ressource ...). En 2023, une attention permanente sera portée dans les achats de Lydec à la préservation de la ressource et la réduction des gaz à effet de serre. Notamment, seront intégrés plus largement dans les cahiers des charges de Lydec des critères de sélection des fournisseurs et des offres techniques intégrant ces aspects.



# 02

## LA VIE DU CONTRAT DE GESTION DÉLÉGUÉE

### 2.1

Le contrat et sa gouvernance

### 2.2

Au service d'une ville durable

### 2.3

Les investissements réalisés  
par la gestion déléguée

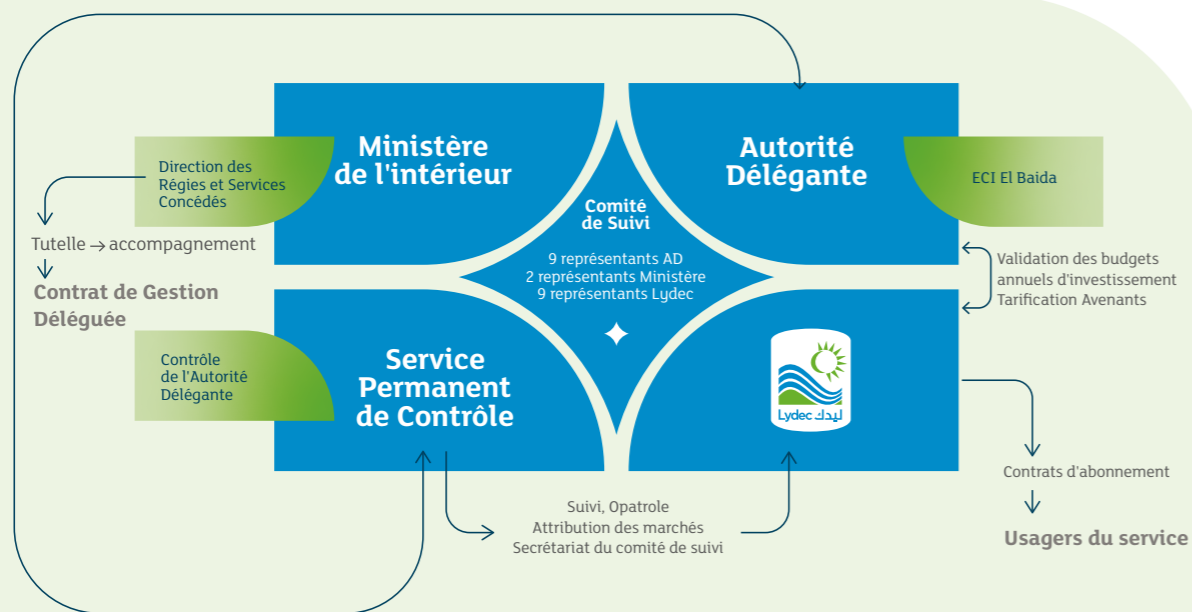


# 2.1

## Le contrat et sa gouvernance

### La gouvernance du contrat

Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique. L'Autorité délégante dispose d'un pouvoir de contrôle technique, financier et de gestion inhérents aux engagements découlant du contrat. Des documents sont régulièrement produits par Lydec pour permettre à l'Autorité délégante le suivi de l'exécution du contrat (comptes rendus annuels techniques et financiers, budgets annuels, publication des états comptables, etc.).



Le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée, composé d'élus représentants de l'Autorité délégante (neuf membres), de représentants du ministère de l'Intérieur (deux membres) et de représentants de Lydec (neuf membres), est chargé du suivi de l'exécution du contrat. Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité de Suivi sont définies dans un règlement intérieur adopté d'un commun accord par les parties au contrat de gestion déléguée. Les décisions du Comité de Suivi doivent faire l'objet d'un consensus entre ses membres. Elles concernent les budgets annuels, le programme d'investissement quinquennal, l'affectation du Fonds de travaux, les évolutions des cahiers des charges et des cahiers des clauses administratives générales et à la tarification.



### Les révisions économiques et contractuelles

#### Révision économique

Conformément aux dispositions du Contrat de Gestion Déléguée (cf. article 32 de la Convention de Gestion Déléguée), les prix moyens, valeur 31 décembre 2006, sont révisés au 1<sup>er</sup> juin de chaque année dans le cas où l'évolution des coefficients des formules de révision de prix dépasse 3%.

L'annexe 9 du CGD définit les formules de révision des prix moyens de vente pour chaque métier (eau potable, assainissement liquide, électricité Basse Tension et électricité Moyenne Tension) ainsi que leurs modalités d'application. Les prix ainsi révisés doivent être approuvés par le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée, ainsi que les nouvelles grilles tarifaires correspondantes avant leur application.

Les coefficients des formules de révision ont dépassé 3% pour l'assainissement et la Moyenne Tension en 2018, et pour la Basse et la Moyenne Tension en 2019. Il en résulte un droit de révision pour Lydec, qui a fait l'objet d'échanges avec l'Autorité délégante en 2019 et 2020. En juin 2022, les coefficients des formules de révision ont à nouveau déclenché un droit à révision tarifaire.

Malgré la poursuite des discussions avec l'Autorité délégante sur ces sujets en 2022, le dossier n'a pas encore abouti et les impacts en termes de chiffre d'affaires supplémentaires n'ont pas été constatés dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

#### 2<sup>ème</sup> révision contractuelle quinquennale

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité délégante et le Déléguataire se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution du contrat au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

La première révision du contrat a porté sur une période de 10 ans (1997-2006) et a permis :

- D'établir un programme d'investissement actualisé pour la période 2007-2027 ;
- De définir un nouvel équilibre économique et financier pour le Déléguataire ;
- De mettre en place des principes de contrôle et de régulation pour le suivi des dispositions du contrat et l'engagement du Déléguataire.

En 2022, un seul Comité de suivi de la Gestion Déléguée a été tenu le 16 février 2022. Ce comité avait pour objet :

- L'amendement du Règlement Intérieur du Comité de suivi ;
- La présentation des réalisations 2021 et projet de budgets de 2022 ;
- La présentation de l'état d'avancement de la 2<sup>ème</sup> révision du contrat de gestion déléguée ;
- L'adoption des cahiers des charges d'exploitation harmonisés ;
- L'examen de la situation des solutions intermédiaires en assainissement pluvial.

Ce Comité de Suivi n'a malheureusement pas permis d'approuver les budgets d'investissements de la Gestion Déléguée, ni d'apporter d'avancées significatives aux grands enjeux du Contrat.

Par ailleurs, le contrôle de la gestion et de l'exploitation des services délégués est exercé au nom et pour le compte de l'Autorité délégante par le Service Permanent de Contrôle (SPC) désigné par celle-ci. Le Service Permanent de Contrôle participe, entre autres, à l'examen des programmes d'investissements et à leur priorisation, ainsi qu'aux processus d'appels d'offres relatifs à ces opérations. A la demande du SPC, Lydec produit de nombreux reportings extracontractuels afin de faciliter le contrôle et d'informer au fil de l'eau des réalisations de la Gestion Déléguée.

## Rappel de la dynamique du processus de révision du Contrat de Gestion Délégée

Enclenché depuis 2012, le processus de la 2ème révision a été relancé par décision du Comité de Suivi de la Gestion Délégée du 21 janvier 2016. À la suite de cette décision, l'Autorité délégante, appuyée par le Service Permanent de Contrôle, et Lydec se sont réunis pour élaborer une note d'organisation commune reprenant les principes d'organisation des travaux de la révision sur la période convenue (2007-2017), et définissant :

- Une organisation opérationnelle en sous-commissions et groupes de travail, les axes et les thèmes qui seront traités dans le cadre des groupes correspondants ;
- La gouvernance du processus de révision, avec 3 niveaux : un Comité de pilotage dont la constitution est identique au Comité de suivi de la Gestion Délégée et qui a pour but de valider les étapes intermédiaires ou le traitement définitif de certains dossiers ; une Commission Technique Principale présidée par M. le Gouverneur Directeur des Réseaux Publics locaux incluant 3 représentants de l'Autorité délégante, le SPC et Lydec ; une commission mixte SPC/Lydec qui supervise l'avancement des groupes de travail thématiques.
- Le planning prévisionnel ;
- Les ressources identifiées pour accompagner le processus ;
- Les procédures de travail à mettre en place.

## Principaux travaux finalisés dans le cadre du processus de révision en cours

### Traitement du Bilan du passé

Depuis le démarrage du processus de la révision du Contrat de Gestion Délégée, six audits ont été diligentés par l'Autorité délégante couvrant la période 2007-2017, ainsi qu'une évaluation spécifique portant sur la valorisation des investissements. Ces audits sont désormais clôturés, ils ont fait l'objet de décisions des comités de suivi du 27 avril 2018 et du 28 février 2019.

En complément, fin 2020 l'Autorité délégante a mandaté un cabinet d'expertise (l'« Auditeur ») afin de mener des audits sur les périodes non encore auditées à savoir :

- Audit des comptes du Déléguéaire sur la période 2012-2020 ;
- Audit des comptes de l'Autorité délégante sur la période 2018-2020.

En 2022, les rapports définitifs de l'audit ont été remis à Lydec sans prise en compte des observations du Déléguéaire. A l'instar du traitement des précédents audits, Lydec a appelé sans succès à la tenue d'une commission mixte afin de lever certaines incompréhensions et apporter les clarifications complémentaires à l'auditeur. Lydec conteste l'essentiel des constats et observations figurant dans les rapports définitifs et a fait part de son désaccord à l'Autorité délégante. Par ailleurs l'Autorité délégante a mandaté un nouveau cabinet afin de conduire de nouveaux audits des comptes de la Gestion Délégée portant sur les années 2021, 2022 et 2023. L'audit des comptes au titre de l'année 2021 a été lancé en octobre 2022 par l'Autorité délégante. Les travaux sont en cours et leur achèvement est prévu pour février 2023 avec la remise des rapports provisoires au Déléguéaire.

En 2022 également, le SPC a initié une mission dite de « valorisation sur les projets d'infrastructure » achevés en 2021. Ces travaux n'ont pas encore fait l'objet d'une restitution.

## Dossier de la retraite

Dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Délégée, les Comités de suivi du 27 avril 2018 et du 28 février 2019 ont validé le traitement du dossier de la retraite du personnel statutaire de Lydec sur ses 3 composantes : avances de Lydec entre 1997 et 2003, externalisation de la retraite vers le RCAR en 2003, et avances de Lydec pour le complément RECORE après 2016. Les avances Lydec pour les compléments RECORE effectués sur la période 2017-2021 ont été validées dans le cadre d'une commission mixte SPC/Lydec, en attente de validation par le Comité de pilotage de la révision / Comité de suivi de la Gestion Délégée.

Les Comités de Suivi susmentionnés ont acté le principe de la mise en place d'un compte dédié au traitement du dossier de la retraite, à alimenter à partir de ressources dédiées. La finalisation de ce dossier reste en attente d'une décision du Comité de Suivi de la Gestion Délégée sur les ressources à affecter.

En 2022 des négociations ont été lancées avec plusieurs consortiums de banques afin de lever un nouvel emprunt devant permettre un refinancement de l'emprunt obligataire en cours, afin notamment de libérer le Fonds de Travaux de son engagement de remboursement de l'emprunt obligataire. Lydec a proposé à l'Autorité Délégante, sans succès, que ce nouvel emprunt permette de rembourser les avances effectuées par le Déléguéaire à date. Les négociations se poursuivront en 2023 pour tenter de faire aboutir ce projet.

## Autres dossiers traités

- Validation du nouveau règlement des marchés qui a été mis en application progressivement dès mi-mai 2017 par anticipation au prochain avenant du Contrat de Gestion Délégée. Ce nouveau règlement s'inspire du nouveau code des marchés publics ;
- Validation d'une version mise à jour du guide des participations mise en application depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- Validation d'un outil de modélisation économique commun entre l'Autorité délégante et Lydec qui servira à gérer les hypothèses à prendre en compte jusqu'à juillet 2027, et convenir des projections financières du nouvel avenant du Contrat de Gestion Délégée ;
- Mise à jour des schémas directeurs métiers et des besoins d'investissements à horizon 2030 ;
- Validation des indicateurs de suivi de la performance et de la qualité de service ;
- Validation des bordereaux des prix unitaires travaux.

## Dossiers en cours

Les travaux de révision des groupes de travail se poursuivent notamment sur les sujets suivants :


- Lydec a reçu en octobre 2021 les cahiers des charges types d'exploitation des services de l'assainissement liquide, de la distribution de l'eau potable et de l'électricité. Pour pouvoir être appliqués, ces cahiers des charges doivent être adaptés localement et faire ensuite l'objet d'une validation du Comité de Suivi de la Gestion Délégée.
- Outre des changements de méthode sur le calcul des participations aux grandes infrastructures, ces cahiers des charges comprennent un document nouveau relatif aux mesures de gestion commerciale. Ce document introduit des indicateurs de performance dans le domaine de la gestion commerciale, et des pénalités associées en cas de non atteinte de certains seuils ;

- Inventaire du patrimoine de la gestion déléguée et sa valorisation dont Lydec a finalisé le cahier des charges qui doit être lancé en 2023.
- Projections économiques dans le cadre des travaux sur l'équilibre économique du Contrat de Gestion Délégée : les scénarios déclinant les « visions Lydec » et « vision SPC/AD » ont été réactualisés au cours de l'année 2022. Les propositions des deux parties restent éloignées, notamment sur les hypothèses de projections de consommation électricité.
- Suite à la diffusion d'un projet de convention révisée, les travaux d'un groupe de travail constitué de Lydec, du SPC et de représentants du ministère de l'Intérieur a abouti à une version revue du Contrat de Gestion Délégée et ses annexes, dans laquelle les adaptations nécessaires ont été apportées ou proposées.

Les discussions relatives à la révision contractuelle se poursuivent à fin 2022 suite à la demande de la Wilaya de Casablanca afin de faire aboutir les négociations.

Ainsi en 2022, ce sont plus d'une trentaine de réunions qui se sont tenues sur les différents sujets de la révision du contrat. S'inscrivant dans cette dynamique, Lydec a réitéré ses propres positions, rappelé les acquis précédemment négociés, et poursuivra les discussions visant à réduire les écarts entre les parties et à aboutir à un accord satisfaisant dans l'intérêt de la Gestion Délégée.





## Harmonisation du périmètre de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement

Sur le territoire de l'ancienne Wilaya du Grand Casablanca, la gestion des services eau, assainissement, électricité est assurée par deux opérateurs, Lydec et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable. Le contrat de gestion déléguée de Lydec (Annexe 1 – Périmètre des services délégués) prévoit par ailleurs que « le Délégué a vocation à intervenir sur toute la Wilaya du Grand Casablanca, de sorte que son périmètre d'activité coïncide à terme avec le périmètre de la Wilaya, au fur et à mesure que les décisions administratives et réglementaires seront prises en ce sens. »

Comme dans la plupart des grandes villes du Maroc, le financement des besoins en nouvelles infrastructures est assuré en particulier grâce à la péréquation entre les services d'eau et d'électricité, les recettes plus importantes de l'électricité finançant les investissements plus coûteux de l'eau et de l'assainissement pluvial. Dans plusieurs secteurs géographiques, Lydec a la charge d'investissements élevés sur les métiers de l'eau et de l'assainissement, sans disposer des recettes correspondantes en électricité. Une harmonisation de la gestion de ces services permettrait d'améliorer le service pour les habitants et d'optimiser l'équilibre économique de cette activité.

Le Contrat-Programme Etat-ONEE (2014-2017) signé le 26 mai 2014 reconnaît le principe d'harmonisation des périmètres, en particulier sur le Grand Casablanca.

Le 26 septembre 2014, une convention-cadre relative aux modalités de mise en place d'un processus d'harmonisation des périmètres de la gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide dans le Grand Casablanca a été signée devant Sa Majesté le Roi par le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, la Wilaya de la région du Grand Casablanca, l'Autorité déléguée des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide

de la région du Grand Casablanca et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE). Cette convention a pour objet d'arrêter les conditions et modalités d'exécution des actions suivantes :

- La mise en œuvre, notamment par voie de Gestion Déléguée, du processus d'harmonisation des périmètres de la gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide sur l'ensemble de ce territoire ; l'Autorité déléguée s'engage à confier la gestion desdits services à l'échelle du Grand Casablanca à un seul Délégué ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de plans et programmes d'investissement en infrastructures de distribution d'électricité et d'eau potable et du service d'assainissement liquide sur l'ensemble du territoire du Grand Casablanca ;
- La cession et transfert des actifs de l'ONEE à l'Autorité déléguée au niveau des communes où les services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide seront repris par ladite Autorité.

A fin 2020, cette Convention n'avait toujours pas pu être mise en œuvre. A l'été 2021, un nouvel accord est intervenu entre l'ONEE et l'Etat. Un Memorandum d'Entente a en effet été signé entre l'ONEE et ses principaux ministères de Tutelle dans lequel des engagements sont pris concernant :

- La mise en place, début 2022, de 4 sociétés régionales multiservices (SRM) pilotes, dont une concernant la Région de Casablanca-Settat (hors périmètre de l'ECI Al Baida). Ces SRM auraient pour mission les services d'assainissement liquide et de distribution de l'eau et de l'électricité sur leurs périmètres respectifs, à travers la reprise de l'ensemble des actifs et moyens d'exploitation de l'ONEE et des Régies concernées. L'ONEE entrerait au capital de ces SRM à hauteur des actifs transférés.
- La mise en œuvre effective, début 2022, de l'harmonisation des périmètres par la mise à disposition par l'ONEE de ses actifs et moyens d'exploitation eau, assainissement et électricité sur le périmètre de l'ECI Al Baida à cette dernière.

Début 2023, ces engagements ne sont toujours pas mis en œuvre. Lydec n'a pas de visibilité sur le calendrier de leur aboutissement.



## OPA Veolia/Suez

L'offre publique d'achat initiée en France par la société Veolia Environnement SA (Veolia) sur les titres de la société Suez SA (Suez), détentrice indirecte d'une participation de 51% du capital et des droits de vote de Lydec dont les actions sont admises à la cote de la Bourse de Casablanca, a été clôturée le 7 janvier 2022.

Le règlement-livraison des titres objet de l'offre est intervenu le 18 janvier 2022. Conformément aux termes de l'article 18 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, le règlement-livraison de l'offre de Veolia sur Suez a entraîné le dépôt d'un projet d'offre publique d'achat obligatoire sur Lydec le 21 janvier 2022, conjointement par Veolia et le Consortium d'actionnaires reprenneur du Nouveau Suez. L'avis de dépôt a été notifié par l'AMMC le 25 janvier, avec un maintien de la suspension de la cotation du cours de Lydec à la bourse de Casablanca.

A l'issue de cette opération, Veolia détient, à la date du 17 mai 2022, via Suez groupe et ses filiales, 7 872 887 actions, représentant 98,41% du capital et des droits de vote de Lydec.

Compte tenu du franchissement de seuil de plus de 95% du capital et des droits de vote de Lydec, et conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques, la société Veolia Environnement SA, agissant de concert avec sa filiale détenue à 100%, la société Vigie 50 AS, a déposé auprès de l'AMMC, en date du 01 juin 2022, un projet d'offre publique de retrait obligatoire visant les actions Lydec. L'AMMC a déclaré recevable l'OPR en question, en date du 25 juillet 2022.

Le résultat de l'OPR a été publié en date du 17 octobre 2022, ainsi la bourse Casablanca a procédé à la radiation des titres du capital de Lydec le 30 décembre 2022.

## Au service d'une ville durable

L'expansion du Grand Casablanca à un rythme de plus de 300 ha par an induit une augmentation des besoins de base en eau, en assainissement des eaux usées et évacuation des eaux pluviales et en énergie. Lydec, en tant que distributeur de quatre services essentiels (alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées et pluviales, distribution d'électricité et en charge du métier de l'éclairage public) accompagne cette expansion en rendant ses réseaux « intelligents », s'inscrivant ainsi dans l'ambition de Casablanca visant à se transformer en ville durable.

Un réseau intelligent est un ensemble de solutions et de systèmes utilisant les Systèmes d'Information Géographique (SIG) ou des techniques connectées, qui permet aux opérateurs de réseaux de contrôler le fonctionnement des réseaux et ouvrages, de diagnostiquer les incidents, de prioriser et gérer, en continu et à distance, les opérations de maintenance. Les données fournies sont utilisées pour optimiser tous les aspects de la performance des réseaux de distribution.

Ces nouvelles solutions et systèmes comprennent des outils de mesure communicants (tels que les capteurs, débitmètres, compteurs évolués) combinés à des outils d'aide à la décision. Grâce à ces technologies, il est possible d'optimiser :

- La gestion des réseaux (surveillance des réseaux à distance en temps réel, relève des compteurs à distance, etc.) ;
- La gestion de la ressource (prévention de la pollution et des fuites, etc.) ;
- Le service aux consommateurs (meilleure information, rapidité de dépannage, etc.) ;
- La consommation d'énergie.

L'objectif étant d'améliorer la qualité de service tout en optimisant les coûts d'exploitation et d'investissement.



## Contribuer à l'amélioration de l'écosystème urbain

Lydec travaille au quotidien à l'amélioration de l'écosystème urbain, et ce en synergie avec les divers acteurs de la ville. L'entreprise a instauré une démarche d'écoute de son environnement et d'analyse des besoins des différentes parties prenantes (élus, clients, autorités, associations de quartiers, universitaires, etc.), notamment via une participation régulière aux conférences et aux événements de la ville. Cette démarche d'échanges et d'interactions a permis de nourrir la réflexion de Lydec sur les attentes réelles de ses parties prenantes, et ainsi être en mesure de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. S'inscrivant dans le droit fil de la politique nationale des « Villes nouvelles » adoptée depuis le début des années 2000, le nouveau Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) repose sur un développement périphérique et polycentrique autour de trois corridors : (i) Service ; (ii) Industriel et logistique et (iii) Balnéaire et touristique.

Suite à cette période d'analyse et de réflexion, Lydec a pu développer et lancer une stratégie de développement de la performance, structurée autour de la mise à disposition en interne comme en externe, d'une information consolidée, fiable, et accessible en permanence, et s'appuyant notamment sur une harmonisation et une intercorrélation des données existantes à Lydec.

Cette stratégie vise à répondre à plusieurs enjeux clés de Lydec, à savoir :

- Améliorer la qualité des services et le cadre de vie ;
- Préserver les ressources en eau et électricité ;
- Profiter des opportunités de la transformation numérique ;
- Améliorer la performance technique et économique des réseaux ;
- Optimiser l'équilibre entre les charges d'exploitation et les coûts d'investissements.

## Partenariats et conventions en faveur de la durabilité

### Partenariat avec la Société d'Aménagement Zenata

Lydec et la Société d'Aménagement Zenata ont signé une convention de collaboration pour le déploiement de la stratégie « Smart City » à adopter pour la nouvelle ville concernant la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ainsi que l'éclairage public et la télérelève.

En 2022, plusieurs projets sont entrés en phase de déploiement ou ont été mis en place : 2 capteurs de mesure en continu de la qualité de l'eau ; 2 projets pilotes de régulation de la pression au niveau des réseaux d'eau potable et un projet pilote pour la télégestion de l'éclairage public avec la technologie lora.

### Démarche Open Innovation

Dans le cadre de sa démarche Open Innovation, Lydec a mis en place plusieurs partenariats avec des acteurs de l'écosystème d'innovation marocain afin de définir et de mettre en œuvre avec les parties prenantes, des solutions novatrices et durables autour des enjeux de l'entreprise.

### Partenariat avec la Fondation MAScIR

Lydec et la Fondation MAScIR (Moroccan foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont conclu, mardi 21 décembre 2021, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement scientifique et technologique.

Cet accord-cadre, qui s'étale sur une durée de 5 ans, définit les termes et les conditions de la coopération entre les deux organisations, en vue de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer l'open innovation ainsi que le développement du label « Made in Morocco ». Dans le cadre de cet accord-cadre de coopération, un premier projet a été lancé, en 2022, par les deux parties et consiste en la réalisation d'une étude basée sur la détection automatique des panneaux solaires photovoltaïques PV par l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle. L'objectif de cette étude est de détecter et géolocaliser les panneaux solaires et d'estimer la production énergétique issue des PV détectés. L'étude, menée sur 6 mois, a couvert trois grandes zones à Casablanca, à savoir : la Zone Industrielle (ZI) de Sidi Bernoussi et les deux zones villas d'Anfa et de Californie.

### Partenariat avec ABA Technology

Lydec a lancé des discussions avec le groupe ABA Technology en 2022 en guise de co-construction de nouvelles solutions qui répondent à ses besoins métiers. L'objectif est de renforcer davantage l'usage des nouvelles technologies dans la conduite et la gestion de son patrimoine de gestion déléguée pour mieux servir ses clients. Les sujets abordés sont :

- La surveillance et contrôle d'accès à travers un dispositif pilote de contrôle des accès aux locaux internes du poste source Ouled Haddou avec reconnaissance faciale, typiquement pour les bâtiments sensibles contenant les équipements du poste ;
- Les solutions pour la gestion et le suivi des réseaux de distribution d'eau à l'aide de capteurs de pression haute fréquence, corrélateurs acoustiques et de débitmètres à manchette ou à insertion.

## Catalogue de solutions alternatives de gestion des eaux pluviales

Afin de protéger la ville de Casablanca contre les risques d'inondation en périodes pluviales, plusieurs projets d'assainissement pluvial ont été entamés en 2022 dont principalement :

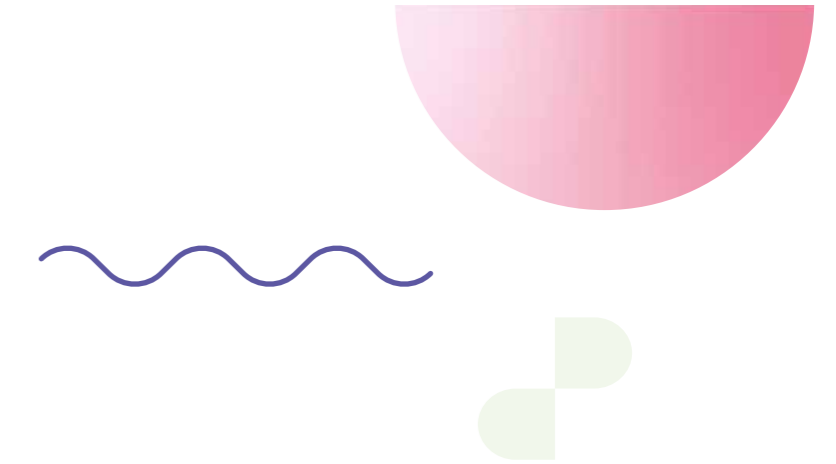
- La galerie d'eaux pluviales (Aval et amont) pour un montant d'environ 152 MDH HT au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen ;
- La galerie de stockage Bab Al Andalou – Boulevard Al Qods pour un montant d'environ 51 MDH HT au niveau de l'arrondissement Ain Chock ;
- Le collecteur pluvial P1 y compris le déstassement du collecteur Bernoussi sis Arrondissement Sidi Bernoussi pour un montant total d'environ 231.4 MDH HT ;
- Le raccordement de la zone Ferrara sis Arrondissement Hay Hassani vers le super Collecteur Ouest (SCO) pour un montant global d'environ 25 MDH HT.

Le déploiement d'un nouveau Catalogue des Solutions Alternatives de gestion des eaux pluviales permet d'opter pour des solutions moins coûteuses en matière d'investissements. Ce catalogue permet d'informer et d'inciter les lotisseurs sur les solutions à entreprendre lors de la construction d'un lotissement durable. Parmi ces solutions, nous pouvons citer :

- Le profilage des voies et établissement de trottoirs type dans un objectif de gestion durable des eaux de pluie, de diminution de manière substantielle des ruissellements des eaux, et de réduction des volumes s'écoulant vers l'aval. Une nouvelle architecture de profil de voirie est donc envisagée reposant sur la diversification des solutions d'une part, en limitant l'imperméabilisation des accotements afin d'accélérer le drainage des eaux de ruissellement et d'autre part à travers la pose des avaloirs à grilles caniveaux au niveau des trottoirs permettant l'interception et l'évacuation des eaux pluviales s'écoulant le long des voiries vers le réseau d'égout.

- La mise en place de cuves en PEHD au profit de la récupération et du stockage des eaux pluviales pour l'arrosage et la recharge de la nappe, dans un objectif de prévention et d'atténuation des risques de sécheresse. Ces cuves, en stockant de l'eau, présentent un potentiel d'économies en eau potable qui peut atteindre 50%. En périodes pluvieuses, cet équipement est doté d'un trop-plein qui draine l'eau vers le sol environnant pour permettre à la fois l'alimentation de la nappe et le soulagement du réseau pluvial.
- Les micro-stations d'assainissement autonomes en PEHD qui sont des solutions provisoires destinées à l'épuration des eaux usées issues des habitations décentralisées dépourvues d'infrastructure d'assainissement, en substitution des fosses septiques et pour l'arrosage des espaces verts.

En parallèle de la généralisation de la technologie LED pour tous les nouveaux projets d'éclairage public, Lydec est en cours de test des lampes LED Retrofit en vue de leur généralisation. Cette technologie consiste à remplacer l'éclairage existant telles que les lampes fluorescentes, les lampes SHP et les lampes IM par une nouvelle technologie d'éclairage plus performante permettant d'augmenter l'efficacité énergétique et la qualité de la lumière dans un réseau d'éclairage public sans renouveler tous les équipements. Plus de 500 lampes LED Retrofit (30 W) ont été installées pour remplacer des lampes existantes en technologie SHP (70 W et 125 W).



## Nouvelles solutions d'assainissement des eaux pluviales

### Bassin d'orage enterré en structure alvéolaire

C'est une nouvelle solution d'assainissement pluvial utilisée au sein de Lydec et qui consiste en un Bassin d'Orage BO enterré en structure alvéolaire dont la spécificité est la légèreté des modules et éléments qui composent sa structure.

Ce BO enterré a comme avantages :

- Aucun risque sécurité pour les riverains,
- Rapidité de pose vu la légèreté des modules,
- Gain du terrain qui pourra servir comme espace vert, parking, et la facilité d'exploitation.

Le BO enterré mis en place est un bassin de rétention des eaux pluviales de volume 600m<sup>3</sup>, situé au lotissement Al Houda au quartier Salmia DP4.



### Avaloir à grille caniveau

Cette solution innovante consiste en la combinaison de deux dispositifs d'avalèment des eaux de pluie pour assurer un meilleur drainage des fortes précipitations et optimiser le coût d'achat. En effet, ce système est composé de deux parties :

- une partie de tampon avec fourche en une seule pièce, qui assure une collecte latérale,
- une autre partie de grille de caniveau permettant la collecte en dessous.

Les deux parties sont articulées en liaison avec le cadre et inclinées en directions opposées. Ce tampon présente une solution innovante à Lydec qui vient résoudre les problématiques soulevées par les exploitants et les clients, relatives à l'interception des eaux de pluie vers le réseau d'égout et le vol des grilles de caniveau.



## 2.3

### Les investissements réalisés par la gestion déléguée

Depuis son arrivée dans le Grand Casablanca, en 1997, la Gestion Déléguée a investi 30,1 milliards de DHs dont près de 42% en financement direct par le délégataire afin d'accompagner la ville dans sa transformation.

#### Accompagner la transformation du Grand Casablanca

Les investissements visent le développement de services de qualité pour les métiers de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public, selon les axes suivants :



La sécurisation de la distribution de l'eau potable et de l'électricité



L'extension de réseaux afin de garantir la continuité de service dans les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation du Grand Casablanca, et en particulier l'accompagnement du raccordement des projets sociaux



La pérennisation du patrimoine existant afin d'assurer une gestion durable des réseaux et des ouvrages sur les quatre métiers



La réalisation de projets structurants permettant de lutter contre les inondations et débordements des réseaux d'assainissement



L'accompagnement du projet INDH depuis 2005 par la desserte en eau et en électricité des quartiers défavorisés



La lutte contre la pollution des côtes et des milieux récepteurs causée par le rejet direct d'eaux usées brutes



La participation à la construction de la ville de demain



#### Les méthodes de ciblage

Avec un rythme d'urbanisation soutenu, le Grand Casablanca nécessite des capacités d'investissements importantes. D'une part pour assurer le suivi d'un étalement urbain qui se fait de manière dispersée et non uniforme, et d'autre part pour satisfaire les besoins cumulés en termes de déficit d'infrastructures, principalement en assainissement.

Pour assurer au mieux ses missions, Lydec a recours à trois leviers principaux :

##### Outils de projection

- Pour éclairer le choix des priorités opéré avec les Autorités, Lydec a recours à des outils de diagnostic et de projection, notamment le Système d'Information Géographique (SIG) permettant d'identifier les zones à enjeux grâce à des croisements multicritères. L'outil SIG de suivi de l'évolution urbanistique et de la montée en charge des lotissements, permet ainsi de cibler de façon claire et objective les investissements les plus urgents.

##### Evolution fonctionnelle du SIG

- Le projet d'évolution de l'outil de gestion des données géographiques des métiers (eau, assainissement, électricité, éclairage public) vers la nouvelle génération des logiciels Cart@jour dénommée KIS (Knowledge Information System) a atteint sa phase finale. L'application prendra en charge les améliorations demandées par les exploitants concernant le mode opératoire de certaines fonctionnalités existantes.

##### Standardisation des pièces, ouvrages et méthodes

- La standardisation du patrimoine de la Gestion Déléguée demeure une activité indispensable aussi bien pour sa pérennisation dans le temps que pour une meilleure optimisation des investissements.
- Lydec accorde un intérêt particulier à l'activité de standardisation et de la veille technologique et normative qui a pour finalité de :
  - > Respecter les exigences normatives et réglementaires ;
  - > Suivre les évolutions techniques et technologiques ;
  - > Capitaliser sur le retour d'expérience de terrain.

## Les grands investissements 2022

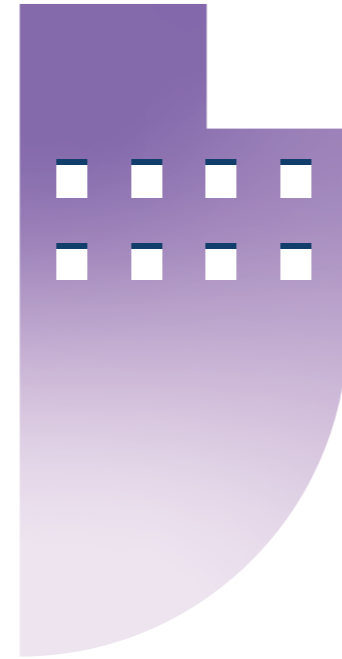
### Sécurisation de l'alimentation en eau

L'année 2022 a été marquée par la réalisation des travaux du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Grand Casablanca via les adductions Bouregreg. La mise en service de ce projet a été faite au cours du premier semestre de l'année 2022. Le montant total de ce projet s'élève à environ 108 MDH HT et a pour objectif la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone Sud du périmètre de la Gestion Déléguée qui connaît une expansion urbaine très importante (Communes de Bouskoura, Ouled Saleh, Mediouna, El Mejjatia Ouled Taleb, Lahraouiigine..).

Afin de garantir une autonomie d'alimentation en eau potable au niveau des zones hautes de Casablanca, Lydec a également entamé en 2022 les travaux de réalisation du réservoir Etage 200 d'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup> pour un montant total de 53.85 MDH HT. Ce réservoir permettra notamment de garantir une autonomie d'alimentation en eau potable des zones Salmia, Sbata, Tah Othmane ainsi que la zone Ville Verte de Bouskoura.

### Collecte des eaux usées

Lydec poursuit également ses efforts d'investissements dans les grands projets de collecte des eaux usées tels que les transferts des eaux usées de Bouskoura Ville Verte, Bouskoura Ouled Saleh, et Errahma-Hay Hassani. Ces différents systèmes de transfert permettront d'acheminer les effluents en provenance des différentes Communes et Arrondissements situés dans des zones d'extension du Grand Casablanca vers le réseau existant qui rejoint les deux systèmes anti-pollution. Cette année a été principalement marquée par la finalisation des travaux de transfert des eaux usées de la zone Tit Mellil et Sidi Moumen vers le réseau existant de Casablanca ainsi que des travaux de transfert du bassin versant C de Bouskoura au sud du siège de la Province de Nouaceur vers le transfert principal de Bouskoura Ouled Saleh.



### Assainissement pluvial

De plus, afin de protéger la ville de Casablanca contre les risques d'inondation en périodes pluviales, plusieurs projets d'assainissement pluvial ont été entamés en 2022 dont principalement :

- La galerie d'eaux pluviales HA (Amont et aval) pour un montant d'environ 152 MDH HT au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen ;
- La galerie de stockage Bab Al Andalous – Boulevard Al Qods pour un montant d'environ 51 MDH HT au niveau de l'arrondissement Ain Chock ;
- Le collecteur pluvial P1 y compris le délestage du collecteur Bernoussi sis Arrondissement Sidi Bernoussi pour un montant total d'environ 231.4 MDH HT ;
- Le raccordement de la zone Ferrara sis Arrondissement Hay Hassani vers le super Collecteur Ouest (SCO) pour un montant global d'environ 25 MDH HT.

### Montants des investissements réalisés en 2022 par métier

	2021	2022	%
Electricité et éclairage public	163,78	154,23	20%
Eau potable	266,54	211,07	28%
Assainissement liquide	454,39	374,90	49%
Moyens communs	27,99	18,40	2%
<b>Total en Mdhs</b>	<b>912,70</b>	<b>758,60</b>	<b>100%</b>
Dont financement Lydec	405,88	268,15	35%



# 03

## CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

### 3.1

Le dispositif de contrôle interne

### 3.2

Le dispositif d'audit interne  
et d'inspection générale

### 3.3

Le dispositif de gestion des risques



# 3.1

## Le dispositif de contrôle interne

### Objectifs

Lydec est dotée d'un dispositif de contrôle interne qui vise à fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la maîtrise des opérations au regard de la conformité aux lois et réglementations en vigueur, à la prévention de la fraude, à la sécurisation des processus et à la fiabilisation des états financiers.

### Référentiels

Le programme de contrôle interne de Lydec s'appuie sur :

#### Le référentiel MATRISK

Il définit le cadre général des risques sur les processus clés de l'entreprise.

#### Le modèle défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission «COSO»

Il constitue un référentiel de contrôle interne visant à limiter les tentatives de fraudes dans les rapports financiers des entreprises.

#### Un corpus de documents

Tous les documents de référence de l'entreprise (notamment en matière d'éthique et de déontologie), les dispositions d'organisation et la cartographie des risques de Lydec.

La mise en œuvre du contrôle interne à Lydec s'inscrit également dans une démarche d'amélioration continue reposant sur l'adaptation des contrôles en fonction de l'évolution des risques, des remontées des différents acteurs métiers pour une rationalisation et une optimisation du dispositif et de l'enrichissement des référentiels internes.



## Focus sur les réalisations 2022

En 2022, Lydec a poursuivi le déploiement du nouveau dispositif de contrôle interne tel que revu à travers le nouveau référentiel « MATRISK ».

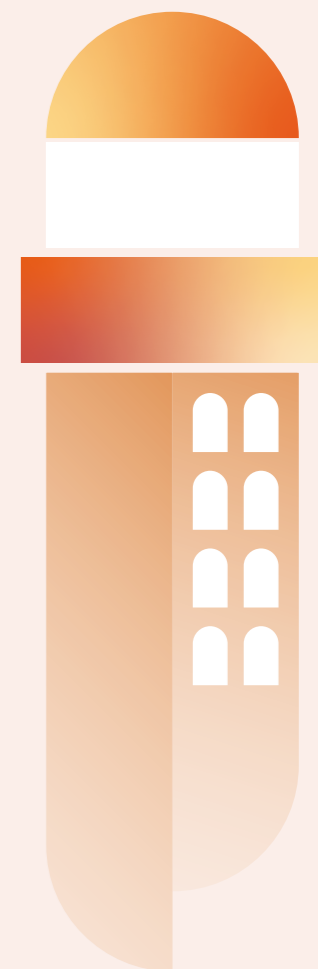
Ce dispositif vise notamment :

- La rationalisation de l'ensemble des activités de contrôle afin de mieux cibler les risques et enjeux de Lydec ;
- La revue des risques identifiés et de la conception des actions de contrôle déployées tenant compte notamment des évolutions du périmètre et de l'organisation ;
- Le renforcement des activités de contrôle au niveau des domaines à enjeu (évolutions de l'organisation, gestion des participations, conformité réglementaire...)
- La mise à jour des risques et actions de contrôle au niveau des procédures en vigueur dans le cadre de la revue documentaire ;

- La cohérence du dispositif avec la démarche ERM (Management Global des risques).

En 2022, la poursuite du déploiement du nouveau dispositif du contrôle interne MATRISK s'est notamment concrétisée par la réalisation des actions suivantes :

- L'accompagnement en continu des référents contrôle interne de Lydec moyennant des meetings réguliers et des formations ;
- La revue de la conception des actions préventives et l'amélioration de la couverture des risques avec la totalité des risques standards (174), essentiels (25) et obligatoires (37), ainsi que 91% des risques optionnels. En 2022, 96% des risques du référentiel MATRISK sont couverts par 997 actions préventives ;
- L'évolution de la matrice du contrôle interne pour une gestion des risques par Directions Préfectorales ;
- L'évolution de la matrice du contrôle interne pour une gestion des risques au niveau des directions exploitations (Direction Exploitation Electricité et Eclairage Public DEEcP et Direction Exploitation Eaux et Assainissement DEEA) ;
- L'apurement des plans d'actions en suspens et l'identification des thématiques clés/majeures avec un suivi renforcé ;
- L'évaluation sur MATRISK des risques essentiels, obligatoires, standards et optionnels ainsi que ceux liés à l'environnement COSO.



## 3.2

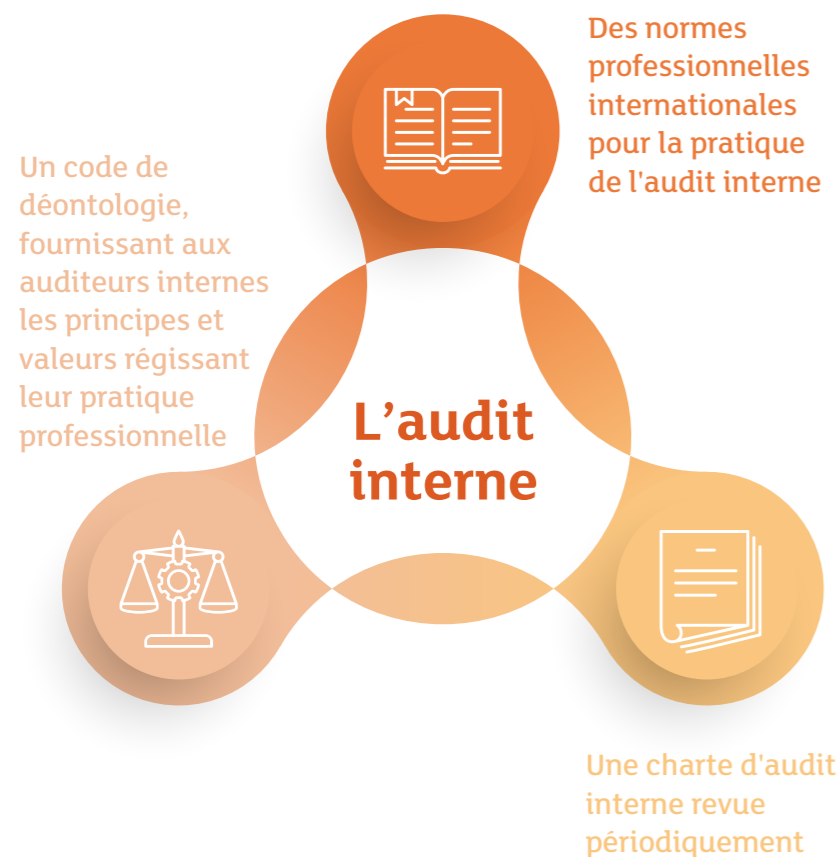
# Le dispositif d'audit interne et d'inspection générale

### Objectifs

La Direction Audit Interne & Inspection Générale (DAIIG) a pour mission d'examiner les activités de l'entreprise afin de donner à la Direction Générale et au Conseil d'Administration une assurance raisonnable sur le bon fonctionnement des opérations de l'entreprise et sur l'efficacité des processus de gestion des risques et de contrôle interne. La DAIIG réalise également des investigations pour détecter toute éventuelle dérive par rapport aux règles éthiques. De par son rattachement à la Direction Générale et au Comité d'Audit, la DAIIG réalise ses missions en toute indépendance et objectivité. Les conclusions des travaux de la DAIIG sont impartiales et donnent lieu à des plans d'actions mis en place par les entités concernées.

### Référentiels

L'audit interne au sein de Lydec est une profession normée. Elle s'appuie sur un triple référentiel :



## Focus sur les réalisations 2022

La DAIIG s'est assurée que les opérations contrôlées sont effectuées en conformité avec les référentiels en vigueur et que les risques inhérents à ces opérations sont convenablement couverts par des contrôles. À cet effet, la DAIIG a mené les missions d'audit en fournissant aux dirigeants des analyses, des appréciations et des recommandations le cas échéant.

Les processus de gestion des risques et de contrôle interne sont revus dans le cadre de chacune des missions d'audit réalisées.

La DAIIG a également réalisé des missions d'investigation pour détecter et/ou prévenir tout éventuel comportement non éthique.

La Directrice de l'audit interne et de l'inspection générale a rendu compte deux fois au Comité d'Audit (février et septembre) afin de présenter le bilan des activités de la Direction et approuver les plans prévisionnels d'audit interne et d'inspection générale.

Au titre de 2022, les missions menées par la DAIIG ont couvert les principaux domaines suivants : les achats, les activités clientèles, le contrôle technique des chantiers, le système d'information géographique, la gestion des crises, le traitement des biens déposés, la gestion des stocks, le calcul des participations et les caisses des agences commerciales Lydec.

## Le dispositif de gestion des risques

### La gouvernance des risques

2022 a connu le déploiement du nouveau dispositif de gestion intégré des risques conçu en 2021, dans la lignée des référentiels normatifs et des recommandations du groupe. Cette nouvelle approche se caractérise par un réseau interne de « Risks Officers », en charge des dispositifs de gestion des risques et de leur déclinaison opérationnelle, en collaboration avec les pilotes des processus concernés par les risques identifiés.

Le nouveau « Comité Opérationnel des Risques » 'COR', promeut la communauté des « Risks Officers » et coordonne l'ensemble des dispositifs de gestion des risques déployés. Il est garant d'une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance.

	STRATEGIE & ANALYSE	DEPLOIEMENT	PILOTAGE & CONTROLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON COMITE D'AUDIT	→ Définit les orientations de la stratégie		→ Valide le programme de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'audit interne
COMITE DE DIRECTION GENERALE	→ Revoit et suit la cartographie des risques majeurs et prioritaires		→ S'assure de la bonne mise en œuvre des dispositifs de maîtrise des risques → Assure un rôle d'arbitrage face aux alertes critiques remontées par le « COR » et susceptibles d'affecter de manière importante le système de management des risques.
COMITE OPERATIONNEL DES RISQUES		→ Organise la gestion intégrée des risques → Coordonne les approches de gestion des risques → Suit la mise en place des plans d'actions → Assure l'interface avec la gestion de crise et le PCA	→ Etablit les reportings trimestriels et annuels conformément aux exigences du Groupe → Oriente les programmes de contrôle permanent et d'audit interne en cohérence avec les cartographies des risques → Garantit une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance
RESEAU DE RISK OFFICERS	→ Identifient, hiérarchisent et évaluent les risques	→ Gèrent les dispositifs de gestion des risques spécifiques à leur périmètre	
CONTROLE PERMANENT ET AUDIT INTERNE			→ Surveillent et contrôlent les mesures de prévention des risques



### La politique de gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques de Lydec s'appuie sur quatre cartographies et un rapport annuel comme suit :

- Une cartographie des risques majeurs et prioritaires, mise à jour annuellement et soumise au Comité d'Audit. Ces risques sont suivis par le Comité de Direction Générale (CDG) ;
- L'institution du comité « Comité Opérationnel des Risques » 'COR', instance dédiée à la promotion de la Communauté des « Risks Officers » et à la mise en cohérence et la coordination de l'ensemble des dispositifs de gestion des risques déployés, et garante d'une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance ;
- Depuis la mise en place du Comité Opérationnel des Risques (COR) en 2021, plusieurs réunions ont été tenues avec les différents Risk Officers. Les actions phares engagées sont :
  - > La mise en place de la stratégie Lydec de gestion de la sûreté avec une analyse multicritère des risques et vulnérabilité des sites potentiels de Lydec. Un plan d'action de remédiation a été mis en place
  - > La mise en œuvre du plan Sécheresse de Lydec
  - > le suivi du plan d'action Cyber SI-Industriel
- Lydec a revu, dans le cadre d'un séminaire de Direction Générale dédié, la cartographie des risques majeurs sur la base d'une analyse des faits marquants, de l'évolution du contexte et des forces et menaces qui en découlent. L'évaluation des risques majeurs a été faite selon le modèle du référentiel MATRISK en maintenant l'impact de Covid-19 et en intégrant le nouveau risque majeur lié à la chaîne d'approvisionnement suite aux conséquences de la guerre en Ukraine. La cartographie ainsi revue a été présentée, commentée et validée par le Comité d'audit ;
- Un focus particulier a porté sur le risque stress hydrique et l'état d'avancement du plan d'action Sécheresse de Lydec piloté par le Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse (CoVAS) mis en place depuis mars 2022 ;
- Une cartographie des risques éthiques pilotée par le Responsable conformité anti-corruption est suivie par le Comité d'éthique et de développement durable ;
- Une cartographie des risques de corruption établie en 2018 et revue annuellement pour se conformer aux exigences à la fois de la norme ISO 37001 et celles découlant des dispositions de la Loi Sapin 2. Cette cartographie, extraite de la cartographie générale des risques éthiques, laquelle a fait l'objet d'une complète refonte en 2019, a pour objectif :
  - > D'identifier des scénarii de risques de corruption (risques bruts) par domaine et par processus,
  - > D'évaluer leur niveau d'exposition,
  - > D'identifier les actions permettant de minimiser ces risques (existantes et/ou nouvellement identifiées) afin d'évaluer les risques résiduels. Les plans d'actions associés viennent renforcer le dispositif de contrôle interne ;
- Un rapport annuel sur la gestion des risques environnementaux et industriels (conformité et maîtrise des impacts des installations et des produits) est établi par le responsable Risques Environnementaux et Industriels (EIRO) ;
- Une cartographie des risques « Santé Sécurité au Travail » gérée par la Direction Sûreté et Sécurité, établie selon les exigences du référentiel ISO 45001 v 2018 adopté dans l'entreprise et déclinée par direction ;
- Une cartographie des risques liés au Système d'Information (SI) gérée par la direction système d'information et revue annuellement sous le pilotage du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) conformément aux exigences du référentiel ISO 27001 adopté.

## Focus sur le processus de gestion de crise

Lydec a mis en place un dispositif de gestion des situations exceptionnelles et de crise afin de développer en continu sa résilience face à tout évènement pouvant impacter la continuité de service. Ce dispositif s'appuie sur un processus dédié, des moyens spécifiques et une organisation structurée autour d'une cellule centrale et des cellules locales de crise réparties sur le territoire de la Gestion Déléguée.

Le processus de gestion de crises comprend un séquençement de 5 activités qui prennent en compte les meilleures pratiques issues du management de gestion de crises de grandes institutions et de la gestion de la continuité d'activité.

### Un système apprenant en 5 étapes

Une série de procédures et de documents opérationnels précise les modalités de réalisation des 5 séquences suivantes :



Le retour d'expérience (REX) après chaque évènement et après chaque simulation est une étape essentielle de l'amélioration continue du processus. Les enseignements et les actions qui en découlent renforcent les trois piliers de la gestion de crise : son processus, son organisation et ses moyens.

L'organisation de la gestion de crise via les cellules de crise a été revue. Cette revue de l'organisation de la gestion de crise répond à un objectif majeur, celui d'adopter une organisation de gestion de crises à la fois adaptée aux crises vécues mais aussi adaptable aux potentielles nouvelles crises.

Cette organisation « adaptative » s'appuie sur les résultats des retours d'expérience des grandes crises vécues par Lydec y compris celles de 2020 et 2021 (Crise sanitaire Covid-19, incident électrique de juillet 2021 et intempéries de janvier 2021), sur les bonnes pratiques partagées au sein du groupe et s'appuie également sur les recommandations de plusieurs institutions de références.

Plusieurs ateliers de travail, séances de retours d'expérience et actions de formations ont été organisés dans ce cadre. Ils s'inscrivent dans une nouvelle réalité de la gestion de crises, dans laquelle, il ne s'agit

plus seulement de prendre connaissance de procédures et de check-lists à appliquer dans telle ou telle situation bien définie. Il s'agit d'apprendre à réagir collectivement à des surprises majeures provoquant tout à la fois des tensions opérationnelles fortes et des bouleversements dans les règles du jeu.

Le processus d'apprentissage continu au niveau des équipes en charge de la gestion de crise et au niveau de l'organisation repose sur deux dispositifs apprenants : les retours d'expérience systématiques après chaque évènement et les simulations des scénarios de crise.

### Bilan 2022

En 2022, plusieurs scénarios de crise ont été simulés à échelle réelle, c'est-à-dire avec la mobilisation des ressources et l'application des procédures telles qu'elles auraient été mises en œuvre lors d'un évènement exceptionnel. Il s'agit par exemple du déclenchement des cellules de crises et des moyens de lutte contre les inondations, de mise en œuvre de la gestion par intermittence de la distribution d'eau potable, de la survenue d'un accident corporel majeur, de l'interruption de la distribution électrique à partir de plusieurs ouvrages de transformation.

Dans le domaine de la sûreté numérique, le renforcement de la capacité de Lydec à réagir face à une cyberattaque s'est construit tout au long d'un processus de formation, de préparation et de simulations au cours de l'année 2021 et 2022. Le besoin relève d'un risque majeur qui s'est matérialisé à l'échelle mondiale par un coût de la cybercriminalité qui a atteint plusieurs centaines de milliards de dollars.



Pour cela, Lydec s'est inscrit dans un scénario de simulation du groupe étendu à plusieurs pays au cours duquel une cyberattaque mondiale et ciblée a été simulée. Dans ce scénario, certaines entités avec des informatiques délocalisées ont fait l'objet d'une attaque cyber (Chine, Lydec, Seneau, Italie). Selon le scénario, un ransomware (rançongiciel) a chiffré les contrôleurs de domaines, rendant les Active Directory des différentes entités indisponibles (ainsi que certaines autres applications associées).

Cette préparation à la gestion d'une crise Cyberattaque a permis d'introduire un nouvel outil dans la gestion de crise : le Bilan d'impact des activités ou Business Impact Analysis (BIA). Le BIA est issu des bonnes pratiques prévues dans les systèmes de management de la continuité d'activité de type ISO 22301. Il permet la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité qui sont à la base de l'élaboration de procédures efficaces dans le cadre d'une gestion de crise.

Un retour d'expérience de cette simulation a permis de mettre en évidence de nombreuses forces de Lydec dans sa capacité à réagir face à une cyberattaque et d'établir une feuille de route d'amélioration de son mode de gestion de crise et d'établissement des plans de continuité d'activité, déployée en 2022.

### Gestion de crise face au stress hydrique



Lydec a mis en place un comité de veille et alerte sécheresse (CoVAS), piloté par le Directeur Exploitation eau et Assainissement de Lydec, et intégrant un représentant de l'ONEE et un représentant de SEOER. Ce comité a pour but de partager à fréquence hebdomadaire la situation de la sécurité d'alimentation en eau potable du Grand Casablanca, de coordonner le plan d'actions sécheresse de Lydec et de faire des propositions d'action au Comité de Direction Générale.

Depuis la création du comité, trois niveaux d'analyse et d'évolution de la situation ont été définis :

- Seuil de vigilance, stade qui déclenche des mesures de surveillance renforcée des paramètres du réseau d'eau potable, de communication et de sensibilisation des citoyens.
- Seuil d'alerte qui entraîne des mesures de limitation des usages visant à réduire/optimiser les consommations d'eau.
- Seuil de crise en cas de pénurie d'eau potable, les mesures de limitations seront décidées par zone, voire dans des cas extrêmes des coupures seront programmées

## Focus sur la sûreté

### Les objectifs

- Faire de la Sûreté un domaine d'excellence de Lydec reconnu au Maroc et à l'international ;
- Faire bénéficier les activités de la Sûreté de la maturité du dispositif de prévention sécurité mis en place à Lydec ;
- Définir et mettre en place le dispositif de prévention des vulnérabilités Sûreté des sites de Lydec : identification des sites critiques, évaluation des risques structurée par site, mise en place des moyens de prévention en concertation avec les entités concernées, conformité réglementaire (DGSN, DGNSI, etc), analyse et remontée des incidents, etc ;
- Diffuser une culture de prévention en matière de sûreté auprès des managers et responsables des sites : sensibilisation des managers pour une meilleure appropriation du sujet, indicateurs de pilotage par entité, revue des notes d'organisations des entités ...etc.



### Un dispositif en amélioration continue

Piloté par la Direction Prévention Sécurité et Sûreté, le dispositif d'amélioration de la sûreté s'appuie sur les actions suivantes :

#### Finalisation et déploiement du plan de sûreté Lydec

Le plan de sûreté Lydec a été élaboré sur la base d'une méthodologie d'évaluation des sites selon 3 critères :

- Analyse des risques (sur la base de scénarios de menaces validés en groupe de travail) sur la base de leur probabilité d'occurrence et de leur impact ;
- Analyse de la criticité des sites et ouvrages : calculée sur la base des critères suivants : population desservie, clients desservis, pourcentage de dépendance du site... etc ;
- Analyse de la Vulnérabilité des sites et ouvrages : évaluation basée sur une grille d'analyse déployée par le groupe.

L'ensemble de ces analyses permet de produire une matrice comparée par site et par niveau de criticité et de vulnérabilité. Ces éléments servent de données d'entrée pour les prises de décisions d'investissements : industriels pour réduire la criticité et/ou sûreté pour réduire la vulnérabilité.

### Formation et accompagnement

Des formations ont été dispensées aux préventeurs. Ces formations avaient pour objectif d'accompagner la montée en compétences du Réseau des préventeurs Sécurité et Sûreté pour la diffusion des valeurs autour de la sûreté.

#### Lancement par la Direction Sûreté et Sécurité (DSS) d'une grille d'autoévaluation sûreté

L'objectif est de mettre à disposition des responsables un outil d'évaluation autonome pour :

- Mesurer le degré de résilience des sites face aux manifestations de la malveillance ;
- Préserver la mission assurée par le site et protéger les « ressources névralgiques » hébergées dans des locaux/ bâtiments sensibles (à des actes de malveillance) baptisés « points névralgiques ».

Cette grille permet de conduire cette évaluation dans 4 domaines :

- Protection des installations ;
- Gestion des personnes ;
- Gestion des produits ; et du courrier
- Alerte et gestion de crise.

### Conception et déploiement d'un référentiel d'audit sûreté

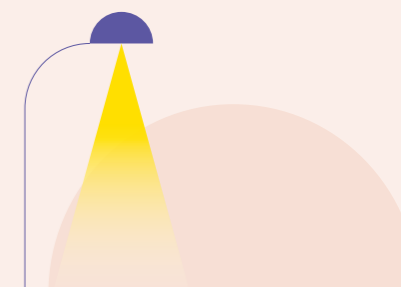
Cette mission s'accompagne d'un transfert de compétences aux préventeurs SS et son appropriation par le réseau des préventeurs Sûreté et Sécurité, elle s'articule autour des actions suivantes documentées par les livrables correspondants :

- Conception du référentiel ;
- Accompagnement du réseau des préventeurs SS pour l'appropriation du référentiel ;
- Sensibilisation du réseau quant aux missions liées à la Sûreté, notion de diagnostic et états des lieux de la sûreté, risques spécifiques et évaluation de ces risques à Lydec compte tenu de ses missions et de la spécificité des installations qu'elle gère...
- Déploiement du référentiel.

#### Exercices de simulation d'incendie

Des exercices de simulation d'incendie ont été réalisés avec la participation de la protection civile sur les sites suivants :

- Poste source Ouled Haddou : réalisé le 29 décembre 2021
- Poste source Zenata : réalisé le 28 décembre 2022





# 04

## RAPPORT ESG

### 4.1

La gouvernance d'entreprise

### 4.2

La démarche RSE

### 4.3

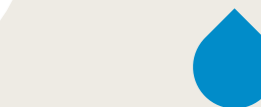
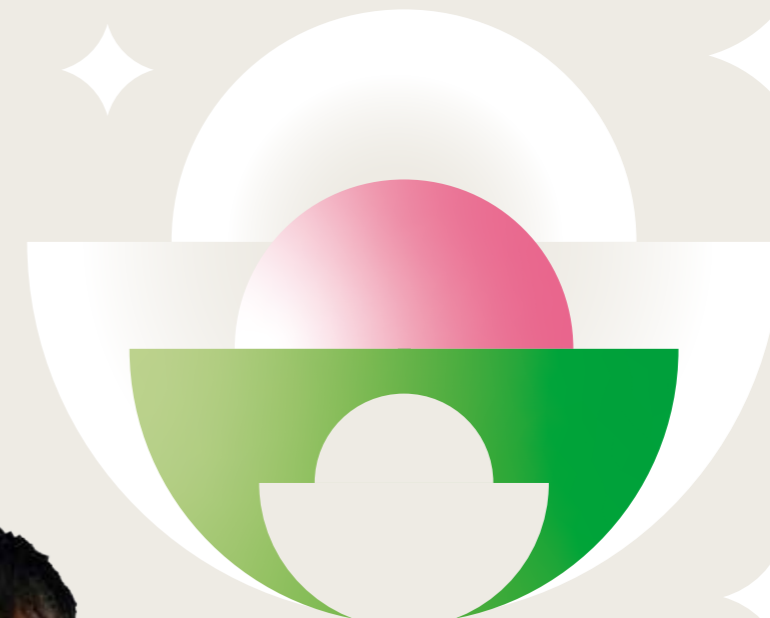
Renforcer la démarche partenariale  
au service du bien commun

### 4.4

Agir en faveur de la gestion durable des ressources  
naturelles, de la biodiversité et du climat

### 4.5

Contribuer à un développement  
territorial inclusif et durable



# LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



**Jean-Pascal DARRIET**  
Directeur Général de Lydec

La durabilité a été érigée comme un enjeu stratégique de Lydec faisant partie intégrante de son projet d'entreprise Synergies 2025.

Au-delà de ses métiers intrinsèquement liés aux enjeux du développement durable, Lydec est déterminée à apporter une contribution pertinente à son territoire d'ancrage, tant sur les volets environnementaux, sociaux, sociétaux que de gouvernance.

A cet effet, notre entreprise a renforcé l'intégration de sa démarche RSE au cœur de sa stratégie faisant ainsi progresser notre performance ESG. Lydec s'est dotée d'une raison d'être et d'une Feuille de route Développement Durable 2030, en se basant sur des référentiels nationaux et internationaux, en adéquation avec les orientations stratégiques et les engagements du Royaume.

En 2022, nous avons poursuivi le déploiement d'une démarche RSE structurée, basée sur le dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise.

Les grands projets que nous avons réalisés, aussi bien dans l'eau potable, l'assainissement liquide, l'électricité que l'éclairage public, visent à créer un impact positif sur le cadre de vie des Casablancais, contribuer au bien-être des citoyens ainsi qu'à l'attractivité territoriale du Grand Casablanca. Ce sont les preuves concrètes de notre engagement à faire plus et mieux dans un contexte marqué notamment par une expansion urbaine soutenue conjuguée aux effets du changements climatiques.

Pour répondre à cet enjeu majeur, Lydec a fait également évoluer sa démarche environnementale et a formalisé sa stratégie d'adaptation au changements climatiques. L'actualisation de notre Bilan Carbone en 2021 nous a permis de redéfinir notre engagement climat global qui est de réduire les émissions de GES totales de 25% à l'horizon 2030 par rapport à la trajectoire tendancielle.

Dans un contexte où l'exemplarité en matière de développement durable est très attendue et la performance extra-financière des entreprises est de plus en plus regardée par les parties prenantes, Lydec rend compte, de la manière la plus lisible et la plus pertinente possible, de la contribution de ses métiers au développement durable de son territoire d'ancrage et de l'impact de ses actions sur les parties prenantes, à travers la publication de son rapport annuel de contribution sociale, sociétale et environnementale.

# 4.1

## LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### 4.1.1 L'organisation de la gouvernance de Lydec

Lydec est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires. Elle a opté, depuis 2009 pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

L'administration de la société est confiée à un Conseil d'Administration dont les membres sont désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de sept administrateurs non exécutifs

**Il détermine les orientations et la stratégie et veille à leur mise en œuvre.**

**Il s'appuie sur trois comités consultatifs permanents.**

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Éthique et Développement Durable

Le Comité de Nominations et de Rémunérations

#### DIRECTION GÉNÉRALE COMITE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Composé de 11 membres, il se réunit au moins une fois par mois. En charge du pilotage de la société, il établit les politiques et prend les décisions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration. Il mène, une fois par an, une réflexion stratégique sur la base d'une analyse croisée de l'évolution du contexte de l'entreprise et des attentes de ses parties prenantes. La raison d'être de l'entreprise, ses orientations et enjeux stratégiques sont passés en revue.

#### LE COMITÉ DE SUIVI DES PROJETS STRATÉGIQUES

Composé des membres du Comité de Direction Générale et du Project Manager Officer, il se réunit mensuellement pour passer en revue l'avancement des projets stratégiques, prendre les décisions requises, traiter les points d'arbitrage et piloter ainsi l'atteinte des objectifs stratégiques.

### La diversité du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont notamment choisis pour leurs compétences, leur indépendance de jugement, leur éthique et leur diversité.

**29%** d'indépendants · **43%** de femmes

**4 nationalités** représentées · **50 ans** d'âge moyen · **3 ans** d'ancienneté moyenne

### 4.1.2 Le Conseil d'Administration

#### Évolution de la composition du Conseil

Monsieur Bertrand Camus a démissionné de sa fonction d'administrateur en date du 18 janvier 2022. L'Assemblée Générale du 8 juin 2022 a donné à cet administrateur quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 21 septembre 2018 au 18 janvier 2022. Par proposition du Conseil du 12 avril 2022, Mme Sabrina Soussan a succédé à M. Bertrand Camus.

Mme Tiphaine Hecketsweiler a également démissionné de sa fonction d'administratrice en date du 24 février 2022. L'Assemblée Générale du 8 juin 2022 a donné à cet administratrice quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 20 février 2020 au 24 février 2022.

L'Assemblée Générale du 8 juin a décidé de révoquer Mme Ana Giros, qui a démissionné du Groupe Suez, de ses fonctions d'administratrice et a nommé en remplacement M. Sébastien Daziano.

A l'issue de l'offre Publique d'Achat (OPA) obligatoire de Veolia Environnement de concert avec Suez sur Lydec, les actionnaires institutionnels marocains ayant apporté leurs titres à l'OPA, et les

administrateurs les représentant ont présenté leur démission au Président du Conseil d'Administration. Ainsi, le Conseil d'Administration réunit le 31 août 2022 a pris acte de la démission de MM. Azeddine Guessous, Zouheir Bensaid, Khalid Ziane et Younes Al Adlouni.

M. Guillaume Pepy, Président du Conseil, a également présenté sa démission pour pouvoir se consacrer à sa nouvelle fonction de Président d'une grande entreprise en France. Le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité la décision de nomination de Monsieur Sébastien Daziano, Président du Conseil d'Administration de Lydec à compter du 7 juillet 2022.



	Âge	Sexe (M/F)	Nationalité	Date de nomination	Date de fin de mandat	Nombre de mandats	Représentation	Taux de présence au CA	Comité d'Audit	Comité d'Éthique et de Développement Durable	Comité de Nominations et Rémunérations
Sébastien Daziano	44	M	Française	08/06/2022	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2024		Vigie Groupe	100%	Membre	-	-
Sabrina Soussan	53	F	Française	12/04/2022	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2024	1	Suez	100%	-	-	-
Paul Bourdillon	50	M	Britannique	20/09/2017	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2023	1	Suez	100%	Membre	Membre	-
Mohamed Benslimane Membre	58	M	Marocaine	18/05/2021	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2024	4	Suez	100%	Membre	-	Membre
Silvina Somasco-Mozziconacci	50	F	Argentine	20/02/2020	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2022	7	Suez	100%	Membre	Présidente	Membre
Mohammed Amine Benhalima	52	M	Marocaine	20/12/2019	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2022	6	Indépendant	100%	Membre	-	Président
Dayae Oudghiri	45	F	Marocaine	20/12/2019	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2022	5	Indépendant	100%	Présidente	Membre	-

Outre les dispositions légales et réglementaires existantes en matière de conventions réglementées et de déontologie, les membres du Conseil d'Administration s'engagent au cours de leurs mandats à respecter les dispositions prévues dans la Charte de l'administrateur adoptée par le Conseil d'Administration en février 2012. La Charte de l'administrateur fixe les droits et devoirs de chaque administrateur. Elle prévoit notamment que chaque administrateur agit dans l'intérêt social de l'entreprise, veille à préserver en toute circonstance son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action, évite tout conflit pouvant exister entre ses intérêts moraux et matériels et ceux de la société et informe le Conseil de tout conflit d'intérêt dans lequel il pourrait être, directement ou indirectement, impliqué, notamment à travers ses propres mandats.

Chacun des administrateurs s'engage également à respecter les dispositions du code déontologique adopté par le Conseil en juin 2013 et revu lors du Conseil du 26 septembre 2019 suite à l'entrée en vigueur de la circulaire N09/03° de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux le 7 juin 2019. Les statuts de la société ainsi que la Charte des administrateurs sont disponibles et consultables au siège social de Lydec.



## Critères de sélection des administrateurs indépendants

Outre les dispositions légales et réglementaires existantes en matière Les administrateurs indépendants ont été sélectionnés sur la base d'une matrice de compétences incluant la connaissance du secteur d'activité de Lydec et la maîtrise des aspects financiers et économiques de l'entreprise. Les profils retenus respectent également les critères d'indépendance tels que stipulé dans l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

## Les biographies des administrateurs



**Sébastien Daziano**  
45 ans - Français

Sébastien Daziano est, depuis octobre 2022, directeur de la stratégie, de l'innovation et du développement durable et membre du comité exécutif du Groupe Veolia. Il commence sa carrière en 2003 comme sous-préfet à Nancy, puis rejoint le ministère des Affaires étrangères en tant que chargé de mission pour la Turquie et Chypre.

De 2008 à 2010, il est chef de cabinet du ministre du Commerce au ministère des Finances.

En 2011, il rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que conseiller à la sécurité auprès du ministre. De 2012 à 2015, il est directeur financier de la préfecture de police de Paris. Il devient ensuite directeur financier à la Direction Générale de la police nationale.

En 2019, il rejoint le Groupe SUEZ et prend la responsabilité de la coordination exécutive du Groupe, des affaires publiques et de la sécurité. A la faveur du rapprochement entre SUEZ et Veolia, il est nommé directeur général de SUEZ SA de janvier à octobre 2022, date à laquelle il rejoint le Groupe Veolia.

Sébastien Daziano est, outre les fonctions susnommées, président du Conseil d'Administration de Lydec et membre du Conseil d'Administration de Veolia Water Technologies et Solutions, toutes deux filiales du Groupe Veolia. Licencié en droit, diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ENA, il a été maître de conférences en économie à Sciences Po pendant 10 ans.



**Sabrina Soussan**  
54 ans - Française

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2022, Sabrina Soussan est PDG de Suez, acteur mondial des services d'eau et de propreté pour les collectivités locales et les industriels. Elle est également Présidente de Suez depuis le 1<sup>er</sup> août 2022.

De janvier 2021 à janvier 2022, elle a été PDG de Dormakaba, un leader mondial de l'industrie de l'accès, coté à la bourse suisse SIX.

De 2017 à 2020, elle a été co-PDG de Siemens Mobility, l'un des principaux fournisseurs de solutions de mobilité. Elle a rejoint Siemens Mobility en 2013 après avoir occupé divers postes de direction chez Siemens Building Technologies. Auparavant, elle a occupé des postes de direction chez Renault Nissan et la division Automotive Powertrain de Siemens. Depuis octobre 2018, elle est membre du Conseil d'Administration d'ITT Inc.

Sabrina Soussan est titulaire d'un Master en Ingénierie Mécanique et Aéronautique de l'E.N.S.M.A (Ecole Supérieure d'Ingénierie Aéronautique et Mécanique de Poitiers, France) et d'un MBA de l'I.A.E Poitiers et de l'Université de Dublin, Irlande.



### Mohammed Benslimane

59 ans - Marocain

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (EcoFi) – promotion de 1988, Mohammed Benslimane a débuté sa carrière en France en tant que banquier au sein du groupe CIC. En 1999, il fonde Advisory & Finance Groupe (AFG) Investment Bank, banque d'affaires indépendante, spécialisée dans les métiers du conseil financier, de l'Asset Management et du Private Equity. Il a à ce titre dirigé et exécuté pour le compte de ses clients un grand nombre de transactions, en particulier dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de l'agribusiness, de la finance et de l'hôtellerie, notamment l'acquisition de CBAO par Attijariwafa bank, d'Atlas Hospitality par la SNI, ainsi que la cession de La Monégasque et de CMB Plastique par le Groupe ONA.

Mohammed Benslimane a également participé à de nombreuses opérations de privatisation comme l'acquisition de Maroc Telecom en tant que conseil de Vivendi-Universal et la cession de la Comanav en tant que conseil de l'Etat marocain. Il a par ailleurs supervisé et dirigé, pour compte propre ou pour compte de tiers, de nombreuses opérations de capital-investissement et de restructuration dans divers secteurs (immobilier, énergie, agriculture, industrie agroalimentaire, etc.) tant au Maroc qu'à l'étranger. Il siège au Conseil d'Administration de Boluda TM (ex-Bourbon) titulaire de la concession de remorquage du port de Tanger Med 1, et de Constructa (France).



### Paul BOURDILLON

51 ans - Britannique

Paul Bourdillon est Directeur Général Adjoint de la Business Unit AMEI (Afrique, Moyen Orient, Inde), au sein du Groupe SUEZ depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017 et exerce différents mandats d'administrateur.

Diplômé de l'Université de Bristol et de l'ESCP, il intègre la banque d'affaires anglaise Schroders en 1996.

En 2002, il rejoint SUEZ Environnement en tant que contrôleur financier, pour ensuite devenir le chef de l'équipe de contrôleurs financiers du Groupe. En 2006, il est nommé Directeur Financier de SITA en Australie. Il revient au siège à Paris en 2009 en tant que Directeur des Fusions et Acquisitions du Groupe SUEZ Environnement.

En 2010, il part chez Agbar, filiale espagnole et d'Amérique latine du Groupe dans le secteur de l'eau, en tant Directeur Financier Adjoint. En 2015, il est nommé Directeur Financier de la Business Unit Afrique – Moyen Orient – Inde.



### Silvina SOMASCO-MOZZICONACCI

51 ans - Argentine

Diplômée de l'Université Nationale du Littoral, Silvina Somasco-Mozziconacci entre dans le Groupe Suez en 1996 comme contrôleuse de gestion en Argentine. Elle occupe ensuite différentes fonctions au sein de la Direction Financière en France et à l'International.

En 2010, elle est nommée Directrice Contrats d'Eau France, en charge de valider, pour le compte de la Direction Générale, les aspects économiques et contractuels des grands contrats.

En janvier 2017, elle est nommée Directrice Financière de la BU LATAM et en juillet 2019 Directrice Financière de la Région AMECA (Africa, Middle East et Central Asia) et Inde. Elle exerce différents mandats d'administratrice successivement dans les deux périmètres.



### Dayae OUDGHIRI

46 ans - Marocaine

Dayae Oudghiri, est présidente fondatrice de la société Fulgurans, spécialisée dans l'accompagnement du top management dans la prise de décisions stratégiques. Elle est membre de l'Organisme d'évaluation des Privatisations. Elle siège en tant qu'administratrice indépendante et présidente du comité d'audit dans plusieurs sociétés de renom. Elle est également présidente de Xlinks Morocco.

Préalablement, elle a été Membre du Directoire au sein de Masen après une longue carrière en banque d'investissement.

Elle est titulaire du Executive MBA TRIUM (NYU-LSE-HEC) et est aussi diplômée de l'école de commerce de Reims.



### Mohammed Amine BENHALIMA

53 ans - Marocain

Diplômé de l'École Polytechnique Paris et de Telecom ParisTech, Amine Benhalima a intégré Royal Air Maroc en 1993 et y a occupé les fonctions de directeur des programmes des vols et de directeur de l'organisation et des systèmes d'information.

Il a ensuite rejoint Casablanca Finance Group, devenue CFG Bank, pour y lancer Casablanca Finance Markets, banque de marché spécialisée en produits de taux, et occuper les fonctions de directeur délégué marchés des capitaux.

En 2002, il rejoint la Caisse de Dépôt et de Gestion en tant que directeur de l'ingénierie et du développement, avant d'être nommé en 2004 directeur général puis président directeur général de Fipar-Holding, société d'investissement du Groupe CDG, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en 2017. Entre 2007 et 2010, il est directeur général de CDG Capital. En 2010, il est nommé directeur général adjoint de la CDG, en charge du pôle stratégie et développement et du pôle prévoyance (RCAR-CNRA).

En 2017, Amine Benhalima a créé sa propre structure de conseil, Simpligo. Il exerce aussi en tant qu'administrateur indépendant pour des sociétés cotées et non cotées au Maroc. Amine Benhalima est, depuis 2019, membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.



## La rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 8 juin 2022 a décidé, en remplacement de la neuvième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2021, de fixer un budget annuel de jetons de présence d'un million quatre cent mille (1 400.000) dirhams, qui sera distribué à l'ensemble des administrateurs de Lydec, hors les administrateurs salariés de l'actionnaire fondateur, à hauteur de 50 000 dirhams bruts par présence effective au Conseil d'Administration.

Ainsi, la rémunération totale perçue par les administrateurs suite à leur participation aux conseils tenus en 2022, hors Président et administrateurs salariés de l'actionnaire fondateur, est d'un million quatre cent mille (1 400.000) dirhams.

## Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'Administration

**7** réunions  
**95,6%** taux de participation

### Attributions

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 18 des statuts de la société, le Conseil d'Administration détermine les orientations et la stratégie de Lydec et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et aux vérifications qu'il juge opportuns. En complément des compétences définies par la loi, il autorise préalablement les décisions définies par les statuts qui limitent les pouvoirs du Directeur Général.



## Organisation et fonctionnement

Le fonctionnement du Conseil est notamment défini par les dispositions des statuts. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par moyen de visioconférence ou moyens équivalents permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation dans des conditions adéquates. Le Président fixe l'ordre du jour en tenant compte des propositions émanant des administrateurs. Il préside les réunions du Conseil, dirige les délibérations et veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions.

Le secrétaire du Conseil assure l'établissement des procès-verbaux de ses séances. En 2022, ces fonctions ont été assurées par Pierre-Alexandre Lacarelle, salarié de Lydec.

Le fonctionnement du Conseil prévoit une information permanente à disposition des administrateurs :

- préalablement à toute réunion du Conseil, chaque administrateur reçoit un dossier sur les points à l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, de manière à pouvoir prendre position en connaissance de cause et de manière éclairée sur les points qui seront abordés lors du Conseil ;
- lors de chaque réunion, une information est portée à la connaissance des administrateurs sur les principaux faits ou événements significatifs portant sur la vie de la société et intervenus depuis la date du précédent Conseil ;
- les administrateurs reçoivent, entre les réunions du Conseil d'Administration, toutes les informations utiles sur les événements significatifs. Plus généralement, Lydec peut leur communiquer à tout moment toutes les informations et tous les documents qu'ils estiment utiles à l'accomplissement de leur mission. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse de la société autres que ceux revus dans le cadre des réunions du Conseil.

Dans le cadre de l'article 56 de la loi n°17-95 tel que modifié et complété par la loi n°20-05, le Conseil a aussi adopté à l'unanimité une Charte sur les Conventions réglementées lors du Conseil d'Administration du 20 septembre 2017. L'objectif de cette charte est de rappeler le cadre juridique qui régit les conventions réglementées, de partager des précisions pédagogiques sur le champ d'application ainsi que la méthodologie utilisée en interne pour qualifier les différentes conventions conclues par Lydec.

### Activité 2022

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois, avec un taux de présence des membres du Conseil de 95,6 %. Au cours de ces réunions, le Conseil a notamment été informé et/ou délibéré sur les sujets suivants :

- l'évolution de l'activité et les opérations stratégiques ainsi que les grands enjeux du contrat de gestion déléguée, notamment l'avancement des travaux de la 2ème révision du Contrat de Gestion Déléguée avec l'Autorité Déléguée, le suivi du projet d'harmonisation des périmètres, et le suivi du dossier des révisions économiques ;
- l'arrêté des comptes annuels 2021, des résultats semestriels 2022 et l'examen du budget de l'exercice 2023 ;
- la désignation du nouveau Président du Conseil d'Administration ;
- les convocations à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en juin 2022 ;
- l'approbation des projets de résolutions présentées de l'Assemblée générale ordinaire de juin 2022 ;
- la désignation des nouveaux Commissaires aux Comptes suite à l'expiration du mandat des cabinets Mazars et Ernst & Young ;
- la démission des administrateurs représentants Fipar-Holding et RMA ;
- la nomination de deux nouveaux administrateurs ;

- le suivi de l'OPA obligatoire et de l'Offre Publique de Retrait (OPR) obligatoire portant sur les actions de Lydec ;
- l'évolution de la composition des comités du Conseil suite à l'évolution de la composition du Conseil.

Le Conseil d'Administration a délibéré systématiquement à l'issue des rapports des différents comités qui lui sont rattachés, notamment en matière d'audit, de contrôle interne, de gestion des risques, ainsi qu'en matière d'éthique et de développement durable.

Enfin, et conformément aux dispositions prévues au Contrat de gestion déléguée, un observateur de l'Autorité déléguée était présent lors de chaque réunion du Conseil d'Administration.

### 4.1.3 Les comités spécialisés

Le Conseil d'Administration de Lydec s'appuie sur trois comités consultatifs permanents : le Comité d'Audit, le Comité d'Éthique et de Développement Durable et le Comité de Nominations et de Rémunérations. Opérant sous la responsabilité du Conseil d'Administration, ces comités jouent un rôle consultatif et ne disposent pas de pouvoir de décision. Leur mission vise à faciliter la prise de décision du Conseil d'Administration à travers des travaux collectifs de réflexion et de synthèse sur des thématiques clés et ainsi contribuer à l'efficacité de l'organisation.

Le Conseil, sur proposition de son Président et après concertation, désigne les membres composant les comités ainsi que leurs présidents, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.



#### Le Comité d'Audit

##### Composition au 31.12.2022

6 membres

33% de membres indépendants

3 réunions

83% taux de participation

	Rôle
Dayae Oudghiri	Présidente
Sébastien Daziano	Membre
Paul Bourdillon	Membre
Mohamed Benslimane	Membre
Silvina Somasco -Mozziconacci	Membre
Mohammed Amine Benhalima	Membre



#### Attributions

Le Comité d'Audit est chargé d'aider le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de Lydec, ainsi qu'à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. A minima une fois par an, le Comité d'Audit entend notamment les commissaires aux comptes et le Directeur de l'audit interne de la société, hors présence de tout membre de la Direction générale. Il reçoit notamment du Conseil d'Administration les missions suivantes :

- En ce qui concerne les comptes, le Comité :
  - > procède à l'examen préalable et donne son avis sur les projets de comptes annuels, de résultats intermédiaires et préliminaires ainsi que les commentaires qui les accompagnent, avant leur présentation au Conseil d'Administration ;
  - > étudie les changements et adaptations des principes et règles comptables utilisés dans l'établissement des comptes ;
  - > s'entretient avec les Commissaires aux Comptes, la Direction Générale, la Direction Financière, l'Audit Interne ou toute autre personne du management lorsqu'il l'estime nécessaire ; ces auditions peuvent avoir lieu le cas échéant, hors la présence des membres de la Direction Générale.
- En ce qui concerne le contrôle externe de la société, le Comité :
  - > assure le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes ;
  - > évalue les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes de la société en prenant connaissance des offres des différents cabinets pressentis, formule un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution des missions de contrôle légal et soumet au Conseil d'Administration sous forme de recommandation le résultat de cette sélection ;
  - > examine chaque année avec Commissaires aux Comptes leurs plans d'intervention, les conclusions de ceux-ci, leurs recommandations ainsi que les suites qui leur sont données.
- En ce qui concerne l'audit et le contrôle interne de la société, le Comité :
  - > examine avec les responsables du Contrôle Interne le suivi de l'efficacité et de la qualité des systèmes, procédures et plans de contrôle interne de la société ;
  - > examine avec les responsables de l'Audit Interne, les plans d'interventions et d'actions dans le domaine de l'Audit Interne, les conclusions de ces interventions et actions et les recommandations et suites qui leur sont données, le cas échéant, hors la présence des membres de la Direction Générale ;
  - > examine chaque année les résultats menés par l'audit sur le Contrôle Interne ;
  - > confie à l'Audit Interne toute mission qu'il jugerait nécessaire.
- En ce qui concerne les risques, le Comité :
  - > prend connaissance régulièrement des évolutions de l'environnement de la société et de ses grands enjeux et risques significatifs ;
  - > passe en revue régulièrement avec la Direction Générale les principaux risques de l'entreprise.

#### Activité 2022

En 2022, le Comité d'Audit s'est réuni trois fois avec un taux de participation de 83,33%. Le Comité, réuni le 16 février, a décidé pour pouvoir traiter tous les sujets de tenir deux réunions : la première dédiée aux risques majeurs & contrôle et audit interne à programmer au début du mois de septembre, et la seconde à la veille du Conseil de septembre pour l'examen des comptes et la revue des CACs. Il a notamment abordé les sujets suivants : l'analyse des évolutions de l'environnement externe, le suivi des enjeux du contrat de gestion déléguée et les projections économiques du contrat, le plan de contrôle interne, la revue et la cartographie des risques majeurs, le plan d'audit interne, l'analyse et l'examen des comptes annuels au 31 décembre 2021, des comptes semestriels au 30 juin 2022, et des communiqués de presse y afférents ainsi que la modification du règlement du Comité d'Audit. En matière d'Audit Interne, le Comité a écouté à deux reprises, hors présence de tout membre de la Direction Générale, le Directeur de l'audit interne et de l'Inspection Générale concernant le bilan et le planning des missions 2022, sur l'indépendance de l'Audit Interne, et il a examiné et validé le plan d'audit pour l'exercice 2022.

## Le Comité d'Éthique et de Développement Durable

3 membres

33% de membres indépendants

2 réunions

87% taux de participation

### Composition au 31.12.2022

	Rôle
Silvina Somasco -Mozziconacci	Présidente
Paul Bourdillon	Membre
Dayae Oudghiri	Membre

### Attributions

Le Comité d'Éthique et de Développement Durable veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles Lydec fonde son action.

En matière d'éthique :

Le Comité d'Éthique et de Développement Durable :

- valide les valeurs fondamentales de Lydec et sa politique générale notamment en ce qui concerne les principes d'éthique dont les dispositions anti-corruption ;
- s'assure que la stratégie et la politique de Lydec en matière d'anti-corruption sont harmonisées ;
- examine l'organisation de la fonction Déontologue et de la fonction Conformité anti-corruption et émet, le cas échéant des recommandations ;
- examine le référentiel éthique (Charte éthique et guides pratiques à but pédagogique dont le Guide anti-corruption) ainsi que les règles et procédures mises en place (y compris celles régissant les relations avec les tiers) ;
- reçoit, du déontologue et passe en revue, à minima, une fois par an, les informations sur le contenu, le fonctionnement et l'adéquation du Système de management anti-corruption ;
- s'assure que les ressources adéquates et appropriées nécessaires au fonctionnement efficace du Système de management anti-corruption sont allouées et affectées ;
- supervise la mise en oeuvre du Système de management anti-corruption par la Direction Générale et son efficacité ;
- reçoit de la part du Déontologue le rapport annuel de la Société en matière d'éthique ;
- examine et donne son avis sur le programme d'actions pour l'année suivante et suit son évolution, ainsi que la communication (interne et externe) effectuée dans le domaine.

### En matière de développement durable : Le Comité d'Éthique et de Développement Durable

- examine et s'assure de l'évolution de la démarche RSE de Lydec ;
- examine et donne son avis sur le programme d'actions pour l'année suivante et suit son évolution ;
- prend connaissance des actions déployées en matière de dialogue avec les parties prenantes sur les enjeux RSE de Lydec (reporting extra-financier...)
- examine et suit l'évolution des notations et reconnaissances obtenues par Lydec, notamment de la part des agences de notations extra-financières.

### Activité 2022

En 2022, le Comité d'Éthique et de Développement Durable a tenu deux réunions avec un taux de présence de 87,5%. Lors de ces réunions, le Comité a examiné et échangé sur les points suivants :

- Éthique/SMAC :
  - > rapport annuel du Déontologue pour l'exercice 2021 qui a acté le renouvellement de la certification de conformité du SMAC Lydec à la Norme ISO 37001 ;
  - > le Comité a passé en revue la cartographie des risques éthiques et les nouvelles matrices pour cadrer les délégations de pouvoirs ;
  - > le Comité a pris acte des actions de sensibilisation et formation qui ont été menées pour renforcer l'appropriation du SMAC par l'ensemble des collaborateurs de Lydec et contribuer à l'ancrage de la culture de l'éthique au sein de l'entreprise ;
  - > le Comité a également émis un avis favorable concernant la feuille de route 2022-2023 qui est issue de la revue du SMAC, de l'avancement de la feuille de route 2021-2022 et de l'évolution des enjeux.
- Développement Durable :
  - > identification de la contribution de Lydec aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et aux cibles associées, identifiés comme étant les plus pertinents pour la société.
  - > élaboration d'un plan d'actions visant à gérer la pénurie d'eau sur le périmètre de la Gestion Délégée et partage avec les autorités ;
  - > formalisation de la politique droits humains, visant à élargir son champ des responsabilités vis-à-vis des différentes parties prenantes ;
  - > revue par le Comité des principaux objectifs de la Fondation Lydec, ses partenariats et ses programmes d'actions qui lui permettent de se positionner aujourd'hui comme un acteur contribuant concrètement au développement durable du Grand Casablanca.



## Le Comité de Nominations et de Rémunérations

3 membres

33% de membres indépendants

2 réunions

100% taux de participation

### Composition au 31.12.2022

	Rôle
Mohammed Amine Benhalima	Président
Mohamed Benslimane	Membre
Silvina Somasco -Mozziconacci	Membre

### Attributions

Le Comité de Nominations et de Rémunérations a notamment pour mission d'examiner les questions de nomination et de rémunération des dirigeants de Lydec. Il est consulté sur le système de rémunération global de l'entreprise, sur ses évolutions, sur la politique de gestion des cadres à potentiel et sur le plan de succession aux postes clés de l'entreprise.

Le Comité de Nominations et de Rémunérations a évolué en 2022 suite aux changements de la composition du Conseil. Le Conseil d'Administration réuni le 31 août 2022 a décidé de désigner Monsieur Amine Benhalima Président du Comité et d'intégrer Monsieur Mohamed Benslimane et Madame Silvina Somasco comme nouveaux membres.

### Activité 2022

Le Comité s'est réuni deux fois, avec un taux de participation de 100%. Le Comité a échangé sur les sujets suivants :

- la méthode de calcul de la « scorecard » pour la rémunération des cadres dirigeants proposée pour l'exercice 2022 ;
- l'évolution du contexte économique marocain ainsi que du marché de l'emploi durant l'année 2022 marquée par l'impact de la crise sanitaire, le stress hydrique ainsi que par un taux très élevé d'inflation ;
- les résultats des études sur les pratiques du marché en matière de rémunération des salariés et des directeurs ;
- la politique Talent Management Lydec avec tous les dispositifs mis en place pour attirer les potentiels, fidéliser, accompagner les talents et tracer leurs trajectoires de carrière ;
- l'évolution des salaires ;
- la rémunération des directeurs ;
- les nominations et les mobilités des directeurs et des directeurs adjoints au titre de l'année 2022.



## 4.1.4 L'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses décisions s'appliquent à tous. L'ensemble des actionnaires peut y participer. Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles. Chaque action donne droit à un vote et à la représentation dans les assemblées générales.

L'Assemblée Générale des actionnaires réunie dans sa forme ordinaire statue sur toutes les compétences qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et, d'une manière générale, elle détermine souverainement la conduite des affaires de la société. Elle prend notamment connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes. Elle discute, redresse ou approuve les comptes. Parmi ses prérogatives, elle décide de l'affectation des résultats, fixe le dividende et autorise l'émission d'obligations. Elle nomme, remplace, réélit ou révoque les administrateurs dans les conditions fixées par la loi. Elle nomme les Commissaires aux Comptes. L'Assemblée confère également les autorisations prévues par la loi en ce qui concerne les conventions réglementées.

En 2022, Lydec a tenu une Assemblée Générale des actionnaires qui s'est réunie le 8 juin, dans sa forme ordinaire. Les décisions soumises au vote de l'Assemblée comprennent notamment le renouvellement du mandat d'un administrateur, la ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur, la désignation des Commissaires aux Comptes et la fixation du budget annuel des jetons de présence.



## 4.1.5 La Direction Générale

La Direction Générale de la société est assurée par Jean-Pascal Darriet, Directeur Général de Lydec, investit des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'Actionnaires, au Conseil d'Administration, et sous réserve des limitations de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'Administration lors de sa nomination, en mai 2012.



### Le Comité de Direction Générale

#### Composition au 31.12.2022

Au 31 décembre 2022, le Comité de Direction Générale (CDG) de Lydec comprend 11 membres :



**Jean-Pascal Darriet**  
Directeur Général



**Adil Fassihi**  
Directeur Clientèle,  
Développement Commercial  
et Solutions Énergétiques



**Iqbal Toumi**  
Directeur Général Adjoint  
en charge des opérations



**Abdeljaouad Benhaddou**  
Chargé de mission auprès  
du Directeur Général



**Souad Idrissi**  
Directrice Générale Adjointe  
en charge des fonctions supports



**Pierre-Alexander Lacarelle**  
Directeur de la gestion  
du Contrat



**Mohamed Saad Azaoui**  
Directeur Maîtrise d'Ouvrage



**Bouchra Nhaili**  
Directrice des Ressources  
Humaines



**Tarik Chaki**  
Directeur Administratif  
et Financier



**Abdellah Talib**  
Directeur de la Communication,  
du Développement Durable  
& de l'Innovation



**Brice Cabibel**  
Directeur Coordination  
& Performance Réseaux



### Rôle et fonctionnement

Pour mener à bien sa mission, le Directeur Général est assisté du CDG, instance de réflexion et de décision, qui examine les principales politiques et décisions relatives à la conduite générale de la société. Au 31/12/2021, il comprend 10 membres aux côtés du Directeur Général, et se réunit au minimum une fois par mois. Il est en charge du pilotage de la société et établit les politiques et décisions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.



Il supervise le management de la société selon les trois axes suivants :

Un management selon les principes d'organisation hiérarchique, de déclinaison d'objectifs, et de délégations de pouvoirs associées

Un management de la performance par les processus transverses encadré par une politique générale et intégrée en matière de qualité, santé-sécurité, gestion des risques, environnement et sécurité de l'information

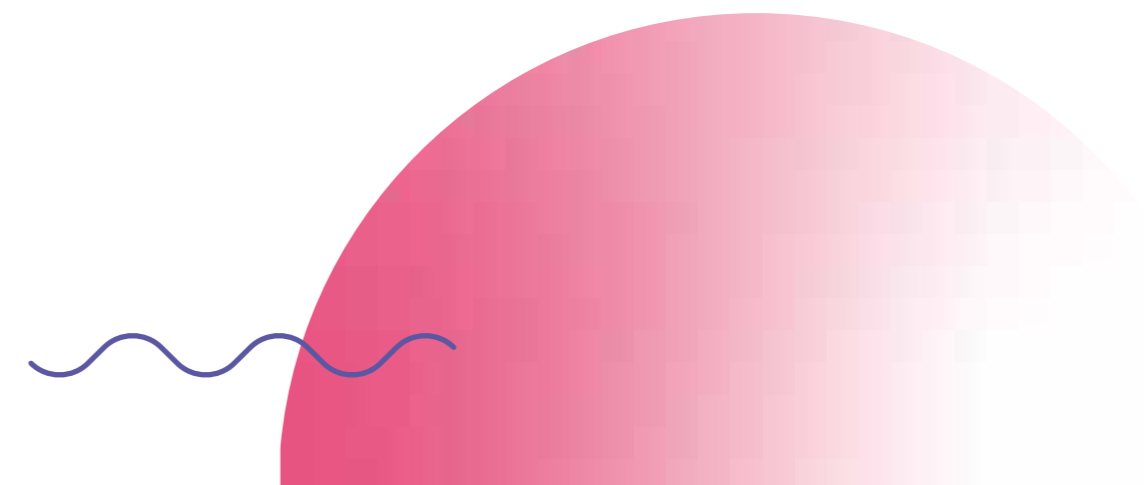
L'animation et la mise en œuvre du projet d'entreprise Synergies 2025, dans une instance dédiée : le Comité de suivi des projets stratégiques, qui se réunit également mensuellement

### Rémunération

La rémunération brute annuelle globale des membres du Comité de Direction Générale de Lydec au titre de l'exercice 2022 s'élève à 22 371 530,52 DH.

### Le Comité de Suivi des Projets Stratégiques

Le projet d'entreprise est géré en deux temps, annuellement et mensuellement. Annuellement en septembre, le Comité de Direction Générale de Lydec mène une réflexion stratégique sur la base d'une analyse croisée de l'évolution du contexte de l'entreprise et des attentes de ses parties prenantes. La raison d'être de l'entreprise, ses orientations et enjeux stratégiques sont passés en revue. Le portefeuille des projets stratégiques consécutifs qui prend en charge le traitement de manière disruptive des ambitions et problématiques identifiées est actualisé. Mensuellement, le Comité de Suivi des Projets Stratégiques (CSPS) composé des membres du Comité de Direction Générale (CDG) et du Project Manager Officer (PMO), se réunit pour passer en revue l'avancement des projets stratégiques, prendre les décisions et traiter les points d'arbitrage et ainsi piloter l'atteinte des objectifs stratégiques.

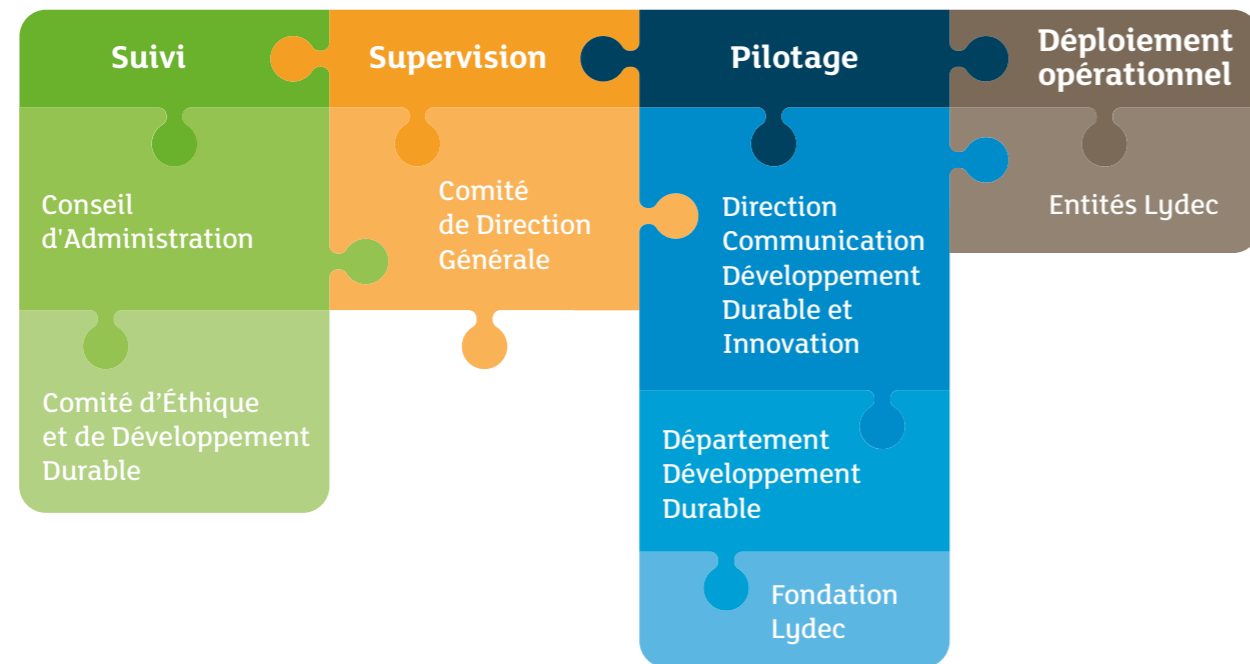


# 4.2

## La démarche RSE

### 4.2.1 La gouvernance RSE

La stratégie RSE est intégrée au sein des principales instances de gouvernance de Lydec :



- Le Conseil d'Administration (CA) suit les enjeux RSE, lors de chaque réunion, par une revue systématique des faits marquants et évolutions en la matière. Il les examine également de façon plus spécifique et détaillée via les travaux du Comité d'Éthique et de Développement Durable (CEDD). Émanant du CA, le CEDD est composé de représentants des actionnaires de Lydec et veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles l'entreprise fonde son action (respect des droits humains, de l'éthique et du développement durable).
- Le Comité de Direction Générale (CDG), supervise notamment les processus transverses de management dont celui dédié à la RSE.

Le pilotage opérationnel de la démarche RSE de Lydec est assuré par la Direction de la Communication, du Développement Durable et de l'Innovation qui définit la stratégie et assure le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions en coordination avec les entités opérationnelles et dans le cadre du système de management de l'entreprise. Elle assure également la communication autour de la démarche auprès des parties prenantes concernées. Enfin, le Département Développement Durable coordonne également les activités de la Fondation Lydec qui contribuent à la démarche d'engagement sociétal de Lydec.

Le processus de management RSE est aujourd'hui positionné au sein du système de management intégré de l'entreprise. Il permet de renforcer l'appropriation de la démarche RSE par les collaborateurs, le pilotage des actions, le suivi de la performance via le reporting et l'évaluation, et la crédibilité de la démarche en externe.

Processus de management	Processus de production	Processus ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie</li> <li>• Performance continue</li> <li>• Gestion des crises</li> <li>• Contrat</li> <li>• <b>RSE</b></li> <li>• Image et culture d'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoines</li> <li>• Réseau</li> <li>• Extensions réseaux</li> <li>• Clients</li> <li>• Mesure et surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Achats</li> <li>• Finances</li> <li>• Santé et sécurité au travail</li> <li>• Achats et logistique...</li> </ul>



## Une démarche RSE pionnière

En raison de ses caractéristiques naturelles, le Maroc s'est développé dans un contexte de grande vulnérabilité climatique, accentuée par les pressions exercées par le développement économique et démographique du pays.

Ainsi, souhaitant affirmer sa position de leader régional et international dans le domaine de l'atténuation des effets du changements climatiques et de l'adaptation à celui-ci, le Royaume a annoncé le 2 juin 2015 sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau National (Intended Nationally Determined Contribution - INDC), qui a été actualisée en 2021. L'atténuation s'appuie principalement sur le secteur énergétique, tandis que l'eau est au cœur de la démarche d'adaptation.

En juillet 2017, le Maroc a défini sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) qui positionne notamment la contribution du Royaume aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Le suivi de l'avancement

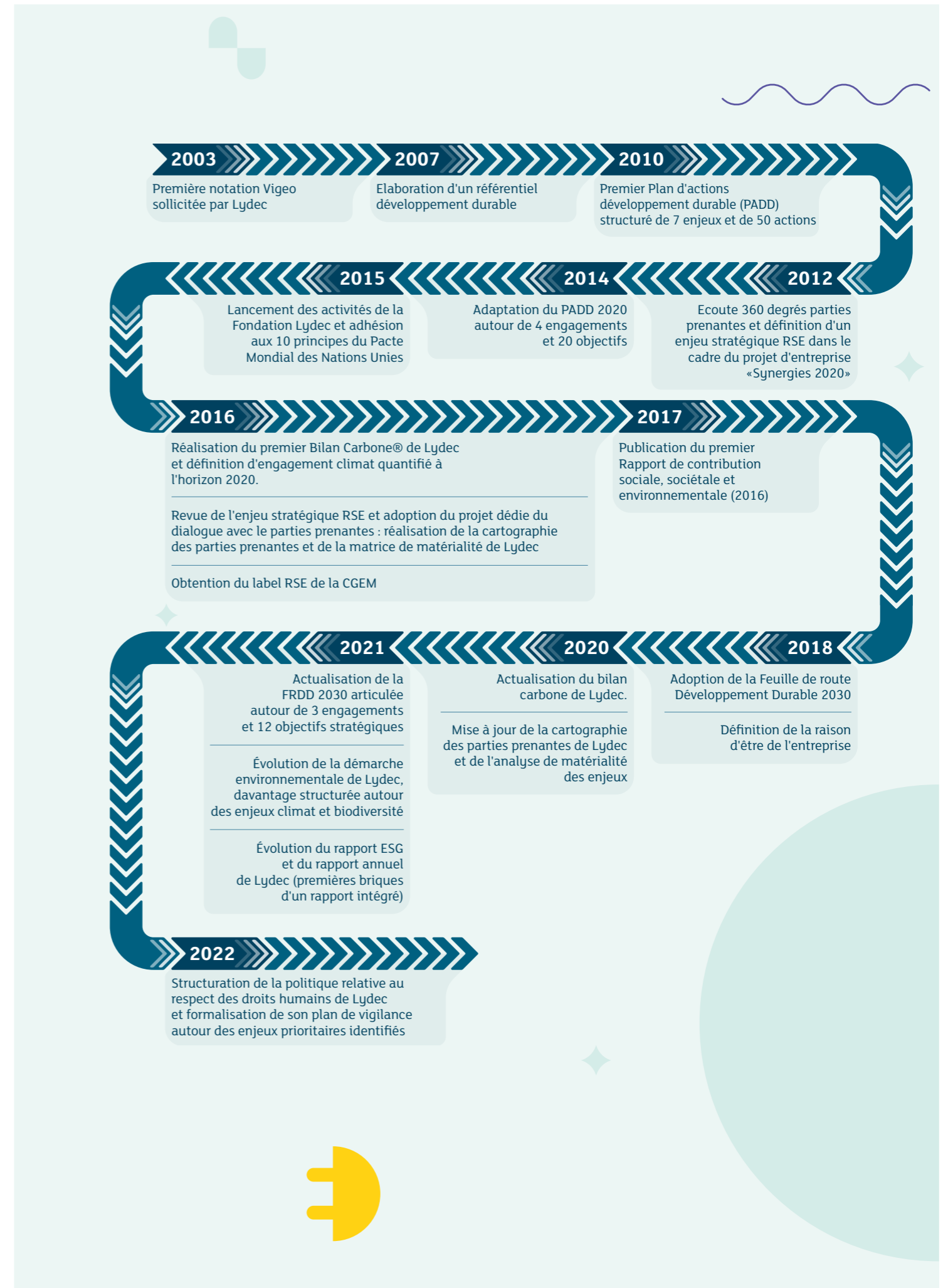
de la SNDD a été confié en 2018 à un « Comité stratégique pour le développement durable », présidé par le Chef du gouvernement et regroupant les Ministres chargés des secteurs concernés (agriculture, pêche, énergie, etc.). Cette approche a par ailleurs été introduite au niveau des territoires, notamment dans le cadre de la définition du Plan de Développement Régional Casa-Settat ainsi que du Plan d'Actions Communal de Casablanca, adoptés respectivement en 2017 et 2018.

En 2019, avec le Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA), l'administration publique est incitée à donner l'exemple en matière de mise en œuvre de la SNDD, vis-à-vis des autres parties prenantes, et ce, autour de six enjeux stratégiques : la gestion environnementale des bâtiments publics, la gestion et la valorisation des déchets, « l'employeur responsable », l'approche participative et la transparence, la commande publique responsable, et la mobilité durable.

Par ailleurs, une Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) a été mandatée fin 2019 par Sa Majesté le Roi pour définir les objectifs du Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc. Le rapport issu des travaux de la CSMD a été présenté en 2021, avec une proposition d'objectifs thématiques fixés à horizon 2035 pour le Maroc. Le secteur privé y est appelé à jouer un rôle clé dans la « responsabilité sociale et environnementale ».

En 2022, le pays a connu une situation exceptionnelle de forte sécheresse et de pénurie d'eau, des défis majeurs à relever en matière de développement durable et d'adaptation au changements climatiques.

Depuis une quinzaine d'années, Lydec nourrit sa réflexion sur le développement durable pour l'intégrer pleinement à la stratégie de l'entreprise :



## Partenariats et récompenses en faveur de la RSE



Le 14 octobre 2015, Lydec a adhéré aux Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et le 17 mars 2017, Lydec a été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc » auprès de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et de six autres entreprises marocaines. Cette plateforme permet le partage et la promotion des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de RSE et de contribution à l'atteinte des ODD.

Lydec réalise, via son rapport annuel, sa « Communication sur le Progrès » (COP) au regard du respect et de la mise en œuvre des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (voir en annexe la table de correspondance entre les Dix Principes et le rapport annuel).

Lydec est membre fondateur de la coalition marocaine pour l'eau (COALMA), créée en 2016.

Structure multi-acteurs fédérant les expertises nationales et internationales, elle vise à mettre en place une gouvernance s'appuyant sur les partenariats public-privé à même d'assurer une gestion intégrée et durable de la ressource en eau et de valoriser et promouvoir l'expertise marocaine dans ce domaine. Elle se fixe notamment comme missions la production d'études et de publications, la réalisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation, l'organisation de colloques et manifestations scientifiques.



## RÉCOMPENSES



Double reconnaissance pour Lydec en 2021 :

- Maintien dans le palmarès Top Performers RSE pour la 8e édition consécutive sur l'ensemble de la démarche RSE, avec une amélioration du score global de 2 points par rapport à 2020, et pour 12 thématiques en particulier.
- Maintien dans le palmarès Best Emerging Market Performers pour la 5e année consécutive, en se hissant pour la première fois dans le Top 5, parmi 100 entreprises reconnues pour leur démarche RSE avancée et évaluées parmi un univers de 843 entreprises issues de 36 secteurs et de 31 pays émergents ou en développement (dont 11 marocaines et 11 issues du secteur « Electric & Gas Utilities », dans lequel Lydec est évaluée).

Ainsi, cette double distinction permet à Lydec de se maintenir dans l'indice « Casablanca ESG 10 » de la Bourse de Casablanca, indice révisé annuellement sur la base des résultats obtenus dans les palmarès de V.E.

En 2022, Lydec n'a pas été évaluée sur sa performance extra-financière par le cabinet Moody's (ex. Vigeo Eiris), l'agence ayant décidé de suspendre sa notation de la performance extra-financière des entreprises afin de procéder à la refonte de son processus de notation.



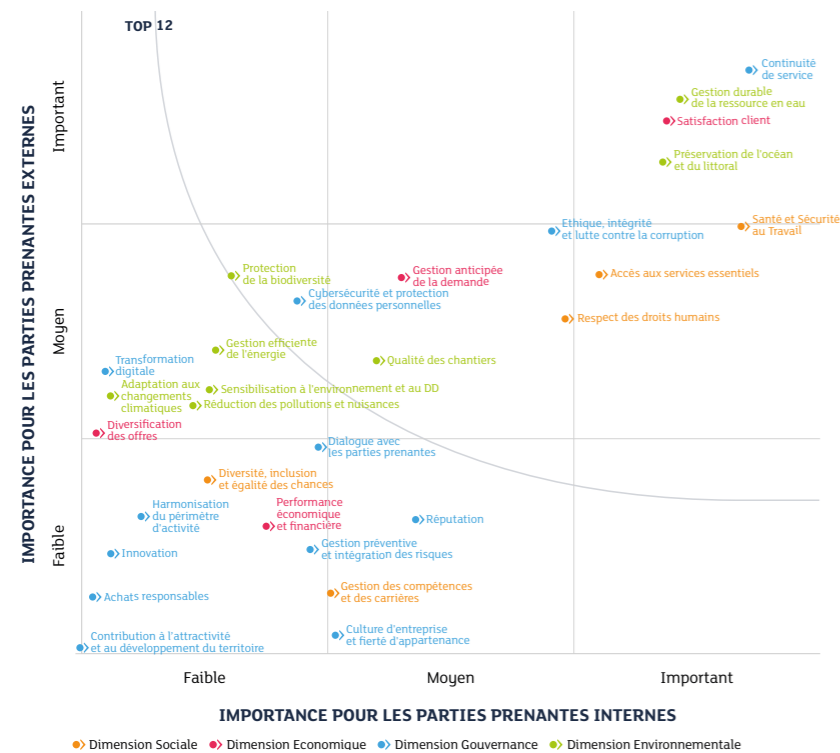
## 4.2.2 La stratégie RSE

### L'analyse de matérialité

Pour rappel, Lydec a actualisé, à fin 2020, son analyse de matérialité afin de tenir compte de l'évolution du contexte, des enjeux de son environnement et des attentes des parties prenantes.

Une liste de 29 enjeux considérés comme étant les plus pertinents ont été priorisés par le CDG de Lydec, et ce, sur une liste initiale de 70 enjeux identifiés sur la base d'une veille RSE et d'un benchmark sectoriel notamment. Ces 29 enjeux ont été soumis à une vaste consultation en ligne lancée auprès d'un échantillon d'environ 6 900 parties prenantes internes et externes, sélectionnées sur la base de la cartographie actualisée des parties prenantes.

Les résultats de cette consultation sont illustrés dans la matrice de matérialité ci-dessous :  
Il supervise le management de la société selon les trois axes suivants :



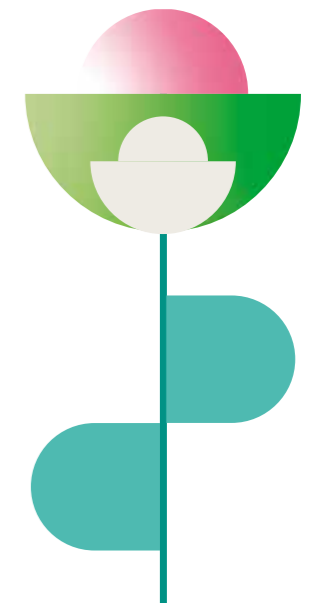
Cette démarche permet à l'entreprise d'orienter sa stratégie, ses engagements et plans d'actions, mais aussi la communication et le reporting extra-financier vers les enjeux les plus attendus par l'ensemble des parties prenantes.

A ce titre, Lydec communique principalement autour des enjeux les plus « matériels » au sein du présent rapport annuel, et du Chapitre 4 / Rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale en particulier, en cohérence avec la Feuille de route Développement Durable 2030 actualisée de Lydec.

## La Feuille de route Développement Durable 2030

La Feuille de route Développement Durable 2030 (FRDD 2030) de Lydec, adoptée en 2018, a été définie en s'adossant aux référentiels nationaux et internationaux (SNDD, ODD, etc.), en tenant compte des objectifs des visions territoriales (Plan d'action communal de Casablanca, Plan de Développement du Grand-Casablanca, ...), ainsi que des enjeux de développement durable du Groupe SUEZ.

La FRDD 2030 a fait l'objet d'une actualisation pour tenir compte des différentes évolutions du contexte de l'entreprise et de son environnement (post crise Covid-19, analyse de matérialité des enjeux de Lydec, évolution de la démarche environnementale de l'entreprise, orientations stratégiques du Nouveau Modèle de Développement du Royaume, ...)  
L'intégration opérationnelle de la FRDD 2030 dans les processus du système de management intégré de Lydec se poursuit, en collaboration avec les différentes entités de l'entreprise.



### 3 Engagements

**1. Renforcer la démarche partenariale au service du Bien Commun**



**2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat**



**3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable**



### 12 Objectifs

Valoriser le capital humain

Développer une approche collaborative avec les parties prenantes

Pérenniser la confiance par l'ancrage de la culture d'intégrité et des pratiques d'éthique

S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes

### Enjeux matériels

Satisfaction Client\*\*

Éthique Intégrité et lutte contre la corruption\*  
Cybersécurité et protection des données personnelles\*\*

Respect des droits humains\*  
Santé et Sécurité au travail\*\*

Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau

Agir pour la préservation des milieux récepteurs

Contribuer à la gestion efficace de l'énergie

S'adapter aux changements climatiques

Gestion durable de la ressource en eau\*

Réserve de l'océan et du littoral\*

Protection de la biodiversité\*

Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain

Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires

Développer l'accès durable aux services essentiels

Favoriser un développement local inclusif

Gestion anticipée de la demande\*\*  
Continuité de service\*\*  
Qualité des chantiers\*\*

Accès aux services essentiels\*

## L'enjeu RSE intégré au projet d'entreprise « Synergies 2025 »

Les métiers de Lydec sont naturellement liés aux enjeux de Développement Durable et constituent les fondements de la raison d'être de l'entreprise qui est d'« apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage ». L'enjeu RSE a été identifié dès le démarrage du contrat de gestion déléguée. Puis, la démarche RSE de l'entreprise s'est progressivement structurée, consolidée, et a enfin été intégrée à la vision et à la stratégie d'entreprise. Aujourd'hui, l'enjeu RSE est un enjeu stratégique au sein du projet d'entreprise Synergies 2025, dont l'objectif est de « renforcer notre contribution à la transition durable de notre territoire d'ancrage, en nous appuyant sur notre expertise métiers et le dialogue avec les parties prenantes ».



\* : Enjeu matériel en correspondance directe avec l'objectif de la FRDD 2030

\*\* : Enjeu matériel en lien avec la FRDD 2030

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

En 2022, Lydec a réalisé un travail participatif approfondi d'analyse de sa contribution aux 17 ODD, selon le séquençage suivant :



### Analyse

Pré-identification de 15 objectifs et 62 cibles, qui sont couverts, à degrés variables, par les actions de Lydec



### Atelier participatif

Pour chacune des 62 cibles, revue des actions par les fonctions concernées et notation du niveau de contribution de Lydec selon une échelle de 1 à 4



### Classement des ODD

12 ODD retenus et classés en trois niveaux de contribution selon les notations précédentes et le nombre de cibles



### Contribution forte aux ODD

7 ODD finalement retenus se distinguent par une contribution très élevée de Lydec

## Lydec contribue à 12 ODD :

L'ensemble des objectifs de la feuille de route 2030 de Lydec contribue, à des degrés variables, à la réalisation de 12 ODD comme suit :

3 Engagements	12 Objectifs stratégiques au service du développement durable de la Région Casablanca-Settat	Contribution aux ODD
<b>1. Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun</b>	Valoriser le capital humain	
	Développer une approche collaborative avec les parties prenantes	
	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
<b>2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité et du climat</b>	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
	Agir pour la préservation des milieux récepteurs	
	Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie	
	S'adapter aux changements climatiques	
	Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain	
<b>3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable</b>	Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires	
	Développer l'accès durable aux services essentiels	
	Favoriser un développement local inclusif	

## Sept ODD se distinguent par une contribution très élevée de Lydec

ODD à contribution très élevée	Impacts chiffrés de Lydec (2022)
	<b>100%</b> taux de conformité de la qualité de l'eau potable
	<b>100%</b> taux de raccordement eau potable <b>+65 000</b> foyers bénéficiaires de l'accès à l'eau potable et/ou l'assainissement et/ou électricité dans le cadre du projet INDH Inmae
	<b>100%</b> taux de raccordement électricité <b>100%</b> de l'activité éclairage public dans le périmètre de la gestion déléguée certifiée selon le référentiel NM ISO 50001
	Curage préventif de <b>869km</b> et curage curatif de <b>250km</b> <b>106 Millions de DH HT</b> investis dans l'assainissement pluvial <b>100%</b> taux de dépollution du littoral casablançais
	<b>77,64%</b> taux de rendement du réseau d'eau potable <b>10 millions m<sup>3</sup></b> d'eau potable économisées <b>93%</b> taux de rendement du réseau de distribution d'électricité <b>100%</b> des fournisseurs de Lydec analysés selon des critères RSE
	<b>100%</b> taux de dépollution du littoral casablançais <b>75 rejets</b> d'eaux pluviales en mer et en Oueds gérés par Lydec et inspectés 2 fois par mois <b>3 359 enquêtes</b> effectuées sur les rejets industriels
	<b>100%</b> des activités de Lydec couvertes par un Système de Management Anti-corruption (SMAC) certifié selon le référentiel NM ISO 37001 <b>0 cas</b> avéré de corruption

### 4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes

La cartographie des parties prenantes de Lydec a été actualisée et élargie en 2020. Comme lors du premier exercice, en 2016, les parties prenantes ont été priorisées selon trois facteurs de criticité, basés sur le modèle Mitchell, Agle & Wood : pouvoir, urgence, légitimité vis-à-vis de l'entreprise. Il en découle l'identification d'une trentaine de types de parties prenantes classées en quatre grandes catégories : parties prenantes internes, régulateurs, partenaires économiques et influenceurs sociétaux. Les principaux outils de dialogue avec les parties prenantes sont répertoriés dans les tableaux suivants



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2022
Parties prenantes internes	Instances de gouvernance (Conseil d'Administration, Comité de Direction Générale...)	Réunions/Comités	7 réunions du Conseil d'Administration en 2022, désignation du nouveau Président du Conseil d'Administration, démission des administrateurs représentant Fipar et RMA
		Sensibilisation/Formation	
	Actionnaires	Informations en continu	Revue de presse analytique mensuelle (actualités de Lydec, du Grand Casablanca, des secteurs de l'eau et de l'énergie, et les faits marquants au niveau national, ...)
		Études économiques opérationnelles ou stratégiques	Réponses aux demandes ponctuelles
		Reporting sur les résultats	Reportings mensuels sur les résultats / rapports financiers semestriels / transmission des informations requises
	Partenaires sociaux	Commissions paritaires/Comité d'Entreprise	Organisation des élections des membres COS et CMSS, tenue du comité d'entreprise en mois de mars à l'occasion des avancements de 2022, tenue de plusieurs commissions paritaires, tenue en février de la commission de retraite
		Campagnes internes de communication (au niveau de tous les sites de Lydec et sur le blog interne...)	Dispositifs de communication interne autour des thématiques majeures pour l'entreprise et des actions de proximité avec les parties prenantes externes, valorisation des projets et des équipes de Lydec sur le terrain, dispositifs dédiés à l'occasion des journées mondiales...
		Sensibilisation/formation	Formation de plus de 1800 collaborateurs, intégration du blended learning dans les formations transverses, lancement des parcours de professionnalisation métiers pour les nouvelles recrues
		Trophées Innovation Lydec	Organisation de la 6ème édition des Trophées innovation Lydec pour recenser et valoriser les solutions innovantes développées par les collaborateurs (80 projets déposés en 2022)

	Incubation des idées Almoubtakiroune	Accompagnement des collaborateurs ayant proposés des idées innovantes dans le développement et le déploiement de leurs idées (3 idées accompagnées en 2022)
	Ateliers Design Thinking	Implication des collaborateurs dans le processus de réflexion de solutions innovantes via l'approche Design Thinking
	Portail Self-service RH	Nouvelles fonctionnalités au sein du portail (gestion des avances sur salaire/congé/dématérialisation des demandes d'abattement sur IR des intérêts de logement...)
	Conventions de partenariat et actions menées	Fondation Lydec : continuité d'actions dans le cadre des 6 conventions de partenariats structurants sur la période 2021-2023 (l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement (FM6E), l'association Espace point de départ (ESPOD), Aquassistance Maroc, et Jadara Foundation, opération Ramadan Attadamoun, opération Plages Propres, lancement de la 3ème édition du programme Imtiaz, Inscription des 13 lycéennes et lycéens du programme Imtiaz, ayant exprimé leur intérêt auprès de leurs mentors, aux cours de français délivrés à l'Institut Français de Casablanca, distribution par la Fondation Lydec à l'ensemble de ses partenaires d'un jeu de cartes qui vise à sensibiliser les jeunes au cycle de l'eau du Grand Casablanca et aux écogestes à adopter pour préserver l'eau potable, participation de Lydec et sa Fondation à la 8e édition du Salon du Livre de l'enfant et de la jeunesse, organisé sous le thème « Dans l'eau, il y a la vie... »
	Convention de partenariat avec la Fondation Lydec	Plusieurs projets au profit de familles situées dans des zones enclavées du Maroc (pompage solaire, sanitaires d'écoles ...)



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2022	
Régulateurs	Régulateurs de la gestion déléguée	Autorité de tutelle	Demandes ponctuelles (Courriers, emails)  Mise en place d'un protocole d'accord pour apurement des arriérés des communes (en cours de finalisation), réponses aux demandes ponctuelles, transmission régulière de rapports thématiques, tenue d'un comité de suivi le 16/02/2022, participation aux différentes réunions nécessitant l'avis du distributeur avant l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions réglementaires ou normatives	
		Autorité Délégante	Reporting pour l'Autorité Délégante	Réponses aux demandes ponctuelles et spécifiques, transmission régulière de rapports thématiques, échanges sur les modalités de mise en place du nouveau cahier des charges, échanges sur la révision du contrat et sur les audits en cours, réunion hebdomadaire de suivi de la gestion du stress hydrique, tenue d'un comité de suivi le 16/02/2022
			Visites de chantiers et d'ouvrages	-
			Service permanent de contrôle	Transmission régulière d'informations pour le suivi de l'activité de Lydec (qualité de l'eau, échantillons eaux usées, indicateurs de performance...), transmission de plusieurs rapports quotidiens, hebdomadaires trimestriels, semestriels et annuels thématiques, réponses aux demandes ponctuelles, échanges sur la révision du contrat et sur les audits en cours
		Wilaya, Communes, Arrondissements*	Réunion et Copils	Participation aux différentes réunions et Copils
			Reporting dédié	Échanges sur le plan d'actions à mettre en place pour la gestion du stress hydrique, transmission de rapports périodiques (préparation de la saison des pluies, rapport bimensuel des interventions d'entretien et curage du réseau assainissement...)
		Agence urbaine de Casablanca	Convention de coopération pour le partage de l'information géographique	Échanges sur les plans d'aménagement en cours de mise à jour



Autres régulateurs	Autorités de régulation assimilées (Ministères, CESE, Cour des Comptes...)	Comités et tables rondes	-	
		Rapport d'activités	-	
		Visites de chantiers et d'ouvrages	-	
	Autorités de marché financier (AMMC, Bourse de Casablanca ...)	Rapport semestriel	-	
		Site internet /Journaux d'annonces légales	communiqués financiers trimestriels, et rapports financiers semestriels et annuels	
	Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE)	-	-	
	Organismes de certification/ labellisation	Réunions/Audits	<b>IMANOR &amp; Bureau Veritas :</b> Suivi 1 du SMQ ISO 9001 : 2015 Renouvellement du SMAC ISO 37001 : 2016 Suivi 1 du SMSST ISO 45001 : 2018 Suivi 2 du SMF ISO 29993 : 2018 Suivi 1 du SME ISO 14001 : 2015 aux postes sources Abbé de l'Epée, Dar Bouazza et Sidi Othmane Suivi 1 du SME ISO 14 001 : 2015 aux stations de prétraitement El Hank et Eaucéan, Step de Médiouna, Renouvellement du SMSI ISO 27001 : 2013 Suivi 2 du SMEn ISO 50001 : pour l'activité d'Éclairage Public Extension du SMEn ISO 50001 : 2018 pour l'ensemble des activités de Lydec (à l'instar de l'activité éclairage public certifiée en 2019) <b>SEMAC :</b> Surveillance 2 pour le CTM de l'ISO 17025 : 2018 Surveillance 2 pour Labelma de l'ISO 17025 : 2018	
			Fédérations et associations professionnelles	-



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2022
Partenaires économiques	Clients/consommateurs Particuliers	Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca
		Centre de Relation Clientèle 7/24, autres agences	Lancement d'un projet de refonte du Centre de Relation Clientèle, design d'environnement des espaces Lydec au sein des agences Naps, affichage d'avis importants aux clients
		Enquêtes de satisfaction clients	2 campagnes réalisées
		Plateformes digitales (Application 7/24, ...)	
		Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse, campagnes SMS et radio, affichage mural	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du projet « Salamatouna dans le mouvement » à travers une campagne de communication sur les réseaux sociaux autour de la participation de Lydec au concours national « Mon initiative pour la vie » organisé par NARSA ;</li> <li>• Dispositif de communication autour de la pénurie d'eau clients : (campagne SMS, affichage, reportages, campagne Radio, communiqué de presse, motion design, infographies et reportages vidéos, ...) ;</li> <li>• Dispositif de communication lors des différentes coupures programmées afin d'informer les clients impactés des dates et heures de la coupure d'eau/ faible pression ;</li> <li>• Diffusion d'un avis important autour des opérations d'optimisation de la pression au niveau du réseau public d'eau potable ;</li> <li>• Web série « Almoubtakiroune ma3a Rafik Lydec » &amp; Organisation d'un quiz en marge de la web série.</li> </ul>
		Design d'environnement du centre de contrôle de la facturation	Création d'une salle spécialisée dans l'analyse de facturation et des comportements de consommation des clients
	Clients/consommateurs Entreprises	Interventions terrain/Maintenance	anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca
		Agence Lydec Multipro	-
		Enquêtes de satisfaction clients	2 campagnes réalisées
		Plateformes digitales (E-raccordement, ...)	
	Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse	Valorisation des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation sur les réseaux sociaux des opérations de curage en préparation à la saison pluviale, ...	

Clients/consommateurs Administrations	Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca
	Enquêtes de satisfaction clients	2 campagnes réalisées
	Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse	Valorisation des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation sur les réseaux sociaux des opérations de curage en préparation à la saison pluviale, ...
Clients/Promoteurs/Aménageurs	Réunions/e-Lot	-
	Conventions/Rapports trimestriels/Réunions	-
Fournisseurs eau/énergie	Coordination	Coordination et suivi quotidien pour assurer la continuité du service, tenue de plusieurs réunions du Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse (COVAS) afin de suivre l'évaluation de la mise en place des différentes mesures décidées pour atténuer la pénurie de l'eau et pour sensibiliser le grand public
Autres partenaires (fournisseurs, sous-traitants, startups...)	Ecoutes/Enquêtes	Écoute des attentes des fournisseurs lors des réunions de coordination et de suivi de contrats (direction logistique)
	Réunions/Rencontres/Information	Revue de la procédure de création fournisseur (ajout de la Charte Achats responsables), réunions du réseau des préventeurs SST des sous-traitants, une rencontre de sensibilisation à la prévention de la corruption et information sur le dispositif SMAC LYDEC avec les électriciens agréés et les agents du sous-traitant chargé du gardiennage
	Cluses dans les marchés et conditions générales d'achat (intégrant des critères RSE, éthique et SST)	Actualisation des volets DD et éthique, revue du critère efficacité énergétique dans les règlements de consultation pour la sélection des fournisseurs (activités certifiées ISO 50001)
	Visite chantiers/Audits	Poursuite de la démarche d'accompagnement et d'évaluation des sous-traitants (3e campagne d'audit social), réalisation d'un bilan d'avancement des plans d'accompagnement d'une douzaine de sous-traitants déjà évalués
	Partenariats spécifiques	Déploiement du SMAC pour 2 fournisseurs partenaires
Sociétés de développement local (SDL)	Conventions/Rapports trimestriels/Réunions	Accompagnement dans les projets d'aménagement urbains (Tramway, BHNS, Trémies, ...)
Banques/investisseurs	Rapports semestriels et annuels (résultats)	-
	Réunions bilatérales avec des analystes financiers et des investisseurs	-

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2022
Influenceurs sociétaux	Société civile	Réunions avec les représentants de la société civile	Participation aux différents événements organisés par les associations partenaires
		Ecoutes/Tables rondes	COALMA, AESVT, ARADD, AMCDD
	Associations et ONG (dont partenaires de la Fondation Lydec)	Conventions de partenariat, actions menées par la Fondation Lydec, ...	Fondation Lydec : continuité d'actions dans le cadre des 6 conventions de partenariats structurants sur la période 2021-2023 (l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E), l'association Espace point de départ (ESPOD), Aquassistance Maroc, et Jadara Foundation, opération Ramadan Attadamoun, opération Plages Propres, lancement de la 3ème édition du programme Imtiaz, Inscription des 13 lycéennes et lycéens du programme Imtiaz, ayant exprimé leur intérêt auprès de leurs mentors, aux cours de français délivrés à l'Institut Français de Casablanca, distribution par la Fondation Lydec à l'ensemble de ses partenaires d'un jeu de cartes qui vise à sensibiliser les jeunes au cycle de l'eau du Grand Casablanca et aux écogestes à adopter pour préserver l'eau potable, participation de Lydec et sa Fondation à la 8e édition du Salon du Livre de l'enfant et de la jeunesse, organisé sous le thème « Dans l'eau, il y a la vie... »

Élus et agents d'autorités locales	Réunions de proximité, rencontres institutionnelles	Réunions régulières entre les DP et arrondissements/ autorités locales	
	Visites de sites	Chantier du Système d'assainissement liquide entre Tit Mellil et Sidi Bernoussi et du chantier de renforcement des infrastructures des eaux pluviales à « Hay Ferrara », ouvrages et chantiers structurants d'eau potable dans la province de Nouaceur, opérations de curage préventif en préparation à la saison pluviale, station d'épuration du parc industriel de Nouaceur (Sapino)	
	Présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram), blog externe « Vous & Lydec ».	Partage des actualités de Lydec et de la Fondation Lydec, dispositif de sensibilisation du grand public à la rationalisation de l'utilisation de l'eau potable, valorisation sur les réseaux sociaux des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation de la démarche innovation de Lydec,...	
	Communiqués de presse	Actualités Lydec et Fondation Lydec (Publication de 6 Communiqués de presse en 2022)	
	Visites techniques médias de sites	Chantier du Système d'assainissement liquide entre Tit Mellil et Sidi Bernoussi et du chantier de renforcement des infrastructures des eaux pluviales à « Hay Ferrara », ouvrages et chantiers structurants d'eau potable dans la province de Nouaceur, opérations de curage préventif en préparation à la saison pluviale, station d'épuration du parc industriel de Nouaceur (Sapino)	
	Universités/recherche	Partenariats	Fondation MAScIR : estimation de l'énergie solaire photovoltaïque produite à Casablanca, MITC - Technopark
	Analystes/agences de notation	Rapports trimestriels et annuels	-
		Évaluation extra-financière	-

# 4.3

## Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun

### COLLABORATEURS

#### Attirer

**3 117** collaborateurs

**187** recrutements

#### Développer

Un réseau de **83 experts** identifiés parmi les collaborateurs Lydec

**17 heures** de formation annuelle en moyenne par collaborateur

#### Fidéliser

**41%** des collaborateurs de Lydec ont plus de 25 ans d'ancienneté

#### Diversité

**75%** des recrutements globaux réalisés ont ciblé des personnes < 30 ans

#### Santé et sécurité

**2 accidents** du travail (taux de fréquence : **0,16**)

**13,5%** de femmes sur l'effectif global

### CLIENTS

**81%\*** taux de satisfaction des clients grand public

**98%\*\*** taux de satisfaction des clients industriels

**99%\*\*** taux de satisfaction des clients administrations

\*enquête de satisfaction de la qualité des services au titre du premier semestre 2022  
\*\* enquête de satisfaction de la qualité des services au titre de l'année 2022

### FOURNISSEURS

**100%** des fournisseurs de Lydec analysés selon des critères RSE

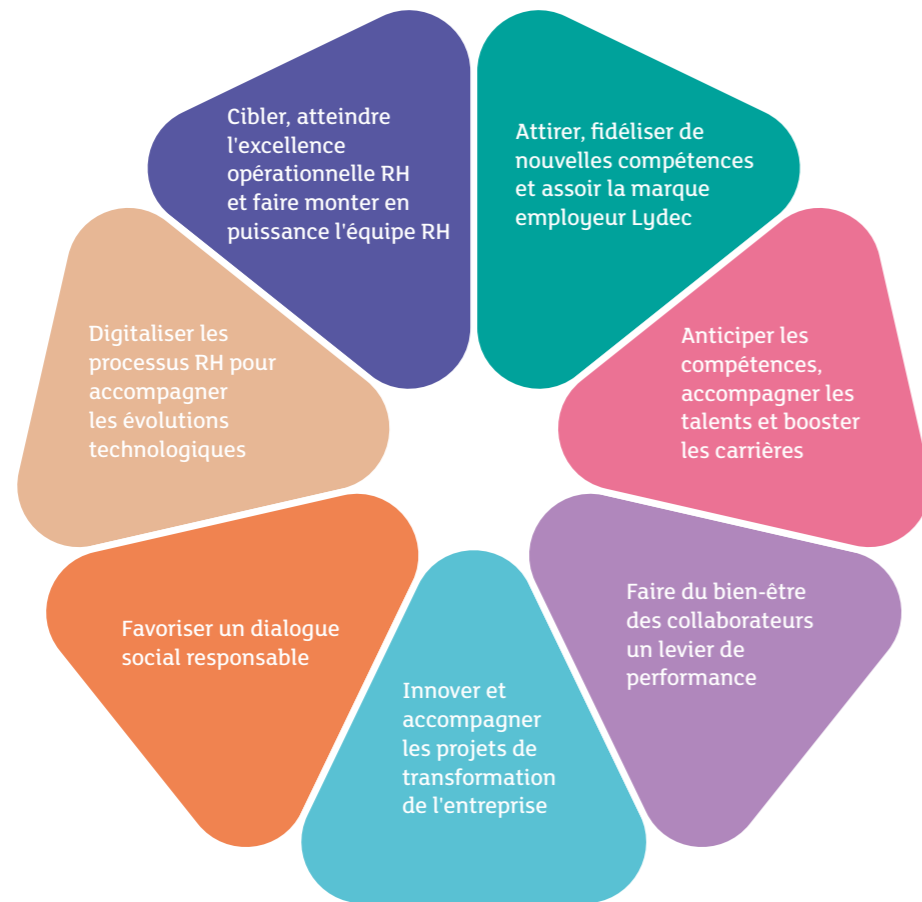
### COMMUNAUTÉS

**6 conventions** de partenariats déployés par la Fondation Lydec pour 2021-2023, et **2 programmes** structurants lancés en 2022

**5 partenariats** avec les acteurs de l'écosystème dans le cadre de la démarche d'Innovation

### 4.3.1 Valoriser le Capital Humain

L'enjeu Capital Humain, se trouve au cœur des 7 enjeux stratégiques du projet d'entreprise Synergies 2025. Il est incarné par une feuille de route ambitieuse, autour de sept axes stratégiques pilotés par la Direction des Ressources Humaines (DRH) :



### Politique et initiatives

#### Attirer les talents

Consciente du caractère stratégique du recrutement dans la dynamique de croissance de l'entreprise, Lydec veille à attirer les meilleurs talents et à les fidéliser en leur proposant un environnement motivant.

Le processus de recrutement est constitué d'étapes formalisées et personnalisées afin de garantir la meilleure adéquation entre le poste et le profil des candidats. De plus, afin d'assurer l'égalité des chances entre les candidats, la politique de recrutement est basée sur les principes de transparence, d'équité, de diversité et d'inclusion. Les candidats sont évalués selon leurs compétences techniques, managériales et comportementales.

A Lydec, toutes les nouvelles recrues suivent un programme d'intégration au cours de la première année qui suit leur recrutement. Durant cette période, ils se familiarisent avec l'esprit de l'entreprise, découvrent la pluralité des métiers et tissent un réseau de contacts internes qui participe à leur prise de poste rapide. A cet effet, des parcours d'intégration dédiés à chaque profil sont conçus, et un dispositif de mentoring est mis en place pour permettre aux nouvelles recrues d'être rapidement opérationnelles, en s'appuyant sur les expériences des managers.

### Développer les compétences

#### Gestion des carrières et des compétences

Dans une optique de montée en compétences, Lydec élabore des plans de développement de compétences complets et adaptés à l'ensemble de ses collaborateurs dans le but de :

- construire les compétences nécessaires pour chaque métier afin d'accroître son business (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences - GPEC) ;
- partager les bonnes pratiques et développer le management du savoir (accompagnement des experts dans leur développement afin de participer activement au transfert de savoir-faire et aux missions spécifiques) ;
- développer une culture du leadership et des compétences managériales ;
- préparer la relève.

Le processus People Review est déployé chez Lydec, il permet de passer en revue l'ensemble des collaborateurs de chacune des entités et d'offrir à chacun les moyens de se développer. En effet, à tous les niveaux de poste dans l'organisation, les collaborateurs bénéficient d'un accompagnement leur permettant de progresser (coaching, formation, monitoring, mobilité interne, entretiens de carrière, etc.). Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines (DRH) définit, en collaboration avec le management, l'ensemble des fonctions clés de l'organisation de chacune des entités. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de développement actuels et futurs.

### LA VALORISATION DE L'EXPERTISE LYDEC

En 2021, en lien avec le projet stratégique Knowledge Management, des communautés de pratiques, composées principalement des experts par métier, ont été créées et animées avec une feuille de route comportant les axes de développement suivants :



La dynamique de gestion du réseau des experts est l'une des priorités, avec 83 experts identifiés en 2022 dans plusieurs domaines, en prenant en considération les différents départements et l'identification annuelle des nouveaux experts. Avec une ambition de développement des compétences de ce réseau, la formation "Learning for expert" se poursuit, et 15 experts ont été formés en 2022.

### Politique de formation (Académie Lydec)

Pour Lydec, le développement des collaborateurs, via « l'Upskilling » et le « Cross-skilling », est au cœur de la politique RH afin de développer de nouvelles aptitudes, faire monter en compétences, favoriser une culture d'entreprise intégrée et harmonisée, renforcer l'engagement, et promouvoir l'innovation et la performance.

Aujourd'hui, l'Académie Lydec permet de développer les compétences des collaborateurs pour relever des défis d'aujourd'hui et de demain mais aussi d'ancrer sa position de référence professionnelle durable d'entreprise de services publics.

L'Académie Lydec est aussi une plateforme de réflexions, de recherche et d'études stratégiques qui s'articule autour de trois activités : la formation, le centre d'expertise, les études et la veille. Cette offre de valeur est construite pour répondre aux objectifs stratégiques qui sont de développer le savoir-faire des collaborateurs.

La formation est assurée en présentiel ou en digital learning, et l'Académie Lydec utilise de plus en plus de nouvelles méthodes d'apprentissage telles que « l'Immersive Learning », « l'Active Learning », « le Problem based Learning » ou « l'Action Learning ».

Les objectifs stratégiques de l'Académie Lydec sont les suivants :

- Ancrer les valeurs et développer le savoir-faire des collaborateurs Lydec ;
- Consolider et valoriser les savoirs et savoir-faire en interne et en externe ;
- Devenir la locomotive et le centre d'expertise de référence sur les métiers des Utilities.

### Fidéliser les talents

#### Politique de rémunération

Afin d'assurer une rétribution juste et attractive, des procédures sont mises en œuvre sous la supervision de la DRH et la Direction Générale, pour être en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et tenir compte de la compétitivité externe. Ainsi, Lydec participe annuellement à des enquêtes de rémunération pour être compétitive, tout en se conformant à sa politique interne qui tient compte de la maîtrise de la masse salariale.

A la rémunération fixe, s'ajoutent des primes variables définies selon un panel d'outils qui visent à motiver davantage les collaborateurs en tenant compte de leurs résultats individuels. Les critères entrant en compte dans le calcul de bonus ou encore de primes de performance (prime corps métiers) sont basés sur des éléments objectifs, factuels, fixés tous les ans, en cohérence avec la stratégie de Lydec et sa performance globale.

### Bien-être au travail

Depuis 2019, une assistante sociale est à la disposition des collaborateurs de Lydec afin de leur permettre de faire part de leurs difficultés au travail, à travers un espace d'écoute, de parole et d'accompagnement.

En 2021, Lydec a organisé les Health & Wellbeing Days durant une semaine marquée par des événements intellectuels et de détente, tels que la conférence sur la force mentale organisée avec un coach spécialiste en psychologie, une table ronde sur les effets psychologiques de la pandémie Covid19- animée par le médecin du travail de Lydec et une psychologue du travail, des modules de formation dédiés sur la plateforme digitale de l'Académie Lydec ainsi que des ateliers de relaxation et méditation.

En 2022, la DRH a lancé la cellule d'écoute et d'accompagnement psychologique. Les atouts du service pour nos collaborateurs et collaboratrices sont :

- le soutien personnalisé avec des psychologues expérimentés et forts d'une connaissance des situations professionnelles et personnelles sensibles, pour s'adapter à toutes les situations ;
- une prise de rendez-vous immédiate pour nos collaborateurs sous 24 heures avec un psychologue avec un psychologue disponible de 8h à 22h ;
- chaque collaborateur peut bénéficier d'un nombre illimité de séances gratuitement, en fonction de ses besoins et en toute confidentialité. Les séances de soutien psychologique durent de 30 à 45 min à distance ou en présentiel (sur place au cabinet) ;
- une charte déontologique stricte qui spécifie l'anonymat et la confidentialité des échanges pour une réelle écoute active, neutre et bienveillante. Aussi, les appels ne sont ni enregistrés, ni tracés, ni écoutés.

Par ailleurs, la revue du dispositif d'entretiens annuels a permis d'intégrer le bien-être comme levier de performance à Lydec.

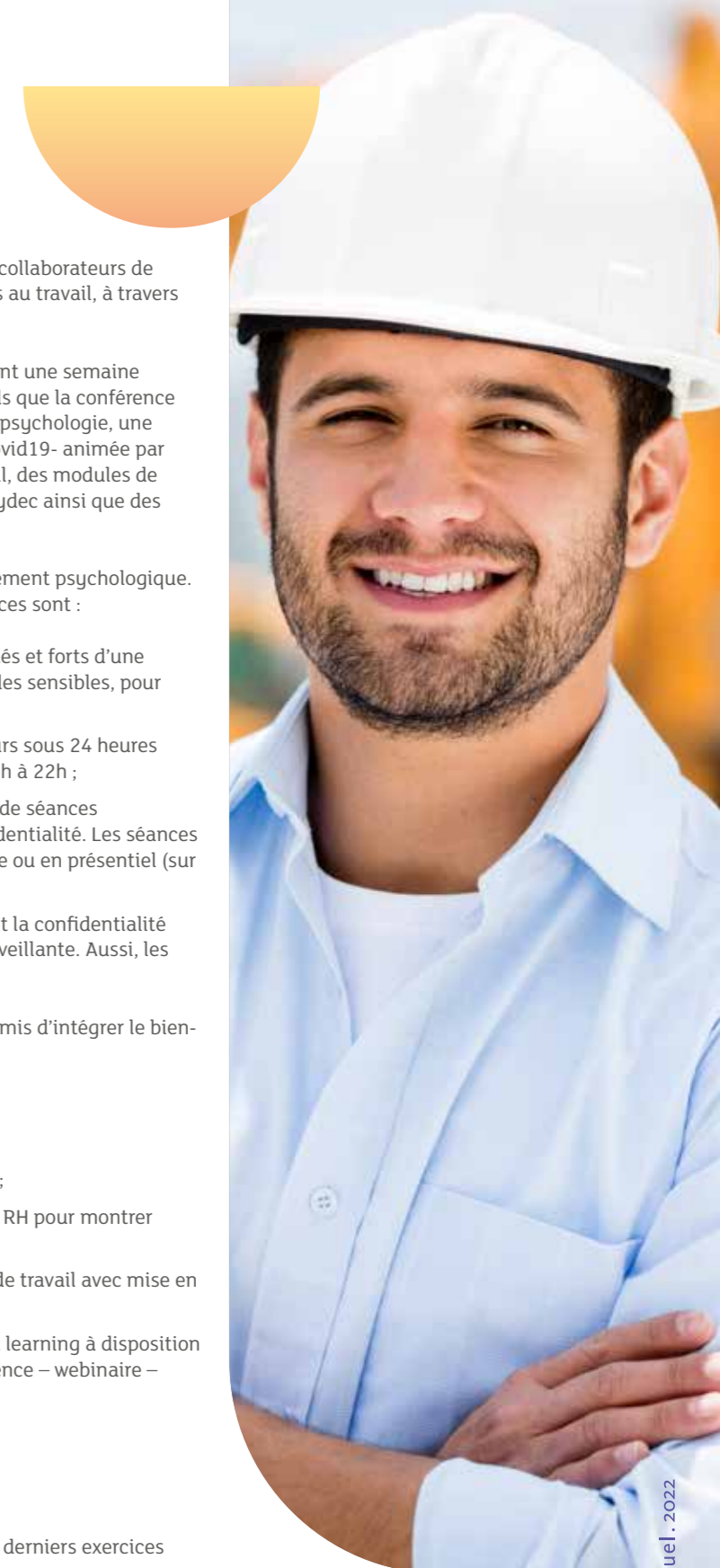
Enfin, les actions suivantes ont été déployées :

- la modernisation du centre de santé de l'entreprise ;
- la mise en place des relais de bien être au sein des entités ;
- l'intégration du bien-être au travail dans la feuille de route RH pour montrer l'engagement de l'entreprise dans la démarche ;
- l'identification des risques psychosociaux par le médecin de travail avec mise en place des actions de suivi ;
- des parcours de formation et de sensibilisation en blended learning à disposition de tous les collaborateurs sous différentes formes (Conférence – webinaire – Conférence – formation,...).

### Résultats

Répartition des effectifs par catégorie d'activité sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Catégorie d'activité	2020	% du total	2021	% du total	2022	% du total
Clientèle	1.155	37%	1.140	36%	1.132	36%
Eau	315	10%	273	9%	271	9%
Assainissement	449	14%	362	12%	381	12%
Electricité	423	13%	411	13%	406	13%
Eclairage Public	108	3%	105	3%	104	3%
Commun	710	23%	837	27%	823	26%
Total	3.160	100%	3.128	100%	3.117	100%



Répartition des effectifs par nature de contrat sur les trois derniers exercices :

	2022	2021	2020
CDI	3117	3127	3160
CDD	0	1	0
Intérim	102	94	94

Répartition des effectifs par ancienneté sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Nombre d'années d'ancienneté	2020	% du total	2021	% du total	2022	% du total
0 à 5	644	20%	617	20%	700	22%
6 à 10	579	18%	682	22%	593	19%
11 à 15	246	8%	276	9%	402	13%
16 à 20	70	2%	70	2%	61	2%
21 à 25	157	5%	95	3%	85	3%
26 à 30	1.039	33%	958	31%	648	21%
31 à 35	393	12%	391	13%	569	18%
>35	32	1%	39	1%	59	2%
Total	3.160	100%	3.128	100%	3117	100%

Recrutements au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

2022	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	25	29	100	18	14	1	187
Recrutements CDD							
Autres entrées							
Total	25	29	100	18	14	1	187

2021	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	20	20	95	8	7	1	151
Recrutements CDD				1			1
Autres entrées	2						2
Total	22	20	95	9	7	1	154

2020	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	9	7	42	9	1	4	72
Recrutements CDD	0	0	0	0	0	0	0
Autres entrées	2	0	1	1	1	0	5
Total	11	7	43	10	2	4	77

Départs au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

2022	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	11	4	4	15	1	0	35
Licenciements			2				2
Total	11	4	6	15	1	0	37

2021	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	5	1	3	6			15
Licenciements			3				3
Total	5	1	6	6	0	0	18

2020	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	9	4	0	6	1	0	20
Licenciements	0	0	0	1	0	0	1
Total	9	4	0	7	1	0	21

Autres chiffres clés (2022)

**4,34%** de taux de mobilité interne

**3%** d'intéressement de la masse salariale brute chargée

## LA FORMATION EN CHIFFRES

Indicateurs	2020	2021	2022
Nombre d'heures de formation	45.000	72.180	53.905
Part de collaborateurs formés par rapport à l'effectif global	52%	60%	59%
Budget formation par rapport à la masse salariale globale	1%	1%	1%

**52 524 heures** de formation en présentiel et **1 381 heures** de formation en digital learning

**80%** des formations sont assurées par le réseau des formateurs internes qui partage son expertise au sein de l'entreprise

**1 828 collaborateurs** ont bénéficié d'une formation en 2022, soit **59%** de l'effectif de Lydec avec une moyenne de **17 heures** par collaborateur

Accès des **600 cadres** à l'Académie Lydec en ligne avec un nouveau contenu

**Académie Lydec :**  
**4 parcours** de professionnalisation transverses et métiers déployés auprès de plus de **300 collaborateurs** et conception de **4 parcours** de professionnalisation pour un déploiement prévu en 2023

### 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes

L'approche collaborative avec les parties prenantes est un axe structurant du projet d'entreprise et de la démarche RSE de Lydec, visant à développer et co-construire des solutions adaptées aux enjeux de l'entreprise et des parties prenantes, et notamment : répondre aux attentes des clients et les satisfaire, accompagner les fournisseurs dans leur démarche de responsabilité sociale et environnementale, contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif, conclure des partenariats structurants et contribuant à un impact positif sur les communautés locales.

#### Avec les clients

##### Politiques et initiatives

Lydec a pour engagement continu d'être à l'écoute et au service de l'ensemble de ses clients, afin de répondre au mieux à leurs attentes et de consolider la relation de confiance établie avec chacun d'entre eux. Les services clientèle de Lydec sont accessibles 24h/24, 7 j/7.

##### Innover dans la relation et l'expérience client

###### Dématérialisation des parcours clients

En 2022, pour renforcer la proximité avec ses clients, l'entreprise a poursuivi la réalisation des projets clientèle suivants :

- La dématérialisation des services de « Branchement & abonnement & résiliation » en ligne pour le Grand Public (en les rendant accessibles à partir de l'agence en ligne et de l'application mobile 7/24), afin que les clients deviennent acteurs du processus et interagissent en temps réel sur leurs propres dossiers et/ou demandes. Les e-services ont été déployés dans toutes les agences Lydec et au sein des agences multi services en partenariat avec Naps. En décembre 2022, Lydec a procédé à l'ouverture du e-abonnement et e-résiliation auprès des clients Grand Public à travers l'application 7/24 ;

- La refonte de l'Agence en Ligne, un espace qui permet aux clients à partir de chez eux de paramétrer leurs données, gérer leurs contrats, suivre leurs consommations, payer et vérifier l'état des règlements, télécharger leurs relevés et accéder aux différents éco gestes leur permettant de réduire toute sorte de gaspillage. Le développement de cette nouvelle interface a été finalisé en 2022 et son déploiement est prévu en T1 2023 ;

- La refonte de l'Application mobile 7/24, décidée en 2021 à la suite d'une écoute client afin de la rendre plus intuitive et prévoir de nouvelles fonctionnalités. La nouvelle application 7/24 a été déployée en décembre 2022 offrant, ainsi, aux clients une meilleure expérience digitale. Elle permet aux utilisateurs de :

1. Consulter toutes les informations relatives à leurs contrats
2. Télécharger rapidement leurs factures
3. Régler leurs factures et ceux d'une tierce personne
4. Suivre leurs consommations
5. Bénéficier des e-Services
6. Déposer à distance leurs demandes et suivre leurs états de traitement

Afin d'offrir aux clients différents types de services digitaux, Lydec a travaillé en 2022 sur l'intégration des services de dépannage au sein de l'application 7/24. Ces derniers seront accessibles aux clients courant 2023.

- La dématérialisation de la relation avec les grandes entreprises par la mise à disposition d'un Portail Interactif leur permettant d'accéder à une panoplie de fonctionnalités et d'interagir à distance avec les chargés d'affaires. Le développement du Portail Interactif a été lancé en 2021 et son déploiement est prévu en 2023.



### Œuvrer en faveur de la satisfaction clients

#### Engagements clients

basée sur le conseil et l'accompagnement



basée sur la proximité et l'écoute



basée sur la transparence et la réactivité



#### Proximité avec les clients

Lydec poursuit sa démarche de mise à disposition de ses clients d'un portefeuille de services et canaux de contacts pour répondre à leurs attentes et être plus proche de sa clientèle. Ce dispositif de contact est accompagné en permanence par une communication adaptée.

Pour renforcer la proximité auprès de ses clients, Lydec a poursuivi en 2022 la réalisation de l'ensemble des projets suivants :

- la refonte du Centre de Relation Clientèle, avec, entre autres, l'intégration d'un serveur vocal interactif (SVI) et l'automatisation des enquêtes de satisfaction clients ;
- la poursuite du déploiement des espaces services ;
- l'ouverture de cinq agences multi services en partenariat avec Naps qui traitent le règlement, les réclamations, les demandes de branchement, d'abonnement et de résiliation ainsi que les demandes d'informations.

#### Mesurer la satisfaction clients

Par ailleurs, les nouvelles dispositions prises dans le cadre du nouveau marché de 2021 des enquêtes de satisfaction client ont permis de :

- Disposer d'un « pouls du marché » plus rapide pour accompagner le nouveau contexte clients à travers des écoutes régulières et continues ;
- Favoriser les évaluations à chaud ;
- Mieux appréhender les résultats intempestifs ;
- Impliquer davantage les clients et promouvoir l'esprit de l'écoute ;
- Capter rapidement les attentes opérationnelles des clients pour les transformer en actions et projets clientèle.

#### Résultats

**81%\*** taux de satisfaction des clients grand public

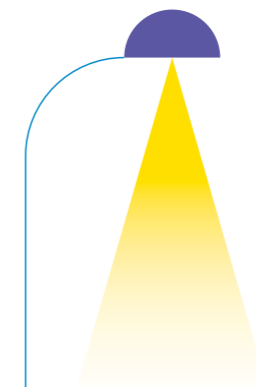
**98%\*\*** taux de satisfaction des clients industriels

**99%\*\*** taux de satisfaction des clients administrations

\*enquête de satisfaction de la qualité des services au titre du premier semestre 2022  
\*\* enquête de satisfaction de la qualité des services au titre de l'année 2022

**90%\*** Taux moyen de respect des engagements clients

**236 000** réclamations traitées





## Avec les fournisseurs

### Politiques et initiatives

#### Des achats responsables

Lydec aspire, à travers sa chaîne d'approvisionnement, à collaborer avec les fournisseurs pour intégrer les impératifs de durabilité, d'éthique, de protection des droits humains fondamentaux et de performances économique, sociale et environnementale dans l'acte d'achat.

Ainsi, la politique d'achats de Lydec repose sur trois piliers :

1

**L'efficacité économique et opérationnelle dans la satisfaction des besoins de ses clients**

2

**Le respect des règles d'éthique comme fondement des relations avec les fournisseurs et sous-traitants, en plus de l'engagement fort de tous collaborateurs de Lydec en la matière**

3

**Le développement durable avec, entre autres, les exigences en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et des règles de santé, sécurité au travail (SST)**

Dans le prolongement de sa démarche RSE, Lydec veille à accompagner ses fournisseurs et prestataires dans l'amélioration de leur démarche, notamment en :

- intégrant systématiquement des clauses dans les marchés et conditions générales d'achat relatives au développement durable et à l'éthique ;
- poursuivant sa démarche d'incitation et d'accompagnement des fournisseurs par la réalisation d'audits d'évaluation de leur maturité en matière d'éthique et de devoir de vigilance quant au respect des droits humains fondamentaux (voir la sensibilisation et l'évaluation des prestataires externes) ;
- généralisant progressivement pour ces achats des critères de sélection des offres liés à la préservation de la ressource et la réduction des GES.

Depuis 2019, Lydec dispose d'une grille de « criticité RSE » permettant de classer toutes les familles d'achat et les fournisseurs qui les composent selon 5 risques RSE :

- Risque SST
- Risque non-respect réglementation du travail
- Risque discrimination et harcèlement
- Risque environnement
- Risque éthique

A l'issue de cette analyse, les fournisseurs de Lydec sont catégorisés selon quatre niveaux de criticité (faible, moyenne, élevée, forte), ce qui permet d'identifier et prioriser les actions à mettre en place afin de réduire les risques éthiques, sociaux et environnementaux au niveau de la chaîne d'approvisionnement, telles que : la sensibilisation renforcée des fournisseurs concernés, l'évaluation sociale des fournisseurs les plus à risque, la réalisation de contrôles spécifiques pour les activités présentant un risque environnemental significatif, etc.

Calcul criticité famille d'achats

Lister les FR par familles d'achats

Noter couples Fournisseur/Familles d'achats

Utiliser cette grille de lecture ex : choisir Fr à auditer RSE, actions RSE, sensibilisation etc...

Sur le volet éthique et le devoir de vigilance quant au respect des droits humains fondamentaux, Lydec poursuit sa démarche d'évaluation de la maturité de ses fournisseurs sur ces aspects. En 2022, Lydec a décidé de réaliser un bilan d'avancement des plans d'accompagnement des sous-traitants déjà évalués. Une douzaine de prestataires ont été contactés afin de leur permettre de présenter les progrès accomplis et d'obtenir une nouvelle note d'évaluation sur la base d'un référentiel enrichi sur la partie éthique.

En 2022, la charte achats responsables a été intégrée dans les documents à signer par les nouveaux fournisseurs de Lydec. En adhérant à cette charte, les fournisseurs s'engagent à s'inscrire dans une démarche de progrès pour une performance globale incluant les aspects économiques et ceux relevant de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Concernant l'environnement, sont intégrés progressivement dans les spécifications techniques et la sélection des offres, des critères de préservation de la ressource et réduction des GES. Enfin, la direction achats poursuit la dématérialisation de ses appels à concurrence avec un objectif de transparence et de préservation de la ressource (économies de papier).

En 2023, Lydec poursuivra sa démarche d'achats et de relation fournisseurs responsables, en cohérence avec la Feuille de route Développement Durable 2030 de Lydec et le Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA). A cet égard, la Direction Achats de Lydec s'attachera à :

- poursuivre sa vigilance du respect des droits humains et à faire émerger une culture RSE & éthique chez ses partenaires ;
- élargir dans ses appels à concurrence la prise en compte de critères de sélection en lien avec les enjeux climat (réduction GES) et à trouver de nouvelles pistes d'achats durables.

### Résultats

**90%** des achats passés avec des marchés intégrant les clauses RSE

**100%** des segments/fournisseurs analysés avec la grille de risques RSE



## Avec l'écosystème innovation

### Politiques et initiatives

#### Une démarche d'open innovation partenariale

Lydec a développé une démarche d'innovation qui permet de contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif afin de définir et de mettre en œuvre, en synergie avec les parties prenantes externes, des solutions novatrices et pérennes autour d'enjeux de l'entreprise et de son territoire d'ancrage.

#### Programme d'incubation des idées Almoubtakiroune

Dans le cadre de la démarche Innovation de Lydec et suite à la 6ème édition des Trophées Innovation Lydec TIL 2022, trois idées innovantes ont été sélectionnées par le Jury des TIL 2022 afin d'intégrer le programme d'incubation de Lydec étalé sur 3 mois. Ce programme a été coconstruit avec l'incubateur INSKIP et a pour but d'accompagner les porteurs d'idées dans le développement, le prototypage et le déploiement de leurs solutions innovantes en lien avec les métiers de Lydec.

#### Partenariat avec La Fondation MAScIR

Lydec et la Fondation MAScIR (Moroccan foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont conclu, en décembre 2021, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement scientifique et technologique.

Cet accord-cadre, qui s'étale sur une durée de 5 ans, définit les termes et les conditions de la coopération entre les deux organisations, en vue de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer l'open innovation ainsi que le développement du label « Made in Morocco ». Dans le cadre de cet accord-cadre de coopération, un premier projet a été lancé par les deux parties et qui consiste en la réalisation d'une étude basée sur la détection automatique des panneaux solaires photovoltaïques PV par l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle. L'objectif de cette étude est de détecter et géolocaliser les panneaux solaires et d'estimer la production énergétique issue des PV détectés. L'étude, menée sur 6 mois, a couvert trois grandes zones à Casablanca, à savoir : la Zone Industrielle (ZI) de Sidi Bernoussi et les deux zones villas d'Anfa et de Californie.



#### Partenariat relatif au programme TV « Bghit nemchi b3id »

Dans le cadre de sa démarche Open Innovation, Lydec a signé un contrat de partenariat avec la SNRT pour soutenir l'émission « BGHIT NEMCHI B3ID », un événement phare qui a comme finalité d'accompagner les jeunes entrepreneurs marocains dans leur aventure entrepreneuriale. Ce programme a été diffusé sur AL AOULA au début de l'année 2022 et représente une réelle opportunité pour donner plus de visibilité aux jeunes entrepreneurs marocains. Au total, 6 startups ont participé à ce programme de formation parmi 15 startups présélectionnées. A travers cette participation, Lydec confirme son engagement pour soutenir l'écosystème d'Innovation et d'entrepreneuriat au Maroc.

#### Partenariat avec AIOX Labs

AIOX Labs est une start-up qui mobilise les sciences et technologies Data & AI pour répondre aux enjeux métier des entreprises. Lydec a conclu un partenariat avec AIOX Labs dans l'objectif d'accroître la résilience de son processus de gestion opérationnelle de ses impayés et pour une promotion interne d'approches data innovantes. Ce partenariat a abouti à la mise en place d'un outil de forecasting des taux de chutes des impayés, basé sur les algorithmes de machine learning et plus précisément les méthodes d'apprentissage profond par réseaux de neurones, qui permet de prévoir l'atterrissage des impayés mensuellement et annuellement grâce aux assets data historiques de Lydec. Un deuxième Data Product est en cours de développement avec les équipes AIOX Labs pour permettre la qualification de l'irrecouvrabilité des factures. L'objectif est de qualifier automatiquement le caractère payable ou recouvrable d'une facture dès son émission.

## Avec les communautés

### Politiques et initiatives

#### La Fondation Lydec

La Fondation Lydec a été créée en janvier 2015 afin de structurer la démarche d'engagement sociétal de Lydec, en partenariat avec le tissu associatif et la société civile sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

La Fondation Lydec compte trois objectifs principaux :



Coconstruire des projets porteurs avec des acteurs de référence dans les domaines de l'environnement et de la solidarité de proximité



Promouvoir l'engagement sociétal des collaborateurs de Lydec



Assurer une meilleure visibilité des actions d'engagement sociétal de Lydec

Conformément à la démarche RSE de Lydec, la Fondation Lydec intervient principalement sur trois axes d'intervention, en lien avec l'exercice de ses activités et les enjeux de son territoire d'ancrage :

**1** L'environnement, et en particulier l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable

**2** La Solidarité de proximité, avec le soutien à l'éducation et à l'insertion économique et sociale des populations en difficulté, notamment les jeunes et les femmes

**3** L'engagement sociétal des collaborateurs de Lydec

Depuis 2015, la Fondation Lydec a réalisé, en partenariat avec le tissu associatif et des acteurs de la société civile, des actions concrètes et à fort impact social, sociétal et environnemental. Concrétisés à travers des partenariats structurants conclus avec des associations de référence, les programmes d'actions 2015-2017 et 2018-2020 de la Fondation Lydec, ont permis la réalisation de projets emblématiques sur les trois axes d'intervention de la Fondation Lydec.



Après avoir dressé le bilan de la période 2018-2020, la Fondation Lydec a renouvelé 6 conventions de partenariats structurants, sur ses trois axes d'intervention, pour la période 2021-2023 :

Axes d'intervention	Partenaires	Programmes
Environnement	AESVT Maroc	Projet « Éducation à l'environnement » auprès des jeunes, dans les CEE notamment
	AESVT Maroc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet Eco-Hammam</li> <li>Jardin expérimental de la Step de Médiouna</li> <li>Etude comparative de la qualité des eaux traitées et des boues des Steps</li> <li>Réhabilitation/Aménagement de l'étang El Oulfa</li> </ul>
	FM6E	Programme annuel « Plages Propres » sur les plages Lalla Meryem et Nahla
Solidarité de proximité	ESPOD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation métiers des femmes et des jeunes</li> <li>Développement de l'Education Préscolaire</li> </ul>
Engagement sociétal des collaborateurs	FME	Accompagnement de 10 étudiants
	Aquassistance Maroc	Projets de raccordement en eau, assainissement et électricité (dont EnR) des foyers dans des zones enclavées du Maroc ; sanitaires dans les écoles

À travers ces partenariats et programmes d'action, la Fondation Lydec se positionne aujourd'hui comme un acteur contribuant concrètement au développement durable du Grand Casablanca.

#### L'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Sur la période 2015-2022, la Fondation Lydec a notamment contribué à :

- mobiliser des associations civiles dans les domaines de l'environnement, développement durable et changements climatiques, en partenariat avec l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) Casa-Settat ;
- développer les Centres d'Education à l'Environnement (CEE) de Casablanca et Mohammedia, en partenariat avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) ;
- créer un espace expérimental d'agriculture urbaine irrigué par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna, en partenariat avec l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD) ;
- lancer un programme de semaines de mobilisation et actions locales (semaine mobilité, semaine habitat, semaine bleue, semaine climat-jeunes...), pour la sensibilisation des participants sur plusieurs thématiques liées à l'environnement en partenariat avec l'AESVT.



### L'engagement sociétal de nos collaborateurs

Sur la période 2015-2022, la Fondation Lydec a notamment contribué à :

- réaliser des projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public (châteaux d'eau, forages, pompage solaire, éclairage solaire, sanitaires d'écoles ...), via l'association Aquassistance Maroc, qui compte environ 300 bénévoles Lydec, et ce, au profit de familles situées dans des zones enclavées du Maroc ;
- accompagner des étudiants brillants et méritants, par l'attribution de bourses et du tutorat assuré par des collaborateurs bénévoles de Lydec, en partenariat avec Jadara Foundation (ex FME) ;
- accompagner des lycéens brillants et issus de milieux modestes, via son programme Imtiaz, par l'attribution de bourses de mérite et un programme de mentorat assuré par des collaborateurs volontaires de Lydec.

### Résultats

**+71 000 élèves**

ont bénéficié des visites pédagogiques aux Centres d'Éducation à l'Environnement (CEE) de Casablanca et Mohammedia (en partenariat avec l'AESVT) de 2015 à 2022

**+2 600 visiteurs**

à l'espace expérimental d'agriculture urbaine de 1 600 m<sup>2</sup> regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna (en partenariat avec l'ARADD)



### 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique

Lydec a érigé l'« Intégrité » comme l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise et l'inclut dans son projet d'entreprise Synergies 2025. Elle montre l'exemple dans sa mission de service public et « la bienveillance, le respect des exigences Santé et Sécurité au Travail, l'honnêteté et la transparence sont respectées au quotidien ».

#### Politiques et initiatives

##### Le dispositif éthique et déontologique de Lydec

Dans le cadre de sa démarche RSE et conformément à ses engagements pris dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme ceux du Pacte Mondial des Nations Unies, Lydec a mis en place un Système de Management Anti-corruption (SMAC). Elle est ainsi devenue la première entreprise marocaine certifiée en la matière selon le référentiel NM ISO 37001 en octobre 2018.

À la suite de sa revue stratégique annuelle fin 2018, Lydec a érigé l'intégrité comme l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise, en cohérence avec le déploiement de son système de management anti-corruption (SMAC), déclaré conforme à la norme ISO 37001, et ce, depuis 2018, grâce aux nombreuses actions visant la consolidation et l'amélioration du SMAC et son appropriation par les collaborateurs.

En 2022, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de l'amélioration continue du SMAC :

- revue de la cartographie des risques éthiques et évaluation de la maturité des activités face aux risques éthiques ;
- revue de la cartographie des fonctions exposées aux risques et des matrices de délégation de pouvoirs ;

- mise en œuvre du plan d'actions validé par le CEDD suite à l'enquête de perception du SMAC par les collaborateurs, réalisée en 2021 dans l'objectif d'amélioration continue, dont notamment l'enrichissement du dispositif de formation et sensibilisation des collaborateurs aux risques éthiques et des règles en matière d'éthique et de prévention de la corruption, un kit de déploiement des « quarts d'heure éthique » mis à la disposition des managers pour les guider dans l'animation de ces rencontres de sensibilisation de leurs collaborateurs (391 réunions tenues en 2022) et le renforcement de la communication autour des thématiques des signalements éthiques et du respect des règles en matière de cadeaux ;

- poursuite du déploiement des modules de formation sur le thème de l'éthique et de la prévention de la corruption et renforcement des connaissances normatives sur la prévention de la corruption :

- > 3089 Heures de formation réalisée en e-learning sur le module dédié à la prévention de la corruption et à l'éthique chez Lydec, destiné à l'ensemble des collaborateurs ;
- > 28 collaborateurs formés sur les exigences et les recommandations de la norme ISO001 37 0, par un formateur expert et certifié par Imanor.

- une meilleure appropriation et implication des pilotes de processus et des managers dans la mise en œuvre du SMAC, en grande partie imbriqué au Système de Management Intégré (SMI) de Lydec ;

- implication des partenaires commerciaux pertinents pour Lydec dans l'adoption de bonnes pratiques de lutte contre la corruption (sous-traitants, Association des électriciens agréés, ...) ;

- développement de relations institutionnelles et partage d'expérience en matière de prévention et lutte contre la corruption. Dans ce sens, Lydec a contribué à deux ateliers thématiques organisés par l'INPPLC.

En 2022, Lydec a ainsi réussi à renouveler la certification de son Système de Management Anti-corruption (SMAC) conforme à la NM ISO 37001.



## GOUVERNANCE ET PRINCIPES D'ÉTHIQUE DE LA FONDATION LYDEC

La Fondation Lydec est gérée par un Conseil d'Administration composé de directeurs de Lydec (dont la Déontologue) ainsi que de trois administrateurs indépendants représentants de la société civile. La Fondation Lydec applique les principes du SMAC sur le périmètre de ses activités.

Cette démarche prend notamment effet via :

- La déclinaison des procédures et documents de référence établis pour Lydec et applicables à la Fondation Lydec tels que la charte éthique ou la politique « cadeaux » de Lydec,
- La mise en place d'un certain nombre de documents spécifiques à la Fondation Lydec, conformément aux exigences de la norme ISO 37001, tels que le règlement intérieur ou l'intégration d'une clause relative au respect des principes du SMAC dans les conventions de partenariat signées.

## L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

### Avec les collaborateurs

Les candidats souhaitant intégrer Lydec sont évalués selon leurs compétences techniques, managériales et comportementales, et toute forme de discrimination qui porterait sur d'autres critères est proscrite. Par ailleurs, des critères portant sur l'intégrité et les principes d'éthique de candidats sont intégrés aux grilles d'entretien de recrutement depuis 2019, et ces enjeux sont abordés lors du séminaire d'intégration des nouvelles recrues.

Le rappel des principes d'éthique se fait à l'occasion des entretiens annuels avec les collaborateurs de Lydec.

### Avec les fournisseurs

Le respect des règles d'éthique est l'un des fondements des relations avec les fournisseurs et sous-traitants.

### Avec les clients

Une disposition relative à la démarche anti-corruption de Lydec a été intégrée dans différents supports destinés aux clients, tels que les contrats et les factures. Un avis a également été affiché en agences clientèle. Par ce dispositif, les clients de Lydec sont invités à signaler tout acte ou comportement contraire à l'éthique.

## Autres actions préventives et correctives en matière de corruption

La Direction Audit Interne & Inspection Générale (DAIIG) réalise des investigations pour détecter toute éventuelle dérive par rapport aux règles éthiques.

Le nombre de cas d'alertes éthiques, incluant des incidents de corruption, est suivi et ces alertes font l'objet d'une analyse et d'un traitement, dont les sanctions peuvent aller jusqu'au licenciement de collaborateurs. Ces alertes sont issues d'enquêtes menées par la DAIIG ou par la Déontologue en application de la procédure de gestion des alertes.

La Déontologue peut être saisie par tout collaborateur et apporte aide et conseils à tout collaborateur qui s'interroge en matière d'éthique et contribue à partager les bonnes pratiques. La Déontologue suit

également les incidents éthiques remontés (saisie directe par un collaborateur ou tiers à l'entreprise, par le management ou à l'issue des missions d'audit et d'inspection générale).

Les suspicions d'incidents ou incidents éthiques constatés font l'objet d'un processus précis d'examen suivi par la Direction Générale. Le bilan des incidents éthiques est partagé avec le Comité d'Audit et avec le Comité d'Éthique et de Développement Durable (CEDD).

### La cybersécurité et protection des données personnelles

#### Une démarche cybersécurité robuste et certifiée

Le Système d'Information (SI) de Lydec est l'un des principaux leviers de la transformation digitale du fait des opportunités offertes par l'innovation dans le domaine des technologies de l'information, avec une attention

particulière quant à sa sécurisation notamment vis-à-vis du risque cyber. Les principales réalisations qui ont accompagné la montée en puissance des services digitaux et de leur sécurité en 2021 sont :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de progrès issu de l'audit de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) ;
- l'évaluation de la robustesse du SI vis-à-vis des attaques Cyber par la réalisation de tests d'intrusion par des experts indépendants homologués par la DGSSI ;
- le renouvellement des équipements de sécurité par des équipements de nouvelle génération ;
- la réalisation d'un exercice de simulation d'une cyberattaque de grande ampleur (avec la préparation et la formation des acteurs concernés).

Il convient de rappeler que la mise en place de tout service nouveau fait l'objet d'une attention particulière

en termes de sécurisation par le biais d'une recette sécurité totalement intégrée aux processus de développement SI de l'entreprise.

Lydec est un Opérateur d'Importance Vitale, conscient de ses obligations en matière de continuité des services aux clients et usagers, et de la conformité par rapport aux exigences des lois 05-20 et 09-08 et des directives de la DGSSI (Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

A cet effet, Lydec, déploie les moyens nécessaires pour maintenir la disponibilité et la sécurité de son SI ainsi que sa conformité aux lois précitées et aux directives nationales en lien avec la sécurité des systèmes d'information sensibles.

Sous le pilotage du Comité d'Audit et la Direction Générale, Lydec poursuit :

- la mise en œuvre des plans de progrès qui découlent des audits notamment ceux de la DGSSI et des cabinets qu'elle a homologués ;

- le traitement des risques cyber dans le cadre du processus ERM de management des risques majeurs ;
- la montée en puissance de ses équipes sécurité (RSSI et Expert Sécurité) dans le cadre d'un accompagnement dédié prodigué par la DGSSI aux techniques et produits de pointe en matière de cybersécurité ;
- la prise en compte du volet industriel avec la nomination d'un responsable en charge de la sécurité des systèmes industriels ICSRO « Industrial Control System Risk Officer » ;
- l'évaluation de la robustesse du SI vis-à-vis des attaques Cyber dans le cadre d'un programme soutenu de tests d'intrusion réalisés par des experts indépendants homologués par la DGSSI ;
- la prise en compte de nos obligations dans les marchés et l'accompagnement des partenaires dans leur démarche de conformité ;

- la réalisation de campagnes de phishing par Suez et Lydec afin de maintenir la vigilance des utilisateurs au regard du risque cyber.

Par les moyens déployés et la mobilisation de ses équipes, Lydec apporte les garanties qui couvrent la protection des données à caractère personnel vis à vis de la 09-08, ainsi que la disponibilité, l'intégrité et la continuité des services vitaux vis-à-vis de la loi 05-20 et la DNSSI.

En 2022, le SMSI de Lydec a été certifié ISO 27001&2, traduisant la capacité du SI de Lydec à satisfaire les attentes de l'ensemble des parties prenantes et la conformité vis-à-vis des obligations notamment celles des lois 09-08 et 05-20.



## Protection des données à caractère personnel

La loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, adoptée en février 2009, entérine l'obligation pour les entreprises d'assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel. Dans ce contexte, Lydec a mis en place une démarche de mise en conformité ayant abouti à la réalisation des actions suivantes :

- identification des traitements des données à caractère personnel ;
- diagnostic de ces traitements à la lumière des exigences des dispositions légales ;
- dépôt des dossiers d'autorisation et de déclarations de traitements auprès de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) ;
- mise en place d'un dispositif interne pour maintenir dans le temps le niveau de conformité des traitements de Lydec avec la loi précitée.

Ces garanties techniques couvrent principalement l'accès contrôlé et proportionné à la donnée au regard de la finalité du traitement, le maintien de l'intégrité et la confidentialité de la donnée ainsi que la traçabilité pour les besoins d'audits. Il convient de rappeler que les aspects précités font l'objet d'audits réguliers par des cabinets indépendants et également par la CNDP de façon inopinée.

### Résultats

**100%** des activités de Lydec sont couvertes par le SMAC certifié selon le référentiel NM ISO 37001

**35%** de l'effectif global de Lydec a été formé à la lutte contre la corruption en 2022 avec une répartition par catégorie comme suit :

**100%** des membres du Conseil d'Administration, des collaborateurs et des partenaires commerciaux de Lydec ont été informés des politiques et procédures de lutte contre la corruption

**100%** des membres du Comité de Direction Générale de Lydec ont été formés à la lutte contre la corruption

Année 2022			
Catégorie d'employés	Employés	Employés formés	% d'employés formés par catégorie
Cadre	638	480	75%
Maîtrise	1.063	558	52%
Exécution	1.416	52	4%
<b>Total</b>	<b>3.117</b>	<b>1090</b>	<b>35%</b>

Les collaborateurs ciblés par le module de prévention de la corruption correspondent aux fonctions de l'entreprise les plus exposées aux risques en matière d'éthique et de corruption.

A fin novembre 2022, la Déontologue a été saisie de 16 cas dont 1 cas de suspicion de corruption en cours de traitement. Il est relevé que le nombre de signalements et d'alertes reste bas malgré les efforts de communication et de formation/ sensibilisation visant à faire connaître le dispositif d'alerte éthique et l'encouragement à remonter à la Déontologue les signalements de suspicions d'atteinte à l'éthique et les « presque- alertes ».

## 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes

Lydec intègre le respect des droits humains de l'ensemble des parties prenantes au sein de sa politique générale, et de son projet d'entreprise Synergies 2025, notamment à travers sa valeur « Intégrité » et ses enjeux stratégiques « Culture Sécurité », « Capital Humain » et « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » qui couvrent des enjeux relatifs aux conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs et chez les prestataires externes.

Lydec se base notamment sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dont elle est signataire. L'entreprise est aussi membre fondateur du Réseau Pacte Mondial Maroc.

### Politiques et initiatives

#### Formalisation de la politique droits humains de Lydec

En 2022, Lydec a lancé le projet de formalisation et structuration de sa politique de droits humains. L'entreprise a organisé un ensemble de réunions et ateliers avec ses managers afin de définir son plan de vigilance autour des enjeux prioritaires identifiés, tout en s'alignant avec les objectifs stratégiques de Lydec. Les enjeux relatifs au respect des droits humains sont transversaux et communs à plusieurs entités au sein de Lydec et notamment :

- la Déontologue a pour objectif de faire respecter les règles éthiques de l'entreprise aussi bien en interne qu'au niveau des relations de l'entreprise avec les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, ...) ;
- la Direction des Ressources Humaines (DRH) s'assure du respect des droits humains, notamment les droits du travail en interne (respect des lois du code du travail marocain et des principes l'Organisation International du Travail) ;
- la Direction Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté (DDPSS), avec le support de la Direction des Achats (DA), s'assure du respect des droits humains (droits à la santé-sécurité, droits du travail, etc.) pour les collaborateurs et les prestataires de Lydec (visite chantiers, audits sociaux, clauses RSE dans les marchés, etc.) ;
- le Département Développement Durable supervise de façon globale les politiques et initiatives en matière de respect des droits humains, mises en œuvre par les autres entités de Lydec ; il coordonne également les activités de la Fondation Lydec, dont certaines concernent les droits humains des communautés locales.



## Le respect des droits fondamentaux du travail

Les enjeux relatifs au respect des droits du travail, et en particulier la liberté d'association et le droit à la négociation collective pour les collaborateurs, sont pilotés par la Direction des Ressources Humaines (DRH), en conformité avec les lois du code du travail marocain et les principes de l'Organisation International du Travail (OIT).

« Favoriser un dialogue social responsable » est l'un des sept axes stratégiques de la feuille de route RH. Dans ce cadre, chacun des collaborateurs a la possibilité de s'exprimer par le biais d'un système transparent et plusieurs canaux de communication sont disponibles afin d'instaurer un dialogue permanent et constructif entre les collaborateurs.

Chez Lydec, une commission est chargée des études sociales (Commission des Etudes) et une autre commission a pour mission de suivre l'évolution du traitement du dossier de l'externalisation du régime de Retraite (Commission de la Retraite). Chacune des deux commissions se tient deux fois par an dans l'objectif d'échanger avec les partenaires sociaux sur les différents sujets qui intéressent le personnel. Le comité d'entreprise se réunit également deux fois par an, et les sujets traités sont en lien avec le dialogue social et l'actualité Lydec. Les élections des représentants du personnel sont organisées conformément aux dispositions statutaires et à la réglementation en vigueur au Maroc. En 2021, les représentants du personnel sont au nombre de 13 chez Lydec. Ce nombre varie selon l'évolution de l'effectif global.

La surveillance du respect des droits syndicaux est assurée par :

- une coopération permanente entre la Direction Générale, la DRH et les représentants des collaborateurs ;
- des protocoles d'accords conclus pour améliorer les conditions de travail tout en assurant une adhésion aux nouveaux projets de l'entreprise et à l'évolution de ses métiers ;
- un dialogue social régulier ;

- une présence terrain et un travail de proximité entre les différents intervenants avec un dispositif de gestion des conflits basé sur le dialogue à tous les niveaux ;
- une documentation regroupant les procédures est mise à la disposition du personnel.

Lydec n'a pas connu de grève ou de litige social ces 3 dernières années.

## Une démarche structurée en faveur de la diversité

La politique de recrutement s'appuie sur les principes de transparence et d'équité, ainsi que sur la diversité et l'inclusion comme atouts majeurs pour contribuer à la performance globale de l'entreprise. Ainsi, Lydec agit notamment en faveur de l'insertion et de l'intégration des jeunes, des femmes, et des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap au sein de l'entreprise.

L'intégration des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap participe à la performance, en impactant positivement le mode de management, la productivité, l'innovation, ainsi que la marque employeur. Pour renforcer l'intégration de ses collaborateurs, Lydec a poursuivi un certain nombre d'actions au cours de l'année 2021 :

- suivi continu au centre de santé au travail de Lydec, et proposition d'aménagement de postes, si nécessaire ;
- recrutement et stages accordés au mérite pour les candidats ;
- écoute attentive des besoins lors des entretiens de carrière ;
- classement par type de handicap afin d'adapter l'accompagnement en termes de conditions de travail et de sensibilisation ;
- accompagnement de l'assistante sociale qui a parmi ses missions d'être à l'écoute des personnes en difficulté ;
- planification de visites aux personnes atteintes de maladies longue durée ;
- accessibilité de l'Académie Lydec aux personnes à mobilité réduite.

Concernant le recrutement et l'insertion des jeunes, Lydec a révisé le cursus d'intégration des nouvelles recrues et mis en œuvre des parcours de professionnalisation par profil métier.

En 2022, la DRH a relancé une nouvelle version du coaching pré-retraite qui s'inscrit dans le cadre du projet stratégique « Expérience collaborateurs » et qui a pour objectif de permettre aux seniors de l'entreprise de mieux appréhender la suite et voir en cette nouvelle étape de vie une opportunité et non pas une fin.

L'égalité femmes-hommes via la promotion interne et le recrutement externe : afin de favoriser le leadership féminin, Lydec s'assure lors du déploiement de son plan de recrutement de favoriser le recrutement des femmes, à compétences égales. En 2022, le taux de femmes dans l'encadrement s'élevait à 27.1%, et 17% des recrutements réalisés sont des femmes.

## LE RESEAU WEL

En 2022, le réseau WEL (Women Engaged with Lydec), a connu un renaming est devenu WELL « Women Emporwment Leadership Lydec », avec une production d'une charte graphique dédiée au réseau.

Pour rappel, ce réseau professionnel a été créé par Lydec en 2020, et se base sur une démarche collective et solidaire afin de renforcer la mixité des équipes pour une plus grande efficacité dans les modes de fonctionnement.



### ORGANISATION DES ATELIERS « HERDAYFORHER » À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES PAR JADARA FOUNDATION (EX.FME)

La Fondation Lydec a participé à deux ateliers lancés par Jadara Foundation (ex. FME), à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes dans le cadre d'un programme de renforcement du leadership féminin « HerDayForHer » les 17 et 18 mars 2022. Ces ateliers ont été animés par Mme Salma EL Majaty, Directrice du développement de la Performance, Sécurité et Sûreté et Mme Zineb Bennouna, Directrice Adjointe de la Direction Communication, Développement Durable et Innovation, au profit de 35 jeunes filles bénéficiaires du programme de Jadara Foundation.

## Résultats

Répartition des effectifs par catégorie d'employés et genre sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Catégorie d'employés	Hommes	% du total de la catégorie	Femmes	% du total de la catégorie	total
Année 2022					
Cadre	463	72,57%	175	27,43%	638
Maîtrise	847	79,68%	216	20,32%	1.063
Exécution	1.385	97,81%	31	2,19%	1.416
<b>Total</b>	<b>2.695</b>	<b>86,46%</b>	<b>422</b>	<b>13,54%</b>	<b>3.117</b>
Année 2021					
Cadre	462	72,76%	173	27,24%	635
Maîtrise	865	79,43%	224	20,57%	1.089
Exécution	1.372	97,72%	32	2,28%	1.404
<b>Total</b>	<b>2.699</b>	<b>86%</b>	<b>429</b>	<b>13,71%</b>	<b>3.128</b>
Année 2020					
Cadre	460	73,25%	168	26,75%	628
Maîtrise	897	79,38%	233	20,62%	1.130
Exécution	1.369	97,65%	33	2,35%	1.402
<b>Total</b>	<b>2.726</b>	<b>86,27%</b>	<b>434</b>	<b>13,73%</b>	<b>3.160</b>

**13,5%** de femmes au sein de l'effectif global

**27,4%** de femmes parmi les cadres

**18%** de femmes parmi le Comité de Direction Générale (CDG)

**25%** de femmes parmi le Comité de Suivi des Projets Stratégiques (CSPC)

**75%** des nouvelles recrues ont moins de 30 ans

**1,25%** part des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap au sein de l'effectif global

Répartition des effectifs par catégorie d'employés et par tranche d'âge en 2022 (hors intérim) :

	2022					
	Cadre	%	Maîtrise	%	Exécution	%
-30	51	8%	79	7%	281	20%
30 à 50	261	41%	283	27%	733	52%
+50	326	51%	701	66%	402	28%
<b>Total</b>	<b>638</b>	<b>100%</b>	<b>1063</b>	<b>100%</b>	<b>1416</b>	<b>100%</b>

Répartition des membres CDG et CSPS par tranche d'âge (2022) :

Tranche d'âge	Nombre	%
-30	0	0%
30 à 50	5	45%
+50	6	55%
<b>Total (membres CDG)</b>	<b>11</b>	<b>100%</b>

Tranche d'âge	Nombre	%
-30	0	0%
30 à 50	5	42%
+50	7	58%
<b>Total (membres CSPS)</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>





## Santé et sécurité au travail (SST)

Le projet d'entreprise Synergies 2025 intègre parmi ses enjeux stratégiques la « Culture Sécurité » visant à ancrer une culture de sécurité intégrée pour les collaborateurs et les autres parties prenantes de Lydec, en particulier les prestataires externes.

### Une démarche SST mature

En cohérence avec la politique du Groupe, l'enjeu sécurité est considéré comme hautement stratégique par Lydec depuis le démarrage de ses activités. L'atteinte des objectifs de la Direction Sécurité et Sûreté est conditionnée par la maîtrise de trois enjeux centraux :

1

**Cartographier les risques inhérents à chaque catégorie de collaborateurs, chaque activité et chaque zone géographique concernée au sein de Lydec (ou chez les sous-traitants)**

2

**Identifier des mesures concrètes à mettre en place pour diminuer les accidents et leur gravité, notamment en s'appuyant sur les exigences du référentiel de la norme ISO 45001**

3

**Communiquer en interne et en externe sur les leviers d'amélioration, de former les collaborateurs et parties prenantes concernées, et de renforcer leur engagement au quotidien**

En 2021, Lydec a reconduit la certification de son système de management SST selon la norme ISO 45001, témoignant de sa maturité et de sa dynamique d'amélioration continue. Il convient de rappeler que Lydec a été certifiée selon la norme OHSAS 18001 dès 2012, et qu'elle est certifiée selon la nouvelle norme ISO 45001 depuis 2020.

Le système de management SST s'applique aux collaborateurs Lydec et aux autres travailleurs qui œuvrent pour le compte de l'entreprise (sous-traitants, prestataires externes...).

### Revue de la démarche SST en Comité de Direction Générale

Les actions des équipes en charge de la santé et sécurité au travail (SST) font l'objet d'une revue mensuelle au Comité de Direction Générale lors duquel un rapport des indicateurs SST récents est remis pour analyse. La Direction Générale entretient également des liens étroits avec le réseau prévention et sécurité pour remonter les dernières informations en matière de SST, notamment les informations émanant des sites opérationnels.

En parallèle, Lydec examine, lors de la revue stratégique annuelle, les enjeux SST sur la base d'une écoute terrain pour identifier de nouvelles perspectives d'amélioration.



### Consultation et participation des travailleurs dans le cadre de la démarche SST

Lydec dispose de plusieurs instances de consultation et de participation des travailleurs : le(s) « Comité central (locaux) Hygiène et Sécurité » (CHS et CLHS) sont des instances qui ont pour mission générale de contribuer à la protection de la santé et la sécurité des collaborateurs de Lydec. En 2021, le CHS a tenu 4 réunions avec 11 recommandations et les CLHS ont tenu une quarantaine de réunions avec une centaine de recommandations relatives à la santé, la sécurité, l'hygiène, la formation et l'ergonomie des travailleurs. En outre, des questionnaires SST, notamment en lien avec la culture juste, sont soumis aux collaborateurs en interne.

### Promotion de la culture de sécurité et de la culture juste

Lydec continue à déployer différentes actions d'ordre organisationnel, technique et humain, depuis l'année 2017, pour promouvoir la « culture juste » auprès de ses collaborateurs et sous-traitants. Il s'agit de mettre en place une véritable politique de reconnaissance, et de sanctions claires et équitables et comprises au sein de l'organisation en matière SST. Les principales actions menées en 2022 en ce sens ont été :

- Le déploiement des actions issues de l'autodiagnostic réalisé en 2021. Cet autodiagnostic est en rapport avec la culture de sécurité. Il a été déployé auprès des Directeurs de Lydec, en cohérence avec la feuille de route de Lydec visant à ancrer une culture de sécurité intégrée ;
- La réalisation d'une nouvelle enquête, en concertation, pour évaluer les perceptions de déploiement du projet de la culture juste auprès des collaborateurs. Plusieurs prix de la culture juste ont été remis par la Direction Générale aux collaborateurs exemplaires ;
- La poursuite des actions définies dans le projet d'accompagnement des sous-traitants visant la déclinaison des fondamentaux de la culture juste auprès des sous-traitants de Lydec.

### Sensibilisation et formation SST des collaborateurs et parties prenantes externes

Depuis mars 2020, de nombreuses séances de sensibilisation, formation et information sur les mesures de prévention et de protection du risque de contamination à la Covid19- ont été organisées au profit de tous les collaborateurs, ainsi qu'auprès des sous-traitants et visiteurs externes de Lydec.

Le programme de sensibilisation et de prise de conscience SST a également connu une mobilisation massive autour du risque routier à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la sécurité routière en février 2022, et également dans le cadre du déploiement des actions issues du projet stratégique « assurer la mobilité en sécurité ».

En 2022, Lydec a organisé une journée portes ouvertes dédiée à la sécurité routière en partenariat avec l'Observatoire Marocain de l'Hygiène et Sécurité. L'objectif est de rappeler l'importance du comportement sain et responsable au volant et sensibiliser les collaborateurs et parties prenantes autour des bonnes pratiques. Les conducteurs exemplaires ont été distingués lors de cette rencontre.

En 2022, Lydec a participé au concours national de la sécurité routière organisé par NARSA. Le projet salamatouna dans le mouvement a été présenté et sélectionné par le jury et obtenu le deuxième prix à l'échelle nationale dans le cadre du programme « Mon initiative pour la vie ».

D'autres actions de sensibilisation ont été déployées dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. En 2022, un webinaire a été organisé sous le thème « leviers et bonnes pratiques pour le déploiement d'une culture de sécurité dans les entreprises ». Il a réuni plusieurs experts nationaux et internationaux et a été l'occasion de partager les bonnes pratiques de Lydec en la matière.

En parallèle, le réseau des préventeurs SST a maintenu l'organisation de séances de sensibilisation au profit des collaborateurs et sous-traitants de Lydec autour de différents risques : espaces confinés, risques électriques, chute de plain-pied, éboulement, etc.

L'Académie Lydec a continué à adapter son programme de formations SST aux nouvelles mesures sanitaires, et a déployé plusieurs formations : habilitation électrique, habilitation pour accéder aux espaces confinés, habilitation des travaux en hauteur, sauvetage et secourisme au travail, sécurité incendie et évacuation, risque routier, culture de sécurité pour les managers de proximité...



## Indicateurs de performance

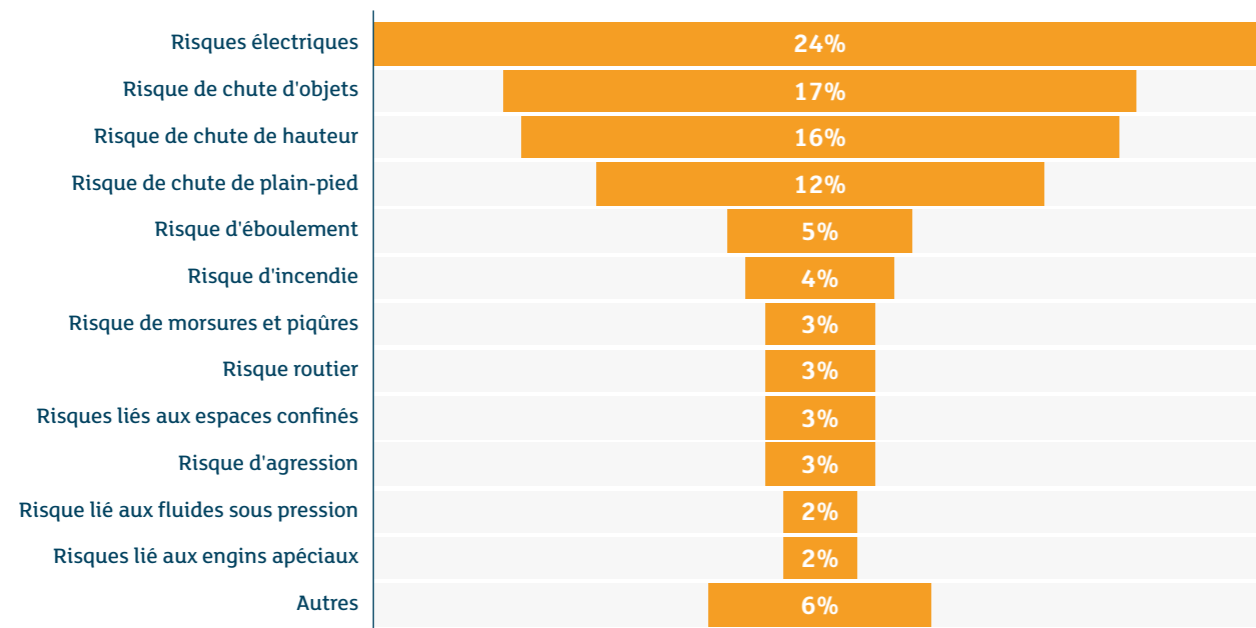
Principaux indicateurs SST sur les 3 derniers exercices :

Indicateurs	2020	2021	2022
Accidents du travail (AT) en service	1	1	1
Accidents du travail (AT) en trajet	5	1	3
Total des AT	6	2	4
Taux de fréquence des AT*	0,16	0,16	Fin d'année
Taux de gravité des AT**	0,01	0,004	Fin d'année

\*Le taux de fréquence représente le rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entraîné la mort, ou une incapacité de travail d'au moins un jour multiplié d'un coefficient d'un million  
 \*\*Le taux de gravité correspond au nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées.

Les risques routiers et de chute de plain-pied sont les principaux risques SST à l'origine des accidents de travail avec arrêt depuis 2010. Ils sont gérés dans le cadre d'un projet stratégique dédié.

Principales situations dangereuses identifiées en 2022 :



La remontée des Situations Dangereuses (SD) et des Bonnes Pratiques (BP) fait partie des indicateurs de performance SST. Cette démarche inclut également l'analyse des SD à haut potentiel de gravité et le partage du retour d'expérience (REX).

## SENSIBILISATION ET ÉVALUATION DES PRESTATAIRES EXTERNES

Dans le cadre d'un projet stratégique initié en 2018 visant la mise en conformité des entreprises sous-traitantes avec les exigences SST notamment, les objectifs suivants ont été identifiés :

- déploiement des exigences du plan d'actions lancé par SUEZ dans le cadre du déploiement de la loi française relative au devoir de vigilance ;
- accompagnement des entreprises sous-traitantes de Lydec, sur les aspects SST, pour une mise à niveau structurée, s'inscrivant dans un cadre global et reconnu ;
- développement d'un référentiel structuré et adapté qui intègre également les exigences relatives à la démarche de prévention et de lutte contre la corruption de Lydec ;
- avoir une base de sous-traitants « qualifiés » ;
- intégrer ce référentiel dans le process d'évaluation des sous-traitants.

Ainsi, un référentiel d'accompagnement et d'évaluation des sous-traitants a été élaboré en 2019 en intégrant :



Le référentiel s'applique à tous les fournisseurs actifs de Lydec, et a fait l'objet d'une communication auprès des sous-traitants pour les sensibiliser sur l'ensemble des thématiques abordées.

En 2022, plusieurs réunions ont été tenues avec les sous-traitants et fournisseurs pour le suivi des actions. Une campagne d'évaluation de suivi est lancée auprès des fournisseurs et sous-traitants évalués.

# 4.4

## Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité et du climat

### CHIFFRES CLÉS 2022

Système de management environnemental (SME) chez Lydec :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en pourcentage du total des sites)	Assainissement	50%	50%	75%	75%	75%	75%
	Energie électrique	-	20%	30%	35%	35%	35%
Masse salariale employée dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total)	3,10%	8,10%	8,80%	10%	10%	10%	10%
Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW)	12,8	200,1	529,4	529,4	564	564	564

### Eau potable

**+10%** millions de m<sup>3</sup> d'eau potable économisés

**77,64%** rendement du réseau de distribution d'eau potable

**100%** taux de conformité de la qualité de l'eau potable, avec un effort analytique

**53%** supérieur aux exigences de la norme NM 03.7.002 (version 2011)

### Assainissement

**90** nouvelles conventions d'accompagnement signées avec des industriels

**352** assistances techniques réalisées auprès des industriels

**24** plages et **73** stations de surveillance contrôlées durant la saison estivale

**3 359** enquêtes effectuées sur les rejets industriels

**+65 000** estivants sensibilisés à la préservation de l'environnement, de l'océan et du littoral

### Électricité

**93%** rendement du réseau de distribution d'électricité

### Éclairage public

**+27 200** luminaires LED exploités sur le périmètre de la gestion déléguée

## Présentation de la démarche environnementale de Lydec



Lydec intègre naturellement les enjeux environnementaux, qui sont inhérents à ses métiers et activités, à sa démarche sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

Pour rappel, Lydec a mis en place, dès 2009, un premier Plan d'Actions Développement Durable (PADD) structuré autour de 7 enjeux de la ville, dont le premier portait sur la « ville propre et saine », et de 50 actions concrètes. Forte de son expérience, l'entreprise a adopté un nouveau Plan d'actions quatre années plus tard pour challenger ses objectifs et améliorer davantage son empreinte environnementale. Ce PADD 2020 a consacré le volet environnemental via son premier engagement « Réduire l'impact environnemental de nos activités » et son troisième engagement « Innover dans nos métiers pour contribuer à la performance économique et environnementale du Grand Casablanca ». Puis, l'année 2016 a marqué un tournant important pour Lydec en matière de politique environnement, énergie, et climat, avec la réalisation de son premier Bilan Carbone.

Dans la continuité de sa démarche, Lydec a intégré à sa Feuille de route Développement Durable 2030 un engagement relatif à l'action « en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat », illustrant sa volonté de renforcer ses actions, en lien avec ses métiers, pour préserver l'environnement, lutter contre les changements climatiques et s'y adapter. En 2021, la démarche environnementale de Lydec gagne en maturité et se restructure davantage autour d'enjeux étroitement liés : le climat (volets atténuation et adaptation) et la biodiversité.

Les collaborateurs de Lydec sont engagés pour atteindre les objectifs environnementaux et l'entreprise peut compter sur l'expertise de ses équipes métiers dont la mission principale est directement en ligne avec l'amélioration de la performance environnementale. Lydec dispose notamment d'un Responsable Risques Environnementaux et Industriels (« EIRO ») qui collecte, vérifie, agrège et communique les indicateurs environnementaux de l'entreprise.

En 2022, Lydec a déployé les différents plans d'actions définis, auprès de l'ensemble des entités, et pour lesquels des synergies existent (i.e. des actions sont bénéfiques tant en termes de réduction d'émissions de GES que d'adaptation au changements climatiques, ainsi qu'en termes de préservation de la biodiversité).



#### 4.4.1 Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau

Dans un contexte de stress hydrique, la gestion durable de la ressource en eau est un enjeu stratégique au niveau national ainsi que pour Lydec, sur son territoire d'ancrage marqué par une urbanisation soutenue. Ainsi, Lydec a pour principaux objectifs de réaliser des économies d'eau sur son réseau de distribution et dans son fonctionnement interne, et d'améliorer la qualité de l'eau potable distribuée aux différents acteurs du territoire (ménages, opérateurs économiques et industriels, etc.).

#### Politique et initiatives

##### Détecter et limiter les fuites d'eau

Les équipes opérationnelles de Lydec se mobilisent au quotidien pour limiter les pertes en eau potable, notamment les pertes dues aux fuites dans le réseau. A ce titre, l'amélioration des rendements de distribution et de la performance du réseau de distribution est un objectif central de la politique environnementale au niveau opérationnel. Il est également crucial de sauvegarder le patrimoine d'infrastructures en optimisant le renouvellement du réseau de distribution d'eau, notamment afin d'éviter la détérioration de la qualité de l'eau ainsi que les fuites de matières. Pour cela, Lydec s'appuie sur des technologies innovantes pour la détection et la réparation des fuites d'eau, aussi bien sur le réseau desservant les habitations qu'au niveau des branchements et des compteurs (systèmes intelligents de détection des fuites, inspections des grosses canalisations par technologie smart ball, etc.). Grâce à la mobilisation de ses équipes, Lydec optimise et améliore le rendement de son réseau d'eau potable, ce qui permet d'éviter des pertes significatives en volume. En 2022, une année marquée par le contexte de la crise de stress hydrique que connaît le Maroc, Lydec a renforcé son plan d'amélioration du rendement à travers différents projets en

déployant les moyens correspondants, ce qui a permis de maintenir le rendement de réseau à un bon niveau de performance de 77,64%.

Le plan d'actions mis en œuvre en 2022 est axé sur l'amélioration de la performance des réseaux et a permis d'économiser plus de 10 millions de m<sup>3</sup>. Ces actions ont particulièrement concerné :

- la recherche de fuites actives sur le réseau de distribution :
  - > renfort du nombre d'équipes de sectorisation & recherches de fuites passant ainsi de 28 équipes en moyenne en 2021 à 36 équipes à date permettant la recherche de fuites sur environ 20 000 km de réseau de desserte soit près de 3 fois le linéaire total de réseau existant ;
  - > en plus d'un Budget OPEX Annuel moyen de 55 MDH en recherche et réparation des fuites, un budget supplémentaire de 10 MDH a été alloué cette année pour le plan de sécheresse 2022 ;
  - > renforcement du Parc des pré-localisateurs de fuites en changeant la technologie GSM par la Radio VHF 169. A fin 2022, Lydec a atteint un parc de 2 800 appareils dont 1133 en technologie Radio VHF 169 d'un budget CAPEX de 33 MDH ;
  - > enfin, en 2022, Lydec a "écouté" près de 19 650 km de réseaux lors des opérations d'inspections nocturnes. Plus de 1 225 fuites sur conduite et près de 18 972 fuites sur branchements et postes de comptage ont été détectées et réparées.
- recherche de fuites sur les grosses canalisations (FEEDER) :
  - > renforcement de la recherche de fuites sur les conduites d'adduction. Lydec a multiplié par plus de 5 le linéaire prospecté par la technologie « balle smart ». Plus de 40 fuites ont été détectées et réparées permettant une économie annuelle d'environ 1Mm<sup>3</sup>. Un budget supplémentaire de 6 MDH a été alloué cette année pour le plan de sécheresse 2022.

• management de pression :

- > Lydec régule la pression sur 50% du réseau sur l'ensemble du territoire de la Gestion Délégée. Cette technique permet ainsi de réduire les débits de fuites et la fréquence des casses ;
- > dans le cadre du plan d'actions sécheresse, Lydec a lancé de nouveau projet de modulation de pression sur 1000 km de réseau, permettant une économie annuelle d'environ 2.4 Mm<sup>3</sup>. Un budget supplémentaire de 2 MDH a été alloué cette année pour le plan de sécheresse 2022 ;
- > optimisation des consignes de pression dans les zones déjà modulées.

## Focus : Mobilisation pour la réduction des eaux non facturées :

A l'instar des années précédentes, Lydec a poursuivi, en 2022, ses campagnes de détection des fraudes et de changement des compteurs bloqués. 3,4 Mm<sup>3</sup> ont pu ainsi être économisés sur l'année grâce à des méthodes innovantes de ciblage basées sur des calculs sectoriels de rendement et sur des modèles statistiques et de ciblage géographique.



## Contrôler et améliorer la qualité de l'eau potable

Lydec veille au quotidien à la qualité de l'eau potable distribuée sur son réseau via Labelma, son laboratoire d'analyses des eaux.

La conformité de la qualité de l'eau à l'entrée et à la sortie des réservoirs est rigoureusement contrôlée, 24h/24 et 7j/7, à partir du Centre de Veille et de Conduite Centralisée de Lydec, depuis son arrivée dans les réservoirs, sur le réseau de distribution jusqu'à son acheminement aux habitants. Lydec réalise un programme de surveillance de la qualité de l'eau conformément aux normes marocaines en vigueur NM 03.7.001 (version 2020) et NM 03.7.002 (version 2011).

Lydec publie des bulletins d'analyse de la qualité de l'eau distribuée chaque trimestre en agences clientèle et sur son site web.

Afin d'anticiper tout éventuel changement des paramètres organoleptiques de l'eau (odeur et goût), Lydec procède à l'exploitation des données organoleptiques émises par son panel de dégustateurs des eaux à domicile (10 personnes) avec une fréquence de dégustation de 3 fois par semaine. Cette méthode permet un suivi régulier de la qualité organoleptique des eaux distribuées et de renforcer le contrôle de surveillance réglementaire réalisé par le laboratoire « Labelma ».

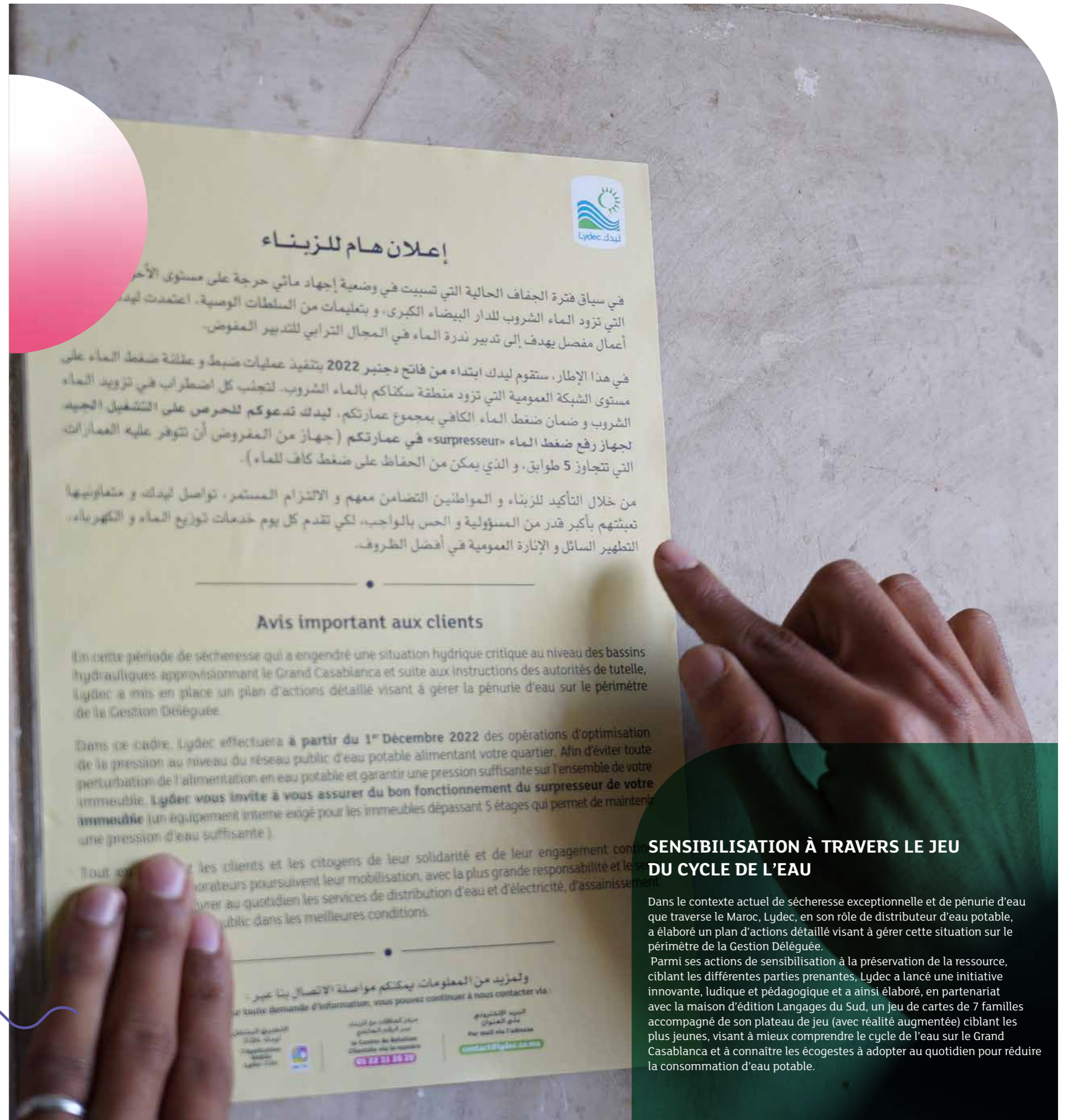
Par ailleurs, le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable permet également d'éviter la détérioration de la qualité de l'eau.

## Optimiser les consommations d'eau pour le fonctionnement interne

Afin de mener à bien ses missions et assurer le bon fonctionnement de ses ouvrages techniques et de ses infrastructures (ex. réseaux de distribution d'eau, stations de pompage, etc.), Lydec doit elle-même recourir à l'utilisation d'eau. Pour limiter au mieux son empreinte environnementale, Lydec reporte chaque année sa consommation d'eau afin d'établir des mesures de réduction et vérifier l'efficacité des mesures déjà mises en place. Ces actions sont également une contribution à la mise en œuvre de l'objectif du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA) relatif à la gestion environnementale des bâtiments administratifs.

Pour réduire sa consommation d'eau en interne, Lydec agit sur deux axes. D'abord, l'entreprise souhaite responsabiliser ses collaborateurs ainsi que certaines parties prenantes externes (prestataires, etc.). Dans cette optique, Lydec a mis en place des opérations de sensibilisation afin de partager les bonnes pratiques et les écogestes permettant une réduction de la consommation d'eau.

En parallèle, l'entreprise a mis en place un certain nombre d'actions directement destinées à réduire la consommation d'eau au quotidien : plantes à faible consommation d'eau pour les jardins, arrosage automatique programmé, chasses d'eau à deux poussoirs, capteurs de mouvement sur les robinets, contrôle des fuites d'eau, etc. Afin de suivre l'impact de ces mesures au plus près et actualiser ses objectifs de réduction, Lydec suit les consommations d'eau par entité.



## SENSIBILISATION À TRAVERS LE JEU DU CYCLE DE L'EAU

Dans le contexte actuel de sécheresse exceptionnelle et de pénurie d'eau que traverse le Maroc, Lydec, en son rôle de distributeur d'eau potable, a élaboré un plan d'actions détaillé visant à gérer cette situation sur le périmètre de la Gestion Déléguée.

Parmi ses actions de sensibilisation à la préservation de la ressource, ciblant les différentes parties prenantes, Lydec a lancé une initiative innovante, ludique et pédagogique et a ainsi élaboré, en partenariat avec la maison d'édition Langages du Sud, un jeu de cartes de 7 familles accompagné de son plateau de jeu (avec réalité augmentée) ciblant les plus jeunes, visant à mieux comprendre le cycle de l'eau sur le Grand Casablanca et à connaître les écogestes à adopter au quotidien pour réduire la consommation d'eau potable.

## Gérer le stress hydrique

Pour répondre à la baisse des réserves en eau disponibles et en raison de la situation hydrique critique au niveau des bassins hydrauliques approvisionnant la région de Casablanca-Settat, Lydec a mis en place depuis le 4 mars 2022 un Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse « CoVAS ». C'est une instance dédiée au suivi de la situation de la sécurité d'alimentation en eau potable et à la coordination du plan d'actions Sécheresse. Ce Comité est constitué de 19 membres permanents : 17 représentants des entités de Lydec impliquées dans la gestion de l'eau potable, le représentant de la SEOER, et le représentant de l'ONEE-Branche Eau- Côte Atlantique et Bouregreg, tous deux fournisseurs en eau potable de Lydec.

Ce Comité de Veille a pour rôle de :

- suivre les paramètres du réseau d'alimentation Eau Potable ;
- coordonner avec les fournisseurs et l'agence des bassins hydrauliques ;
- actualiser les scénarios d'exploitation ;
- proposer des actions au Comité de Direction Générale de Lydec ;
- suivre l'avancement du plan d'actions Sécheresse – Lydec et le respect des engagements et du planning ;
- assurer l'information et la coordination en continu avec les Autorités.

Dans le cadre de ce dispositif, afin d'atténuer au maximum les impacts inévitables sur la continuité d'approvisionnement en eau potable sur le périmètre de la gestion déléguée, Lydec a déployé un dispositif opérationnel exceptionnel. Ce dispositif permet la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs particuliers, privés et publics dans le cadre d'un plan de gestion sécheresse présenté aux Autorités au mois de mars 2022 et déployé depuis lors.

Les principales réalisations du plan de gestion sécheresse qui ont été déployés sont les suivantes :



Mars 2022 : Lydec a mis en place le plan d'actions Sécheresse qui a été communiqué aux autorités et présenté lors de la première réunion du 1<sup>er</sup> comité de veille de la Wilaya. Ce plan s'articule autour de dix axes :

1. Un mode d'organisation adapté en fonction des seuils d'alerte ;
2. Le renforcement de la surveillance des paramètres qualité d'eau ;
3. Un accompagnement des Grands Consommateurs à la rationalisation de la consommation d'eau ;
4. Le passage aux consignes « été » des réserves en eau ;
5. Le pilotage des transferts de débits inter-bassins en fonction des ressources mobilisables ;
6. Un plan de réajustement des consignes de pression et débits ;
7. Le suivi rapproché de la réduction des pertes en eau ;
8. L'augmentation des ressources en eau non conventionnelles ;
9. Les solutions alternatives d'approvisionnement en eau ;
10. Le dispositif de communication de Lydec.

Mai 2022 : une territorialisation du plan d'actions Sécheresse par préfecture/province a été déployée et partagée aux Autorités. Les travaux de préparation de réduction de pression sur les zones modulées ont été lancés et un comité technique d'exploitation a été mis en place pour le suivi et la mesure d'impact des réductions. Plusieurs actions d'amélioration techniques du réseau ont été identifiées suite aux retours d'expérience sur la simulation opérationnelle de la réduction de pression et de gestion par intermittence de la distribution.

Juillet 2022 : sur demande des Autorités, les coupures des compteurs d'arrosage des espaces verts et des golfs de Casablanca et Mohammedia ont été effectuées par phase. Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de service en eau potable pendant la semaine de l'Aïd Al Adha, des dispositions spéciales ont été prises par Lydec en concertation avec les fournisseurs ONEE et SEOER. Un suivi en temps réel des paramètres du

réseau eau potable a été instauré au niveau du Bureau Central de Conduite Multi-fluide (BCCM) (Débits des fournisseurs, niveaux de stocks, fonctionnement des stabilisateurs et surpresseurs, qualité d'eau). Un comité restreint au niveau central en mode crise a suivi l'évolution de la situation durant toute la période de l'Aïd avec des mises au point réguliers. Des actions de communication et de sensibilisation ont été réalisées auprès des clients au sujet de l'économie de la ressource en eau et de renforcement de la veille au niveau des réseaux sociaux et médias durant cette période estivale.

Août 2022 : réduction effective de 20% des débits à partir de l'adduction Daourat comme action conservatoire face à la baisse critique du niveau d'eau du barrage Al Massira.

Septembre –novembre 2022 : Lancement des travaux de réduction de pression sur le réseau des zones non modulées.

En parallèle, des groupes de réflexion sur la gestion de la distribution par intermittence et par ravitaillement, ont été lancés avec comme principales réalisations : la définition des scénarii d'alimentation en eau potable par intermittence, l'élaboration des fiches de coupure par secteur, l'élaboration des stratégies de mise en œuvre des alternatives de ravitaillement hors réseau. Les résultats de ces réflexions ont été présentés au Service Permanent de Contrôle pour la préparation coordonnée d'un scénario de distribution par intermittence.

## Résultats

**77,64%** rendement du réseau de distribution d'eau potable de Lydec, stable depuis 3 ans

**19 650 km** de réseaux « écoutés » lors des opérations d'inspections nocturnes

**98 900 analyses**

portant sur plusieurs paramètres microbiologiques, physicochimiques et organoleptiques avec un taux de conformité de 100% effort analytique 53% supérieur à ce qui est exigé par la norme NM 03.7.002 (version 2011)

**13,3 km** de canalisations et **1 469 branchements**

renouvelés avec une économie d'eau potable supérieure à 1 litre par seconde par kilomètre de réseau renouvelé

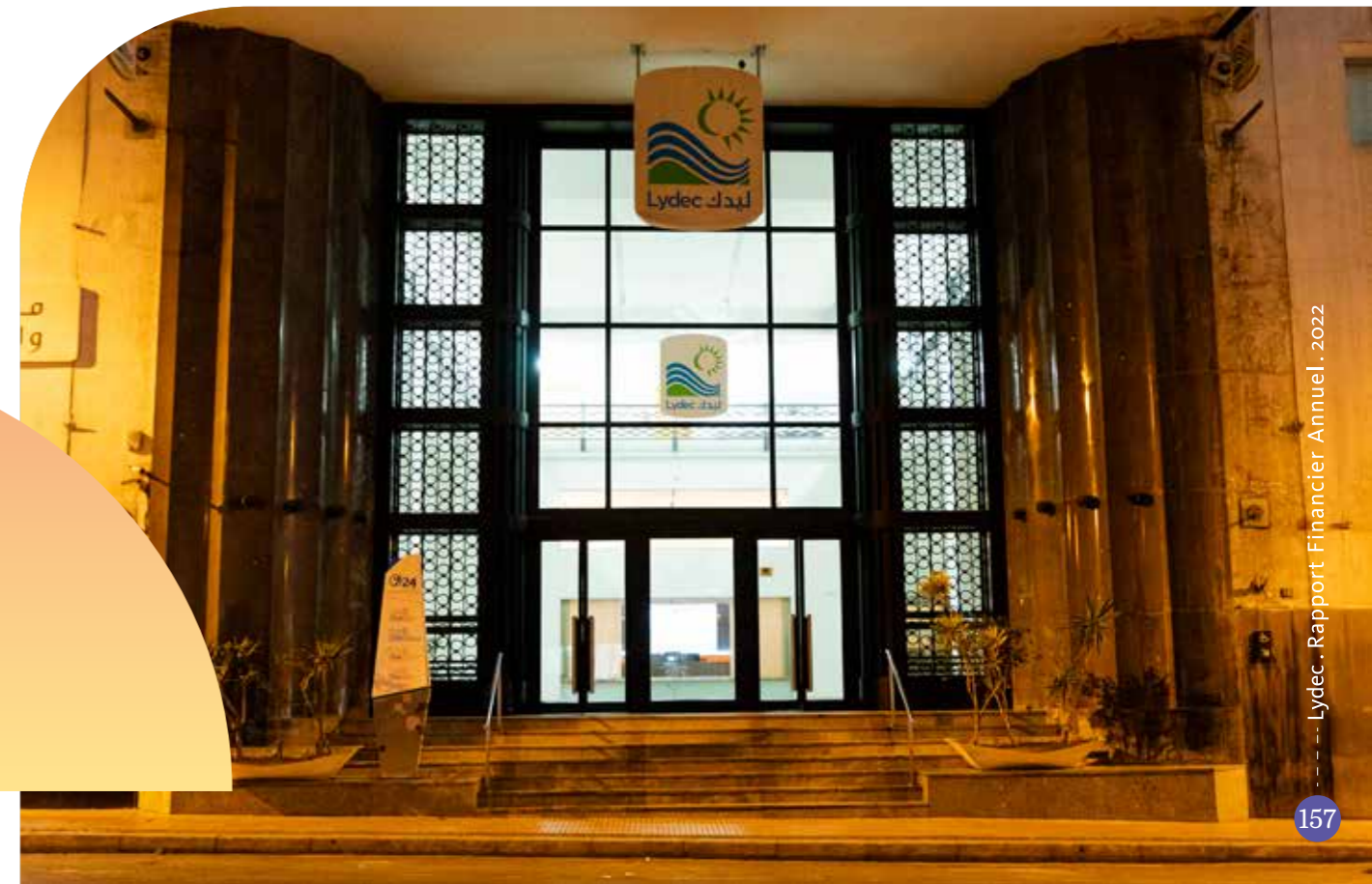
**+ 10 millions de m<sup>3</sup>** d'eau potable économisés en 2022, et 84 millions de m<sup>3</sup> par rapport à 1997 (soit le volume annuel nécessaire à plus d'1,2 million d'habitants)

**+ 1 225 fuites** sur conduite détectées et réparées

## Volumes de consommations internes d'eau

Consommation (m <sup>3</sup> )	2020	2021	2022
Eau	160 890	217 807	247 186

Il est à noter que l'entreprise continue à se développer d'année en année, ce qui explique la hausse de ses consommations d'eau et d'énergie, en particulier au niveau de ses stations de pompage (activités exploitation eau et assainissement). En revanche, au niveau de ses seuls sites administratifs, Lydec constate une baisse de ses consommations d'eau de l'ordre de 17% entre 2021 et 2022.



#### 4.4.2 Agir pour la préservation des milieux récepteurs

S'il est essentiel d'assurer l'alimentation en eau potable du Grand Casablanca et de minimiser les pertes sur le réseau de distribution, il est également indispensable de pouvoir traiter les eaux usées et d'éviter le rejet de polluants dans l'environnement naturel. Ainsi, l'entreprise se mobilise afin de relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution.

Les objectifs de Lydec en matière de préservation de l'environnement s'inscrivent dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que du Plan directeur antipollution de la Wilaya de Casablanca-Settat.

#### Politique et initiatives

##### Traiter les eaux usées et pluviales

Les rejets d'eaux usées dans l'écosystème naturel sont une problématique que Lydec traite, en assurant en permanence la maintenance de tous ses sites pour éviter la contamination de l'environnement par des rejets dangereux.

Les sous-produits de traitement des eaux usées peuvent représenter un risque pour l'environnement s'ils ne sont pas correctement pris en charge. Dans ce cadre, Lydec mobilise ses collaborateurs pour s'assurer que ses sites soient à même de traiter les eaux efficacement tout en évitant de déverser les déchets dans l'environnement. Cela est vrai aussi bien pour les stations d'épuration de Médiouna et Nouaceur, qu'au niveau d'El Hank et d'Eaucéan, les deux stations de prétraitement et rejet en mer de Lydec.

La station Eaucéan à Sidi Bernoussi, mise en service en 2015, dépollue la zone Est (incluant la ville de Mohammedia), soit 50% des eaux usées du Grand Casablanca. Elle a été conçue pour préserver l'environnement, l'écosystème côtier et l'hygiène publique des rejets d'eaux usées domestiques et industrielles.

Lydec porte aussi une attention particulière aux potentiels rejets industriels et établit des conventions d'accompagnement avec plusieurs industriels afin d'évaluer la conformité de leurs rejets et leur apporter une assistance technique en vue de progresser.

Enfin, les rejets d'eaux pluviales font l'objet de contrôle et d'entretien tout au long de l'année pour éviter le déversement accidentel en mer et assurer la capacité hydraulique totale pendant la saison pluviale. Il existe 75 rejets en mer et en Oueds qui sont gérés par Lydec et sont inspectés 2 fois par mois, avec un renforcement durant la période estivale entre mai et septembre.

##### Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan

Du fait de l'écoulement naturel des eaux vers l'océan et du nombre important d'habitants (et d'activités économiques associées), le littoral de Casablanca est souvent pollué par des déchets solides : les déchets ménagers divers et emballages plastiques ne sont que deux exemples de déchets ayant un impact négatif sur la faune et la flore environnante.

La station El Hank traite près de 50% des eaux usées de la zone ouest Casablanca. En 2022, Lydec a poursuivi l'extraction des déchets issus des surverses de cette station lors des grands épisodes pluvieux.



#### Étude D'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ MARINE

Chaque année, dans le cadre de son plan de surveillance, Lydec mène une étude d'impact sur l'environnement des émissaires (des systèmes anti-pollution El Hank et Eaucéan) sur le littoral du Grand Casablanca, visant, entre autres, à évaluer l'indice de biodiversité par zone et connaître la qualité écologique des sites et comparer leur évolution dans le temps. En 2022, l'étude réalisée a démontré une augmentation significative du nombre d'espèces sous-marines recensées par rapport aux années précédentes (via l'indice de Shannon) : de 19 en 2019 à 57 en 2022 sur la zone ouest (El Hank), et de 5 en 2017 à 63 en 2022 sur la zone est (Eaucéan).



## Contrôler la qualité des eaux de baignade

Dans le cadre de ses missions, Lydec réalise des campagnes de contrôle et de surveillance des eaux des principales plages sur son périmètre d'activité, conformément aux prescriptions de la Norme Marocaine en la matière. Cette surveillance permet de suivre l'évolution de la qualité des eaux du littoral, et de s'assurer de la fiabilité des infrastructures d'assainissement et de dépollution (systèmes anti-pollution – SAP Est et Ouest) mises en place par Lydec pour protéger le littoral et l'environnement.

Le Laboratoire National d'Etude et de la Surveillance de la Pollution (LNEP) choisit les sites de surveillance en fonction de l'importance de la fréquentation, de la nature des lieux (relief, forme du rivage...) et des risques de pollution (rejet d'eaux usées, embouchures de rivières, ports, etc.). Les eaux de baignade des plages concernées font l'objet de contrôle de fin mai à fin septembre, avec une fréquence de prélèvement. Les principaux paramètres contrôlés par Labelma sont : Coli, entérocoques intestinaux, pH et température. Les résultats des analyses sont communiqués au LNEP ainsi qu'à la Direction Régionale de l'Environnement (DRE).

La qualité des eaux de baignade a connu une nette amélioration au fil des années. La classification des stations de surveillance se fait selon la norme marocaine NM.03.7.199.



## 20<sup>ème</sup> édition de l'opération Plages Propres

En partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement (FM6E), l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT) et les autorités locales de Casablanca, la Fondation Lydec a organisé la 20<sup>ème</sup> édition de l'opération Plage Propres au niveau de la plage Lalla Meryem et la 5<sup>ème</sup> édition au niveau de la plage Nahla, sous le thème «b7arblaplastic». L'opération s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août 2022, et a permis de :

- contribuer à la mise à niveau des équipements sur les 2 plages (sanitaires, abris, affichage...);
- sensibiliser plus de +65 000 estivants et notamment les plus jeunes à la préservation de l'environnement, de l'océan et du littoral, ainsi qu'à la préservation de la ressource en eau dans le contexte actuel de sécheresse et de pénurie;
- collecter près de 5 000 kgs de déchets plastiques au niveau des 2 plages.



## Résultats

**97%** de rendement épuratoire pour les Step de Médiouna et de Nouaceur, toutes pollutions confondues

**100%** du littoral casablancais dépollué via les stations de prétraitement El Hank et Eaucéan

**17,7 tonnes** de colis, chiffons, canettes et filets de pêches usagés, entre autres déchets collectés au niveau de la station El Hank lors des grands épisodes pluvieux

— Rejets industriels —

**90 nouvelles conventions** d'accompagnement des industriels

**3 359 enquêtes** sur les rejets industriels

**352 assistances techniques**

— Rejets d'eaux pluviales —

**58 opérations** de nettoyage de rejets colmatés avec **433 tonnes** de sables et agrégats évacués

— Eaux de baignade —

**24 plages** contrôlées, via **73 stations** de surveillance, et **3 073 analyses** des paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux de baignade



### 4.4.3 Contribuer à la gestion efficace de l'énergie

Le Bilan Carbone de Lydec révèle que la grande majorité des émissions de GES de l'entreprise est imputable aux émissions indirectes et plus particulièrement celles liées à l'achat d'électricité, dans la mesure où le mix électrique du Maroc est basé à hauteur de 80% sur des énergies fossiles importées, avec un facteur d'émission de 0,718 kg CO<sub>2</sub>e par kWh\* pour l'achat d'électricité.

La lutte contre les pertes d'énergie et les mesures d'efficacité énergétique sur les réseaux d'électricité permettent donc de réduire considérablement les émissions de GES de Lydec et font partie de ses enjeux prioritaires en matière d'environnement/climat.

#### Politique et initiatives

##### Réduire les pertes sur le réseau de distribution d'électricité

Le territoire du Grand Casablanca est particulièrement exposé à une dégradation du rendement énergétique en raison de deux phénomènes : la verticalisation de l'habitat et le vieillissement accéléré du réseau causé par une puissance appelée de plus en plus importante du fait du développement économique du territoire. L'objectif principal de Lydec est donc l'optimisation continue et systématique de la performance énergétique du réseau de distribution. Des efforts de résorption des pertes techniques et commerciales sont portés par Lydec à travers des projets de renouvellement et de renforcement du réseau de distribution et d'optimisation basés sur l'analyse détaillée des données recueillies sur l'ensemble du réseau. L'utilisation de nouvelles technologies permet une utilisation raisonnée des ressources d'énergie.

Par ailleurs, en 2022, Lydec a poursuivi sa campagne de contrôle du comptage des clients Moyenne Tension afin de lutter contre les fraudes éventuelles et détecter les pertes non techniques, et a également poursuivi ses actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électriques Basse Tension (sectorisation et analyse ciblée de la consommation des clients en fonction de leur activité et fluctuation de leur consommation).

Lydec a également adapté la puissance de 41 postes de distribution publique afin d'aligner les besoins de ses clients avec les outils de distribution et éviter les consommations d'énergie inutiles.

##### Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public

La politique de Lydec en matière d'éclairage public est tournée vers la maintenance et les actions préventives en vue d'allonger la durée de vie des infrastructures et d'éviter les émissions carbone liées à l'achat de nouveaux matériels ou la construction de nouveaux bâtiments. Avec plus de 158 000 points lumineux, la maintenance non destructive des candélabres est un enjeu central.

Dans une optique d'efficacité énergétique, les équipes de Lydec en charge de l'éclairage public ont également recours aux nouvelles technologies comme un levier d'amélioration environnementale. Lydec a mis en place une campagne de renouvellement de son parc d'éclairage public et a notamment choisi de se tourner vers la technologie LED qui dispose d'une meilleure durée de vie et nécessite beaucoup moins d'énergie que les alternatives plus classiques utilisées pour les candélabres (lampes à sodium haute pression ou iodures métalliques par exemple), en cohérence avec l'une des orientations du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). De plus, cette composante LED a été intégrée au cahier des charges Lotissements qui a été revu, ainsi que dans les projets de restructuration des quartiers en basse tension sur la partie éclairage public.



### UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE (SMEN) CERTIFIÉ ISO 50001 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2017, les objectifs de Lydec en termes d'éclairage public s'appuient notamment sur la norme ISO 50001 qui permet de guider l'entreprise vers une amélioration de son rendement énergétique tout en assurant la conformité réglementaire de ses activités. Lydec a ainsi déployé des ressources afin d'évaluer la performance (diagnostics terrain, revue énergétique, etc.) et atteindre les standards requis par l'ISO 50001.

Lydec a mis en place un plan d'actions qui lui a permis d'obtenir, en 2019, la certification ISO 50001 pour son activité d'éclairage public (définition de la politique énergétique, mobilisation des parties prenantes concernées, etc.). En 2022, cette certification a été renouvelée avec succès pour la même activité et sur l'ensemble du territoire de la gestion déléguée (Communes urbaines de Casablanca, Mohammedia et Ain Harrouda).

### PROJET D'EXTENSION DU SMEN A L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LYDEC

Depuis 2020, Lydec se prépare à faire évoluer le périmètre de son système de management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001 v2018 à l'ensemble de ses activités.

\*d'après la Base Carbone® de l'ADEME et le Rapport « Bilan Carbone » des cabinets Care & Consult et Wavestone, juin 2018

## Optimiser les consommations d'énergie pour le fonctionnement interne

### Consommations d'électricité

Pour mener à bien ses missions et assurer le bon fonctionnement de ses ouvrages techniques et de ses infrastructures (ex. réseaux de distribution d'électricité, postes sources, etc.), Lydec doit elle-même recourir à l'utilisation d'énergie. Afin de limiter au mieux son empreinte environnementale, Lydec reporte chaque année sa consommation d'électricité afin d'établir des mesures de réduction et vérifier l'efficacité de celles déjà mises en place. Ces actions sont également une contribution à la mise en œuvre de l'objectif du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA) relatif à la gestion environnementale des bâtiments administratifs.

Pour réduire sa consommation d'électricité en interne, Lydec agit sur deux axes.

Lydec souhaite en premier lieu responsabiliser ses collaborateurs. Dans ce sens, l'entreprise sensibilise aux écogestes et décentralise les budgets dédiés à la consommation d'énergie afin que chaque entité soit responsable de la maîtrise de sa propre consommation (et du budget correspondant).

En parallèle, Lydec utilise une panoplie de solutions techniques pour réduire sa consommation d'énergie : l'utilisation d'ampoules LED basse consommation, l'installation de détecteurs de présence et de mouvements, l'arrêt automatique de la climatisation en soirée, les rondes nocturnes pour vérifier que l'éclairage et les appareils sont éteints, etc.

### Consommations de carburant

Lydec a déployé un dispositif étoffé de mesures visant à la réduction des consommations de carburant de son parc automobile :

- le projet d'ordonnement mis en place afin de rationaliser les déplacements des équipes opérationnelles ;
- la mutualisation de certains véhicules entre plusieurs collaborateurs également mise en place ;
- la modernisation de la flotte de véhicules en remplaçant les voitures les plus polluantes (255 véhicules de service, 2 camions nacelles, 13 porteurs de mini cureuses ont été renouvelés en 2022) ;
- l'installation de boîtiers intelligents pour mesurer la consommation des véhicules, évaluer le comportement des conducteurs et identifier des leviers d'amélioration ;
- l'équipement de 100% des camions hydro cureuses et camions nacelles d'un système de géolocalisation ;
- la formation à l'écoconduite visant à réduire les excès de vitesse en sud de l'adoption d'une conduite moins consommatrice de carburant ;
- le remplacement de 80 vélomoteurs thermiques par des vélomoteurs électriques en 2022, par la mise en place d'un contrat de location longue durée des vélomoteurs électriques avec maintenance.



## Résultats

**93%** de rendement du réseau de distribution d'électricité de Lydec depuis trois ans

**41 postes** de distribution publique ont vu leur puissance adaptée par Lydec pour un gain de 201 MWh

**1875 postes** clients Moyenne Tension contrôlés sur la plateforme de télérelève, dont **695** également contrôlés sur site

**+27 200** luminaires LED exploités sur le périmètre de la gestion déléguée (+ 9 200 versus 2021)

**15 879 GWhs** récupérés grâce aux actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électriques Basse Tension

### Consommations internes d'électricité :

Consommation	2020	2021	2022
Electricité	45 240 921	51 422 720	52 038 139

Il est à noter que l'entreprise continue à se développer d'année en année, ce qui explique la hausse de ses consommations d'eau et d'énergie, en particulier au niveau de ses stations de pompage (activités exploitation eau et assainissement).

### Consommations de carburant de la flotte de véhicules de Lydec par type d'engins ou de véhicules :

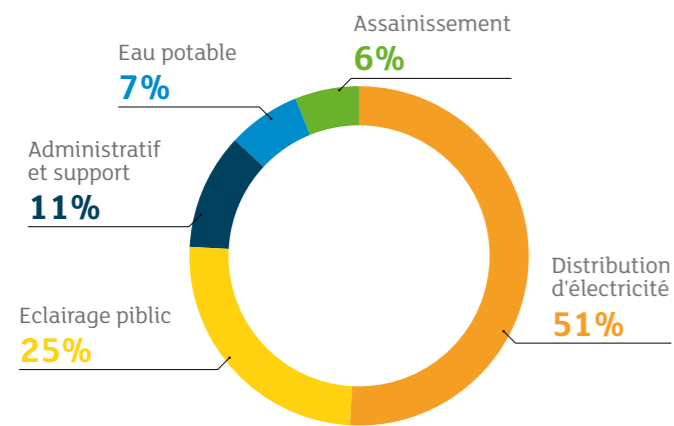
	2020	2021	2022
Véhicules de service	1 102	1 189	1 148
Véhicules de fonction	55	73	72
Poids lourds	377	452	438
Autres (groupes électrogènes, engins de chantier, etc.)	64	114	112
<b>Total</b>	<b>1 598</b>	<b>1 829</b>	<b>1 770</b>

On note une baisse de consommation de carburant de l'ordre 3% entre 2021 et 2022.

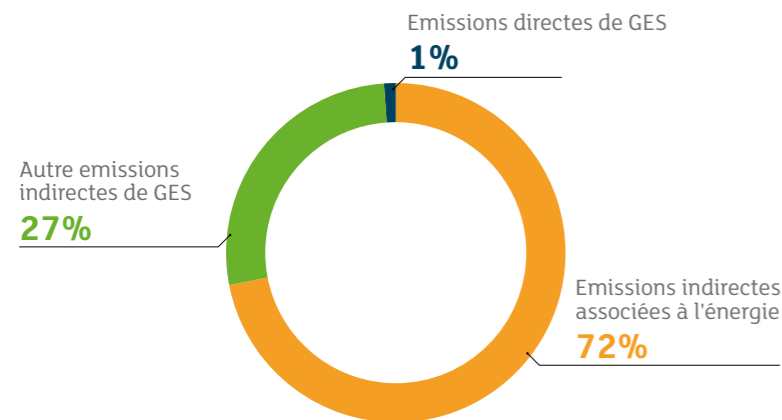
## Bilan Carbone de Lydec

En 2020, Lydec a actualisé son Bilan Carbone (portant sur l'année 2019) : le total de ses émissions de GES s'élève à environ 375 000 TeqCO<sub>2</sub>\*. Les émissions issues des activités de distribution d'électricité et d'éclairage public représentent 76% des émissions de GES totales de Lydec, et 72% des émissions de GES sont concentrées sur le scope 2, les émissions indirectes associées à l'énergie (consommation d'électricité notamment).

### Répartition des émissions de GES par activité (2019)



### Répartition des émissions de GES par scope (1, 2, 3) en 2019



\* Avec une part d'incertitude, inhérente à tout Bilan Carbone, de l'ordre de %12 du total des émissions de Lydec (selon les données collectées et les facteurs d'émission utilisés)



En 2021, Lydec a redéfini son objectif climat :

- réduire les émissions GES totales de 25% à horizon 2030 par rapport à la trajectoire tendancielle (avec un objectif intermédiaire de 14% d'ici à 2026)

Afin d'atteindre les objectifs fixés, Lydec a mis à jour son plan d'actions d'atténuation des émissions de GES, articulé autour des six axes suivants (par ordre d'importance en termes de contribution à la réduction de GES) :

- 1** Réduction des émissions liées aux pertes électriques
- 2** Performance de l'éclairage public
- 3** Politique achats responsables / bas-carbone
- 4** Performance des procédés métiers
- 5** Gestion des bâtiments et sites
- 6** Réduction des émissions de GES liées aux déplacements

#### 4.4.4 S'adapter aux changements climatiques

Le défi de la lutte contre le changements climatiques revêt une double dimension que sont l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. Si la question de l'atténuation est essentiellement traitée par Lydec via la gestion efficiente de l'énergie (voir page précédente), celle de l'adaptation demeure tout aussi nécessaire. Lydec opère en effet sur un territoire exposé au stress hydrique et aux risques naturels, pouvant notamment s'exprimer par des épisodes pluvieux intenses et de courte durée ou à l'opposé par des épisodes de sécheresse.

Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc inclut au sein de son axe 4 deux choix stratégiques qui sont en lien direct avec l'adaptation au changements climatiques : d'une part, la préservation des ressources naturelles et le renforcement de la résilience des territoires au changements climatiques, et d'autre part, la préservation des ressources rares en eau. La démarche de Lydec en matière d'adaptation s'inscrit ainsi pleinement dans l'impulsion donnée par le NMD.

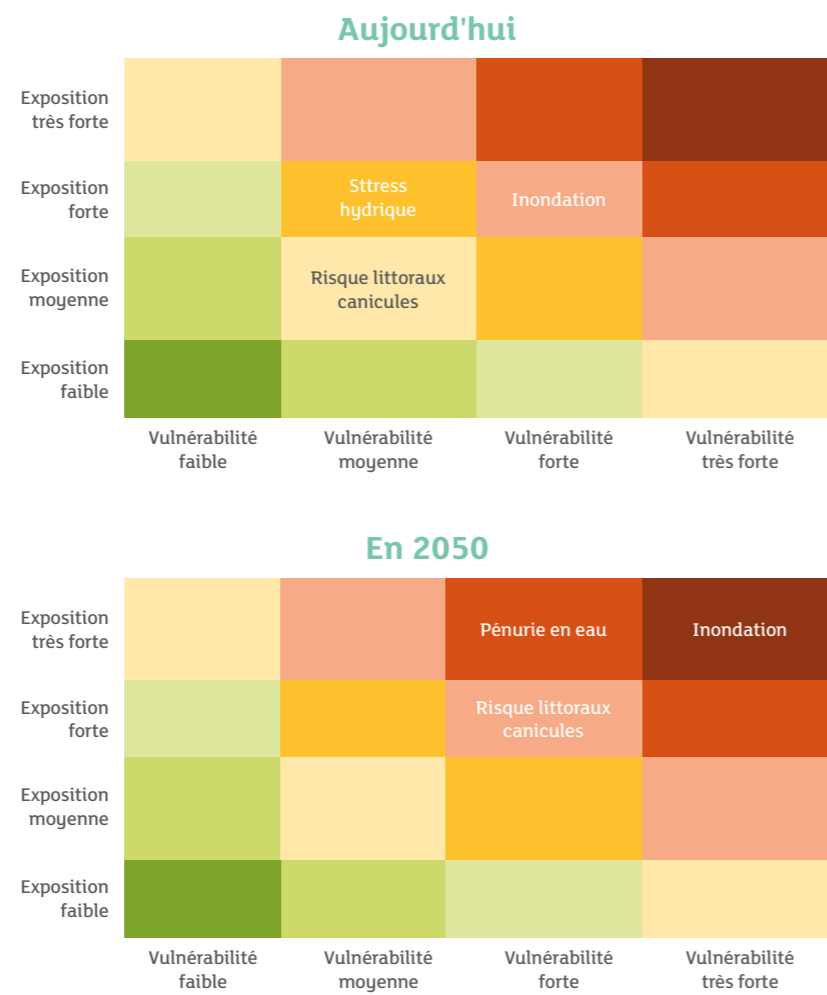
#### Politique et initiatives

##### Diagnostic des vulnérabilités au changements climatiques et stratégie d'adaptation

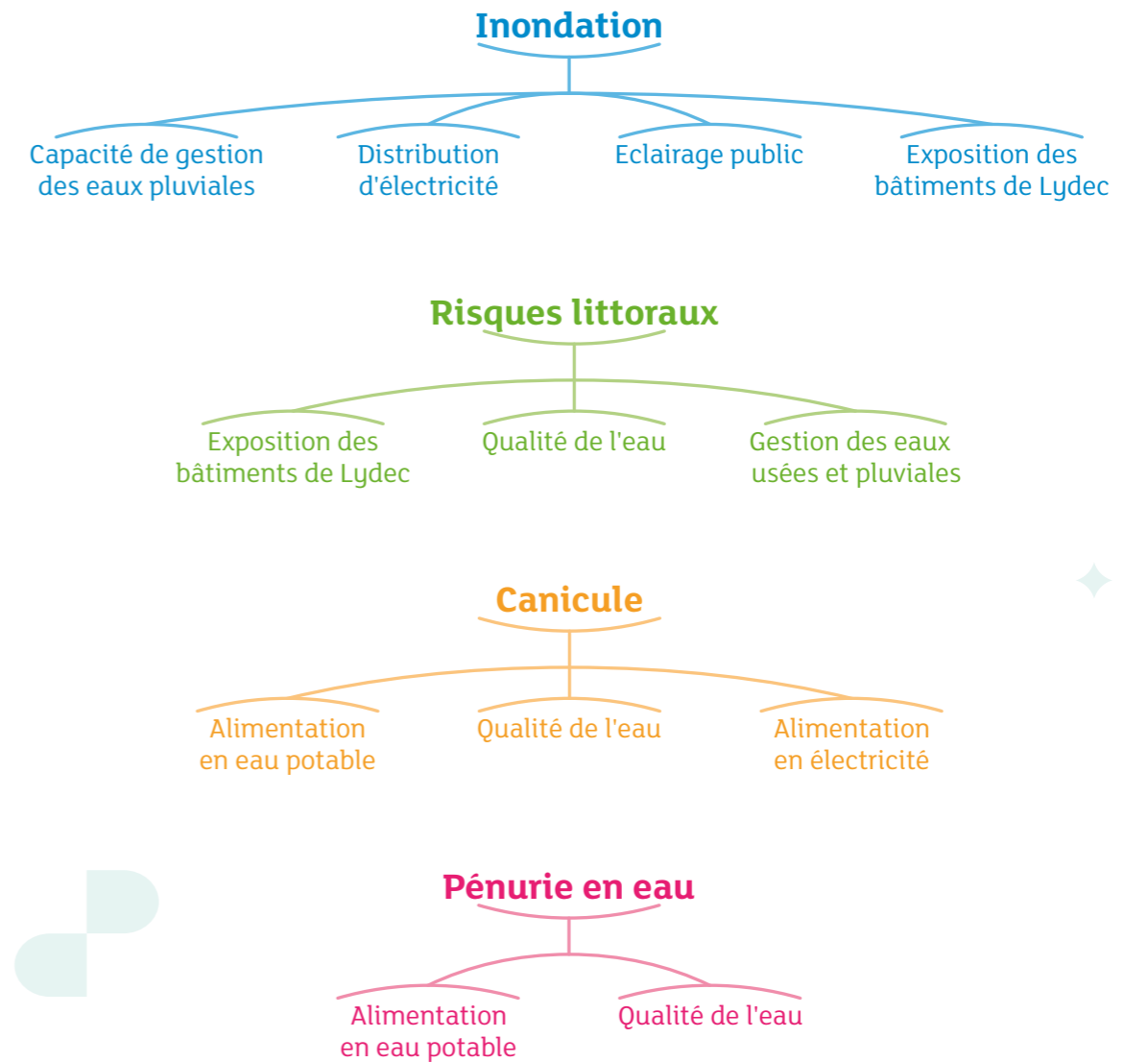
En 2021, Lydec a réalisé un premier diagnostic de ses vulnérabilités au changement climatique, avec l'appui d'un cabinet international expert en la matière.

Les principaux risques identifiés pour la région climatique dite « méditerranéenne douce », où se situe Casablanca, et ayant un impact direct sur tous les métiers de Lydec sont les suivants : inondations, stress hydrique / pénuries en eau, risques littoraux, et canicules.

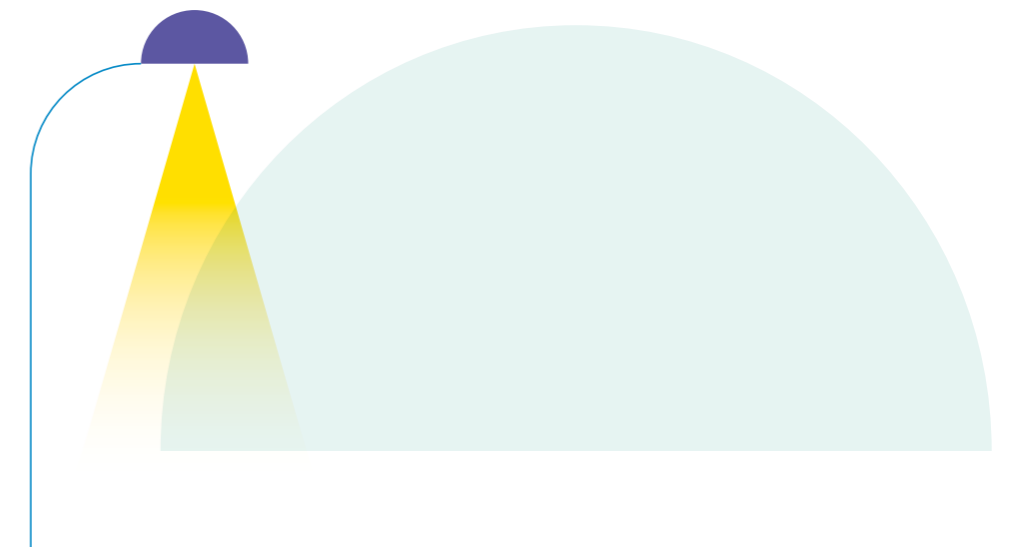
Synthèse des vulnérabilités et de l'exposition de Lydec face aux risques climatiques



Synthèse des principaux impacts climatiques sur les activités de Lydec



A la suite de ce diagnostic de vulnérabilités, Lydec a formalisé sa stratégie d'adaptation au changement climatique, en l'articulant autour de 5 axes, en lien avec des actions déjà mises en place par l'entreprise et qu'il faut poursuivre ou avec de nouvelles solutions à déployer à moyen-terme (par exemple : production d'énergie renouvelable, dessalement, mesures de préservation de la biodiversité, etc.).



Une stratégie d'adaptation au changement climatique en 5 axes pour Lydec

## AXE 1

S'ADAPTER AUX RESSOURCES EN EAU ET ÉLECTRICITÉ

## AXE 2

AGIR SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES RÉSEAUX

## AXE 3

RENFORCER L'ANTICIPATION ET LA GESTION DES CRISES

## AXE 4

SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES

## AXE 5

CONTRIBUER AUX PROCESSUS DE CONCERTATION ET DE DÉCISION À L'ÉCHELLE LOCALE ET NATIONALE

## Préserver la biodiversité

L'enjeu de préservation de la biodiversité a été identifié comme majeur par le Maroc (Stratégie et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité 2016-2020, Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) à horizon 2030, Nouveau Modèle de Développement, ...), et par le Groupe SUEZ (proposition de valeur axée sur le capital naturel, engagements Act4Nature International, ...). En 2021, Lydec a mené un diagnostic de ses impacts sur la biodiversité, pour l'ensemble de ses métiers et activités, afin de pouvoir élaborer sa politique relative à la préservation de la biodiversité. En 2022, Lydec a entamé le déploiement des plans d'actions définis à l'issue de ce diagnostic.



## RÉHABILITATION DE L'ÉTANG EL OULFA

L'étang El Oulfa, situé dans le quartier Al Firdaous à Casablanca est l'un des rares lacs urbains du Royaume. D'une superficie globale de 9 hectares, cet espace recèle en effet d'une riche faune et flore, en particulier une biodiversité avifaune : une vingtaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires y vit, dont le Fuligule Nyroca. Il est alimenté en eau par la nappe phréatique et les eaux pluviales.

Les différentes actions mises en place à l'étang El Oulfa par Lydec depuis plusieurs années, contribuent essentiellement à la préservation de la biodiversité sur place ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie (propreté, réduction des nuisances olfactives, etc.), avec l'objectif à terme d'en faire un véritable espace de vie et de loisirs au profit des communautés locales.

En 2022, Lydec a organisé des ateliers de réflexion collective autour de l'aménagement et la préservation du lac dans le but d'offrir aux riverains et aux habitants de Casablanca un espace de vie et de loisirs de qualité et respectueux de l'environnement.

## Agir en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire

Lydec contribue à la mise en œuvre des objectifs du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA), qui inclut notamment la question des déchets. Les activités de Lydec sont parfois génératrices de déchets : huiles usagées au niveau du centre de maintenance des engins spéciaux, matériel informatique obsolète, câbles usagés, etc.

Pour réduire l'impact de ses déchets sur l'environnement, Lydec agit à la fois en amont et en aval de ses activités. En amont, Lydec se mobilise pour réduire sa production de déchets en diminuant l'usage du plastique à la fois au niveau des sites d'exploitation et au niveau des bureaux, et en encourageant ses collaborateurs à éviter l'utilisation de consommables jetables tels que les fournitures de bureau ou les capsules de café. En aval, Lydec met en place des actions pour limiter l'impact des déchets qu'il n'est pas possible d'éviter. Dans ce cadre, l'entreprise optimise le tri, notamment au niveau de la gestion de sa flotte de véhicules (récupérations des huiles, etc.), et privilégie le réemploi au recyclage. Ainsi, lorsque cela est possible, l'entreprise effectue des dons, notamment d'équipements informatiques, aux écoles, associations, et autres établissements caritatifs.



## LE JARDIN EXPÉRIMENTAL DE LA STEP DE MÈDIOUNA

Le jardin expérimental démontre que la réutilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation agricole est possible dans le cadre d'une agriculture urbaine et biologique : 1.600 m<sup>2</sup> d'espace expérimental d'agriculture urbaine regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna, ont accueilli près de 2300 visiteurs depuis son inauguration officielle en 2017.

Fruit d'un partenariat entre la Fondation Lydec et l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), ce jardin agit concrètement en faveur de la protection de l'environnement, du développement de l'économie circulaire et de l'adaptation aux changements climatiques, dans un contexte de stress hydrique. Il représente un lieu de sensibilisation ouvert à l'ensemble des parties prenantes de Lydec (élèves et étudiants, riverains, associations, agriculteurs, élus, etc.)

En 2022, la Fondation Lydec, en partenariat avec l'ARADD, a réalisé un diagnostic et état des lieux des plantations dans le jardin de la Step de Médiouna après 5 ans d'implantation du site et élaboration des listes des plantations réussies, avec une proposition de projet d'extension du jardin, ainsi que la réalisation d'une étude bibliographique sur les caractéristiques des eaux usées urbaines brutes et épurées.



# 4.5

## Contribuer à un développement territorial inclusif et durable

### CHIFFRES CLÉS 2022

#### Intra-innovation

**210 projets innovants** déployés sur terrain ou au moins sur un site pilote Lydec depuis 2015. Ces projets ont été déposés dans le cadre des Trophées Innovation Lydec



#### Accès aux services essentiels

**+67%** des opérations du projet INDH-INMAE bénéficient désormais d'un accès à domicile aux services eau et/ou assainissement et/ou électricité (soit environ 65 000 foyers bénéficiaires)

**28 projets** raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public engagés de 2018 à 2022 par Aquassistance Maroc au profit de

**+3 800 familles** situées dans des zones enclavées du Maroc

**1000 élèves** bénéficiaires des blocs sanitaires



#### Investissements

**758,60 millions de dirhams**

d'investissements de la gestion déléguée dont 50 % sur le métier de l'assainissement, 28% sur celui de l'eau potable et 20% sur les métiers électricité et éclairage public

#### Assainissement / Pluvial



**+40 000 tonnes** de sédiments et de déchets extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement



#### Développement local inclusif



**99%** des achats de Lydec réalisés avec des fournisseurs locaux

**99%** du chiffre d'affaires de Lydec redistribués localement





### 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Synergies 2025 », Lydec a placé l'Innovation au cœur de sa raison d'être, et l'a érigée parmi ses principales valeurs, avec comme finalité « d'innover en permanence pour satisfaire les attentes des parties prenantes de l'entreprise et accompagner le développement du territoire d'ancrage ».

Lydec vise à développer et apporter des solutions durables, innovantes et adaptées aux enjeux de la ville durable, en pleine mutation, et ce, en s'appuyant sur son expertise métiers et son excellence opérationnelle, et via la co-construction avec d'autres parties prenantes et acteurs du territoire.

### Politique et initiatives

#### La démarche d'innovation

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Synergies 2025 », Lydec a développé, depuis 2014, une démarche d'innovation intégrée qui a pour objectif de favoriser l'émergence d'initiatives innovantes en interne, veiller à leur mise en œuvre sur le terrain et valoriser les porteurs de projets. Pour la développer au quotidien, Lydec met en place des approches, outils et techniques innovants pour encourager les collaborateurs à innover (ateliers design thinking, outil de reporting des projets innovants, Innovation Week, Trophées Innovation...).

Cette démarche volontariste permet également de mettre en place des programmes structurants qui permettent de contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collective afin de définir et de mettre en œuvre, en synergie avec les parties prenantes externes, des solutions pérennes autour d'enjeux de l'entreprise et de son territoire d'ancrage.

#### L'intra-innovation

##### Animation de la communauté des Coachs Innovation de Lydec

La communauté des Coachs Innovation de Lydec représente un relais dans l'animation de la démarche Innovation vers les entités opérationnelles. Les coachs innovation, qui sont au nombre de 25 répartis sur les différents sites de l'entreprise, sont les interlocuteurs privilégiés de toute personne ayant une idée pour l'accompagner dans son développement.

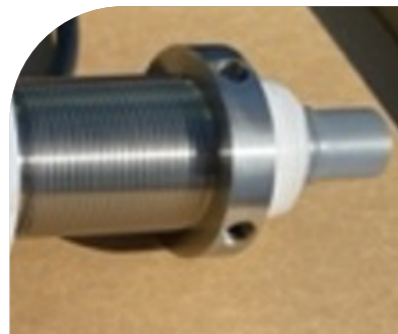
En 2022, et suite à l'arrivée de nouveaux membres, une rencontre des coachs a été organisée afin de créer une nouvelle dynamique, renforcer la mobilisation autour de la démarche innovation et partager les réalisations et programmes phares de l'année notamment la préparation de la 6ème édition des Trophées Innovation Lydec.

##### Nouvelles solutions innovantes déployées

Lydec intègre progressivement les technologies et les méthodes les plus pointues et innovantes dans tous ses domaines d'expertise : nouvelles technologies pour les systèmes d'information (télérelève, application mobile 24/7, vidéosurveillance, etc.), méthodes agiles (Lean management, 6 Sigma, Design Thinking, etc.), détections des fuites (smart ball, ultrasons, etc.), gestion optimisée du réseau d'eau potable (AQUADVANCED®), gestion du patrimoine (SIG, géolocalisation des événements, etc.).

De plus, depuis 2015, Lydec organise les Trophées Innovation Lydec, un événement annuel phare qui permet de recenser et valoriser les projets innovants et créateurs de valeur portés par ses collaborateurs.

En 2022, Lydec a primé plusieurs solutions innovantes déployées, parmi lesquelles les projets cités ci-dessous :



**un capteur de télésurveillance du chlore** qui consiste en la mise en place d'une solution autonome de suivi de la qualité de l'eau dans le réseau de distribution. Il s'agit d'un capteur d'insertion de chlore libre pour surveiller les concentrations résiduelles de chlore inorganique dans l'eau potable. Le capteur présente l'avantage d'être autonome grâce à un enregistreur de données qui assure la transmission d'informations à distance vers les systèmes internes notamment les systèmes opérationnels (SCADA, Topkapi...). La solution permet ainsi l'automatisation du processus de suivi de la qualité de l'eau, ainsi que l'anticipation des déficits du taux de chlore dans le réseau.



**un revêtement hydrophobe pour la protection des isolateurs THT** qui est une protection contre les risques de contournement électrique. C'est un hydrophobe constant qui résiste aux pollutions atmosphériques chimiques et au rayonnement ultraviolet. Le revêtement en silicone des isolateurs des postes sources allonge la durée de vie des équipements électriques et augmente leur fiabilité à moindre coût. Il prévient l'apparition de courants de fuites excessives, l'élongation des décharges et l'amorçage d'arcs électriques, réduisant ainsi au minimum les besoins d'entretien. En 2022, cette solution a été déployée dans 2 postes sources gérés par Lydec.



**Agitateur avec dispositif anti-filasse** qui consiste à installer un agitateur avec un dispositif anti-filasse dans les bâches des stations d'assainissement qui permet le déchiquetage des filasses et la mise en suspension des déchets charriés par les effluents sans se colmater et par conséquent faciliter le transfert des effluents par les pompes.



**SAROUT multifonction** conçu par les équipes hydrocurage de Lydec, d'une longueur de 50 cm et d'un poids de 1.6 kg. Cette pièce permet à l'opérateur de réaliser toutes les manœuvres relatives à l'approvisionnement en eau des citernes des hydrocureurs lors des interventions de pompage sans avoir recours à toutes les clés spéciales séparées qu'il utilisait d'habitude.



#### Lancement de la Web série « Almoubtakiroun ma3a Rafik Lydec »

Afin de capitaliser sur la dynamique d'innovation lancée en interne à l'occasion de la 6ème édition des Trophées Innovation Lydec, et compte tenu des retours très positifs des membres interne et externe du Jury, un dispositif de communication dédié à la démarche innovation a été conçu pour mettre en valeur les projets innovants de Lydec et valoriser leurs porteurs (hommes/ femmes) qui innover au quotidien pour garantir une meilleure qualité de service.

Diffusée sur les réseaux sociaux de Lydec et sur son blog interne, cette web série intitulée « Almoubtakiroun ma3a Rafik Lydec » est composée des éléments suivants :

- Un film introductif sur la démarche Innovation avec un zoom sur la 6ème édition des « TIL » ;
- Une bande annonce en motion design pour présenter le programme + Teasing ;
- 13 vidéos de présentation des projets où les chefs de projets sont mis en avant, un par un, pour présenter d'une manière simple leurs projets en Darija.

#### En images

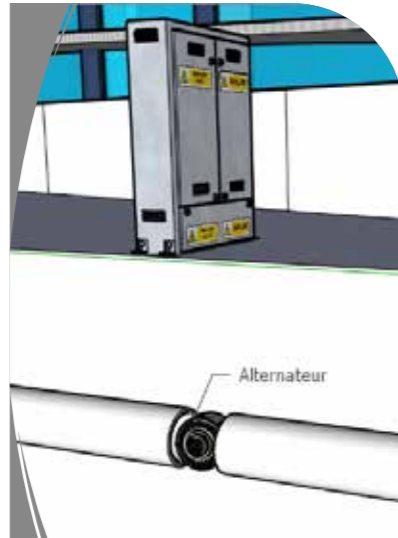


### Programme d'incubation des idées Almoubtakiroune

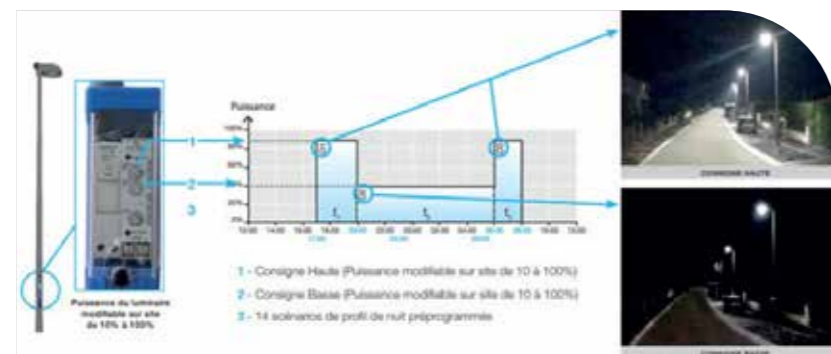
Dans le cadre de la démarche Innovation et suite à la 6<sup>ème</sup> édition des Trophées Innovation Lydec 2022, trois idées innovantes ont été sélectionnées par le Jury des TIL 2022 afin d'intégrer le programme d'incubation de Lydec étalé sur 3 mois. Ce programme a pour but d'accompagner les porteurs d'idées dans le développement, le prototypage et le déploiement de leurs solutions innovantes en lien avec les métiers de Lydec.

Les 3 idées sélectionnées sont :

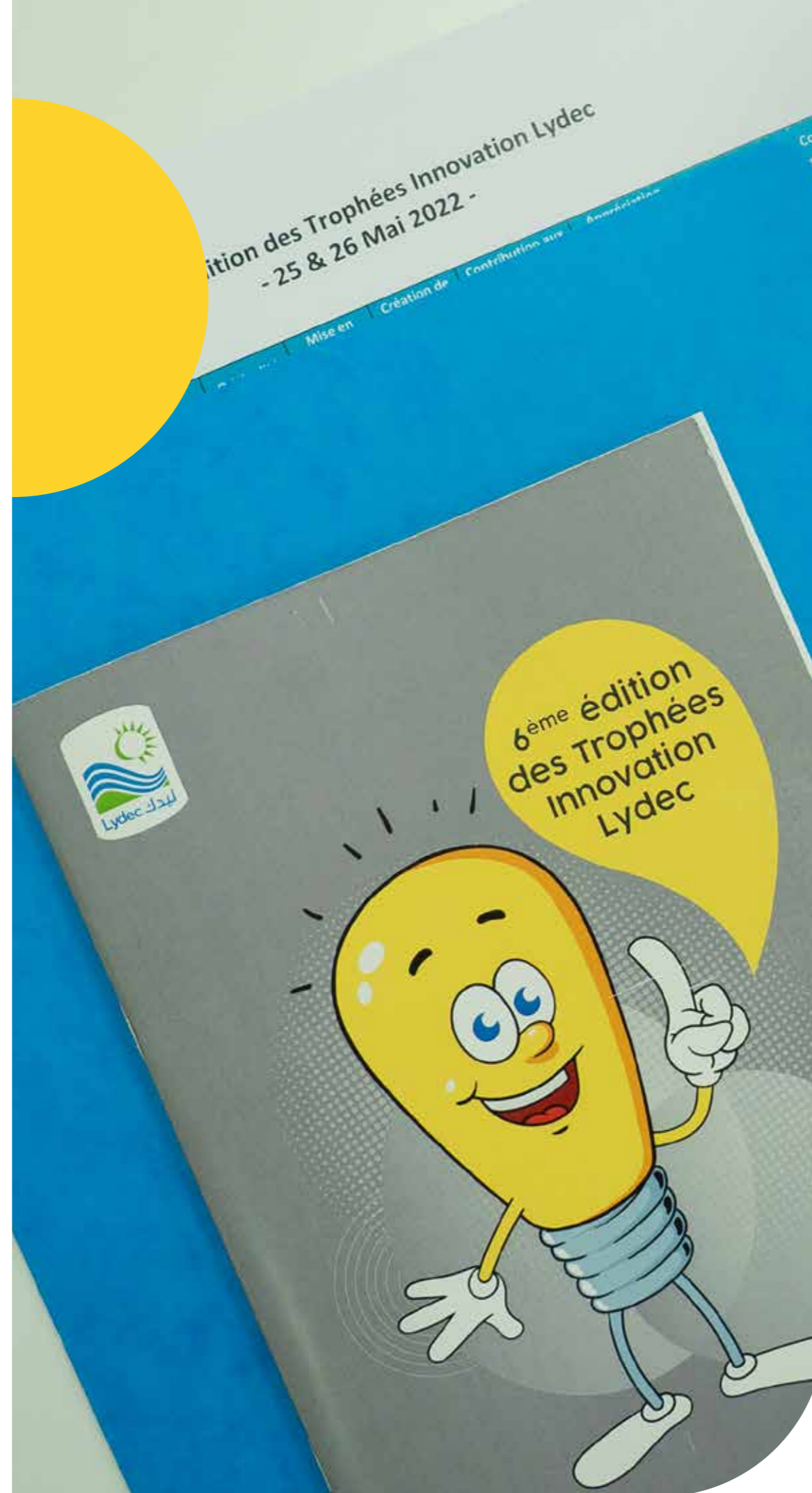
**Génération de l'électricité dans les conduites d'eau potable** : cibler les endroits du réseau d'alimentation en eau potable qui présentent une suppression (cf. Pose des réducteurs de pression) et convertir une partie du surplus de la pression hydraulique en puissance électrique qui servira à alimenter les services auxiliaires des postes techniques de Lydec (Poste RP, Réservoir, Station de relevage...)



**Recensement du patrimoine Eclairage Public EcP** : Ce projet consiste à équiper une voiture (Luxmètre) par un système de mobile mapping, composé d'un capteur Lidar et une caméra de reconnaissance d'objet, dédié au scan sur terrain du patrimoine. Les données récupérées seront ensuite traitées par un logiciel de traitement spécifique et permettront d'actualiser la base de données SIG avec les coordonnées géographiques des candélabres EcP et d'automatiser le calcul du taux de disponibilité EcP.



**Application d'un profil de gradation aux luminaires LED** : appliquer un profil d'abaissement du niveau d'éclairage à partir de minuit, en diminuant la consommation électrique de 30%, dans l'objectif d'optimiser la consommation énergétique du parc EcP tout en maintenant un niveau d'éclairage conforme aux normes du schéma directeur d'aménagement lumière SDAL.



### Des partenariats innovants en faveur de la transition durable des territoires

Afin de mieux intégrer les nouveaux enjeux inhérents à la mutation des territoires et contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca, Lydec est engagée dans une démarche de dialogue avec les parties prenantes et œuvre en synergie avec les autres acteurs du territoire.

A ce titre, en 2021, Lydec et la Société d'Aménagement Zenata (SAZ) ont signé une convention de collaboration pour le développement d'un projet pilote d'infrastructures intelligentes de recharge des véhicules électriques, visant à anticiper les services de demain de l'Eco-cité Zenata en mettant à contribution une communauté d'innovation constituée de start-ups lauréates du programme d'Open Innovation Smart Z. L'objectif est de développer une infrastructure intelligente et évolutive de recharge électrique, en anticipation de l'introduction croissante des véhicules électriques comme mode de mobilité propre, en lien avec la stratégie « Smart City ».

En 2022 plusieurs projets sont en cours de déploiement ou ont été mis en place : 2 capteurs de mesure en continu de la qualité de l'eau, 2 projets pilotes de régulation de la pression au niveau du réseau d'eau potable et un projet pilote pour la télégestion de l'éclairage public avec la technologie Lora.

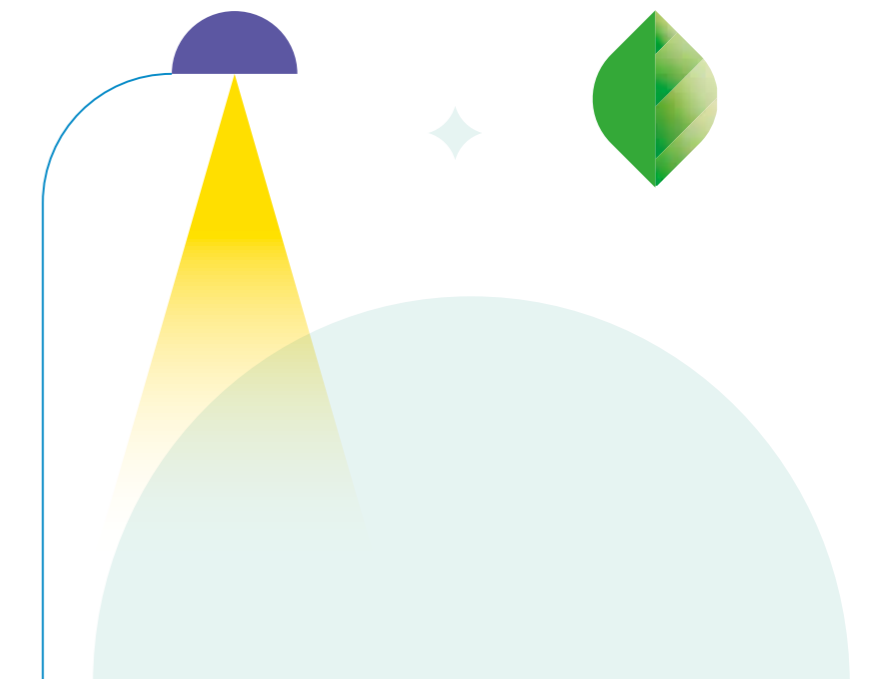
### Résultats

**210 projets** innovants déployés sur le terrain ou au moins sur un site pilote Lydec depuis 2015, dans le cadre des Trophées Innovation Lydec

**25 coachs Innovation** répartis sur une vingtaine d'entités au sein de Lydec en 2022

**Plus de 5 millions** de vues de vidéos de la web série « Almoubtakiroune ma3a Rafik Lydec »

**Plus de 7 millions** de personnes touchées par les vidéos postées.



## 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires

Les activités de Lydec sont intrinsèquement liées au développement urbain de son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca, et aux enjeux associés à cette urbanisation, comme la sécurisation de l'alimentation en eau potable et électricité, la qualité de chantiers, ou encore la prévention et la lutte contre les inondations.

### Politique et initiatives

#### Assurer la continuité de service et la gestion anticipée de la demande

Le Grand Casablanca s'étend au rythme important de 2,5 ha de terrains viabilisés par jour. De ce fait, la consommation de ressources (eau et énergie notamment) sur le territoire d'ancrage de Lydec va croître dans les prochaines années.

Face à cette tendance, l'entreprise prend plusieurs mesures dans le but de répondre à la demande croissante et au besoin en infrastructures de distribution d'électricité, d'eau et de traitement des eaux usées : planification, préservation et maintenance des réseaux et ouvrages, efficacité hydrique et énergétique, sensibilisation, etc. Ainsi, Lydec soutient le développement de la ville en continuant à apporter son expertise sur un territoire de plus en plus grand et complexe.

#### Sécurisation de l'alimentation en eau potable

La mise en service du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Grand Casablanca via les adductions Bouregreg a été réalisée. Le montant total de ce projet s'élève à environ 108 Mdhs HT et a pour objectif la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone Sud du périmètre de la Gestion Déléguée qui connaît une expansion urbaine très importante (Communes de Bouskoura, Ouled Saleh, Mediouna, El Mejjatia Ouled Taleb, Lahraouiyine...).

#### Sécurisation de l'alimentation en électricité

En 2022, Lydec a maintenu sa dynamique de développement et d'accompagnement de la croissance du Grand Casablanca. À cet effet, près de 49 km de réseaux Moyenne tension (MT) et Basse tension (BT) ont été posés au cours de l'année.

Dans le contexte de la sécurisation d'alimentation, Lydec a déployé une stratégie pour minimiser les risques d'incidents en procédant au revêtement des isolateurs HTB au niveau des postes source à 225 kV.

Par ailleurs et dans le cadre de l'accompagnement du développement urbain de la ville, Lydec a procédé en 2022 au raccordement des sous stations tramway des futures ligne 3 et 4.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la modernisation de l'infrastructure électrique, Lydec a procédé à la numérisation des systèmes contrôle commande aux postes source Camiran, Chavigné et Laayoune.

#### Améliorer le cadre de vie des habitants du Grand Casablanca

##### Contrôler et améliorer la qualité des chantiers

Pour chaque chantier initié, Lydec se fixe un niveau élevé d'exigences afin de limiter l'impact environnemental et les nuisances liées à ses activités. La qualité des chantiers fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet d'entreprise Synergies 2025. De nombreuses opérations d'accompagnement de la ville dans la réalisation de ses aménagements urbains ont déjà été effectuées par Lydec, donnant lieu à plusieurs chantiers tels que ceux en lien avec l'évolution de la mobilité sur Casablanca : les travaux de déviation des réseaux de distribution d'eau et d'électricité en lien avec les nouvelles lignes T3 et T4 du tramway, ainsi que plusieurs lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur Casablanca, ou encore en lien avec la trémie de Ghandi et des Almohades. Ces opérations

exceptionnelles, qui ont notamment engendré des perturbations de l'alimentation en eau potable dans certains quartiers de la ville, ont été accompagnées de dispositifs de communication auprès des clients de Lydec, et plus largement des habitants (via la presse et les réseaux sociaux).

Lydec met en place des formations pour ses agents de terrain afin de diminuer le risque d'accidents pouvant engendrer un impact sur l'environnement. Une charte « chantier vert » visant à promouvoir les bonnes pratiques en termes d'environnement et de limitation des nuisances aux riverains (sonores, visuelles et olfactives) est également formalisée et dont le respect est vérifié grâce aux inspections régulières des chantiers.

La standardisation du patrimoine de la Gestion Déléguée demeure une activité indispensable aussi bien pour sa pérennisation dans le temps que pour une meilleure optimisation des investissements. Cette activité s'accompagne d'un effort au niveau du déploiement des standards élaborés et d'un renforcement du contrôle au niveau des chantiers afin de veiller à la bonne application des différentes prescriptions. En 2022, 269 chantiers ont été contrôlés, par rapport aux standards des équipements et de mise en œuvre tels que : les nourrices en polypropylène (PPR), articles de voiries, poteaux incendie, tuyaux, balisage, blindage, ...).

En 2022, l'activité Contrôle Technique des Chantiers (CTC) a poursuivi l'accompagnement et l'analyse des performances des différentes entités en charge des travaux ainsi que des entreprises sous-traitantes, notamment en matière de compactage des tranchées et de qualité de réfection des chaussées et des abords, ainsi qu'à travers la supervision des contrôles de réception des réseaux (les contrôles de pression, d'étanchéité et l'inspection visuelle et télévisuelle).

#### Prévenir et lutter contre les inondations

Lydec réalise des opérations de maintenance de ses réseaux et ouvrages afin d'assurer la performance de son réseau d'assainissement liquide et ainsi préserver le Grand Casablanca d'incidents pouvant l'impacter, comme les inondations, et accroître sa résilience.

Tout au long de l'année, Lydec se concentre notamment sur la pérennisation de son réseau d'assainissement liquide et déploie des actions préventives visant à entretenir les ouvrages et à renforcer la capacité de transfert du système de collecte des eaux usées et pluviales :

- l'inspection et le nettoyage de tous les ouvrages spécifiques du territoire de la gestion déléguée (stations de relèvement, dessableurs, déversoirs d'orage, bassins de régulation des eaux pluviales, exutoires en mer, grilles et avaloirs...);
- l'inspection télévisée et pédestre des collecteurs pour détecter les anomalies et planifier les opérations de renouvellement ;
- le curage hydraulique des collecteurs tertiaires ;
- le curage manuel et mécanique des collecteurs principaux et des ouvrages de réception (grilles et avaloirs) des eaux pluviales ;
- la réhabilitation et le renouvellement du réseau d'assainissement.

Afin de préparer les ouvrages de stockage des eaux pluviales pour la saison des pluies 2022, Lydec a notamment lancé un vaste programme de contrôle, nettoyage et mise à niveau des bassins d'orage à ciel ouvert avec 61 opérations réalisées. En outre, Lydec mène des projets de renforcement et de renouvellement des réseaux d'assainissement dans les nouvelles zones urbaines afin de répondre aux problématiques liées aux débordements en temps de pluie. Ces investissements sont nécessaires pour continuer d'améliorer la protection de la ville et de ses habitants contre les inondations, en particulier sur les points récurrents de débordement.

Ainsi, en 2022, Lydec a achevé la réalisation de quatre chantiers d'envergure :

- la galerie d'eaux pluviales HA (Amont et aval) au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen ;
- la galerie de stockage Bab Al Andalous – Boulevard Al Qods au niveau de l'arrondissement Ain Chock ;
- le collecteur pluvial P1 y compris le délestage du collecteur Bernoussi sis Arrondissement Sidi Bernoussi ;
- le raccordement de la zone Ferrara sis Arrondissement Hay Hassani vers le super Collecteur Ouest (SCO).

#### Rôle de l'éclairage public

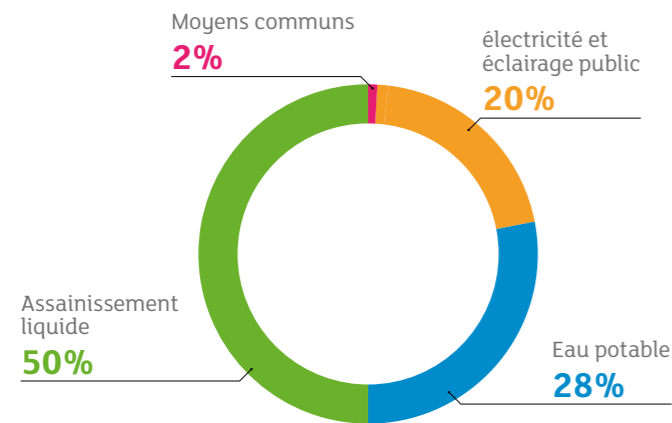
Lydec contribue à la valorisation du patrimoine d'infrastructures à travers son activité d'éclairage public, en cohérence avec le Schéma de la Direction d'Aménagement Lumière (SDAL) de la métropole. Dans ce cadre, l'un des rôles de Lydec est d'assurer la mise en valeur du patrimoine bâti de la ville : éclairage approprié des lieux historiques ou touristiques de la ville, comme la Corniche ou le quartier Art Déco, par exemple. L'éclairage public permet aux habitants de s'approprier les espaces publics, veille à leur sécurité civile et les rassure.

Si l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine urbain sont des problématiques stratégiques, Lydec a également pour objectif de participer au développement des nouveaux tissus urbains en limitant leur futur impact environnemental. Les activités d'éclairage public sont ainsi concomitantes avec le développement des projets « Smart City ».



## Résultats

### Répartition des investissements réalisés en 2022 par métier



Acteur majeur du Grand Casablanca, Lydec poursuit le déploiement d'un large programme d'investissements au service de ses habitants. En 2022, les investissements de la Gestion Délégée ont atteint 758,60 millions de dirhams dont 50% sur le métier de l'assainissement, 28% sur celui de l'eau potable et 20% sur les métiers électricité et éclairage public.

## 265 chantiers contrôlés :

8% présentaient des non-conformités de fourniture et 7% présentaient des non-conformités de mise en œuvre des standards

## 184 stations de pompage (versus 10 en 1997), dont deux stations de prétraitement

**+450 millions de DH** d'investissements et mobilisation d'une vingtaine d'entreprises marocaines et sous-traitants (fabricants, fournisseurs, bureaux d'études et de contrôle...) et **plus de 800** ouvriers pour les **4 projets** d'envergure de gestion des eaux pluviales (HA Sidi Moumen, Bab Al Andalous, collecteur pluvial P1, zone Ferrara)

**+40 000 tonnes** de sédiments et de déchets extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement, permettant d'atténuer les pressions exercées par des épisodes pluvieux intenses

## 4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels

L'accès durable aux services essentiels couvre la politique de Lydec en matière d'accès aux services essentiels pour les clients fragiles et/ou localisés dans des quartiers d'habitat précaire du Grand Casablanca (projet INDH-Inmae), ainsi que les actions d'engagement sociétal menées sur des territoires enclavés du Maroc où Lydec n'opère pas (partenariat entre Aquassistance Maroc et la Fondation Lydec).

### Politique et initiatives

#### Projet INDH-Inmae

En 2005, et dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Lydec a lancé le projet INDH-Inmae, ayant pour objectif d'apporter les services de base à plus de 90.000 foyers répartis sur le Grand Casablanca. Ce programme a fait l'objet d'un accord cadre définissant ses grands principes, signé avec la Wilaya du Grand Casablanca, l'Autorité Délégante et le ministère de l'Intérieur le 13 septembre 2005.

Le projet INDH-INMAE repose sur le principe du raccordement à domicile aux services d'eau potable, d'assainissement liquide et d'électricité des foyers situés dans les quartiers d'habitat non réglementaire, pour lesquels les Autorités ont décidé le maintien sur place. Les opérations réalisées dans le cadre de ce projet (périmètre, conventions, listes des bénéficiaires, etc.) sont validées au préalable par les Autorités. Le projet bénéficie d'un cadre de financement spécifique reposant sur une contribution des bénéficiaires à hauteur de 2.000 Dhs TTC par service, avec des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à quatre ans. L'Autorité Délégante exonère ces opérations du règlement des participations au fonds de travaux et Lydec prend à sa charge les coûts de gestion du projet.

Lydec développe également à travers ce projet, une maîtrise d'ouvrage sociale adaptée, qui propose un accompagnement spécifique des populations éligibles. Des normes clientèles spécifiques ont donc été développées en accord avec les Autorités afin de proposer des solutions clientèle et une méthodologie opérationnelle adaptées au contexte informel. Un travail de médiation et d'accompagnement est réalisé au quotidien entre les travaux, les autorités, et les habitants et permet d'anticiper toutes formes de problématiques (administrative, technique, foncière, ou sociale), mais propose aussi à chaque partie prenante de bénéficier d'informations fiables et d'interlocuteurs dédiés.

L'optimisation des coûts est prise en considération lors des choix des modes de raccordements, des solutions proposées en études et même en phase travaux. Des optimisations des coûts des travaux sont attendues en 2022 et 2023 avec les nouveaux marchés cadres de Lydec.

Actuellement, sept nouvelles conventions sont en cours avec plusieurs communes (Mejjatiya Ouled Taleb, Mansouria, Ben Yekhlif, ouled salah, Ain chock...) pour un montant global de plus de 200 MDhs et ciblant plus de 2 700 foyers bénéficiaires des services essentiels.

#### Réalisations phares 2022

##### Accompagnement et suivi clientèle

- Actions de recensement et d'identification de foyers bénéficiaires (Bouskoura, Ouled Saleh...)
- Accompagnement des travaux d'accès aux services (Ben Yekhlif, Ouled azzouz, ...)
- Nombre de compteurs eau posés : **2312**
- Nombre de foyers ayant accès à l'assainissement eaux usées : **2688**

#### Convention de Restructuration des quartiers sous-équipés (RQSE) / Prêt programme de la Banque Mondiale, en appui à la Commune de Casablanca

- Coût des opérations : **250 Mdhs.**
- Foyers bénéficiaires : entre **10 000** et **15 000**.
- Financement par le Fonds de travaux de la Gestion Délégée : **150 Mdhs**, et la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) : **100 Mdhs.**
- Taux d'avancement physique des travaux : **65%**.

La connexion de 10 000 foyers aux services essentiels a été intégrée comme objectif de décaissement du Prêt programme de la Banque Mondiale (176 millions d'euros) pour le compte de la Commune de Casablanca.

#### Ressources perçues

- **66 Mdhs** reçus de la DGCT sur le Fonds de Travaux
- **116 Mdhs** engagés par le Fonds de travaux de la gestion déléguée

#### Avancement physique et connexions

- **65%** d'avancement physique des travaux
- Foyers recensés : **9 890**
- Foyers validés : **7 431**
- Pose compteurs : **3 817**
- Connexion à l'assainissement : **5 698**

## Aquassistance Maroc, l'accès aux services essentiels dans les zones enclavées du pays

Créée en 2001, Aquassistance Maroc est une association humanitaire dont l'adhésion est réservée aux collaborateurs de Lydec et des filiales du Groupe SUEZ au Maroc. Depuis 2015, la Fondation Lydec apporte son soutien à cette association dans le cadre d'un partenariat visant à développer l'engagement sociétal des collaborateurs.

Aquassistance Maroc intervient dans les localités rurales enclavées du Maroc et vient en aide aux populations en situation vulnérable en réalisant notamment des équipements collectifs dans les domaines de l'eau, de l'assainissement (captage, stockage, distribution, traitement, sanitaires dans les écoles) et de l'électricité (alimentation et distribution). Elle intervient en partenariat avec le tissu associatif local et les autorités, ainsi que les acteurs publics qui agissent pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

L'association met à disposition des bénéficiaires les compétences de ses membres bénévoles ainsi que les moyens matériels et financiers adaptés.

L'association n'opère que dans des périmètres qui ne feront pas l'objet, à court ou moyen terme, d'une intervention de l'État ou d'opérateurs privés ou publics. Par ailleurs, elle n'intervient jamais en tant que bailleur de fonds (excepté dans certaines actions d'urgence).

Aquassistance Maroc mène également des opérations humanitaires (distribution de couvertures, produits de première nécessité...) et des actions d'urgence (soutien aux victimes de catastrophes naturelles).

Afin de renforcer ses liens avec le tissu associatif national, l'association a signé en 2022, deux conventions de partenariat :

- avec l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM), une organisation féministe qui œuvre pour la promotion de l'égalité entre les sexes, la citoyenneté, le renforcement du pouvoir des femmes et l'instauration d'une société démocratique, dans l'objectif de développer des projets de raccordement en eau, assainissement et électricité, avec un fort impact positif sur les conditions de vie, de sécurité et de mobilité des femmes et des filles dans les zones enclavées du Royaume ;
- avec l'Association Bénévoles Sans Frontières Maroc (BSF Maroc), une organisation caritative qui se dédie aux services médico-sociaux, dans l'objectif de joindre les efforts des deux associations pour apporter leur soutien aux missions d'intervention respectives dans le domaine de l'eau, de l'environnement et de l'électricité.

L'association Aquassistance Maroc a également inauguré en 2022 deux nouveaux projets dans la province d'Azilal aux alentours de la ville de Demnat. Le premier, qui se situe au Douar Admim, commune rurale de Sidi Yaakoub, consiste en la construction des blocs sanitaires de l'unité scolaire Admim. Le second, concerne l'école TIGHERT pour l'inauguration du bloc sanitaire réalisé en partenariat avec l'association Bénévoles Sans Frontières Maroc. Le nombre des élèves scolarisés dans ces deux écoles s'élève à 220 élèves avec plus de 50% de filles.



## Résultats

### INDH-Inmae

Le coût total estimé pour la réalisation du Projet INDH-Inmae est d'environ 2 milliards Dhs.

Au 30 novembre 2022, plus de **67%** des opérations du projet bénéficient désormais d'un accès à domicile aux services eau et/ou assainissement et/ou électricité (soit environ 65 000 foyers bénéficiaires), **7%** sont en cours de travaux, **11%** en cours d'étude et **14%** en attente de nouveaux financements.

### Aquassistance Maroc

Sur la période 2018-2022, près de 28 projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public (châteaux d'eau, forages, pompage solaire, éclairage solaire, sanitaires d'écoles ...) ont été engagés par Aquassistance Maroc au profit de plus de 3 800 familles situées dans des zones enclavées du Maroc.

L'association Aquassistance Maroc compte environ

**300 bénévoles** Lydec.

#### 4.5.4 Favoriser un développement local inclusif

Parce que ses activités ont un ancrage territorial fort, Lydec est particulièrement mobilisée en faveur d'un développement local inclusif, et ce en agissant sur trois principaux leviers : le soutien au tissu économique local via l'écosystème de prestataires ; l'employabilité des techniciens, artisans et jeunes sur le territoire ; l'éducation et l'insertion socio-économique de populations fragiles via l'axe « solidarité de proximité » de la Fondation Lydec.

#### Politique, initiatives et résultats



#### Favoriser les achats auprès des PME locales

Le budget achats de Lydec représente chaque année 1 200 MDhs environ. Ce budget est réparti sur un écosystème de 430 fournisseurs et prestataires, qui à leur tour agissent sur leur propre écosystème en créant de nouveaux emplois pour soutenir le développement de leur activité.

Tout en veillant au respect de l'ensemble des principes de mise en concurrence, Lydec soutient également les PME marocaines, et ce pour contribuer au développement du tissu économique local. En 2022, 97% des fournisseurs de Lydec sont des fournisseurs locaux, dont une très grande majorité de PME marocaines et 99% du montant des achats de Lydec a été réalisé avec des fournisseurs locaux.

En 2022, la Direction Achats a calculé le taux de dépendance de ses plus importants partenaires et s'attachera, dans le cadre de son projet management de la relation fournisseurs, à mettre en place un plan de réduction des risques liés à la dépendance des fournisseurs.

#### Accompagner l'éducation

##### Développer l'enseignement préscolaire en partenariat avec ESPOD

Le partenariat de la Fondation Lydec avec l'association Espace Point de Départ (ESPOD) vise, entre autres, le développement de l'enseignement préscolaire au profit d'enfants en difficulté afin de favoriser leur développement personnel et social et éviter la déperdition scolaire.

Plusieurs classes ont été aménagées, au niveau des deux écoles concernées par le partenariat, pour accueillir les élèves durant l'année scolaire 2021-2022 :

- L'école maternelle du centre de Consolidation des Compétences Féminines de l'Ancienne Médina de Casablanca a accueilli plus de 100 enfants répartis sur quatre classes ;
- L'école maternelle du centre Lahouachma à Dar Bouazza a accueilli plus de 60 enfants.

Par ailleurs, sur la période 2015-2022, ce sont plus de 1 800 élèves qui ont bénéficié d'un programme préscolaire, que ce soit en partenariat avec ESPOD, la Fondation Zakoura, ou encore, la Fondation Marocaine pour la Jeunesse, l'Initiative et le Développement (MJID).



#### Programme Imtiaz de la Fondation Lydec pour accompagner les lycéennes et lycéens

Le programme Imtiaz, initié par la Fondation Lydec, a pour objectif d'accompagner des élèves de lycée brillants issus de milieux modestes, sur le Grand Casablanca, par l'attribution de bourses de mérite, et un programme de mentorat et coaching assuré par des collaborateurs volontaires de Lydec. Sur la période 2015-2021, 30 élèves ont bénéficié d'un tel accompagnement dans le cadre des deux premières éditions du programme Imtiaz, et ont pu poursuivre des études supérieures dans différentes filières après l'obtention de leur baccalauréat.

En 2022, la Fondation Lydec a lancé la troisième édition de son programme IMTIAZ. Ce sont donc 25 étudiants qui ont bénéficié d'un soutien financier et d'un programme de mentorat assuré par les collaborateurs volontaires de Lydec, en vue de leur garantir des conditions de scolarité confortables jusqu'à l'obtention de leur baccalauréat.

Pour cette année, 13 lycéennes et lycéens du programme Imtiaz III, ayant exprimé leur intérêt auprès de leurs mentors, ont été inscrits aux cours de français délivrés à l'Institut Français de Casablanca.

#### Partenariat avec Jadara Foundation (ex. Fondation Marocaine de l'Etudiant (FME))

Le partenariat entre la Fondation Lydec et Jadara Foundation vise à accompagner des bacheliers brillants et méritants dans leurs études supérieures (plusieurs filières d'excellence), issus de toutes les régions du Maroc, par l'attribution de bourses et d'un tutorat assuré par des collaborateurs bénévoles de Lydec.

Les deux Fondations partagent en commun des valeurs de solidarité et de promotion de la réussite académique, et souhaitent renforcer l'égalité des chances et booster l'ascenseur social de la jeunesse marocaine.

Sur la période 2015-2020, 28 étudiants ont pu bénéficier de ce programme d'accompagnement, et 10 étudiants sont accompagnés sur la période 2021-2023.

## Promouvoir l'employabilité des techniciens et artisans

### Programme de formation en alternance (électricité)

En 2021, Lydec a lancé un projet de formation en alternance, pour le métier de technicien électricité, via l'Académie Lydec pour contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et à la promotion de la diversité dans les métiers techniques, encore majoritairement exercés par des hommes.

Ce projet a mobilisé deux partenaires académiques et deux autres entreprises opérant dans les métiers de l'électricité. Il a finalement abouti à la formation de 25 jeunes et au recrutement de 10 techniciens électriciens au sein de Lydec, dont 2 femmes.

En 2022, un nouveau projet de formation par Alternance pour les techniciens en hydraulique est lancé avec une orientation diversité et inclusion.

À l'issue de ces deux programmes de formation par alternance qui ont duré entre 3 et 4 mois chacun pour un volume horaire aux alentours de 420 heures, Lydec a recruté 20 techniciens hydrauliciens et 19 techniciens en électricité dont 31% sont des femmes.

La DRH s'inscrit dans cette démarche de formation par alternance pour la majorité des recrutements des techniciens spécialisés.



## Développer l'employabilité par le sport

### Développer l'enseignement préscolaire en partenariat avec ESPOD

Dans le cadre de son programme d'innovation sociale, Lydec a renouvelé son partenariat avec l'Association TIBU Africa.

Ce partenariat de 15 mois, est axé sur plusieurs projets et programmes :

#### Initiative Intilaqa

Ce programme permet de promouvoir l'employabilité des jeunes casablancais issus des quartiers défavorisés.

Ce programme de partenariat a pour objectifs de :

- s'engager auprès de TIBU dans le changement positif au profit des jeunes issus des milieux défavorisés ;
- contribuer à la formation et l'accompagnement de 60 jeunes en situations défavorisées pour avoir les compétences nécessaires d'intégrer le marché de travail via le sport ;
- faire profiter les jeunes des compétences et savoir-faire des collaborateurs Lydec, renforcer leur estime de soi et les aider à découvrir le monde professionnel ;
- renforcer les compétences de ces jeunes telles que le travail en équipe, la créativité, la gestion du temps, la gestion des conflits, etc ;
- redonner à ces jeunes l'opportunité d'échanger avec des cadres d'entreprises, de vivre l'expérience de challenge, de collaboration et de dépassement de soi.

#### Journée Greenday Kids – Journée mondiale de la créativité et de l'innovation

À l'occasion de la journée mondiale de la créativité et de l'innovation, célébrée le 21 avril, Lydec a organisé en collaboration avec l'Association TIBU Africa, une journée Greenday Kids avec un programme ludique de créativité qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes, filles et garçons des collaborateurs de Lydec, aux enjeux de développement durable et du sport, à travers un jeu éducatif sur les 17 ODD, ainsi que des ateliers sportifs, au centre Kahrama Bouskoura. Cette journée a été également l'occasion de rappeler les écogestes de préservation d'eau aux 25 enfants bénéficiaires.



### Œuvrer en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des femmes

Le partenariat de la Fondation Lydec avec l'association ESPOD vise, entre autres, à l'autonomisation économique des femmes par la création d'activités génératrices de revenus.

Sur la période 2015-2022, plus de 390 femmes ont bénéficié de formations relatives aux métiers de la cuisine-pâtisserie, de la coupe et couture, d'éducatrice du préscolaire ou à l'auto-entrepreneuriat (dont 60 entre 2021 et 2022), 60% d'entre elles sont aujourd'hui insérées professionnellement.

D'autres formations sur l'utilisation des nouvelles technologies ont été dispensées aux femmes et aux jeunes filles, durant cette même période.



### PARTICIPATION DE LA FONDATION LYDEC À LA RENCONTRE SOUS LE THEME « LES VOIES DU RENFORCEMENT DE L'INCLUSION DE LA FEMME DANS LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU MAROC » ORGANISÉE PAR RESOFEM

En tant qu'acteur engagé en faveur de la diversité et de l'inclusion, Lydec et sa Fondation ont pris part à une rencontre, organisée par la Fédération pour la promotion du statut économique de la femme marocaine (Resofem) le mardi 20 décembre 2022, sous le thème "Les voies du renforcement de l'inclusion de la femme dans la dynamique économique du Maroc", à travers la participation de Mme. Bouchra NHAILI, Directrice des Ressources Humaines et administratrice de la Fondation Lydec au panel 2 « Vers plus d'intégration de la RSE comme vecteur d'implication des organisations dans la dynamique économique des femmes ».

Lors de son intervention, Mme. Bouchra NHAILI a souligné l'importance que revêt la diversité dans le monde de l'entreprise et dans le tissu économique marocain. Elle a également mis l'accent sur les différents projets mis en place par la Fondation Lydec en faveur de l'autonomisation économique des femmes à travers des partenariats structurants avec des associations de renom, notamment Espace Point de Départ (ESPOD) et Aquassistance Maroc.

### 10<sup>ème</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION RAMADAN ATTADAMOUN, UNE ACTION DE SOLIDARITÉ ET DE PROXIMITÉ

En cohérence avec son engagement en faveur de la solidarité de proximité, Lydec et sa Fondation ont organisé, en avril 2022, la 10<sup>ème</sup> édition de l'opération annuelle « Ramadan Attadamoun ».

Plus de 1600 paniers et bons d'achats de produits alimentaires et sanitaires de première nécessité ont ainsi été distribués au profit des familles du Grand Casablanca dans le besoin, comme suit :

- distribution de 800 paniers de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité auprès de foyers dans le besoin sur l'ensemble du territoire du Grand Casablanca, grâce au renouvellement du partenariat avec la Banque Alimentaire ;
- distribution de plus de 400 bons d'achats pour les produits de première nécessité, auprès des personnes et familles dans le besoin, en partenariat avec plusieurs associations (dont certaines proposées par des collaborateurs de Lydec) ;
- distribution de plus de 380 bons d'achats pour les produits de première nécessité, auprès des agents retraités et/ou veufs de Lydec, ainsi qu'au profit du personnel affilié aux prestataires de Lydec, en situation de besoin (en collaboration avec la DL et les responsables de sites : stations EA, postes sources, Académie Lydec, ...)



# 05

## RAPPORT FINANCIER

### 5.1

Comptes de Lydec

### 5.2

Assemblée Générale Ordinaire



## Comptes de Lydec

### Faits marquants au 31 décembre 2022

#### OPA Veolia / Opa Lydec

À la suite de la recevabilité de l'offre publique de retrait obligatoire initiée par la société VEOLIA ENVIRONNEMENT SA agissant de concert avec VIGIE 50 AS, la Bourse de Casablanca a publié en date du 16 septembre 2022 le calendrier relatif à cette opération qui s'est tenue du 23 septembre 2022, au 6 octobre 2022. À l'issue de cette OPR le groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT est propriétaire de 99,67% du capital de Lydec, dont 51% détenus par Suez Groupe renommée Vigie Groupe. Dans le cadre de l'accord entre Veolia et un consortium d'investisseurs (SUEZ), Lydec devait ensuite être transférée à SUEZ. Au 31 décembre 2022, en l'absence d'autorisation préalable de l'Autorité Délégitante pour pouvoir effectuer ce transfert, l'accord n'a pas été prolongé. Dans l'attente de l'issue des échanges entre Veolia et le Conseil de la concurrence du Maroc dans le cadre du dossier de concentration Veolia/SUEZ, Lydec est gérée sur le principe du « hold separate » sous le contrôle d'un Monitoring Trustee. La bourse de Casablanca a procédé à la radiation des titres de capital de Lydec en date du 30 décembre 2022.

#### Contrôle fiscal des exercices 2018, 2019 et 2020

Lydec a fait l'objet d'une vérification de la part des services des impôts couvrant les exercices 2018, 2019 et 2020 concernant l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu (IR). La période du contrôle fiscal a démarré le 18 mars 2022.

#### Révision quinquennale du contrat de gestion déléguée

Poursuite des travaux de révision contractuelle durant l'année 2022.

#### Audit de la gestion déléguée 2012-2020

Réception en mai 2022 des rapports définitifs des audits confiés à Auditas pour les missions couvrant les périodes 2012-2020.

#### Audit de la gestion déléguée 2021-2023

Réception en octobre 2022 du courrier de l'AD notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la gestion déléguée pour la période 2021-2023 confiés au cabinet Audifec. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022.

#### Révisions tarifaires

Poursuite des discussions avec les Autorités concernant les révisions économiques 2018 et 2019, notamment dans le cadre de la révision contractuelle. Le dossier n'ayant pas encore abouti, les impacts en termes de chiffre d'affaires supplémentaire n'ont pas été constatés dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2022. Par ailleurs, les indices de révision se sont de nouveau enclenchés le 1<sup>er</sup> juin 2022, un dossier a été transmis à l'Autorité Délégitante pour examen et validation.

#### Audit de la cour des comptes

Réception en mai 2022 du rapport d'observations provisoire de la Cour des Comptes dans le cadre de la mission d'évaluation du programme d'investissement en assainissement liquide relatif à la période 2009-2020. Lydec a répondu au rapport dans son courrier du 27 juin 2022, en apportant des éclaircissements et justifications sur l'ensemble des points soulevés.

#### Harmonisation du périmètre

Des discussions sont toujours en cours avec les Autorités concernées.

#### Changement des commissaires aux comptes

Suite à l'expiration du mandat des cabinets Mazars et Ernst & Young, l'Assemblée Générale a désigné les cabinets BDO et Fidaroc Grant Thornton, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.



## Synthèse de l'évolution des résultats

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022	RE FY-2021
<b>CA fluides</b>	<b>6.314</b>	<b>6.346</b>	<b>31</b>	<b>0,5%</b>
CA travaux et autres recettes	965	1.035	71	7,3%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7.279</b>	<b>7.381</b>	<b>102</b>	<b>1,4%</b>
<b>Marge de distribution</b>	<b>2.021</b>	<b>2.014</b>	<b>-8</b>	<b>-0,4%</b>
Autres recettes	363	371	8	2,1%
<b>Marge totale</b>	<b>2.384</b>	<b>2.384</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés, impôts	-1.233	-1.255	-23	1,9%
Indemnités départs anticipés	-8	0	8	-104,1%
Coûts activés	54	42	-12	-21,8%
Redevances calculées	-154	-156	-2	1,0%
Impôts et taxes	-8	-9	-1	13,1%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1.349</b>	<b>-1.378</b>	<b>-29</b>	<b>2,2%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>1.036</b>	<b>1.007</b>	<b>-29</b>	<b>-2,8%</b>
En % du CA	14,2%	13,6%		
Dotations et reprises sur provisions	-127	-115	12	-9,4%
Dotations aux amortissements	-695	-741	-45	6,5%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>214</b>	<b>151</b>	<b>-63</b>	<b>-29,3%</b>
Résultat non courant	10	-18	-28	-271,0%
Résultat financier	-52	-42	10	-19,6%
Impôts sur les sociétés	-104	-80	24	-22,8%
<b>Résultat Net</b>	<b>67</b>	<b>11</b>	<b>-56</b>	<b>-83,7%</b>
En % du CA	0,9%	0,1%		

Le chiffre d'affaires à fin décembre s'élève à 7 381 Mdhs en hausse de 1,4% par rapport à 2021 qui était impactée par les effets résiduels de la pandémie sur l'activité. Le chiffre d'affaires reste toujours en deçà de 1,05% par rapport à 2019.

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022	RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires fluides</b>	<b>6.314</b>	<b>6.346</b>	<b>31</b>	<b>0,5%</b>
Recettes et peines et soins travaux remboursables	287	249	-38	-13,2%
Autres produits (dont paratarifaire)	255	268	12	4,9%
<b>Chiffre d'affaires Hors CA Fonds De Travaux</b>	<b>6.856</b>	<b>6.862</b>	<b>6</b>	<b>0,1%</b>
Facturation et peines et soins Fonds De Travaux	423	519	96	22,7%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>7.279</b>	<b>7.381</b>	<b>102</b>	<b>1,4%</b>

Les ventes de fluides sont en hausse de 0,5% par rapport à 2021, imputable principalement à une reprise partielle des ventes aux clients patentés (cafés, restaurants...).

Les ventes travaux remboursables ainsi que les peines et soins y afférents sont en baisse de 13,2% par rapport à 2021, imputable essentiellement à la baisse des travaux d'aménagement urbain à 2021. La facturation des travaux financés par le Fonds de Travaux (FDT) ainsi que les peines et soins y afférents augmentent de 22,7% par rapport à 2021 en corrélation avec l'avancement des réalisations des investissements FDT.

La marge de distribution s'élève à 2014 Mdhs en baisse de 8 Mdhs (-0,4%) par rapport à 2021.

L'EBE ressort à 1 007 Mdhs, en baisse de 29 Mdhs (-2,8%) par rapport à 2021 qui avait bénéficié de reprises non récurrentes liées au dénouement des opérations intercos dans le cadre de l'OPA.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 151 Mdhs en baisse de 63 Mdhs par rapport à 2021 intégrant la provision client qui baisse de 12 Mdhs et les dotations aux amortissements qui augmentent de 45 Mdhs.

Le résultat non courant s'élève à 18 Mdhs, en baisse de 28 Mdhs par rapport à 2021 qui avait bénéficié du remboursement du sinistre du poste Oulad Haddou.

Le résultat financier s'établit à -42 Mdhs en hausse de 10 Mdhs par rapport à 2021.

Ainsi, le résultat net s'élève à 11 Mdhs en baisse de 56 Mdhs par rapport à 2021.

## Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits

### MARGE DE DISTRIBUTION DES FLUIDES

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022 vs RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Montant	6.314	6.346	0,5%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Montant	6.326	6.381	0,9%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Montant	4.293	4.332	0,9%
<b>Marge</b>	<b>2.021</b>	<b>2.014</b>	<b>-0,4%</b>
<b>Evolution de la marge</b>			
			<b>-7,5</b>
effet volume			10,8
effet prix			6,2
effet prix de vente			10,6
effet prix d'achat			-4,4
effet rendement			-0,7
effet césure			-23,8
<b>Evolution du Chiffre d'affaires</b>			
			<b>29,9</b>
effet volume			44,7
effet prix			10,6
effet césure			-23,8

La marge de distribution de 2 014 Mdhs est en baisse de 0,4% par rapport à l'exercice 2021.

## ELECTRICITE

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022 vs RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Volume (GWh)	3.743	3.793	1,3%
PMV	1.207	1.211	0,4%
Montant	4.517	4.595	1,7%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Volume (GWh)	3.753	3.803	1,4%
PMV	1.207	1.211	0,4%
Montant	4.529	4.607	1,7%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Volume (GWh)	4.031	4.086	1,4%
PMV	0.804	0.804	0,1%
Montant	3.240	3.286	1,4%
<b>Rendement</b>			
Volume (en %)	93,2%	93,2%	-0,0%
<b>Marge</b>	<b>1.276,7</b>	<b>1.309,0</b>	<b>2,5%</b>
<b>Evolution marge</b>			
			<b>32,4</b>
effet volume			17,4
effet prix			15,6
effet prix de vente			17,6
effet prix d'achat			-2,0
effet rendement			-0,1
effet césure			-0,6

La marge de distribution électricité est en hausse de 32,4 Mdhs vs 2021. Toutefois la marge reste en baisse par rapport à 2019 de 3,8 Mdhs.

Les volumes vendus (hors césure) sont en hausse de 1,4% vs 2021 (toujours en retrait de 1,5% vs 2019). Les volumes d'achats progressent de 1,4% vs 2021 :

- Les ventes des clients MT (hors césure) sont en hausse de 1,6% vs. 2021, expliquée par la poursuite de la reprise de l'activité des industriels post Covid-19. Il est à noter que les volumes vendus aux industriels restent en deçà du niveau de 2019 (-5%).
- Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en hausse de 2,1% vs 2021 expliquée par la poursuite de la reprise de l'activité des patentés (café, restaurants...). En effet la levée totale des restrictions sanitaires a eu lieu en T4 2021.
- Les ventes aux administrations (hors césure) sont en baisse de 0,2% vs. 2021.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à +15,6 Mdhs vs. 2021.

Le rendement à fin décembre 2022 s'établit à 93,2% stable par rapport à 2021.

La césure est de -12,7 Mdhs contre -12,1 Mdhs en 2021.

## Eau

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022 vs RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	169	166	-2,3%
PMV	8,256	8,225	-0,4%
Montant	1.399	1.362	-2,7%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	169	168	-0,9%
PMV	8,257	8,222	-0,4%
Montant	1.399	1.380	-1,4%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	218	216	-0,9%
PMV	4,822	4,833	0,2%
Montant	1.053	1.046	-0,6%
<b>Rendement</b>			
Volume (en %)	77,7%	77,6%	-0,1%
<b>Marge</b>			
	<b>346</b>	<b>316</b>	<b>-8,8%</b>
<b>Evolution marge</b>			
			<b>-30,4</b>
effet volume			-3,3
effet prix			-8,3
effet prix de vente			-5,9
effet prix d'achat			-2,4
effet rendement			-0,7
effet césure			-18,1

La marge de distribution eau baisse de 30,4 Mdhs vs. 2021. Cette marge affiche une baisse par rapport à 2019 de 15 Mdhs.

Les volumes vendus (hors césure) baissent de 0,9% vs 2021. Les achats d'eau baissent de 0,9% vs. 2021 :

- Les ventes aux particuliers (hors césure) baissent de 0,6% vs. 2021 résultant des effets compensés de la poursuite de l'évolution du nombre de clients à +4,0% et de la baisse de la consommation unitaire de 4,1% résultant des mesures de préservation de la ressource notamment l'optimisation de la pression.
- Les ventes aux industriels (hors césure) sont en hausse de 2,8% vs. 2021 résultant de la reprise post Covid et l'augmentation de la capacité du client STMicroelectronics.
- Les ventes aux administrations (hors césure) sont en baisse de 6,7% vs. 2021 en lien avec les mesures de restrictions liées au stress hydrique mises en œuvre par les autorités avec notamment la fermeture provisoire des compteurs d'arrosage des espaces verts.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à -8,3 Mdhs vs. 2021.

Le rendement eau à fin décembre 2022 s'établit à 77,6%, en baisse de 0,1 pt par rapport à 2021.

La césure est de -18,2 Mdhs.



## ASSAINISSEMENT

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022 vs RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	163	160	-2,2%
PMV	2,438	2,435	-0,1%
Montant	398	389	-2,4%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	163	162	-0,8%
PMV	2,438	2,431	-0,3%
Montant	398	393	-1,1%
<b>Marge</b>			
	<b>398</b>	<b>389</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Evolution marge</b>			
			<b>-9,5</b>
effet volume			-3,3
effet prix			-1,1
effet prix de vente			-1,1
effet prix d'achat			
effet rendement			
effet césure			-5,1

Le chiffre d'affaires assainissement liquide est en baisse de 9,5 Mdhs vs. 2021.

Cette évolution est expliquée par :

- Un effet volume -3,3 Mdhs en corrélation avec la baisse des volumes de l'eau (stress hydrique, optimisation de pression ...) ;
- Un effet prix de -1,1 Mdhs ;
- Un effet césure de -5,1 Mdhs.

## MARGE SUR LES AUTRES ACTIVITES

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022 vs RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires fluides</b>			
	<b>6.314</b>	<b>6.346</b>	<b>31</b>
<b>Marge de distribution</b>			
	<b>2.021</b>	<b>2.014</b>	<b>-8</b>
<b>Autres recettes</b>			
	<b>363</b>	<b>371</b>	<b>8</b>
dont Peines et soins Fonds de Travaux	31	28	-2
dont Marge travaux remboursables	89	85	-3
dont Location, entretien compteurs	138	140	2
dont Autres produits	106	117	11
<b>Marge totale</b>			
	<b>2.384</b>	<b>2.384</b>	<b>0</b>

Les peines et soins Fonds de Travaux sont en baisse par rapport à 2021 de 2 Mdhs en corrélation avec la baisse des facturations Fonds de travaux.

La marge sur travaux remboursables est en baisse de 3 Mdhs par rapport à 2021.

La location et entretien compteurs enregistre une légère hausse de 2 Mdhs par rapport à 2021, soit + 1,6%.

Les autres produits totalisent 117 Mdhs en hausse de 11 Mdhs par rapport à 2021 dû principalement à la refacturation du personnel mis à disposition.

## Excédent Brut d'Exploitation

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022	RE FY-2021
<b>Marge totale</b>	<b>2.384</b>	<b>2.384</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>Coûts opérationnels (hors indemnités de départ) (1)</b>	<b>-1.082</b>	<b>-1.089</b>	<b>-7</b>	<b>0,6%</b>
Charges du personnel (a)	-717	-702	15	-2,0%
Charges hors masse salariale (c)	-365	-387	-21	5,9%
<b>Fraits généraux (hors indemnités de départ) (2)</b>	<b>-151</b>	<b>-167</b>	<b>-16</b>	<b>10,8%</b>
Charges du personnel (b)	-104	-92	11	-10,7%
Autres charges (d)	-47	-74	-27	58,2%
<b>Charges du personnel (hors indemnités de départ) (a+b)</b>	<b>-820</b>	<b>-794</b>	<b>26</b>	<b>-3,1%</b>
<b>Total autres charges</b>	<b>-412</b>	<b>-461</b>	<b>-49</b>	<b>11,8%</b>
<b>Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés &amp; impôts (1+2)</b>	<b>-1.232</b>	<b>-1.255</b>	<b>-23</b>	<b>1,9%</b>
Indemnités de départ	-8	0	8	-104,1%
Redevances et frais SPC	-154	-156	-2	1,0%
Coûts activés	53,8	42	-12	-21,8%
Impôts et taxes	-8	-9	-1	13,1%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1.348,5</b>	<b>-1.378</b>	<b>-29</b>	<b>2,2%</b>
<b>EBE</b>	<b>1.036</b>	<b>1.007</b>	<b>-29</b>	<b>-2,8%</b>

Les charges d'exploitation hors redevances, hors coûts activés, hors indemnités de départ augmentent de 1,9% par rapport à 2021 qui avait bénéficié de reprises non récurrentes liées au dénouement des opérations intercos dans le cadre de l'OPA. Les impacts de l'inflation liés au contexte mondiale ainsi que les dépenses liées au stress hydrique sont compensés par la poursuite des plans de performance et d'optimisation des charges d'exploitation.

Les redevances sont en hausse de 1 % par rapport à 2021 en corrélation avec le chiffre d'affaires.

Les coûts activés en baisse de 12 Mdhs par rapport à 2021.

L'EBE ressort à 1 007 Mdhs, en baisse de 29 Mdhs (-2,8%) par rapport à 2021.

## Autres produits et charges

En millions de dirhams	RE FY-2021	RE FY-2022	RE FY-2022	RE FY-2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7.279</b>	<b>7.381</b>	<b>102</b>	<b>1,4%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1.349</b>	<b>-1.378</b>	<b>-29</b>	<b>2,2%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>1.036</b>	<b>1.007</b>	<b>-29</b>	<b>-4,7%</b>
Dotations et reprises sur provisions	-127	-115	12	-9,4%
Dotations aux amortissements	-695	-741	-45	6,5%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>214</b>	<b>151</b>	<b>-63</b>	<b>-29,3%</b>
Résultat non courant	10	-18	-28	-271,0%
Résultat financier	-52	-42	10	-19,6%
Impôts sur les sociétés	-104	-80	24	-22,8%
<b>Résultat Net</b>	<b>67</b>	<b>11</b>	<b>-56</b>	<b>-83,7%</b>

Le solde des dotations et reprise de provisions totalise -115 Mdhs en baisse de 12 Mdhs par rapport à 2021 résultant de la baisse de la dotation aux provisions clients par rapport à 2021.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à -741 Mdhs en augmentation de 45 Mdhs comparées à 2021 soit 6,5%.

Le résultat non courant 2022 s'élève à -18 Mdhs, Il intègre principalement la contribution de solidarité sociale sur le bénéficiaire et en baisse de 28 Mdhs par rapport à 2021 qui avait bénéficié du remboursement du sinistre du poste Oulad Haddou.

Le résultat financier est de -42 Mdhs en amélioration de 10 Mdhs par rapport à 2021.

Le résultat net s'élève à +11 Mdhs en baisse de 56 Mdhs par rapport à 2021.

## Besoin en Fonds de Roulement

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Actif circulant	3.997	4.104	107
Passif circulant	4.110	4.408	298
<b>BFR</b>	<b>-113</b>	<b>-304</b>	<b>-192</b>

Le besoin en fonds de roulement est négatif de -304 Mdhs contre -113 Mdhs au 31 décembre 2021 soit une amélioration de 192 Mdhs résultant principalement de :

- La baisse des créances clients pour 44 Mdhs.
- La hausse des dettes fournisseurs pour 152 Mdhs.

## Flux de Trésorerie

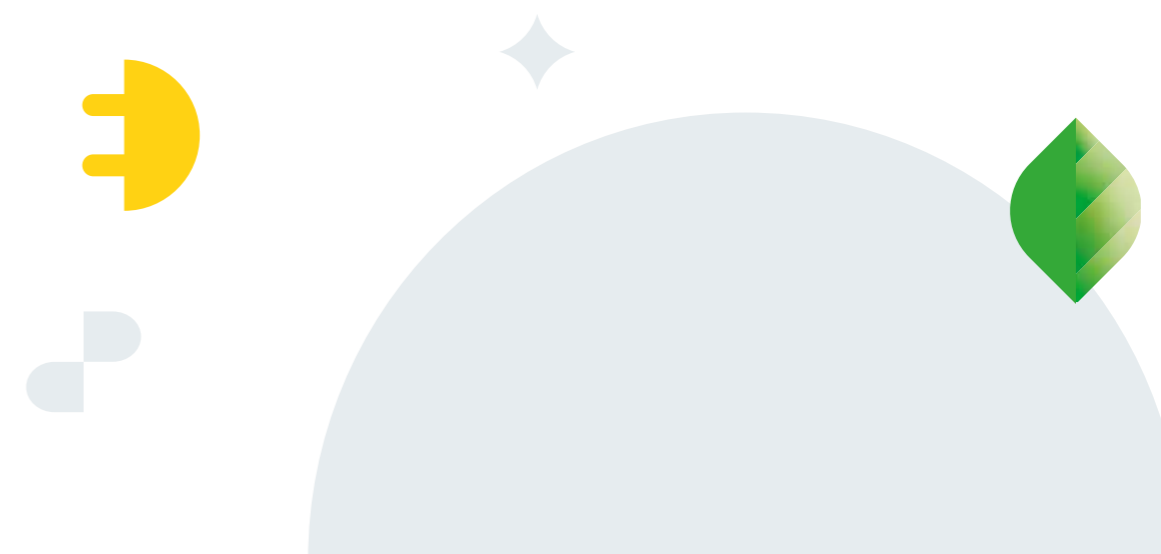
En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>762</b>	<b>751</b>	<b>-11</b>
Variation dépôt de garantie	35	35	0
Variation de BFR	-29	192	221
Investissements	-417	-316	101
Subventions d'Investissement	0	0	-
<b>Free Cash Flow</b>	<b>350</b>	<b>661</b>	<b>311</b>
Dividendes	0	-64	-64
<b>Free Cash Flow net des dividendes</b>	<b>350</b>	<b>597</b>	<b>247</b>
<b>Dettes nettes d'ouverture (31/12/N-1)</b>	<b>1.345</b>	<b>995</b>	<b>-350</b>
<b>Dettes nettes de clôture</b>	<b>995</b>	<b>398</b>	<b>-597</b>

La capacité d'autofinancement s'élève à 751 Mdhs en baisse de 11 Mdhs par rapport à décembre 2021 due essentiellement à la dégradation de la marge de distribution de 8 Mdhs.

Le cash-flow libre est positif de 661 Mdhs. Il est en amélioration de 311 Mdhs par rapport à décembre 2021 sous l'effet compensé de :

- La baisse de la CAF pour 11 Mdhs ;
- L'amélioration de la variation du BFR pour 221 Mdhs ;
- La baisse des investissements pour 101 Mdhs.

L'endettement net s'établit à 398 Mdhs en baisse de 597 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021. Le ratio dette nette/ EBE s'établit à 0,4 en 2022 vs. 0,96 en 2021.



## Bilan simplifié de Lydec au 31 décembre 2022

Actif	En millions de dirhams		Passif	En millions de dirhams	
	déc-21	déc-22		déc-21	déc-22
Domaine concédé net	13.843	14.315	Droits de l'Autorité Délégante	13.843	14.315
Fonds de retraite (valeurs)	172	182	Fonds de retraite (dettes)	172	182
			Financement retraite- principal	2.004	1.694
			Dette de l'Autorité Délégante	-2.004	-1.694
<b>Total Actif - Domaine Délégué</b>	<b>14.015</b>	<b>14.497</b>	<b>Total Passif - Domaine Délégué</b>	<b>14.015</b>	<b>14.497</b>
<b>Actif Immobilisé</b>			<b>Financement Permanent</b>		
Financement Lydec : Brut	10.198	10.478	Capital Social	800	800
Financement Lydec : Amort	-6.783	-7.482	Réserve légale	80	80
<b>Financement Lydec : Net</b>	<b>3.415</b>	<b>2.996</b>	Autres réserves	169	169
			Report à nouveau	717	720
			Résultat de la période	67	11
			<b>Capitaux propres</b>	<b>1.833</b>	<b>1.780</b>
			Subventions d'Investissement	5	4
Actif Immobilisé domaine privé : Brut	1.257	1.287	<b>Capitaux Propres Assimilés</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Actif Immobilisé domaine privé : Amort	-1.149	-1.184			
			<b>Financement LT et Emprunts</b>	<b>1.208</b>	<b>912</b>
<b>Actif Immobilisé domaine privé : Net</b>	<b>109</b>	<b>103</b>	<b>Dépôts de garantie clients</b>	<b>579</b>	<b>614</b>
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Provisions pour Risques et Charges</b>		
<b>Total Actif Immobilisé - Domaine Privé</b>	<b>3.525</b>	<b>3.100</b>	<b>Financement permanent</b>	<b>3.625</b>	<b>3.310</b>
<b>Actif Circulant hors fonds externes</b>	<b>3.356</b>	<b>3.311</b>	<b>Passif Circulant hors Fond de Travaux</b>	<b>3.775</b>	<b>3.900</b>
Fonds externes	641	793	<b>Fonds de Travaux</b>	<b>334</b>	<b>508</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>3.997</b>	<b>4.104</b>	<b>Total passif circulant</b>	<b>4.110</b>	<b>4.408</b>
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>596</b>	<b>684</b>	<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>383</b>	<b>170</b>
<b>Total Actif - Domaine Privé</b>	<b>8.118</b>	<b>7.888</b>	<b>Total Passif - Domaine Privé</b>	<b>8.118</b>	<b>7.888</b>
<b>Total Général ACTIF</b>	<b>22.133</b>	<b>22.386</b>	<b>Total Général PASSIF</b>	<b>22.133</b>	<b>22.386</b>

La structure du bilan de Lydec au 31 décembre 2022 est caractérisée par :

- Des capitaux propres de 1 780 Mdhs en baisse de 53 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021. Cette baisse est expliquée par la distribution des dividendes pour 64 Mdhs et le résultat bénéficiaire de la période pour 11 Mdhs.
- Un fonds de roulement positif de 210 Mdhs en augmentation de 109 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021 intégrant le remboursement des emprunts pour 296 Mdhs.
- Un besoin en fonds de roulement négatif de -304 Mdhs contre -113 Mdhs en 2021.
- Un endettement net de 398 Mdhs en baisse de 597 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021 (995 Mdhs).

## Investissements

Le tableau ci-dessous présente la situation des investissements par type de financement au 31 décembre 2022.

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Déléataire (y compris frais indirects)</b>	<b>417</b>	<b>316</b>	<b>-101</b>
Domaine concédé	376	280	-96
Domaine privé	30	25	-5
Charges à répartir	11	11	0
<b>Fonds de travaux (y compris peines &amp; soins et TVA)</b>	<b>507</b>	<b>634</b>	<b>127</b>
<b>Tiers</b>	<b>963</b>	<b>870</b>	<b>-93</b>
<b>Total</b>	<b>1.887</b>	<b>1.820</b>	<b>-67</b>

Les investissements financés par le déléataire s'élèvent à 316 Mdhs à fin décembre 2022 contre 417 Mdhs à fin décembre 2021, soit une baisse de 101 Mdhs.

Par chapitre, ils se répartissent ainsi :

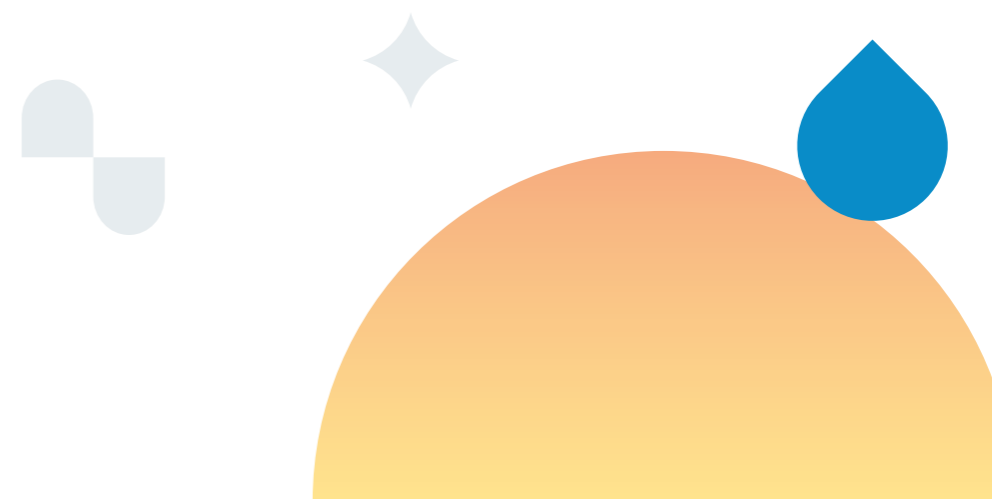
En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	75	47	-28
Répartition & Distribution	115	69	-46
Renouvellement	180	171	-9
Moyens d'exploitation	47	29	-18
<b>Déléataire (y compris frais indirects)</b>	<b>417</b>	<b>316</b>	<b>-101</b>

Les investissements financés par le Fonds de Travaux s'élèvent à 634 Mdhs en hausse de 127 Mdhs (+25%) par rapport à fin 2021.

Les investissements financés par le FDT se répartissent comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	309	337	28
Répartition & Distribution	198	297	99
<b>Fonds de travaux (y compris peines &amp; soins et TVA)</b>	<b>507</b>	<b>634</b>	<b>127</b>

Les investissements financés par les tiers s'élèvent à 870 Mdhs en baisse de 93 Mdhs rapport à la même période en 2021 (963 Mdhs).



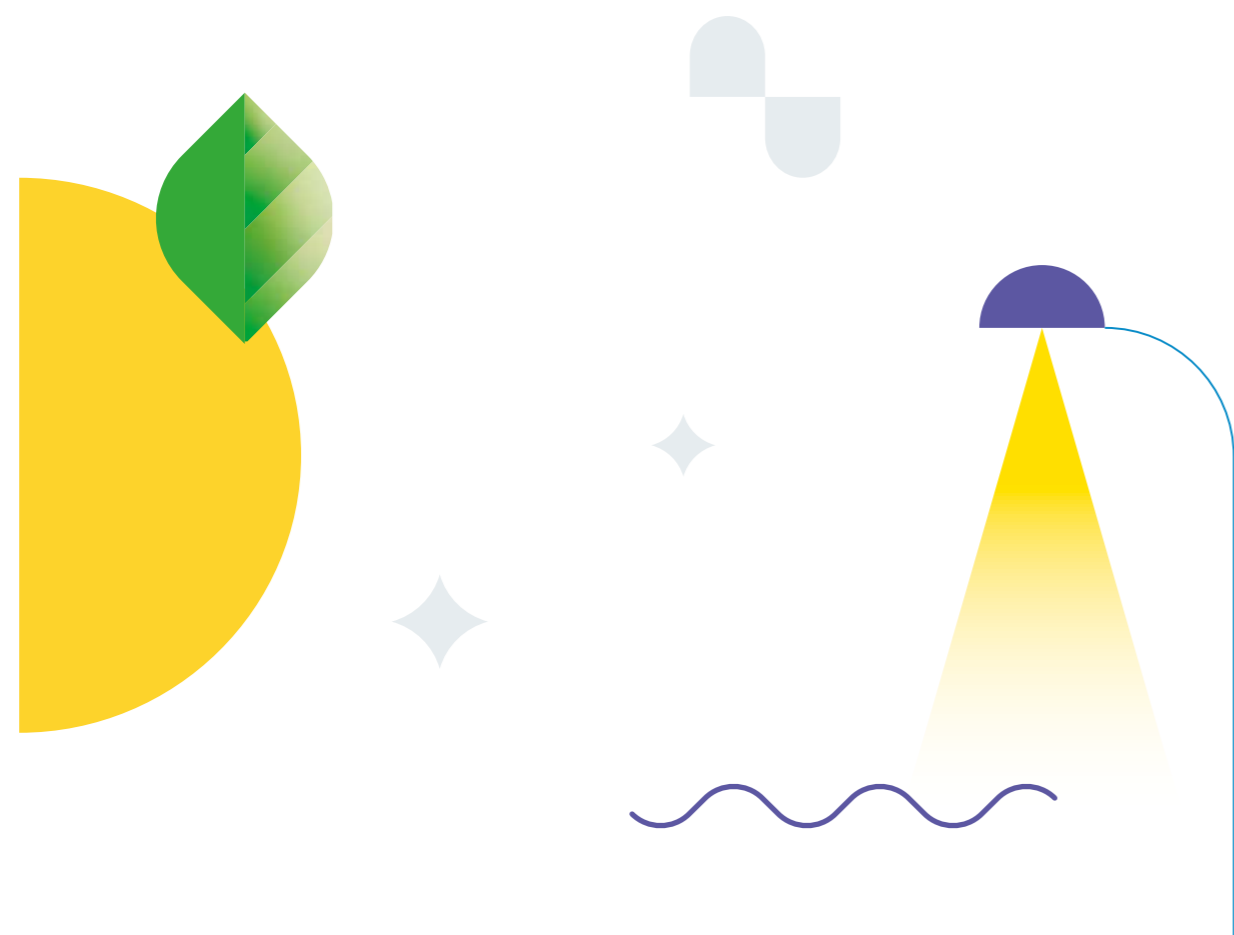
## Actif circulant

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Actif Circulant</b>			
Stock	38	64	26
Provision pour dépréciation des stocks	-9	-7	2
Compte clients	3.106	3.063	-44
Provisions créances douteuses	-644	-725	-81
Personnel débiteur	48	40	-9
Etat débiteur	220	226	5
Débiteur CUC (Retraites)	442	501	60
Débiteurs divers	155	149	-5
Compte trésorerie Fonds De Travaux	639	778	139
Compte trésorerie PIN, CDG, INMAE	2	15	13
<b>Total actif circulant</b>	<b>3.997</b>	<b>4.104</b>	<b>107</b>

### Stocks

Les stocks s'élèvent à 64 Mdh en hausse de 26 Mdhs rapport au 31 décembre 2021. Cette hausse est expliquée par le besoin de constituer un stock de sécurité des articles nécessaires à la continuité d'exploitation (compteurs, câbles...), afin de se prémunir contre toute éventuelle pénurie de ces articles sur le marché national et de se couvrir également contre les fluctuations des prix dues à la conjoncture économique mondiale (guerre en Ukraine).

La provision pour dépréciation des stocks a été mise à jour et a enregistré une baisse de 2 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021 en dépit de la hausse des stocks pour 26 Mdhs, dont la quasi-totalité est constituée des articles stratégiques qui ne font pas l'objet de dépréciation (articles nécessaires à la continuité des services publics délégués).



## COMPTE CLIENTS

La structure des créances clients au 31 décembre 2022 s'établit comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Collectivités	478	529	51
Administrations	173	198	25
Offices, Régies, ...	73	78	5
<b>Administrations, Collectivités, ORD</b>	<b>723</b>	<b>804</b>	<b>81</b>
Créance Conso Particuliers	791	797	6
Créance Conso Bidonvilles	363	365	2
Créance Conso Industriels	154	125	-28
Créance Diverse et Labelma	53	44	-9
F AE Consommations	451	422	-29
<b>Créance Conso Particuliers et Industriels</b>	<b>1.812</b>	<b>1.753</b>	<b>-59</b>
<b>Créances relatives aux consommations fluides</b>	<b>2.535</b>	<b>2.557</b>	<b>22</b>
Créance Travaux Particuliers	3	3	0
Créance Travaux ADM, CL et ORD (hors Lotissements, yc Tramway)	117	125	8
Créance Travaux Industriels	11	4	-7
Créance Travaux Lotissements	159	79	-80
F AE Travaux	231	269	38
<b>Créance Travaux</b>	<b>520</b>	<b>480</b>	<b>-40</b>
Effets à recevoir	52	25	-27
Produits accessoires	-	-	-
Fraudes	-	-	-
<b>Total Créance Clients Brute</b>	<b>3.106</b>	<b>3.063</b>	<b>-44</b>
Provision Clients	-644	-725	-81
<b>Total Créance Clients Nette</b>	<b>2.462</b>	<b>2.338</b>	<b>-124</b>

Au 31 décembre 2022, les créances clients brutes s'élèvent à 3 063 Mdhs et enregistrent une baisse de 44 Mdhs par rapport à la situation à fin décembre 2021.

### Créances relatives aux consommations de fluides : +22 Mdhs vs. 2021

- Les créances sur les collectivités sont en augmentation de 51 Mdhs, en dépit de l'encaissement du budget de consommation de la ville de Casablanca pour 275 Mdhs.
- Les créances sur les administrations sont en hausse de 25 Mdhs.
- Les créances sur les particuliers sont en légère hausse de 6 Mdhs par rapport à fin décembre 2021.
- Les créances sur les offices et régies sont en légère hausse de 5 Mdhs.
- Les créances sur les bidonvilles sont quasi-stables.
- Les créances sur les industriels sont en baisse de 28 Mdhs par rapport à fin décembre 2021.

### Créances relatives aux travaux : -40 Mdhs vs. Décembre 2021

- Les créances travaux lotissement sont en baisse de 80 Mdhs.
- Les FAE travaux sont en hausse de 38 Mdhs



## Situation de Trésorerie nette

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Trésorerie Lydec			
Placements OPCVM	286	408	122
Banques et Valeurs à encaisser	-73	106	179
Crédits de Trésorerie	0	0	0
Caisses	0	1	0
<b>Trésorerie nette</b>	<b>213</b>	<b>514</b>	<b>301</b>

Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette est de 514 Mdhs en amélioration de 301 Mdhs par rapport à décembre 2021.

## Financement Long Terme

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
Emprunt obligataire	720	540	-180
Emprunt CMT	488	372	-116
<b>Financement LT et emprunt</b>	<b>1.208</b>	<b>912</b>	<b>-296</b>

Le financement Long Terme est en baisse de 296 Mdhs par rapport au 31 décembre 2021, il est constitué de trois emprunts :

- Un emprunt obligataire levé en juillet 2010 pour 1 200 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 80 Mdhs sur 15 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2022 est de 240 Mdhs après remboursement de la douzième échéance en juillet 2022.
- Un emprunt obligataire levé en août 2020 pour 500 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 100 Mdhs sur 5 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2022 est de 300 Mdhs après remboursement de la deuxième échéance en août 2022.
- Un emprunt bancaire contracté en juillet 2020 pour 600 Mdhs. Cet emprunt est remboursable sur 5 ans avec paiement semestriel. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2022 est de 372 Mdhs après remboursement de la quatrième échéance en août 2022.

## Passif circulant

Au 31 décembre 2022, le passif circulant se décompose comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Passif Circulant</b>			
Fournisseurs	1.983	2.135	152
Personnel	68	59	-9
Organisme sociaux	20	2	-17
Etat (impôts et TPPAN)	814	765	-49
Clients créditeurs	282	277	-5
Créditeur RAD	13	15	1
Autres créditeurs	500	529	29
Provisions risques et charges	95	117	23
Fonds De Travaux (FDT)	334	508	174
<b>Total passif circulant</b>	<b>4.110</b>	<b>4.408</b>	<b>298</b>

## FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En millions de dirhams	Arrêté déc-2021 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Fournisseurs de fluides</b>	<b>1.053</b>	<b>1.283</b>	<b>230</b>
ONEE, Branche électricité	678	907	229
ONEE, Branche eau	287	289	2
SEOER	88	87	-1
<b>Autres fournisseurs locaux</b>	<b>193</b>	<b>196</b>	<b>3</b>
<b>Fournisseurs étrangers</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>
<b>Fournisseurs partenaires</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Autres fournisseurs (FNP, RG...)</b>	<b>733</b>	<b>652</b>	<b>-80</b>
<b>Total</b>	<b>1.983</b>	<b>2.135</b>	<b>152</b>

Le compte fournisseurs a connu une hausse de 152 Mdhs et s'établit à 2 135 Mdhs contre 1 983 Mdhs au 31 décembre 2021. Lydec règle ses fournisseurs en moyenne entre 60 et 90 jours ; l'essentiel de ses achats étant encadrés par des marchés et des commandes.



## Fonds de travaux

En millions de dirhams	Flux exercice 2020	Flux exercice 2021	Flux exercice 2022
<b>Dépenses :</b>			
Investissements	594	507	634
Travaux tiers transférés	-	-	-
Prélèvements Fonds de retraite	174	174	174
Dépenses de fonctionnement	-	-	-
Redevances d'occupation du Domaine Public et servitudes	4	3	4
Créances Ville PI-BI, Ecp P1 CUC, autres	9	8	8
Charges liées à l'emprunt obligataire	1	1	1
Régularisations des dépenses	0	0	0
Financement du projet de réalisation des zones d'activités dédiées aux unités de production à risques	-	50	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>783</b>	<b>742</b>	<b>820</b>
<b>Recettes :</b>			
Participations Facturées	665	878	892
Variation des impayés sur participations	-21	-7	10
Contributions des bénéficiaires	12	13	12
Subventions reçues et à recevoir	3	162	57
Autres produits	8	11	1
Produits financiers	5	6	8
Régularisations des recettes	-	0	13
<b>Total Recettes</b>	<b>672</b>	<b>1.064</b>	<b>994</b>
<b>Variation Compte FDT</b>	<b>-110</b>	<b>321</b>	<b>174</b>
<b>Solde initial FDT</b>	<b>123</b>	<b>13</b>	<b>334</b>
<b>Solde final FDT</b>	<b>13</b>	<b>334</b>	<b>508</b>

### Dépenses du Fonds de travaux :

- Les dépenses d'investissement FDT à fin décembre 2022 s'élèvent à 634 Mdhs en hausse de 127 Mdhs par rapport à 2021 en raison :
  - > de l'achèvement des travaux relatifs aux grands projets lancés en 2019-2020
  - > et du lancement en 2022 de nouveaux grands projets qui sont en phase de démarrage de travaux
- Le prélèvement Fonds de retraite s'élève à 174 Mdhs correspondant au remboursement de l'échéance de l'emprunt obligataire contracté pour le financement de la retraite.

### Recettes du Fonds de travaux :

- Les participations facturées au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 892 Mdhs en hausse de 14 Mdhs par rapport à fin 2021. Ces participations sont réparties entre Lotisseurs (628 Mdhs), Particuliers (203 Mdhs), Industriels (39 Mdhs) et Administrations (23 Mdhs).
- Les participations encaissées au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 903 Mdhs en hausse de 31 Mdhs par rapport à fin 2021.
- Les subventions reçues et à recevoir au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 57 Mdhs. Il s'agit principalement de la subvention reçue auprès du ministère de l'intérieur pour la réalisation du programme d'investissement d'urgence eau pluvial pour 45 Mdhs.



## Proposition d'affectation du résultat net

Le résultat net après impôt, s'élève à 11 023 665,73 dhs.

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022
Bénéfice net de l'exercice	11
-5% à la réserve légale (plafonnée à 10% du capital)	-
<b>Solde</b>	<b>11</b>
+Report à nouveau	720
+Réserve facultative	169
<b>-Bénéfice distribuable</b>	<b>900</b>
-Dividendes proposés	-
<b>+Réserve facultative</b>	<b>169</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>731</b>

## Informations sur le capital de la société

### REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat au 30.12.2022	Nombre d'actions	%
VIGIE Groupe	4.080.000	51,0%
VIGIE 50 AS	3.893.737	48,7%
Actions au porteur	26.263	0,3%
<b>Total</b>	<b>8.000.000</b>	<b>100,0%</b>

### Vigie Groupe

Filiale de Veolia Environnement, anciennement Suez Groupe

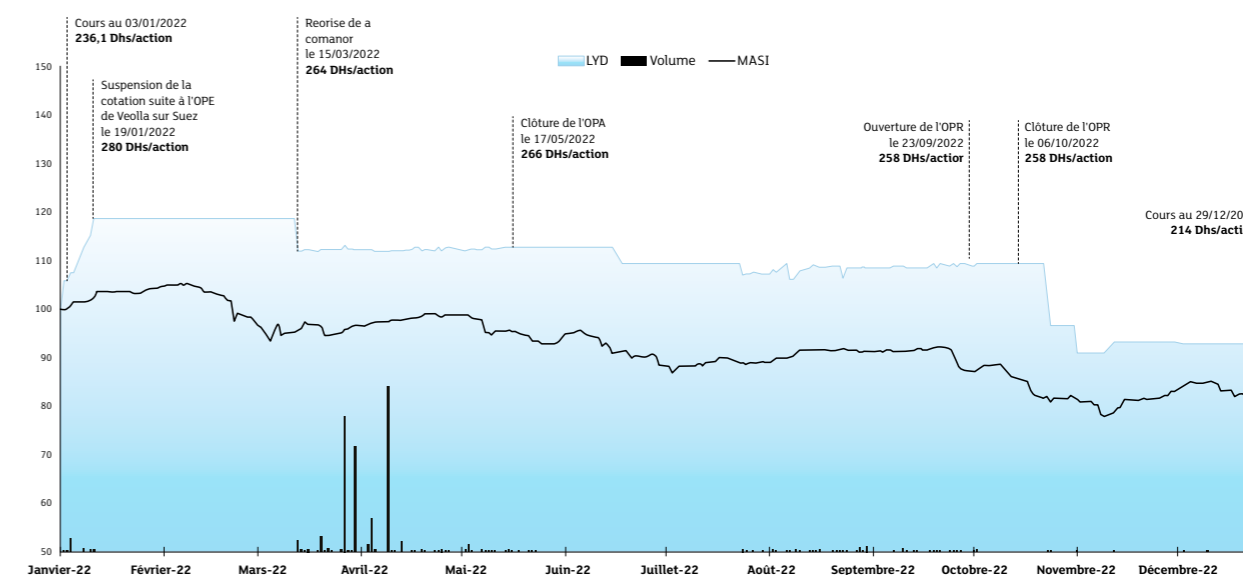
### Vigie 50 AS

Filiale de Veolia Environnement

### Veolia Environnement

Multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie à une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises.

## EVOLUTION DU COURS LYDEC VS EVOLUTION DU MASI DU 1<sup>er</sup> Janvier AU 29 Décembre 2022 (BASE 100)



Au 29 Décembre 2022, le cours de l'action Lydec a affiché une baisse de 9,36% par rapport à fin 2021 à un niveau de cours de 214 dhs / action, correspondant à une capitalisation boursière de 1 712 Mdhs contre 1 888,4 Mdhs à fin 2021. A noter que depuis le 30 décembre 2022, les titres de Lydec ont été radiés de la cote de la Bourse de Casablanca.

## INDICATEURS BOURSIERS

En millions de dirhams		2022	2021	2020	2019
Cours au 31/12	MAD	214	236	374	446
Résultat Net	M MAD	11	67	-43	169
Nombres d'actions	Nbre.	8.000.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000
Bénéfice par action (BPA)	MAD	1,38	8,42	-5,00	21,08
Dividendes versés *	M MAD	64,00	-	-	196
Dividendes par action DPA	MAD	8,00	-	-	24,5
Fonds Propres	M MAD	1.784	1.838	1.765	1.809
P/E	X	155,7x	28,1x	N/A	21,2x
P/B	X	1	1	1,7	2
D/Y	%	4%	N/A	N/A	6%

\*Versés en N, sur la base du résultat de l'année (N-1)

**P/E** : Price Earning Ratio : Prix de l'action / Résultat net par action

**P/B** : Price-to-Book Ratio : Prix de l'action / Fonds propres par action

**D/Y** : Dividend Yield Ratio : Dividendes par action / Prix de l'action

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net de Lydec s'établit à 11 MDH, en baisse de 84% par rapport à l'année précédente. Par conséquent, et sur la base d'un capital social de 8 millions de titres, le bénéfice unitaire par action s'établit à 1,38 dhs, en baisse par rapport à celui observé à fin décembre 2021, et qui s'était établi à 8,42 dhs / action.

## Honoraires des commissaires aux comptes

La rémunération brute annuelle globale des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022 est présenté dans le tableau suivant :

En dirhams	FIDAROC GT		BDO	
	2022		2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	700.000	77%	700.000	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		0%		0%
<b>Sous-total</b>	<b>700.000</b>	<b>77%</b>	<b>700.000</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues	205.000	23%		0%
Autres		0%		0%
<b>Sous-total</b>	<b>205.000</b>	<b>23%</b>		<b>0%</b>
<b>Total général</b>	<b>905.000</b>	<b>100%</b>	<b>700.000</b>	<b>100%</b>



## 5.2

### Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2023

#### Modalités de participation

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette Assemblée. L'Assemblée Générale se compose en effet de tous les actionnaires, quel que soit leur nombre d'action. Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un autre actionnaire ou par toute personne physique ou morale de son choix sous réserve de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme.

#### Justification du droit de participer à l'Assemblée

Pour participer à cette Assemblée Générale, il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire. La participation est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée.

Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée, sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.

En cas de représentation de propriétaires de titres au porteur, les mandataires doivent en plus déposer la justification de leur mandat.



Pour toute information sur l'Assemblée Générale, veuillez contacter le Secrétaire Exécutif :

LYDEC - Secrétariat Exécutif  
- Monsieur Pierre-Alexandre  
Lacarelle 48, Boulevard  
Mohamed Diouri - Casablanca  
Email : pierre-alexandre.lacarelle@lydec.co.ma

#### Modes de participation à l'Assemblée

Attachée à favoriser la plus large participation à l'Assemblée, Lydec met à disposition de tout actionnaire plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée.

Les actionnaires désirant voter par correspondance, devront demander un formulaire de vote par correspondance au siège social au plus tard dix (10) jours avant la date de la réunion, ledit formulaire étant également disponible sur le site Internet de Lydec [www.lydec.ma](http://www.lydec.ma), rubrique Communication Financière.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 modifiée et complétée par loi 20-05 relative aux sociétés anonymes peuvent demander par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix (10) jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social où ils peuvent les consulter. Ils sont également mis en ligne sur le site Internet de la société au plus tard 21 jours avant la tenue de l'Assemblée. Lydec transmet également à tout actionnaire qui lui en fera la demande les documents suscités, en prenant à sa charge les frais d'envois.

# 06

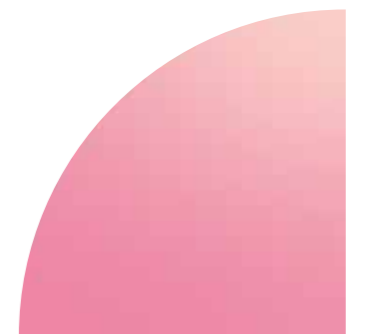
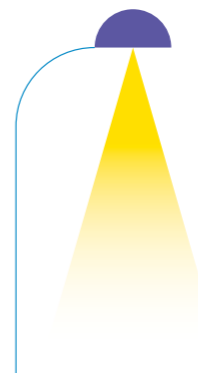
## ANNEXES



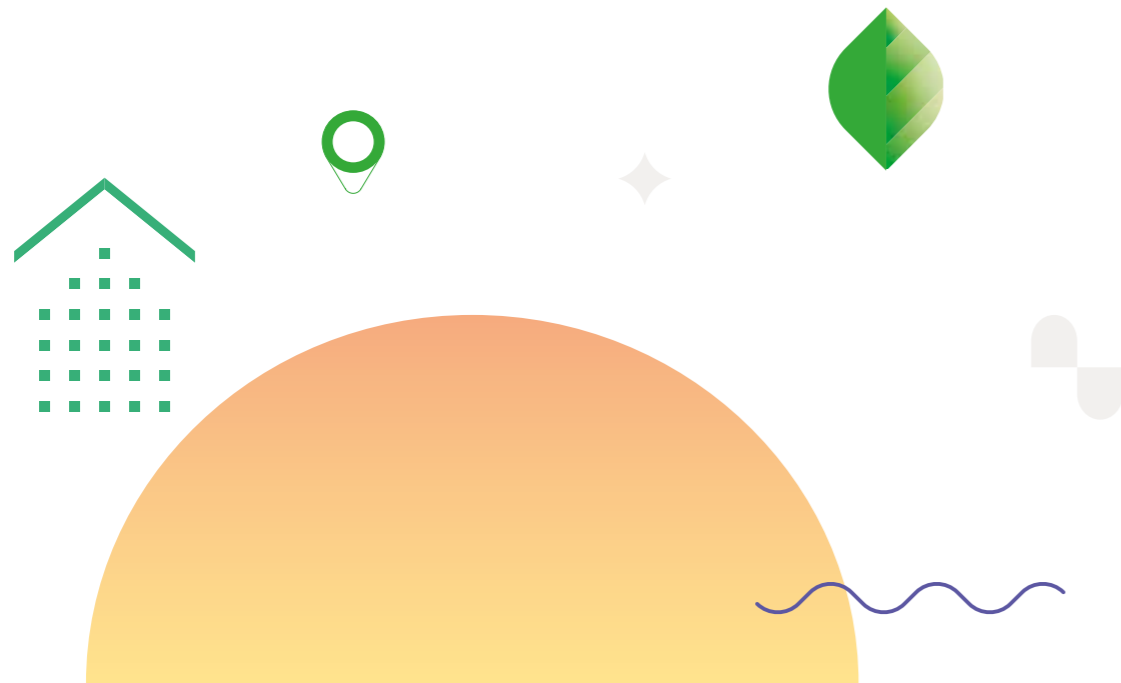
# Annexe 1 : Table de correspondance entre la Circulaire AMMC et le rapport financier annuel

CONTENU DU RAPPORT	ANNEXE III.2.M DE LA CIRCULAIRE 03-19 DE L'AMMC	REFERENCE DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Informations générales	Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	1.1 Profil 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE  Note méthodologique du Reporting ESG
	Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	4.2.2 La stratégie RSE 4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes  Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation les informations extra financières, ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues, doivent être clairement définis et précisés.	Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	N/A
	Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (comply or explain).	Voir ci-dessous*
Informations environnementales	Présenter l'ensemble des activités de l'émetteur ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes). Chiffrer, échéant, lesdits impacts.	4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable
	Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière.	4.2.2 La stratégie RSE 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable

	Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet.	* Lydec n'a pas connu de litige ou poursuite en 2022 concernant des problématiques d'ordre environnemental. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir 4.4 et 4.5 notamment).
	• Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité ;	4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable
	• Les mesures de gestion et d'élimination des déchets ;	4.4.2 Agir pour la préservation des milieux récepteurs 4.4.4 S'adapter aux changements climatiques 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
	• Les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations ;	4.4.1 Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau 4.4.3 Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie  *Lydec est une entreprise de distribution et de services, et n'est donc pas directement concernée par l'utilisation de matières premières.
Informations sociales	<b>Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :</b>	
	• Recrutement ;	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
	• Rémunération ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
	• Gestion des carrières ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
	• Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique
	• Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
	• Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes.	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.5.4 Favoriser un développement local inclusif



<b>Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :</b>	
• La répartition par branche d'activité	4.3.1 Valoriser le capital humain
• La répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim...)	4.3.1 Valoriser le capital humain
• La répartition par catégorie (direction, cadres, employés...), déclinée par genre	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• La répartition globale par genre	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• La répartition par ancienneté	4.3.1 Valoriser le capital humain
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	4.3.1 Valoriser le capital humain
<b>Fournir les indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :</b>	
• Nombre de représentants du personnel ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre de jours de grève par exercice ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre d'accidents de travail par exercice ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre de licenciements par exercice (par catégorie);	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre de démissions par exercice (par catégorie);	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre de recrutements par exercice (par catégorie) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice.	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes



	<b>Composition de l'organe de gouvernance :</b>	
	• (*)Membres exécutifs et non exécutifs,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	4.1.2 Critères de sélection des administrateurs indépendants
	• (*)Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)La parité, et les règles suivies en la matière	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Nombre de mandats par administrateur,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Existence de comités spécialisés, et le cas échéant leurs compositions respectives	4.1.3 Les comités spécialisés
	• (*)Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	4.1.2 Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'Administration
	• (*)Rémunération des administrateurs,	4.1.2 Rémunération des administrateurs
	• (*)Rémunération des dirigeants, (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantages en nature)	4.1.5 Le Comité de Direction Générale
	• (*)Relation avec les actionnaires : information communiquées aux actionnaires	4.1.2 Organisation et fonctionnement
	• Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	4.1.2 Activité 2022
	<b>Ethique, déontologie et prévention de la corruption</b>	
	• Actions engagées pour prévenir la corruption	4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique
	• Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique
	• Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels 4.5.4 Favoriser un développement local inclusif
	• Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires 4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels
	• Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	*Lydec n'exerce pas d'impact avéré et significatif sur les communautés locales. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir 4.4 et 4.5 notamment).
	• Conditions de dialogue avec les parties prenantes	4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes
	• Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ...)	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes
<b>Informations relatives à la Gouvernance &amp; à l'Ethique</b>		
<b>Informations sur les parties prenantes</b>		

## Annexe 2 : Table de correspondance entre les exigences de la loi sur la SA concernant le rapport de gestion et le rapport financier annuel

Contenu du rapport de gestion	Exigences de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes	Référence dans le rapport financier annuel	
Les éléments d'information utiles aux actionnaires	Article 142	Les éléments permettant d'apprécier l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les opérations réalisées, les difficultés rencontrées	1.2.3 Les activités 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée
		Les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proposition d'affectation dudit résultat, la situation financière de la société	5. Rapport financier
		Les perspectives d'avenir	1.3.3 Perspectives 2023
		Si la société possède des filiales ou des participations ou si elle contrôle d'autres sociétés, le rapport doit contenir les mêmes informations à leur sujet, avec leur contribution au résultat social ; il y est annexé un état de ces filiales et participations avec indication des pourcentages détenus en fin d'exercice ainsi qu'un état des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille à la même date et l'indication des sociétés qu'elle contrôle. Si la société a acquis des filiales ou des participations ou le contrôle d'autres sociétés en cours d'exercice, il en est fait spécialement mention.	Lydec ne possède pas de filiales ou de participations dans d'autres sociétés. Lydec ne possède pas de valeurs mobilières. Les titres de placements inscrits dans l'actif sont la propriété de la gestion déléguée. Leur contrepartie est enregistrée dans le passif circulant.
	Article 155	Ressortir la valeur et la pertinence des investissements entrepris par la société, ainsi que leur impact prévisible sur le développement de celle-ci. Il fait, également, ressortir, le cas échéant, les risques inhérents auxdits investissements.	2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée
		Indiquer et analyser les risques et événements, connus de la direction ou de l'administration de la société, et qui sont susceptibles d'exercer une influence favorable ou défavorable sur sa situation financière	3. Contrôle interne et gestion des risques 5. Rapport financier

## Annexe 3 : Liste des communiqués de presses publiés par Lydec

Document Publié	Date de publication	Support
Indicateurs du troisième trimestre 2022	30/11/2022	JAL - lydec.ma
Comptes sociaux au 30 juin 2022	19/09/2022	JAL - lydec.ma
Communiqué - Offre Publique de Retrait : Note d'information visée par l'AMMC	19/09/2022	JAL - lydec.ma
Indicateurs du deuxième trimestre 2022	30/08/2022	JAL - lydec.ma
Communiqué du Conseil d'administration du 7 juillet 2022	08/07/2022	JAL - lydec.ma
Indicateurs du premier trimestre 2022	31/05/2022	JAL - lydec.ma
Communiqué - Clôture de l'Offre Publique d'Achat obligatoire	25/05/2022	JAL - lydec.ma
Communiqué - Résultats annuels 2021	29/04/2022	JAL - lydec.ma
Communiqué - Offre publique d'achat obligatoire portant sur 100% des titres Lydec	11/04/2022	JAL - lydec.ma
Indicateurs du quatrième trimestre 2021 et résultats annuels 2021	21/02/2022	JAL - lydec.ma

# Annexe 4 : Index standards GRI

Norme GRI	Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre du rapport	Partie du rapport	Omissions et motifs ou commentaires
GRI 2: Informations générales 2021	2-1	Détails sur l'organisation	1.1	Profil	
	2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	1.1 5.1	Profil Comptes de Lydec	
	2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	-	-	Annuelle (du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)
	2-4	Reformulations d'informations		-	
	2-5	Assurance externe		-	
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	1.1 1.2	Profil Une stratégie intégrée	
	2-7	Employés	4.3.2	Résultats	
	2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	4.3.2	Résultats	
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	4.1.2	Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'administration (Attributions) Le Conseil d'Administration Le Conseil d'Administration	
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	4.1.1	L'organisation de la gouvernance de Lydec	
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	4.1.2	Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'administration (Attributions)	
	2-15	Conflits d'intérêts	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-16	Communication des préoccupations majeures	4.1.2	Organisation et fonctionnement	
	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.3	Le Comité d'Ethique et de Développement Durable	
	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	L'évaluation du Conseil d'administration	
	2-19	Politiques de rémunération	4.1.5	Rémunération	
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	4.1.3	Le Comité de Nominations et de Rémunérations	
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle		-	
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable		Le mot du Président du Conseil d'Administration Le mot du Directeur Général	
	2-23	Engagements politiques	4.3.3	Le dispositif éthique et déontologique	
	2-24	Intégration des engagements politiques	4.2 4.3.3 4.3.4	La démarche RSE Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
	2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	4.3.3	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
	2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	4.3.3 4.3.4	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
	2-27	Conformité aux législations et aux réglementations		-	
	2-28	Adhésions à des associations	4.2.1	La gouvernance RSE	
	2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	4.2.3	Le dialogue avec les parties prenantes	
	2-30	Négociations collectives	4.3.4	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	

GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
	3-2	Liste des thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
	3-3	Gestion des thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
GRI 203: Présence sur le marché 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	2.3	Les investissements réalisés par la gestion déléguée	
			4.5.2 4.5.3	Résultats Résultats	
GRI 204: Pratiques d'achats 2016	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	4.5.4	Favoriser un développement local inclusif locales	
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	4.3.3	Le système de management anti-corrupcion (SMAC)	
	205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	4.3.3	Le déploiement du dispositif éthique et déontologique	
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	4.3.3	Le déploiement du dispositif éthique et déontologique	
GRI 302: Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	4.4.3	Résultats	
			4.4.3	Résultats	
	302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	4.4.3	Résultats	
	302-3	Intensité énergétique	4.4.3	Résultats	
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.4.3	Résultats	
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	4.3.1	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
			4.4.2	Traiter les eaux usées et pluviales	
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.3.1	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
	303-3	Prélèvement d'eau	4.4.2	Résultats	
	303-4	Rejet d'eau	4.3.1	Résultats	
	303-5	Consommation d'eau	4.4.2	Résultats	
GRI 304: Biodiversité 2016	304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	4.4.4	Préserver la biodiversité	
			4.4.4	Préserver la biodiversité	
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	4.4.4	Préserver la biodiversité	
	304-3	Habitats protégés ou restaurés	4.4.4	Préserver la biodiversité	Réhabilitation de l'étang El Oulfa
GRI 305: Émissions 2016	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	4.4.4	Préserver la biodiversité	
			4.4.4	Préserver la biodiversité	
GRI 306: Déchets 2020	306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	4.5.2	Résultats	
			4.4.2	Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan	
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	4.4.2	Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan	
	306-3	Déchets générés	4.4.2	Résultats	
	306-4	Déchets non destinés à l'élimination	4.4.2	Résultats	
306-5	Déchets destinés à l'élimination	4.4.2	Résultats		



GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	4.3.2	Avec les fournisseurs (Résultats)	
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)	
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) - Indicateurs de performance	
	403-3	Services de santé au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)	
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)	
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) - Promouvoir la culture de la sécurité	
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) - Faciliter l'accès aux services de santé	
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)	
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) - Indicateurs de performance	
	403-9	Accidents du travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) - Indicateurs de performance	
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	4.3.1	Résultats	
	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	4.3.1	Développer les compétences	
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	4.3.4	Résultats	
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	4.3.4	Résultats	
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	4.3.4	Résultats	
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	

GRI 408: Travail des enfants 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	
GRI 411: Droits des peuples autochtones 2016	411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	4.3.4	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes Utopies : L'indicateur GRI suivant est dans le mapping GRI, il ne semble pas lié à un enjeu matériel, ni présenter un caractère particulièrement pertinent pour Lydec	
	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	4.5.4	Favoriser un développement local inclusif	
GRI 413: Communautés locales 2016	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	4.5.2	Contrôler et améliorer la qualité des chantiers	
	GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	4.3.2	Avec les fournisseurs (Résultats)
414-2		Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	4.3.2	Avec les fournisseurs	
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	-	-	Aucune plainte fondée, relative à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients, n'a été déposée

# Annexe 5 : Table de correspondance entre les Dix Principes du Pacte Mondial et le contenu du rapport annuel

Lydec a adhéré le 14 octobre 2015 aux Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et a été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc », lancé le 17 mars 2017, en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et de six autres entreprises marocaines. Cette plateforme permet le partage et la promotion des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de RSE et de contribution à l'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD).

Le présent rapport annuel et la table de correspondance ci-dessous correspondent au Rapport de Communication sur le Progrès (COP) de Lydec au titre de l'exercice 2022.



Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies	Références dans le Rapport Annuel 2022
1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	1.2.2 Le projet d'entreprise Synergies 2025 1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme	2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable
3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	

6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 3.3 Le dispositif de gestion des risques 3.3 La gouvernance des risques 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.2 La stratégie RSE 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 2.2 Au service d'une ville durable 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 2.2 Au service d'une ville durable 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique

## Annexe 6 : Note méthodologique du reporting ESG

### Contexte

La circulaire n°03/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 20 février 2019, inclut, dans son annexe III.2.M., un volet sur la publication d'informations ESG pour les émetteurs concernés. Le rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale de Lydec permet notamment de répondre à ces nouvelles exigences. La table de correspondance AMMC-Lydec (voir annexes) permet de faire le lien entre les informations requises par la circulaire et les informations communiquées dans le rapport annuel 2022 de Lydec, incluant les informations ESG du chapitre « 4. Rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale ».

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale s'inscrit dans une logique de transparence vis-à-vis des différentes parties prenantes de l'entreprise, en particulier externes (clients, autorités, analystes, etc.), et de volonté de renforcer la lisibilité de la démarche RSE de Lydec, notamment articulée autour de sa Feuille de route Développement Durable 2030 et de ses enjeux matériels.

Pour établir son reporting ESG, Lydec tient compte des standards internationaux les plus reconnus en matière de reporting extra-financier, à savoir ceux de la Global Reporting Initiative (GRI). Lydec reporte en référence à la mise à jour 2021 des standards GRI.

### Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting des informations ESG couvre :

- La période de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022), et/ou des exercices précédents pour certaines informations (précisés dans le corps du rapport) ;
- L'ensemble des collaborateurs de Lydec ;
- L'ensemble des sites administratifs et techniques de Lydec.

- L'ensemble des activités et métiers de Lydec sur le territoire Grand Casablanca ;
- La distribution d'eau potable ;
- L'assainissement liquide ;
- La distribution d'électricité ;
- L'éclairage public.
- L'ensemble des activités de la Fondation Lydec menées dans le cadre de ses programmes de partenariats depuis 2015.

### Organisation du reporting

Le reporting des informations ESG est le fruit d'une collaboration entre les différentes directions et entités contributrices au sein de Lydec, et est piloté par la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI).

### Processus de collecte des informations

Les informations publiées dans le présent rapport proviennent essentiellement :

- Des informations déjà publiées par Lydec via d'autres canaux de communication ;
- Des informations internes collectées spécifiquement à l'occasion de la campagne de reporting ESG de l'exercice 2022 auprès des directions et entités concernées.

Le processus de collecte des informations diffère selon la nature des informations et les entités contributrices, en particulier :

- Pour les informations relatives à la gouvernance et à l'éthique : la Direction Gestion du Contrat et la Déontologue de Lydec collectent ces informations ;
- Pour les informations sur les parties prenantes : le Département Développement Durable et la Fondation Lydec collectent une partie de ces informations, et l'autre partie est collectée auprès des autres directions et entités de Lydec ;

- Pour les informations sociales : la Direction des Ressources Humaines s'appuie sur le Système d'Information SAP-HR qui est articulé autour de quatre modules : SAP paie, SAP formation, ainsi que SAP-PA et GT qui permettent une gestion administrative et dématérialisée des dossiers physiques des collaborateurs Lydec ;
- Pour les informations santé et sécurité : les données relatives à la santé des collaborateurs sont collectées par la DRH, avec l'appui du Centre de Santé ; puis, un réseau de préventeurs sécurité veille rigoureusement à remonter les données concernant les incidents sécurité et accidents du travail auprès de la Direction Sécurité et Sûreté ;
- Pour les informations environnementales : les relevés de consommation d'eau, d'électricité, et de carburant sont collectés et traités par la Direction des Fonctions Support, sur la base des informations fournies par les sites administratifs et techniques concernés.

### Fréquence de reporting des informations et contrôles effectués

La fréquence de collecte des informations effectuée par les directions et entités contributrices au reporting ESG est régulière, et cela afin de réaliser des contrôles de cohérence et vérifier leur fiabilité avant le reporting final. La fréquence de reporting et la nature des contrôles effectués peut varier d'une direction ou entité à l'autre (ex. tableaux de bord de suivi et contrôle mensuel, semestriel, etc.).

### Processus de consolidation et de validation finale des informations

Un Comité de Pilotage, composé de la Direction Administrative et Financière (DAF), de la Direction Gestion du Contrat (DGCO) et de la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI), a été mis en place dès 2019 afin de :

- Collecter les informations auprès des directions et entités contributrices concernées (voir processus de collecte) ;
- Effectuer des contrôles de cohérence sur les informations collectées ;
- Consolider les informations dans le présent rapport annuel 2022.

Le rapport annuel 2022 a ensuite été validé par la Direction Générale, puis le Conseil d'Administration, en février 2023.

## Limites méthodologiques et processus d'amélioration continue

Il convient de préciser que :

- Pour certaines informations, le processus de reporting peut légèrement varier d'une direction ou entité contributrice à l'autre ;
- Certaines informations peuvent ne pas être communiquées à périmètre constant d'une année à l'autre. Pour autant, le périmètre courant de Lydec ne varie que très peu, voire pas du tout, d'une année à l'autre (sites, activités et reporting similaires).

Afin d'améliorer le processus de reporting des informations ESG, Lydec déploie plusieurs actions, et en particulier :

- La sensibilisation des contributeurs, facilitée grâce à un dialogue continu avec le comité de pilotage du reporting ;
- La mise en place d'outils permettant de collecter, contrôler et consolider les informations de façon optimale et efficace.

## Définition des indicateurs quantitatifs

Les indicateurs quantitatifs définis ci-après sont en cohérence avec le périmètre de reporting précisé précédemment, couvrant ainsi : l'ensemble des collaborateurs, sites administratifs et techniques, activités et métiers de Lydec. Ils ont été calculés sur l'année de reporting (2022), sauf mention indicative d'une année antérieure.

## Informations sociales

- Nombre de démissions : Nombre de départs de l'entreprise imputables à une démission ;
- Nombre de licenciements : Nombre de départs de l'entreprise imputables à un licenciement ;
- Recrutements CDI : Nombre d'employés recrutés par l'entreprise en Contrat à Durée Indéterminée ;
- Recrutements CDD : Nombre d'employés recrutés par l'entreprise en Contrat à Durée Déterminée ;
- Répartition des effectifs par catégorie d'employés : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année) ;
- Répartition des effectifs par catégorie d'activité (Eau, Assainissement, Electricité, Eclairage Public, Commun) : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie d'activité concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année) ;
- Répartition des effectifs par nature de contrat (CDI, CDD, Intérim) : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la nature du contrat concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année) ;
- Nombre d'années d'ancienneté : Temps écoulé en année(s) révolue(s) entre le jour d'arrivée du salarié dans l'entreprise et le 31 décembre de l'année concernée ;
- Effectif par ancienneté : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie d'ancienneté concernée (Ex. « 0 à 5 ans ») / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année) ;
- Nombre d'employés formés : Nombre d'employés ayant suivi au moins une formation professionnelle proposée par l'entreprise (modules e-learning et/ou formations présentielles) ;
- Nombre d'heures de formation : Nombre d'heures de formation suivies par les employés concernés (modules e-learning et/ou formations présentielles) ;

- Part de personnes formées par rapport à l'effectif global (en %) : Nombre d'employés formés (en ETP) / Nombre total d'employés (en ETP) ;
- Budget formation par rapport à la masse salariale totale : Budget dédié à la formation des employés de l'entreprise / Masse salariale totale ;
- Accident du travail : Tout accident qui survient par le fait ou à l'occasion du travail, à une personne travaillant pour le compte de l'entreprise ;
- Nombre d'accidents du travail en service : Nombre d'accidents du travail survenus sur le lieu de travail de l'employé ;
- Nombre d'accidents du travail en trajet : Nombre d'accidents du travail survenu pendant le trajet d'aller ou de retour entre le lieu de travail et la résidence ou le lieu de restauration de l'employé ;
- Total des accidents du travail : Nombre d'accidents de travail en service + nombre d'accidents du travail en trajet ;
- Taux de gravité des accidents du travail : Nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées sur l'année concernée, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées ;
- Taux de fréquence des accidents du travail : Rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entraîné la mort ou une incapacité de travail d'au moins un jour sur l'année concernée, multiplié d'un coefficient d'un million ;
- Répartition des situations dangereuses par type (en %) : Nombre de situations dangereuses remontées par catégorie / Nombre total de situations dangereuses remontées ;
- Part du chiffre d'affaires de Lydec redistribuée localement : rapport entre le chiffre d'affaires moins les sorties de trésorerie en devise, et le chiffre d'affaires.

## Informations environnementales

- Taux de raccordement eau potable / électricité (%) : ((Nombre de clients raccordés au réseau d'eau potable / électricité) x (nombre moyen de personnes par foyer)) / (Population totale du périmètre de la Gestion Déléguée par métier) (Annexe 1 du Contrat de Gestion Déléguée) ;
- Consommation d'eau à usage interne (en m<sup>3</sup>) : Volume d'eau consommé par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise ;
- Consommation d'énergie à usage interne (en kWh) : Quantité d'électricité consommée par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise ;
- Consommation de carburant par type de véhicule ou d'engin (en milliers de litres) : Quantité de carburant consommée par les véhicules et engins utilisés par Lydec ;
- Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en % du total des sites) : Nombre de sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 / Nombre total de sites d'exploitation ;
- Pourcentage d'employés dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total) : Nombre d'employés (en ETP) travaillant dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME / Nombre total d'employés de l'entreprise (en ETP) ;
- Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW) : Puissance électrique produite par des structures disposant d'une certification ISO 14001 / Puissance électrique produite par l'ensemble des sites de l'entreprise ;
- Taux de conformité globale pour l'analyse de l'eau : Nombre d'échantillons analysés et certifiés conformes par Labelma (le laboratoire d'analyse des eaux de Lydec) au regard des normes marocaines / Nombre total d'échantillons analysés par Labelma ;
- Rendement de distribution d'eau potable (en %) : Volume d'eau potable consommé par les clients / volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution ;
- Rendement du réseau de distribution d'électricité (%) : Volume d'énergie électrique consommée par les clients / volume d'énergie électrique introduit dans le réseau de distribution ;
- Volume annuel d'eau potable économisé (estimé, en millions m<sup>3</sup>) : (Nombre de fuites détectées et réparées dans l'année) x (débit de fuites) ;
- Rendement épuratoire global des Step (%) : (Rendement demande biochimique en oxygène pendant 5 jours (DBO5) + Rendement demande chimique en oxygène (DCO) + Rendement matières en suspension totales (MES)) / 3.

# Annexe 7

## BILAN ACTIF

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>I - A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE</b>	<b>33.451.231.924,50</b>	<b>18.953.795.172,91</b>	<b>14.497.436.751,59</b>	<b>14.014.788.064,42</b>
* Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4.501.314.340,78	4.501.179.332,35	135.008,43	1.645.504,01
Immobilisations financées par fonds de travaux	6.919.321.014,01	3.468.548.889,00	3.450.772.125,01	2.744.012.575,96
Immobilisations financées par LYDEC	10.168.264.052,50	6.804.025.419,68	3.364.238.632,82	3.449.434.394,63
Immobilisations financées par les tiers	2.422.041.926,53	1.697.402.758,55	724.639.167,98	726.387.891,29
Immobilisations reçues gratuitement	6.153.875.303,21	2.482.638.773,33	3.671.236.529,88	3.253.453.132,28
* Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	1.923.060.351,17		1.923.060.351,17	2.400.031.958,95
Immobilisations en cours financées par Lydec	309.492.304,75		309.492.304,75	459.157.178,90
Immobilisations en cours financées par les Tiers	871.410.597,66		871.410.597,66	808.815.529,09
* Fonds de retraite	182.452.033,89		182.452.033,89	171.849.899,31
<b>I - B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE</b>	<b>11.765.865.967,00</b>	<b>8.665.541.434,95</b>	<b>3.100.324.532,05</b>	<b>3.524.864.431,61</b>
* Immobilisations en non valeur	<b>473.253.621,63</b>	<b>445.689.001,28</b>	<b>27.564.620,35</b>	<b>29.516.562,14</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	473.253.621,63	445.689.001,28	27.564.620,35	29.516.562,14
Prime de remboursement des obligations				
* Immobilisations incorporelles	<b>10.614.014.829,16</b>	<b>7.596.708.783,43</b>	<b>3.017.306.045,73</b>	<b>3.434.955.986,21</b>
Immobilisations en recherche et développement	548.346,61	548.346,61		
Brevet, marques, droits , et valeurs similaires	135.710.125,30	114.654.214,88	21.055.910,42	20.439.210,75
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10.477.756.357,25	7.481.506.221,94	2.996.250.135,31	3.414.516.775,46
* Immobilisations corporelles	<b>677.329.743,15</b>	<b>623.143.650,24</b>	<b>54.186.092,91</b>	<b>58.828.664,10</b>
Terrains				
Constructions	1.149.165,41	1.093.516,04	55.649,37	71.549,20
Matériel et outillage	361.220.976,03	333.994.660,95	27.226.315,08	27.271.464,39
Matériel de transport	70.891.650,03	65.495.486,83	5.396.163,20	7.180.381,32
Matériel mobilier de bureau	47.860.718,63	46.788.051,21	1.072.667,42	1.050.436,78
Matériel informatique	181.808.882,01	161.373.584,17	20.435.297,84	23.254.832,41
Autres immobilisations corporelles	14.398.351,04	14.398.351,04		
Immobilisations corporelles en cours				
* Immobilisations financières	<b>1.267.773,06</b>		<b>1.267.773,06</b>	<b>1.563.219,16</b>
Prêts et créances immobilisées	1.267.773,06		1.267.773,06	1.563.219,16
Titres de participation				
* Ecarts de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC &amp; DP</b>	<b>45.217.097.891,50</b>	<b>27.619.336.607,86</b>	<b>17.597.761.283,64</b>	<b>17.539.652.496,03</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>				
* Stocks ( F )	<b>64.005.073,64</b>	<b>7.164.031,01</b>	<b>56.841.042,63</b>	<b>28.966.125,10</b>
Matière et fournitures consommables	64.005.073,64	7.164.031,01	56.841.042,63	28.966.125,10
* Créances de l'Actif Circulant ( G )	<b>3.998.937.925,04</b>	<b>745.075.504,24</b>	<b>3.253.862.420,80</b>	<b>3.327.160.497,02</b>
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270.927,59		270.927,59	5.305.234,00
Clients et comptes rattachés	3.062.540.343,92	724.995.835,20	2.337.544.508,72	2.462.068.116,73
Personnel débiteur	39.795.995,36		39.795.995,36	48.420.862,33
Etat débiteur	225.704.906,49		225.704.906,49	220.278.953,51
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	625.174.422,13	20.079.669,04	605.094.753,09	544.160.672,31
Comptes de régularisation actif	45.451.329,55		45.451.329,55	46.926.658,14
* Titres et Valeurs de Placement ( H )	<b>1.157.535.242,43</b>		<b>1.157.535.242,43</b>	<b>905.537.315,41</b>
Bons de Trésor ( Fonds de Travaux )	750.000.000,00		750.000.000,00	620.000.000,00
Placements LYDEC	407.535.242,43		407.535.242,43	285.537.315,41
* Ecarts de Conversion actif circulant ( I ) ( Elément circulants )	<b>39.513,65</b>		<b>39.513,65</b>	<b>8.112,58</b>
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT ( F+G+H+I )</b>	<b>5.220.517.754,76</b>	<b>752.239.535,25</b>	<b>4.468.278.219,51</b>	<b>4.261.672.050,11</b>
<b>TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF</b>	<b>324.625.048,23</b>	<b>4.395.283,18</b>	<b>320.229.765,05</b>	<b>329.093.967,22</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>50.762.240.694,49</b>	<b>28.375.971.426,29</b>	<b>22.386.269.268,20</b>	<b>22.130.418.513,36</b>

## BILAN PASSIF

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	Montant net	Montant net
<b>I - DROITS DE L'AUTORITE DELEGANTE ( I )</b>	<b>14.497.436.749,92</b>	<b>14.014.788.062,75</b>
Financement Fonds de Travaux	13.343.695.704,91	12.710.088.674,19
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-7.969.728.221,35	-7.564.398.636,32
Financement Délégataire	10.477.756.357,25	10.197.524.855,10
Amortissement Financement Délégataire	-6.804.025.419,68	-6.288.933.281,57
Financement Tiers	9.447.327.827,40	8.576.988.466,08
Amortissement Financement Tiers	-4.180.041.531,88	-3.788.331.913,42
Fonds de retraite	182.452.033,27	171.849.898,69
Dettes de l'Autorité délégante / RCAR		
RCAR		
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	1.693.635.644,81	2.003.700.644,81
Dettes de l'Autorité Délégante	-1.693.635.644,81	-2.003.700.644,81
* <b>Capitaux Propres ( A )</b>		
Capital Social	800.000.000,00	800.000.000,00
dont Capital souscrit non appelé		
Capital appelé versé	800.000.000,00	800.000.000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales	80.000.000,00	80.000.000,00
Autre Réserves	168.626.872,34	168.626.872,34
Report à nouveau	719.986.279,91	716.561.540,38
Résultat net en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	11.023.665,73	67.424.739,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ( A )	1.779.636.817,98	1.832.613.152,25
* <b>Capitaux Propres Assimilés ( B )</b>	<b>4.143.202,34</b>	<b>5.047.174,34</b>
Subventions d'Investissement	4.143.202,34	5.047.174,34
Provisions réglementées		
Comptes de liaison		
* <b>Dettes de Financement ( C )</b>	<b>1.526.175.019,00</b>	<b>1.787.373.917,12</b>
Emprunts Obligataires	540.000.000,00	720.000.000,00
Emprunts Commerciaux	372.166.900,17	488.020.368,63
Dépôts de Garantie Clientèle	614.008.118,83	579.353.548,49
* <b>Provisions Durables pour Risques et Charges ( D )</b>		
* <b>Ecarts de conversion Passif ( E )</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT ( I+A+B+C+D+E )</b>	<b>17.807.391.789,24</b>	<b>17.639.822.306,46</b>
<b>II - PASSIF CIRCULANT ( Hors Trésorerie )</b>		
* <b>Dettes passif circulant ( F )</b>	<b>4.290.703.900,25</b>	<b>4.014.920.110,33</b>
Fournisseurs et Comptes rattachés	2.135.252.345,43	1.982.781.093,55
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	277.210.437,88	282.457.684,79
Personnel	58.552.107,66	67.860.687,35
Organismes Sociaux	2.486.815,49	19.608.920,25
Etat	737.572.608,71	784.535.928,83
Comptes d'Associés Crédeurs		
Fonds de Travaux	508.397.311,31	334.175.684,67
Autres Créanciers	94.673.291,83	98.605.506,93
Comptes de régularisation Passif	476.558.981,94	444.894.603,96
* G - Autres Provisions pour Risques et Charges ( G )	117.217.610,78	94.700.773,29
* H - Ecarts de Conversion Passif Circulant ( H )	9.995,07	29.458,35
<b>TOTAL II - PASSIF CIRCULANT ( F + G + H )</b>	<b>4.407.931.506,10</b>	<b>4.109.650.341,97</b>
* <b>Trésorerie - Passif</b>		
Crédits d'escompte		
Crédits de Trésorerie		
Banques ( Soldes Crédeurs )	170.945.972,86	380.945.864,93
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE PASSIF	170.945.972,86	380.945.864,93
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>22.386.269.268,20</b>	<b>22.130.418.513,36</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises ( en l'état )	6.345.568.810,23		6.345.568.810,23	6.314.070.721,35
Ventes de biens et services	1.035.339.974,63		1.035.339.974,63	964.802.838,15
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	113.574.079,71		113.574.079,71	132.523.290,22
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	725.546.674,85		725.546.674,85	639.689.498,12
<b>TOTAL I</b>	<b>8.220.029.539,42</b>		<b>8.220.029.539,42</b>	<b>8.051.086.347,84</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	4.399.048.498,01		4.399.048.498,01	4.358.729.426,13
Achats consommés de matières et fournitures	1.053.023.948,89		1.053.023.948,89	972.131.961,43
Autres charges externes	301.027.175,17	4.664.868,36	305.692.043,53	284.640.022,72
Impôts et taxes	8.980.643,94		8.980.643,94	7.943.913,71
Charges de personnel	788.049.628,63		788.049.628,63	817.936.112,42
Autres charges d'exploitation	14.231.809,41		14.231.809,41	10.105.801,47
Dotations d'exploitation	1.499.964.073,97		1.499.964.073,97	1.386.052.011,33
<b>TOTAL II</b>	<b>8.064.325.778,02</b>	<b>4.664.868,36</b>	<b>8.068.990.646,38</b>	<b>7.837.539.249,21</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION III =( I-II)</b>			<b>151.038.893,04</b>	<b>213.547.098,63</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	1.365.279,59		1.365.279,59	1.176.754,33
Intérêts et autres produits financiers	1.856.504,16		1.856.504,16	2.359.215,61
Reprises financières : transfert de charges	3.099.376,23		3.099.376,23	4.449.186,46
<b>TOTAL IV</b>	<b>6.321.159,98</b>		<b>6.321.159,98</b>	<b>7.985.156,40</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>				
Charges d'intérêts	47.173.820,90		47.173.820,90	57.028.507,97
Perte de change	1.199.631,88		1.199.631,88	2.300.870,35
Autres charges financières	1.023,58		1.023,58	
Dotations financières				972.628,00
<b>TOTAL V</b>	<b>48.374.476,36</b>		<b>48.374.476,36</b>	<b>60.302.006,32</b>
<b>RESULTAT FINANCIER VI=( IV-V)</b>			<b>-42.053.316,38</b>	<b>-52.316.849,92</b>
<b>RESULTAT COURANT VII=( III+V)</b>			<b>108.985.576,66</b>	<b>161.230.248,71</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( Hors taxes ) ( Suite)

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
<b>VII RESULTAT COURANT ( reports )</b>			<b>108.985.576,66</b>	<b>161.230.248,71</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANT</b>				
Produits des cessions d'immobilisation	107.249,99		107.249,99	36.100,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	3.249.030,57	1.921.198,57	5.170.229,14	27.026.875,07
Reprises non courantes: Transferts de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3.356.280,56</b>	<b>1.921.198,57</b>	<b>5.277.479,13</b>	<b>27.062.975,07</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	8.236,69		8.236,69	33.112,10
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	20.486.298,18	2.410.652,19	22.896.950,37	16.719.966,85
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL IX</b>	<b>20.494.534,87</b>	<b>2.410.652,19</b>	<b>22.905.187,06</b>	<b>16.753.078,95</b>
<b>X "RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)"</b>			<b>-17.627.707,93</b>	<b>10.309.896,12</b>
<b>XI "RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII-X)"</b>			<b>91.357.868,73</b>	<b>171.540.144,83</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>80.334.203,00</b>		<b>80.334.203,00</b>	<b>104.115.405,30</b>
<b>XIII "RESULTAT NET (XI-XII)"</b>			<b>11.023.665,73</b>	<b>67.424.739,53</b>
<b>XIV "TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)"</b>			<b>8.231.628.178,53</b>	<b>8.086.134.479,31</b>
<b>XV "TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)"</b>			<b>8.220.604.512,80</b>	<b>8.018.709.739,78</b>
<b>XVI "RESULTAT NET (total des produits -total des charges)"</b>			<b>11.023.665,73</b>	<b>67.424.739,53</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 + Ventes de Fluides	6.345.568.810,23	6.314.070.721,35
2 - Achats de Fluides	4.399.048.498,01	4.358.729.426,13
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1.946.520.312,22	1.955.341.295,22
II + Production DE L'EXERCICE ( 3+4+5 )	1.148.914.054,34	1.097.326.128,37
3 Ventes de biens et services produits	1.035.339.974,63	964.802.838,15
4 Variation de Stocks		
5 Immobilisations Produites	113.574.079,71	132.523.290,22
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE ( 6+7 )	1.358.715.992,42	1.256.771.984,15
6 Achats consommés de matières et de fournitures	1.053.023.948,89	972.131.961,43
7 Autres Charges externes	305.692.043,53	284.640.022,72
IV = VALEUR AJOUTEE ( I+II-III )	1.736.718.374,14	1.795.895.439,44
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et Taxes	8.980.643,94	7.943.913,71
10 - Charges de Personnel	788.049.628,63	817.936.112,42
V = Excédent Brut d'exploitation ( E B E )	939.688.101,57	970.015.413,31
= Insuffisance Brute d'exploitation ( I B E )		
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	14.231.809,41	10.105.801,47
13 + Reprises c'exploitation : Transfert ce Charges	725.546.674,85	639.689.498,12
14 - Dotations d'exploitation	1.499.964.073,97	1.386.052.011,33
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION	151.038.893,04	213.547.098,63
VII RESULTAT FINANCIER	-42.053.316,38	-52.316.849,92
VIII = RESULTAT COURANT	108.985.576,66	161.230.248,71
IX RESULTAT NON COURANT	-17.627.707,93	10.309.896,12
15 - Impôts sur les Sociétés	80.334.203,00	104.115.405,30
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11.023.665,73	67.424.739,53
	-	0,00

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 RESULTAT NET DE L'EXERCICE		
Bénéfice +	11.023.665,73	67.424.739,53
Perte -		
2 + Dotations D'exploitation (1)	740.722.588,68	695.342.436,02
3 + Dotations Financières (1)		
4 + Dotations non courantes (1)		
5 - Reprises d'exploitation (2)		
6 - Reprises financières (2)		
7 - Reprises non courantes (2) (3)	-903.972,00	-903.972,00
8 - Produits de cession d'immobilisations	-107.249,99	-36.100,00
9 + Valeurs nettes d'amort des immobilisations cédées	8.236,69	33.112,10
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	750.743.269,11	761.860.215,65
10 Distribution de Bénéfices	64.000.000,00	
II AUTOFINANCEMENT	686.743.269,11	761.860.215,65



## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	VARIATION (a) - (b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
FINANCEMENT PERMANENT	17.807.391.789,24	17.639.822.306,46	-	167.569.482,78
ACTIF IMMOBILISE	17.597.761.283,64	17.539.652.496,03	58.108.787,61	-
<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)</b>	<b>209.630.505,60</b>	<b>100.169.810,43</b>	-	<b>109.460.695,17</b>
ACTIF CIRCULANT	4.468.278.219,51	4.261.672.050,11	206.606.169,40	-
PASSIF CIRCULANT	4.407.931.506,10	4.109.650.341,97	-	298.281.164,13
<b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b>	<b>60.346.713,41</b>	<b>152.021.708,14</b>	-	<b>91.674.994,73</b>
<b>TRESORERIE NETTE (A-B)</b>	<b>149.283.792,19</b>	<b>-51.851.897,71</b>	<b>201.135.689,90</b>	-

EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>686.743.269,11</b>		<b>761.860.215,65</b>
Capacité d'autofinancement		750.743.269,11		761.860.215,65
Distribution de bénéfices		-64.000.000,00		-
<b>CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISAT (B)</b>		<b>402.696,09</b>		<b>179.167,68</b>
Cession d'immobilisations incorporelles		-		-
Cession d'immobilisations corporelles		107.249,99		36.100,00
Cession d'immobilisations financières		295.446,10		143.067,68
Récupération sur créances immobilisées		-		-
<b>AUGMENT DES CAPITX PROPRES ASSIMIL (C)</b>		-		-
Augmentation du capital		-		-
Augmentation des réserves		-		-
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>69.970.848,99</b>		<b>67.154.986,47</b>
Dépôts de garantie		69.970.848,99		67.154.986,47
Emprunt à LT		-		-
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>757.116.814,19</b>		<b>829.194.369,80</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISIT, AUGMENTAT D'IMMOBILISAT (E)</b>	<b>304.960.878,06</b>		<b>406.179.667,58</b>	
Acquisition d'immobilisations corporelles	17.428.995,91		19.819.813,61	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	287.531.882,15		386.359.853,97	
Augmentation d'immobilisations en cours	-		-	
Acquisition d'immobilisations financières	-		-	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>331.169.747,11</b>		<b>324.518.970,39</b>	
Dépôts de garantie	35.316.278,65		32.539.339,02	
Emprunt à LT	295.853.468,46		291.979.631,37	
<b>ACQUISIT D'IMMOBILISAT EN NON VALEUR (H)</b>	<b>11.525.493,85</b>		<b>11.157.233,00</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>647.656.119,02</b>		<b>741.855.870,97</b>	
<b>III VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>-</b>	<b>91.674.994,73</b>	<b>86.480.422,51</b>	<b>-</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>201.135.689,90</b>	<b>-</b>	<b>858.076,32</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>848.791.808,92</b>	<b>848.791.808,92</b>	<b>829.194.369,80</b>	<b>829.194.369,80</b>

## Activités de l'entreprise

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.



## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>	
<b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b>	
1 - Immobilisations en non - valeurs	Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.
2 - Immobilisations incorporelles	Les immobilisations incorporelles comprennent : - L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. - Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.
3- Traitement comptable de la concession	Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC). Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :
3.1 Actif immobilisé du domaine concédé	Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers.  Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec.  Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession.  Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit :  Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec  - le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité délégante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « l'Actif immobilisé du domaine privé » ; - les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité délégante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ;  • L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.
3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec	
3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec	Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire :  • présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ; • amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens
<b>4. Immobilisations corporelles</b>	Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.
<b>5. Immobilisations financières</b>	Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation
<b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b>	N/A
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks 2. Créances 3. Titres et valeurs de placement	CUMP Valeur nominale Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : - les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% : il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire); - les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) : il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles,...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine, ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients. A ce titre, les créances clients brutes s'élèvent à 3 062 MMAD au 31 décembre 2022. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 725 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détaillée ci-avant).
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées 3. Dettes de financement permanent 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	N/A N/A Valeur d'émission de l'emprunt Evaluation individuelle du risque
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif devises	Valeur nominale de la dette Evaluation individuelle du risque Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V - TRESORERIE	
1. Trésorerie - actif 2. Trésorerie - passif 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur nominale Valeur nominale N/A
VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES	
- VENTES DE FLUIDES	Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêt des comptes. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'événements spécifiques.
- VENTES DE TRAVAUX	Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.
VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité déléguante.
VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE	
	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011-2014 et 2018-2019, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

## ETAT DES DEROGATIONS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		
II- DEROGATIONS AUX PRINCIPES DES METHODES D'EVALUATION COMPTABLES FONDAMENTAUX		
III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE		

# Néant

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SU LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation		
· Changements affectant les modalités d'application		

# Néant Néant

## DETAIL DES NON-VALEURS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
21281000	Travaux de grosses réparations	-
21283000	Charges à répartir sur honoraires	472.640.252,95
21284000	Autres Charges à répartir	613.368,68
<b>TOTAL</b>		<b>473.253.621,63</b>

Ce tableau retrace l'évolution de la rubrique durant l'exercice, en indiquant les soldes des comptes principaux constitutifs de " l'immobilisation en non valeurs "

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Désignation	Montant brut début de l'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut début de l'exercice
		Acquisition	production par l'entreprise	virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCEDE</b>	<b>31.484.601.996,42</b>	<b>1.784.177.894,19</b>	-	<b>1.626.119.342,96</b>	-	-	<b>1.626.119.342,96</b>	<b>33.268.779.890,61</b>
Immobilisations gestion déléguée terminées	27.816.597.329,48	722.099.964,59		1.626.119.342,96				30.164.816.637,03
Immobilisations gestion déléguée en cours	3.668.004.666,94	1.062.077.929,60					1.626.119.342,96	3.103.963.253,58
<b>IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS</b>	<b>461.728.127,78</b>	<b>11.525.493,85</b>	-	-	-	-	-	<b>473.253.621,63</b>
Frais préliminaires	0,00	-						0,00
Autres Charges à répartir	613.368,68	-						613.368,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (Honoraires)	461.114.759,10	11.525.493,85						472.640.252,95
Primes de remboursement obligations	-	-						-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10.326.504.939,01</b>	<b>287.531.882,15</b>	-	<b>423.015.185,03</b>	<b>21.992,00</b>	-	<b>423.015.185,03</b>	<b>10.614.014.829,16</b>
Immobilisations en recherche et développement	548.346,61	-						548.346,61
Brevet, Marques, Droits et Valeurs similaires	128.431.737,30	7.300.380,00			21.992,00			135.710.125,30
Autres immobilisations incorporelles (Financement Lydec)	10.197.524.855,10	280.231.502,15		423.015.185,03			423.015.185,03	10.477.756.357,25
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>666.761.266,80</b>	<b>17.428.995,91</b>	-	-	<b>6.860.519,56</b>	-	-	<b>677.329.743,15</b>
Terrains	-	-						-
Constructions	1.149.165,41	-						1.149.165,41
Matériel et outillage	350.607.904,63	10.613.071,40						361.220.976,03
Matériel de transport	70.891.650,03	-						70.891.650,03
Matériel informatique	182.353.476,47	6.315.925,10			6.860.519,56			181.808.882,01
Matériel mobilier de bureau	47.360.719,22	499.999,41						47.860.718,63
Autres immobilisations corporelles	14.398.351,04	-						14.398.351,04



## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Nature	Cumul début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amort sur immob sorties (3)	cumul d'amort fin exercice (4) = (1) + (2) + (3)
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>432.211.565,64</b>	<b>13.477.435,64</b>		<b>445.689.001,28</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				-
Charges à répartir sur Honoraires	432.211.565,64	13.477.435,64		445.689.001,28
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6.891.548.952,80</b>	<b>705.181.822,63</b>	<b>21.992,00</b>	<b>7.596.708.783,43</b>
Immobilisation en recherche et développement	548.346,61			548.346,61
Brevet, marques, droitset valeur similaires	107.992.526,55	6.683.680,33	21.992,00	114.654.214,88
Immobilisations financement LYDEC domaine délégué	6.783.008.079,64	698.498.142,30		7.481.506.221,94
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>607.932.602,70</b>	<b>22.063.330,41</b>	<b>6.852.282,87</b>	<b>623.143.650,24</b>
Terrains				-
Constructions	1.077.616,21	15.899,83		1.093.516,04
Installations techniques, matériel et outillage	323.336.440,24	10.658.220,71		333.994.660,95
Matériel de transport	63.711.268,71	1.784.218,12		65.495.486,83
Mobilier, matériel de bureau	46.310.282,44	477.768,77		46.788.051,21
Matériel Informatique	159.098.644,06	9.127.222,98	6.852.282,87	161.373.584,17
Agencement, Installation et Aménagement	14.398.351,04			14.398.351,04
<b>Total</b>	<b>7.931.693.121,14</b>	<b>740.722.588,68</b>	<b>6.874.274,87</b>	<b>8.665.541.434,95</b>

## TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES DE CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
2022	IM DP : Logiciels	21.992,00	21.992,00		-		-
2022	IM DP: Matériel informatique	143.457,00	137.273,65	6.183,35	5.166,66		1.016,69
2022	IM DP: Matériel informatique	6.717.062,56	6.715.009,22	2.053,34	102.083,33	100.029,99	
<b>TOTAL</b>		<b>6.882.511,56</b>	<b>6.874.274,87</b>	<b>8.236,69</b>	<b>107.249,99</b>	<b>100.029,99</b>	<b>1.016,69</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social dhs	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits d'exploitation inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Situation nette	

## TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>								
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	673.976.703,70	733.489.289,79			655.226.458,46			752.239.535,03
5. Autres Provisions pour risques et charges	94.700.773,29	25.752.195,50			3.235.358,01			117.217.610,78
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	5.367.911,18				972.628,00			4.395.283,18
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>774.045.388,17</b>	<b>759.241.485,29</b>			<b>659.434.444,47</b>			<b>873.852.428,99</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>774.045.388,17</b>	<b>759.241.485,29</b>			<b>659.434.444,47</b>			<b>873.852.428,99</b>

## TABLEAU DES CREANCES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

CREANCES	TOTAL	Dotations			Reprises			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANT REPRESENTES PAR EFFETS
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1.267.773,06</b>	<b>1.267.773,06</b>						
Prêts immobilisés	1.267.773,06							
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3.998.937.925,04</b>	<b>31.027.974,12</b>	<b>1.319.222.641,60</b>	<b>2.648.687.309,32</b>	<b>2.453.311,90</b>	<b>1.866.524.164,14</b>	<b>16.998.516,13</b>	<b>24.969.339,94</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	270.927,59	48.600,00	222.327,59					
Clients et comptes rattachés	3.062.540.343,92	5.342.357,77	1.030.468.344,31	2.026.729.641,84	2.453.311,90	1.028.047.741,07	16.998.516,13	24.969.339,94
Etat	225.704.906,49		224.680.879,80	1.024.026,69		225.704.906,49		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	625.174.422,13		12.402.905,55	612.771.516,58		612.771.516,58		
Personnel	39.795.995,36		25.401.865,85	6.232.005,30				
Comptes de régularisation-actif	45.451.329,55		235.150,50	45.216.179,05				

## TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES
<b>DU FINANCEMENT</b>	<b>1.526.175.019,00</b>	<b>1.226.175.019,00</b>	<b>300.000.000,00</b>				
Emprunts obligataires	540.000.000,00	360.000.000,00	180.000.000,00				
Autres dettes de financement	986.175.019,00	866.175.019,00	120.000.000,00				
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>3.782.306.588,94</b>	<b>428.787.790,98</b>	<b>3.339.358.743,60</b>	<b>14.160.054,36</b>	<b>9.413.958,11</b>	<b>815.210.697,01</b>	<b>71.277.246,93</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2.135.252.345,43		2.121.092.291,07	14.160.054,36	9.413.958,11		71.277.246,93
Clients créditeurs, avances et acomptes	277.210.437,88		277.210.437,88				
Personnel	58.552.107,66		58.552.107,66				
Organismes sociaux	2.486.815,49		2.486.815,49			2.486.815,49	
Etat	737.572.608,71		737.572.608,71			737.572.608,71	
Comptes d'associés							
Autres créanciers	94.673.291,83	12.190.714,91	82.482.576,92			75.151.272,81	
Comptes de régularisation-passif	476.558.981,94	416.597.076,07	59.961.905,87				

## TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES	<b>Néant</b>				<b>Néant</b>
SURETES RECUES					<b>Néant</b>

(1) Gage-Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

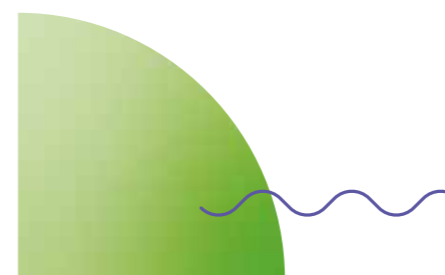
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

- Entreprises liées, associés, membre du personnel

(3) Préciser si la sûreté recue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (Sûreté recues)

## ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions		
- Cautions bancaires au profit de l'Autorité Déléguée	161.359.807,00	156.246.000,00
- Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	5.085.002,00	5.000.000,00
- Cautions bancaires au profit des Eaux et Forêts	258.807,00	49.447,00
- Cautions bancaires au profit GDF SUEZ Energie Service en garantie du loyer	-	-
- Cautions bancaires divers	984.688,26	1.079.635,88
* Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
- Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	822.439.000,00	835.288.000,00
* Autres Engagements		
- Engagements contractuels d'investissements	1.424.550.180,37	1.880.675.951,15
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2.414.677.484,63</b>	<b>2.878.339.034,03</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS		
* Avals et cautions		
- Garanties reçues sur contrats	361.715.272,29	384.892.344,22
* Autres Engagements		
- Facilités de crédit non utilisées	1.621.100.000,00	1.676.337.000,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1.982.815.272,29</b>	<b>2.061.229.344,22</b>
(2) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		



## TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

N° du contrat	Durée du contrat			Juste valeur du bien (H.T)	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des redevances des exercices précédents	AUTRES ANALYSES			Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
	du	au	Durée contrat en mois				MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES		

# Néant

## DETAIL DES POSTES DU C P C (Produits)

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>PRODUIT D' EXPLOITATION</b>		
<b>711 Ventes de marchandises</b>		
Ventes de marchandises au Maroc	6.345.568.810,23	6.314.070.721,35
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
<b>Total</b>	<b>6.345.568.810,23</b>	<b>6.314.070.721,35</b>
<b>712 Ventes des biens et services produits</b>		
Ventes travaux	212.170.790,05	206.291.537,47
Recettes fonds de travaux	490.446.043,21	391.952.408,31
Entretien et location branchements \ compteurs	140.372.063,72	138.112.945,80
Coupures -Rebranchements	65.154.807,81	61.764.685,01
Pose et depose de compteurs	8.969.399,56	9.399.644,18
Autres prestations	12.754.690,77	5.154.150,64
Peines et soins	86.741.990,65	134.543.473,91
Reste du poste des ventes et services produits	18.730.188,86	17.583.992,83
<b>Total</b>	<b>1.035.339.974,63</b>	<b>964.802.838,15</b>
<b>713 Variation des stocks de produits</b>		
Variation des stocks des biens produits		
Variation des stocks des services produits		
Variation des stocks des produits en cours		
<b>Total</b>		
<b>718 Autres produits d'exploitation</b>		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produit divers)		
<b>Total</b>		
<b>719 Reprises d'exploitation:transferts des charges</b>		
Reprises	658.461.816,47	573.885.971,69
Transferts des charges	67.084.858,38	65.803.526,43
<b>Total</b>	<b>725.546.674,85</b>	<b>639.689.498,12</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>738 Interets et autres produits financiers</b>		
Interets et produits assimilés	1.408.412,22	1.874.274,64
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	448.091,94	310.178,72
Reste du poste interêts et autres produits financiers		174.762,25
<b>Total</b>	<b>1.856.504,16</b>	<b>2.359.215,61</b>

## DETAIL DES POSTES DU C P C (Charges)

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>611 Achat revenus de marchandises</b>		
Achat de marchandises	4.399.048.498,01	4.358.729.426,13
Variation des stocks de marchandises		
<b>Total</b>	<b>4.399.048.498,01</b>	<b>4.358.729.426,13</b>
<b>612 Achat consommés de matière première</b>		
Achat de matières premières		
Variation des stocks de matière première		
Achat de materiel et fournitures consommables et d'emballages	206.374.320,89	156.930.586,73
variation des stocks de matière,fournitures et emballage	-25.918.992,52	-4.840.267,26
Achat non stockés de matière et fourniture	145.916.466,33	140.311.176,02
Achats de travaux ,études et prestations de sevices	726.652.154,19	679.730.465,94
<b>Total</b>	<b>1.053.023.948,89</b>	<b>972.131.961,43</b>
<b>613/614 Autres charges externes</b>		
Locations et charges locatives	33.774.588,54	34.675.711,35
Redevances de crédit -bail		
Entretiens et reparations	25.904.739,27	23.674.486,75
Primes d'assurances	21.685.893,51	17.771.029,21
Rémunerations du personnel extérieur a l'entreprise	24.227.506,68	23.320.170,40
Rémunerations d'intermédiaires et honoraires	13.835.156,55	11.835.325,83
Redevances diverses	148.438.717,81	150.915.159,99
Documentation diverses	151.533,63	117.425,50
Transports	62.027,50	74.027,00
Reste du postedes Autres charges externes	37.611.880,04	22.256.686,69
<b>Total</b>	<b>305.692.043,53</b>	<b>284.640.022,72</b>
<b>617 Charges de personnel</b>		
Rémunération du personnel	562.976.867,96	577.765.034,47
Charges sociales	194.467.036,78	200.947.209,69
Reste du poste des autres charges de personnel	30.605.723,89	39.223.868,26
<b>Total</b>	<b>788.049.628,63</b>	<b>817.936.112,42</b>
<b>618 Autres charges d'exploitation</b>		
Jeton de présence	1.450.000,00	650.000,00
Pertes sur créances irrécouvrables	12.781.809,41	9.455.801,47
Reste du poste des autres charges d'exploitation		
<b>Total</b>	<b>14.231.809,41</b>	<b>10.105.801,47</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>638 Autres charges financiere</b>		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financieres	1.023,58	
<b>Total</b>	<b>1.023,58</b>	
<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
<b>658 Autres charges non courantes</b>		
Pénalités sur marchés et débits		
Rappels d'impots ( Autres que l'IS )	9.900,00	
Pénalités et amendes fiscales	62.007,00	
Reste du poste des autres charges non courantes	22.825.043,37	16.719.966,85
<b>Total</b>	<b>22.896.950,37</b>	<b>16.719.966,85</b>

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>I RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>11.023.665,73</b>	
Bénéfice net	11.023.665,73	
Perte nette		
<b>II REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>702.593.813,47</b>	
<b>1 Courantes</b>	<b>602.957.244,17</b>	
Dotation aux provisions pour dépréciation clients	517.771.491,77	
Redevance COS non déductible	54.110.413,53	
Surplus Amortissements non déductible sur LLD	1.035.326,62	
Cadeaux	544.066,06	
Ecart de conversion - Passif 2022	9.995,14	
Dons non déductibles	3.747.336,00	
Amortissements sur exercices antérieurs	3.847.265,40	
Provision pour risque et charges	17.166.481,29	
Charges sur exercices antérieurs	4.724.868,36	
<b>2 Non Courantes</b>	<b>99.636.569,30</b>	
Autres charges non courantes	16.829.707,11	
Charges sur exercices antérieurs	2.410.652,19	
Pénalité et Amendes Fiscales	62.007,00	
Impôt sur les sociétés	80.334.203,00	
<b>III DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>454.474.897,41</b>
<b>1- Courantes</b>		<b>454.474.897,41</b>
Ecart de conversion - Passif 2020		29.458,35
Reprise Dotation aux provisions pour dépréciation clients		454.474.897,06
<b>2- Non courantes</b>		-
<b>TOTAL (T1 ; T2)</b>	<b>713.617.479,20</b>	<b>454.474.897,41</b>
<b>IV RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>MONTANTS</b>
Bénéfice brut si T1>T2 (A)		259.142.581,79
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
<b>V REPORT DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
<b>VI RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>259.142.581,79</b>
Bénéfice net fiscal (A - C)		259.142.581,79
ou déficit net fiscal (B)		
<b>VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Resultat courant d'après C.P.C	(+)	108.985.576,66
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	602.957.244,17
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	454.474.897,41
Resultat courant théoriquement imposable	(=)	257.467.923,42
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	79.815.056,26
Resultat courant après impôts	(=)	29.170.520,40
<b>II INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Nature	Solde début exercice	Opération de l'exercice	Déclaration TVA	Solde fin exercice
<b>A.TVA FACTUREE</b>	<b>522.062.634,43</b>	<b>1.158.676.183,97</b>	<b>1.182.346.619,80</b>	<b>498.392.198,60</b>
<b>B. TVA RECUPERABLE</b>	<b>219.254.895,89</b>	<b>819.258.938,12</b>	<b>837.754.190,14</b>	<b>200.759.643,87</b>
Sur charges	179.839.372,85	651.182.684,32	663.707.653,48	167.314.403,69
Sur immobilisations	39.415.523,04	168.076.253,80	174.046.536,66	33.445.240,18
<b>T.V.A due ou crédit T.V.A (A-B)</b>	<b>302.807.738,54</b>	<b>339.417.245,85</b>	<b>344.592.429,66</b>	<b>297.632.554,73</b>

## PASSIFS EVENTUELS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

### 1- Audit des comptes de la Gestion Déléguee 2012-2020 et 2021-2023 :

#### 1.1- Audit des comptes de la Gestion Déléguee 2012-2020 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en date 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la Gestion Déléguee pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porte sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Déléguee (comptes du Délégataire et de l'Autorité Délégante) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Déléguee (comptes du Délégataire et de l'Autorité Délégante) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Délégante a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la Gestion Déléguee 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Délégante le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Délégante a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec.

Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Délégante de ses réserves quant aux incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit.

Les discussions entre Lydec et l'Autorité Délégante continuent afin d'arrêter une version convenue entre les deux parties à soumettre au comité de suivi pour validation.

#### 1.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguee 2021-2023 :

Lydec a reçu en date du 17 octobre 2022, un courrier de l'Autorité Délégante notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la Gestion Déléguee pour la période 2021-2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. A date d'aujourd'hui, les travaux d'audit toujours en cours.

#### 2- Deuxième révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguee prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Délégante et le Délégataire se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

Depuis février 2021, deux commissions du Ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Déléguee sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du Contrat de Gestion Déléguee et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au Ministère de l'Intérieur. A la suite de cette réunion des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Délégante, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la Convention de Gestion Déléguee et des besoins en investissements.

En 2022, les équipes du Délégataire ont participé à une trentaine de Groupes de Travail (GT) portant sur l'ensemble des thématiques et ont livré les différents livrables demandés par les commissions techniques et financières.

Une réunion s'est tenue le 28 février 2023, sous la supervision du Ministère de l'Intérieur afin de partager les positions des parties d'une part, et de faire aboutir dans les plus brefs délais les discussions relatives à la révision du Contrat de Gestion Déléguee d'autre part. A l'issue de la réunion, les parties ont convenu d'approfondir leurs travaux sur la base des derniers éléments partagés dans la perspective d'une prochaine réunion à fixer.

## ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Non, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse (2)	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale" (5)	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent (3)	Exercice actuel (4)		Souscrit (6)	Appelé (7)	Libéré (8)
SUEZ GROUP (VIGIE Groupe)	1, Rue d'Astorg 75379 PARIS CEDEX 08 France	4.080.000	4.080.000	100,00	408.000.000,00	408.000.000,00	408.000.000,00
VIGIE 50 AS	30, rue madeleine Vionnet, 93300, Aubervilliers, France	-	3.893.737	100,00	389.373.700,00	389.373.700,00	389.373.700,00
Au porteur FIPAR HOLDING	Immeuble CDG, Place Moulay El HASSAN Rabat	1.279.499	-	100,00	2.626.300,00	2.626.300,00	2.626.300,00
RMA	83, Avenue des FAR Casablanca	1.291.573	-	100,00	-	-	-
Flottant		1.348.928	-	100,00	-	-	-
		-	-	100,00	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>8.000.000</b>	<b>8.000.000</b>	<b>Total</b>	<b>800.000.000,00</b>	<b>800.000.000,00</b>	<b>800.000.000,00</b>

## TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTAT INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
<b>(Décision de l'AGO du 28 juin 2021)</b>			
Report à nouveau	716.561.540,38	Réserve légale	-
Resultat nets en instance d'affectation		Autres réserves	168.626.872,34
Resultat net de l'exercice	67.424.739,53	Tantième	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	64.000.000,00
Autres prélèvements	168.626.872,34	Autres affectations	
		Report à nouveau	719.986.279,91
<b>TOTAL (A)</b>	<b>952.613.152,25</b>	<b>TOTAL (B)</b>	<b>952.613.152,25</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N-2	EXERCICE N-1	EXERCICE N
<b>* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
- Capitaux propres (+) Capitaux propres assimilés(-)	1.739.151.975,75	1.808.143.764,45	1.756.215.399,97
Immobilisations en non valeurs			
<b>* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	7.042.051.704,19	7.278.873.559,50	7.380.908.784,86
2. Résultat avant impôts	36.005.578,91	171.540.144,83	91.357.868,73
3. Impôts sur les résultats	79.392.802,34	104.115.405,30	80.334.203,00
4. Bénéfices distribués	-	-	64.000.000,00
*5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)*	-	67.424.739,53	11.023.665,73
<b>* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)</b>			
Resultat net par action ou part sociale	-	8,43	1,38
Bénéfice distribués par action ou part sociale	-	-	8,00
<b>* PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	800.362.248,52	817.936.112,42	788.049.628,63
Effectif des salariés employés à la fin de l'exercice	3.160	3.128	3.117

## TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Nature	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	1.365.279,59	
Charges		24.639.700,55
<b>Total des entrées</b>	<b>1.365.279,59</b>	
<b>Total des sorties</b>		<b>24.639.700,55</b>
<b>Balance devises</b>	<b>23.274.420,96</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>24.639.700,55</b>	<b>24.639.700,55</b>

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

<b>I- DATATION</b>	
Date de clôture (1)	31 décembre 2022
Date d'établissement des états de synthèse (2)	21 février 2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**I- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse**

DATES	Indication des événements

## Etat du Fonds de Travaux

EXERCICE DU : 01/01/2022 au : 31/12/2022

<b>Solde du compte Fonds de Travaux au 31 décembre 2022 :</b>		
	31/12/2021	31/12/2022
Solde du compte Fonds de Travaux :	334.175.684,67	508.397.311,31

**Fonctionnement du compte Fonds de Travaux**

"Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte."

**Situation du Fonds de Travaux vis-à-vis de l'Administration Fiscale**

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.

- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.

- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.

- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.



# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



BDO SARL,  
A member of BDO International Limited  
119, Bd Abdelmoumen-5<sup>ème</sup> Etage N°38,  
Casablanca 20140

Aux Actionnaires de la société

**LYDEC S.A.**

48, Rue Mohamed Diouri  
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

## Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LYDEC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.783.780.020,32 MAD dont un bénéfice net de 11.023.665,73 MAD.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

## Fondement de l'opinion avec réserve

Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élèvent au 31 décembre 2022 à MMAD 119 HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités (en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée) pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## Observations

Nous attirons l'attention sur les éléments suivants :

a) Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 31 décembre 2022 avec une créance envers l'Autorité Délégante d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à MMAD 100,5 à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance nette envers l'Autorité Délégante d'un montant de MMAD 395 au 31 décembre 2022, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR. Le comité de suivi, réuni le 27 avril 2018, a reconnu la créance correspondant aux versements effectués à la CNRA et a arrêté son montant au 31 décembre 2016 à MMAD 106.

b) L'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 & 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale

c) La société a fait l'objet courant l'exercice 2022 d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les revenus (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2020, dont la deuxième lettre de notification des redressements a été reçue le 27 janvier 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Estimation du chiffre d'affaires relatif aux ventes d'eau et d'électricité réalisées et non relevées (dit « en compteur »)**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note A1 de l'annexe aux états financiers, une partie de l'activité de la société concerne des travaux pour le compte de tiers pour lesquels le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés à l'avancement du projet. Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque projet en rapportant le montant des coûts engagés au 31 décembre 2022 au montant total estimé des coûts du projet. Cette méthode vise à conserver le niveau de charge et à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.</p> <p>Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge liés aux travaux comme un point clé de l'audit compte tenu du niveau de jugement exercé pour l'estimation de l'avancement des travaux ainsi que le degré d'incertitude lié à cette estimation.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :</p> <p>Prendre connaissance de l'environnement de contrôle sur le processus de suivi des contrats de construction ;</p> <p>Tester les contrôles clés relatifs au processus du suivi des affaires (management de projet, déversement des coûts sur affaires, devis, bordereau des prix) ;</p> <p>Recalculer le chiffre d'affaires résultant de la méthode de l'avancement ;</p> <p>Rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) du suivi analytique avec celles de la comptabilité générale ;</p> <p>Effectuer des travaux ci-dessous sur un échantillon de contrats.</p> <p>Nous avons ainsi examiné un échantillon de contrats sélectionnés selon les critères suivants :</p> <p>Contribution significative de la marge dégagée sur l'exercice comptable ;</p> <p>Contrats présentant des risques significatifs spécifiques (techniques, contractuels, etc.).</p> <p>Les procédures mises en place sur cet échantillon de contrats ont consisté à :</p> <p>Organiser des réunions avec les responsables opérationnels et financiers du contrat concerné (« revue d'affaire ») pour prendre connaissance de la situation opérationnelle des affaires (examen des événements, examen des risques, examen du calcul du taux d'avancement) ;</p> <p>Comparer les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice.</p>

• **Dépréciation des créances commerciales**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note A1 de l'annexe aux états financiers, les créances clients brutes s'élèvent à 3 063 MMAD au 31 décembre 2022. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 725 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients.</p> <p>Les taux de perte utilisés correspondent aux taux historiques des créances irrécouvrables observés sur un segment homogène en fonction du niveau d'impayés, ajustés selon les cas des circonstances actuelles et prévisions raisonnables d'évolution du profil de clientèle.</p> <p>Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances clients comme un point clé de l'audit compte tenu du niveau de jugement requis pour l'ajustement des données historiques ainsi que le niveau d'incertitude lié à cet ajustement.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <p>Examiné les modalités de détermination des taux de perte retenus par catégorie de clientèle et leur cohérence avec les données historiques ;</p> <p>Examiné les modalités de détermination des provisions complémentaires et spécifiques ;</p> <p>Rapproché la balance âgée issue du système de gestion commerciale avec les données comptables ;</p> <p>Recalculé la provision pour dépréciation des créances client sur la base des taux de perte retenus.</p>

• **Provision pour risques significatifs et les passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>L'activité de Lydec repose sur un Contrat unique d'une durée de 30 ans à échéance 2027. Cette spécificité impose aux parties une gestion et une interprétation permanente des dispositions contractuelles en vue d'inscrire la relation Lydec/Autorité Déléguée dans les équilibres financiers, économiques et techniques instituées à la signature du Contrat de Gestion Déléguée. En vue d'ajuster les dispositions contractuelles aux évolutions économiques, financières et techniques de la Gestion Déléguée, le Contrat permet aux parties à tout moment et au moins tous les 5 ans de se rencontrer pour décider d'un commun accord des mesures qui s'imposent.</p> <p>Dans ce contexte, la société peut faire face à des situations incertaines ou contentieuses, notamment :</p> <p>Dans le cadre des différents audits diligentés par l'autorité déléguée dont les résultats sont toujours en cours tel qu'exposé en note B15 de l'annexe aux états financiers et qui pourraient donner lieu à des demandes de rectification.</p> <p>Dans le cadre de gestion des risques de fin de contrat prévue en 2027, nous avons considéré que les provisions pour risques significatifs et les passifs éventuels constituent un point clé de l'audit en raison de l'incertitude sur l'issue des audits engagés, du caractère potentiellement significatif et leur incidence ainsi que le degré d'incertitude lié à des risques de fin de contrat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et de recenser l'ensemble des risques ;</p> <p>Prendre connaissance des sujets évoqués dans les procès-verbaux des réunions des différentes commissions/comités mis en place pour la gestion du partenariat entre la Lydec et l'autorité déléguée.</p> <p>Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique et la direction de gestion du contrat de la société, de la documentation correspondante et revoir, le cas échéant, les consultations écrites des conseils externes ;</p> <p>Examiner les rapports envoyés par l'auditeur de la gestion déléguée et les réponses préparées par la société ;</p> <p>Examiner le caractère approprié de la qualification retenue par la société (provision vs passifs éventuels) au regard des normes en vigueur ;</p> <p>Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.</p>



### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### 6 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 31 mars 2023

### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

#### BDO SARL



**Amine BAAKILI**  
Associé



# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



BDO SARL,  
A member of BDO International Limited  
119, Bd Abdelmoumen-5<sup>ème</sup> Etage N°38,  
Casablanca 20140

Aux Actionnaires de la société

**LYDEC S.A.**

48, Rue Mohamed Diouri  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention réglementée conclue courant l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

### 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

#### 2.1. Jusqu'au 31 janvier 2022 : Convention écrite de mise à disposition de personnel avec SUEZ

- **Personnes concernées** : SUEZ actionnaire de Lydec.

- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, est de définir les conditions générales dans lesquelles SUEZ ou une de ses filiales accepte de mettre du personnel expatrié à la disposition de Lydec, à la demande de cette dernière.

- **Modalités essentielles** : Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par LYDEC.

Un complément de rémunération est versé par SUEZ en France et refacturé à LYDEC avec application de 8% de frais de gestion.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 359 et une reprise sur exercices antérieurs de KMAD 2 659 suite à la réception des factures ayant fait l'objet de provisions lors des exercices antérieurs.

- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 10 482 a été versé en 2022 à SUEZ au titre de cette convention, incluant le règlement des factures au titre des exercices précédents.

#### 2.2.2. A partir du 1<sup>er</sup> février 2022 : Convention écrite de mise à disposition de personnel avec SUEZ Groupe devenue VIGIE Groupe

- **Personnes concernées** : SUEZ Groupe actionnaire de Lydec.

- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, est de définir les conditions générales dans lesquelles SUEZ Groupe devenue VIGIE Groupe accepte de mettre du personnel expatrié à la disposition de Lydec, à la demande de cette dernière.

- **Modalités essentielles** : Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par Lydec. Un complément de rémunération est versé par SUEZ Groupe en France et refacturé à Lydec avec application de 8% de frais de gestion

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 10 560.

- **Sommes versées** : Aucun montant n'a été versé par Lydec en 2022 au titre de cette convention.

#### 2.3. Convention écrite de Gouvernance et d'Assistance Technique et Opérationnelle avec SUEZ Groupe devenue VIGIE Groupe

- **Personnes concernées** : SUEZ Groupe devenue VIGIE Groupe actionnaire majoritaire de Lydec

- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, porte sur la Gouvernance, l'Assistance Technique et Opérationnelle de Lydec dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour les besoins du contrat de gestion du service de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public de la Wilaya du Grand Casablanca.

- **Modalités essentielles** :

• La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ Groupe, FIPAR HOLDING et RMA.

• Assistance Technique Spécifique : LYDEC verse à SUEZ Groupe des honoraires sur la base du nombre de jours de travail effectué par les experts ayant participé aux missions et sur la base des prix unitaires par catégorie d'expert. Ces tarifs font l'objet d'une révision annuelle telle que prévue dans ladite convention.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 12 783.

- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 5 742 a été versé en 2022 à SUEZ Groupe au titre de cette convention, incluant le règlement des factures au titre des exercices précédents.

#### 2.4. Convention écrite de Prestations de Services entre Lydec et FIPAR Holding Cette convention a pris fin le 25 mai 2022

- **Personnes concernées** : FIPAR HOLDING actionnaire de LYDEC.

- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 2 décembre 2004, porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière de gestion financière et en matière de gestion des actifs immobiliers.

- **Modalités essentielles** :

La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ Groupe, FIPAR HOLDING et RMA.

La part de FIPAR HOLDING représente 16,57% jusqu'au 25 mai 2022.



**3 - Montant des prestations fournies ou livrées : Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 571 hors taxes.**

- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 1 628 TTC a été versé en 2022 à FIPAR Holding au titre de cette convention, incluant le règlement des factures au titre des exercices précédents.

**2.5. Convention écrite de Prestations de Services entre LYDEC et RMA. Cette convention a pris fin le 25 mai 2022**

- **Personnes concernées** : RMA actionnaire de LYDEC.

- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 2 décembre 2004, porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière d'ingénierie financière, en matière d'assurances et en matière de gestion des actifs immobiliers.

- **Modalités essentielles** : La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ Groupe, FIPAR HOLDING et RMA. La part de RMA représente 16,57% jusqu'au 25 mai 2022.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 571 hors taxes.

- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 2 397 TTC a été versé en 2022 à RMA au titre de cette convention, incluant le règlement des factures au titre des exercices précédents.

**2.6. Convention écrite de prestations informatiques et télécoms avec SEOER. Cette convention n'a plus le caractère de convention réglementée à partir du 1<sup>er</sup> février 2022**

- **Personnes concernées** : SEOER et Lydec filiales de SUEZ.

- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 31 décembre 2002, a pour objet la réalisation par LYDEC pour le compte de la Société des Eaux de l'Oum Errbia des études, des consultations et des services dans les domaines informatiques et télécoms.

- **Modalités essentielles** : Facturation annuelle détaillée par nature de prestation.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Un montant de KMAD 168 a été comptabilisé en produits de Lydec au titre de l'exercice 2022.

- **Sommes reçues** : Aucun montant n'a été encaissé par Lydec en 2022 au titre de cette convention, incluant le règlement des factures au titre des exercices précédents.

**2.7. Convention écrite de surveillance de la qualité des eaux par LYDEC pour le compte de SEOER Cette convention n'a plus le caractère de convention réglementée à partir du 1<sup>er</sup> février 2022**

- **Personnes concernées** : SEOER et Lydec filiales de SUEZ.

- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 25 mai 2012, a pour objet la réalisation par Lydec des prestations d'analyse et de prélèvement des échantillons d'eaux par Labelma pour le compte de SEOER.

- **Modalités essentielles** : Facturation trimestrielle selon le bordereau des prix annexé à la convention. Les prix unitaires utilisés sont révisés à partir de 2013 selon la formule de révision précisée dans l'article 8 de la convention.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en produits de Lydec au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 1 239 hors Taxes.

- **Sommes reçues** : Un montant de KMAD 197 TTC a été encaissé par Lydec en 2022 au titre de cette convention.

**4 2.8. Convention écrite d'assistance technique Avec Suez Groupe devenue VIGIE Groupe**

- **Personnes concernées** : SUEZ Groupe actionnaire majoritaire de Lydec

- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 18 février 2020, selon laquelle SUEZ Groupe s'engage à acheter des prestations de service à travers la mise à disposition des experts Lydec.

- **Modalités essentielles** : Facturation selon un tarif journalier en fonction du niveau de l'expertise requise pour la prestation d'assistance technique tel que défini dans l'annexe 2 de la convention.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Aucun montant n'a été comptabilisé en produits de Lydec au titre de l'exercice 2022.

- **Sommes reçues** : Aucun montant n'a été encaissé par Lydec en 2022 au titre de cette convention.

Casablanca, le 31 mars 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Dr. Suez Casablanca  
Tél: 05 22 54 00 00 Fax: 05 22 25 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**BDO SARL**



BDO S.a.r.l  
119, Bd Abdoumoumen  
Casablanca  
Tél: 0522 22 12 24

**Amine BAAKILI**  
Associé

## Annexe 8 : Glossaire

### A

- **Assainissement liquide** : service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales, avant leur rejet en milieu naturel ou leur réutilisation.
- **Autorité Délégante** : personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public, dont elle a la charge, à un délégataire public ou privé, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.
- **Autorité de tutelle** : dans le cas de Lydec, il s'agit du Ministère de l'Intérieur.
- **Avaloir** : dispositif destiné à recueillir le ruissellement des eaux et à la diriger vers le réseau d'assainissement.

### B

- **Bilan Carbone** : Cartographie des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entité selon plusieurs périmètres : émissions directes, émissions imputables à l'achat d'électricité, et autres émissions indirectes ; cartographie qui peut également se décliner par activité. Elle permet d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en place un plan d'actions de réduction des émissions de GES dans les postes les plus pertinents.
- **Branchement (eau)** : lien physique entre le réseau principal et le point de livraison du client : il est composé principalement d'un collier de prise en charge, d'un robinet de prise en charge, d'un tuyau et d'un poste de comptage.
- **Bureau Central de Conduite (BCC)** : entité de Lydec chargée de surveiller et de gérer à distance, 24h/24 et 7j/7, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'éclairage public. Le BCC gère aussi le dispositif d'alerte météo.

### C

- **Canalisation** : canal, câble, tuyau, tube destiné au transport à distance ou à la distribution d'un liquide, d'un gaz, de l'électricité.
- **Cellules étanches** : armoire étanche qui comporte un ensemble d'équipement électriques.
- **Centre Technique de Métrologie** : assure la fiabilité des équipements de surveillance et de mesure de Lydec et notamment du parc de compteurs. Il dispose de deux laboratoires pour l'étalonnage des compteurs d'eau et d'électricité.
- **Changement climatique** : Ensemble des variations des caractéristiques climatiques inhérentes à un lieu et à une période de temps définis. Le changements climatiques implique notamment des altérations du cycle de l'eau, de la biodiversité, de l'intensité des catastrophes naturelles, de la température, etc.
- **Chiffre d'affaires** : montant global des ventes de produits et services réalisés par la Société, sur une période donnée, dans l'exercice de son activité normale et courante.
- **Conférence des Parties (COP)** : Réunion annuelle des États signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), texte issu du premier sommet de la Terre en juin 1992.
- **Contrat de Gestion Déléguée** : convention par laquelle une autorité publique délégante donne un mandat à un opérateur délégataire en vue de gérer tout ou partie d'un patrimoine ou d'un service public.
- **Collier de prise en charge** : dispositif de raccordement des branchements d'eau potable aux conduites de distribution.

### D

- **Délégataire** : personne physique ou morale de droit privé ou personne morale de droit public à qui est confiée la gestion d'un service public, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.
- **Dessableur** : dispositif qui permet de piéger les particules solides charriées par les eaux usées ou pluviales.
- **Détecteur acoustique** : système qui permet de localiser les fuites sur les conduites d'eau en mesurant les vibrations émises par les fuites. Sa conception est basée sur un capteur acoustique très sensible qui intègre un traitement électronique des bruits faibles.
- **Développement durable** : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », selon la citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, institutionnalise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie, écologie et social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



### E

- **Emissaire marin** : gros collecteur d'évacuation des eaux usées et pluviales dans lequel se jettent les eaux collectées et transportées par les canalisations du réseau assainissement, après avoir été prétraitées, pour être restituées au large de l'océan.
- **Energies renouvelables** : Une énergie est renouvelable si sa consommation est moins rapide que la reconstitution de ses stocks. Parmi les énergies renouvelables, on trouve l'éolien, l'hydrogène, le solaire, la géothermie, et l'hydrologique. Les énergies fossiles ne sont par définition pas renouvelables.
- **Equivalent CO2** : Quantité de dioxyde de carbone nécessaire pour provoquer un forçage radiatif (capacité à retenir le rayonnement solaire) équivalent à celui du gaz considéré. Cette unité permet la comparaison des différentes contributions des GES émis par une activité en se servant du CO2 comme étalon.
- **Equivalent Temps Plein (ETP)** : Unité de mesure correspondant à la somme des heures travaillées par les salariés de l'échantillon concerné, divisé par le nombre d'heure travaillées par un employé à temps plein. Un salarié à mi-temps représente donc un demi ETP.
- **Espaces services** : commerces de proximité (téléboutique, bureau de tabac, librairie, papeterie...) agréés par Lydec afin d'assurer le service de paiement de ses factures.
- **Exutoire en mer** : point le plus en aval du système d'assainissement où transitent toutes les eaux de pluie drainées par le bassin pour être restituées en mer.

### F

- **Facteur d'émission** : Coefficient appliqué à la consommation d'un type d'énergie ou d'une matière première, ou à l'utilisation d'un bien ou d'un service, utilisé pour mesurer l'impact carbone.

### G

- **Gaz à effet de serre (GES)** : Gaz absorbant une partie des rayons solaires et les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, contribuant ainsi au maintien ou à la hausse de la température à la surface du globe. Le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, et les gaz fluorés de types SF6 font partie des GES les plus abondants dans l'atmosphère.
- **Grille** : dispositif de voirie en fonte qui permet de récupérer les eaux de ruissellement et de limiter le passage des ordures et déchets.

### H

- **Harmonisation des périmètres** : principe consistant à faire coïncider les périmètres géographiques des quatre services (électricité, eau, assainissement et éclairage public).

## I

• **Intercepteur** : égout de grande dimension qui reçoit le contenu de plusieurs collecteurs et qui transporte ces eaux usées vers une station d'épuration ou de prétraitement avant leur restitution au milieu récepteur.

• **ISO** : Organisation internationale de normalisation qui établit et publie des normes internationales.

> **ISO 14 001** : norme qui cadre le système de management environnemental d'une organisation.

> **ISO 37 001** : norme qui cadre le système de management anti-corruption d'une organisation.

> **ISO 45 001 (ex-OHSAS 18 001)** : norme qui cadre le système de management de la santé et de la sécurité au travail d'une organisation.

> **ISO 50 001** : norme qui cadre le système de management de l'énergie d'une organisation.

## M

• **Milieu récepteur** : lieu où sont déversées les eaux usées prétraitées (ou épurées) et/ou les eaux pluviales : rivière, lac, fossé, mer, etc.

• **MVA (Méga Volt-Ampère)** : unité de mesure de la puissance électrique.

• **MW** : Mégawatt, unité de mesure de la puissance électrique (dans le cas de Lydec, de son réseau de distribution).

• **MWh** : Mégawattheure, unité de mesure de consommation électrique.

## O

• **OPA** : Offre publique d'achat.

• **OPR** : Offre publique de retrait.

## P

• **Partie prenante** : acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution). Dans le cas de Lydec, ce sont notamment les représentants de l'autorité Délégante, élus, autorités, clients, associations de quartier, etc.

• **Poste de distribution publique** : il constitue l'interface entre le réseau Moyenne Tension (22,20 et 5,5 kV) et le réseau Basse Tension (400 V). De par leur nombre et leur position, les postes de distribution publique jouent un rôle stratégique dans la maîtrise et la commande du réseau.

• **Poste source** : infrastructure du réseau électrique transformant la Haute Tension (HTB) en Moyenne Tension (HTA) afin d'alimenter les zones urbaines.

## R

• **Regard** : ouvrage fermé par un tampon permettant l'accès à la canalisation, en cas de besoin, au personnel ou aux équipements d'inspection, de nettoyage ou de réparation.

• **Rendement du réseau eau potable** : rapport entre le volume d'eau consommé par les clients et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. C'est un indicateur du niveau de performance de réseau.

• **Réservoir d'eau potable** : ouvrage composé de cuves où est stockée l'eau potable qui arrive des usines de production. L'eau stockée subit une désinfection et un contrôle sanitaire avant d'être distribuée aux consommateurs. Les réservoirs d'eau potable servent aussi à constituer une réserve d'eau potable en cas de besoin.

• **Réseau Basse Tension (BT) ou réseau de desserte** : réseaux électrique à tension 110/220 V et 220/380 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative ne dépasse pas 1000 V.

• **Réseau Haute Tension A (HTA) ou Moyenne Tension (MT)** : réseaux de tension 5 500 V, 20 000 V et 22 000 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative est comprise entre 1 000 et 50 000V.

• **Réseau primaire** : appellation de Lydec pour désigner le réseau HT exploité par l'entreprise (réseaux 5 500 V, 20 000 V, 22 000 et 60 000 V) et le différencier des réseaux de desserte.

• **Résultat brut d'exploitation (RBE)** : plus connu sous le nom d'excédent brut d'exploitation (EBE) car souvent positif, le RBE désigne les produits d'exploitation déduits des charges d'exploitation. Il diffère du résultat d'exploitation car les dotations d'amortissements et les provisions ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation.

• **Résultat net** : bénéfice ou part nette de l'entreprise obtenu par addition du résultat opérationnel courant, des autres produits et charges opérationnelles, du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financières, de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession et, par déduction, des impôts sur les sociétés et de la part des minoritaires.

## S

• **Scope 1, 2 et 3** : Eléments méthodologiques utilisés lors de la réalisation d'un Bilan Carbone pour catégoriser les émissions imputables au système étudié. Le scope 1 correspond aux émissions directes de GES, c'est-à-dire celles générées par des sources sous le contrôle direct de l'entreprise (e.g. carburant utilisé pour faire fonctionner une machine achetée par l'entreprise). Le scope 2 inclut toutes les émissions indirectes générées par l'achat d'électricité. Le scope 3 inclut toutes les autres émissions, c'est-à-dire les émissions indirectes générées par des biens ou des services qui ne sont pas contrôlés directement par le système étudié (fournisseurs, matières premières, etc.).

• **Sectorisation** : technique consistant à découper le réseau d'eau potable (à l'aide de manœuvres de vannes) en petits secteurs où les débits nocturnes seront surveillés. Elle permet de mieux cibler la recherche des fuites.

• **Smart City** : « Ville Intelligente », la Smart City désigne une ville utilisant les nouvelles technologies (et notamment les technologies de l'information) pour améliorer la qualité des services et le bien-être des habitants.

• **Station de prétraitement** : station qui permet de dépolluer suffisamment les eaux usées, en éliminant les composés les plus volumineux, pour qu'elles n'altèrent pas la qualité du milieu naturel. Elle est généralement équipée de trois systèmes : le dégrillage pour éliminer les déchets volumineux, le dessablage pour éliminer les sables et graviers, et le dégraissage-déshuilage pour éliminer les graisses et huiles.

• **Stress hydrique** : Situation observée lorsque la demande en eau dépasse la quantité disponible pendant une certaine période de temps ou lorsque sa mauvaise qualité en limite l'usage.

• **Système d'Information Géographique (SIG)** : système informatique permettant de gérer un ensemble de données en y intégrant la localisation géographique.

• **Station de pompage** : station équipée de pompes pour pomper un fluide d'un point A vers un point B.

• **Surpresseur d'eau potable** : équipement de pompage qui permet d'augmenter la pression de l'eau en cas de besoin. Il est recommandé pour les immeubles de plus de cinq étages, et dans les zones du réseau à faible pression.

## T

• **Tampon** : dispositif de voirie en fonte utilisé pour fermer un regard.

• **Taux de disponibilité (éclairage public)** : rapport entre le nombre de points lumineux en fonctionnement et le nombre total de points lumineux.

• **Taux de fréquence** : indicateur annuel de la fréquence des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre d'accidents de travail en service avec arrêt fois 1000, divisé par le nombre d'heures travaillées.

• **Taux de gravité** : indicateur annuel de la gravité des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre de jours d'arrêt des accidents de travail en service fois 1000, divisé par le nombre d'heures travaillées.



